Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14223 – 5 F –

VENDREDI 19 OCTOBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Union monétaire et suprématie allemande

EN dix jours, les partisans de la construction d'une Europe monétaire ont enregistré deux bonnes nouvelles : après une décennie de refus obstiné, le premier ministre britannique a finalement accepté que la livre fluctue conjointement avec les autres monnaies au sein du système monétaire européen et le chancelier Helmut Kohl vient de faire savoir, le mercredi 17 octobre dans un entretien accordé à FR 3, qu'il était favorable à l'entrée en vigueur de l'étape décisive de l'Union économique et monétaire en 1994.

Les réactions positives aux propos de M. Kohl, comme celle de M. Pierre Bérégovoy, n'ont pas manqué. Les européens convaincus ne cachaient pas, en effet, leur inquiétude devant les conséquences de l'absorption de la RDA par sa voisine de l'Ouest. Quel intérêt pourrait présenter pour l'Allemagne l'adoption d'une monnaie unique, alors que le mark, déjà la plus solide et la plus stable des devises européennes, verrait son poids renforcé ? Comment les autres pays pourraient-ils s'opposer à la puissance économique d'une Allemagne unifiée ?

L'ANNONCE de M. Kohl a cependant moins d'importance qu'il n'y paraît. En proposant que le lancement de la véritable unification monétaire de l'Europe intervienne en 1994, le chancelier mécontente ceux qui, comme le président de la Communauté européenne M. Jacques Delors, souhaitaient un lancement de cette union parallèle à l'avènement du grand marché intérieur, le 1er janvier 1993. Mais le rapport Werner de 1970 n'avait-il pas prédit l'achèvement de l'union monétaire en 1980 ?

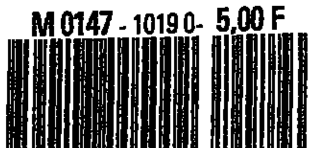
L'unification monétaire est un processus tellement long que son lancement officiel un an plus tôt ou plus tard ne saurait constituer une différence de taille. D'autant qu'en attendant chaque pays doit poursuivre l'importante tâche d'harmonisation de ses performances économiques avec celles de ses partenaires.

M. KOHL n'a donc fait que clarifier le débat sur le calendrier. Mais il n'a pas apporté de réponse aux interrogations concernant les objectifs de l'union monétaire. Nombreux sont ceux, en Grande-Bretagne, mais aussi en France, qui s'opposent au principe de l'adoption, à terme, d'une monnaie unique de la Communauté. Nombreux également sont ceux qui considèrent que seul un petit groupe de pays (Allemagne, France, Pays-Bas, Belgique et Luxembourg) pourrait participer dans un premier temps à l'union monétaire européenne. De plus en plus nombreux aussi sont ceux qui s'interrogent sur les effets de la puissance allemande dans cette union.

Compte tenu du poids de son économie et de la stabilité de la monnaie, l'Allemagne pourrait être en mesure de faire prévaloir aisément ses vues. M. François Mitterrand avait probablement raison en estimant, le 8 octobre, que « la marche vers l'union politique rencontre moins de difficultés que la marche vers l'Union économique et monétaire ».

Lire page 33 - section D l'article de LUC ROSENZWEIG

M 0147 - 1019 0- 5,00 F



La répression contre les chrétiens à Beyrouth

Les Syriens ont exécuté des dizaines de partisans du général Aoun

La France « ne livrera jamais » le général Michel Aoun, l'ancien chef du réduit chrétien libanais, réfugié depuis le 13 octobre à l'ambassade de France à Beyrouth, a déclaré, mercredi 17 octobre, le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas. Paris en fait une « question d'honneur ».

Les conversations se poursuivent entre les gouvernements français et libanais pour permettre au général Aoun de quitter le Liban. A Paris, la police est intervenue jeudi à l'aube pour faire évacuer l'ambassade du Liban occupée depuis samedi dernier par une cinquantaine de partisans du général déchu.

Selon des témoignages concordants, l'armée syrienne a exécuté sommairement le 13 octobre plusieurs dizaines de militaires libanais partisans du général Aoun, qui avaient tenté de s'opposer à l'offensive des troupes de Damas.

Les témoignages commencent à se faire plus précis, plus terribles. L'attaque-éclair, samedi 13 octobre, de l'armée syrienne contre les régions chrétiennes tenues par le général Michel Aoun n'a pas dérogé à la loi commune au Liban depuis le début, il y a quinze ans, de la guerre qui ravage le pays du Cèdre. Après les premières alertes sur les exactions – vols et pillages, notamment – qui ont accompagné l'avance syrienne (*le Monde* du 16 octobre), viennent maintenant les récits d'exécutions sommaires – après le combat – de dizaines de militaires libanais, partisans du général Aoun, qui avaient tenté de s'opposer à l'offensive des troupes de Damas.

Sources médicales ayant constaté des blessures à la signification évidente (balle en plein front, mâchoire arrachée), employés de morgues ayant relevé des traces qui ne laissent aucun doute quant au traitement subi par les victimes (mains liées, genoux pliés) : à ces premiers récits s'ajoutent maintenant les confidences de Libanais prosyriens. Ainsi celles de ce haut responsable d'une milice libanaise cité par l'agence Reuter et qui affirme qu' *« ayant subi de lourdes pertes humaines* [en certains points de la ligne de front], *les Syriens ont immédiatement exécuté les captifs »*. Et des sources proches de milices pro-syriennes, toujours citées par Reuter, d'expliquer la tuerie par un piège qu'auraient tendu les soldats du général Aoun aux unités syriennes en faisant croire qu'ils se rendaient. Une fois les Syriens à découvert à la vue des drapeaux blancs, les militaires libanais auraient ouvert *« un barrage de feu »*, infligeant de très lourdes pertes aux forces de Damas.

Un soldat syrien, également cité par l'agence britannique, a reconnu que vingt autres prisonniers avaient été fusillés pour avoir continué à se battre après que le général Aoun se fut réfugié à l'ambassade de France . *« Après la reddition d'Aoun, ses soldats cachés à l'hôpital* [proche du palais présidentiel de Baabda] *ont continué de tirer »*, a expliqué ce soldat – qui a refusé de décliner son identité. *« On les a capturés. Ils ont été exécutés. »*

Y. H.

Lire la suite page 5

Les socialistes et les « affaires »



L'opposition met en cause M. Henri Nallet, tandis que les dirigeants du PS se détournent de M. Jean-Michel Boucheron, l'ancien maire d'Angoulême.

Lire page 9 les articles d'EDWY PLENEL PASCALE ROBERT-DIARD et PIERRE SERVENT

Les treize guerres d'Afrique

Secoué par des conflits en tout genre, des plus insolites aux plus meurtriers, le continent noir est au bord de l'explosion politique

Pour surperviser le cessez-le-feu qu'ils espèrent imposer au Rwanda, les chefs d'Etat de ce pays, de la Tanzanie et de l'Ouganda ont souhaité, mercredi 17 octobre, que la Communauté économique européenne envoie une « force d'interposition ». Le président rwandais, M. Juvénal Habyarimana, devait rencontrer M. François Mitterrand, jeudi 18 octobre, à l'Elysée.

L'Afrique est ainsi faite et a été ainsi faite par ceux qui l'ont dominée que, se jouant de ses faiblesses, la guerre, sa vieille compagne, ne l'a jamais laissée en paix. Il y a, çà et là, sur le continent noir, des foyers d'incendie qui s'éteignent, d'autres qui couvent, d'autres encore qui reprennent, d'autres enfin qui s'allument. Sans qu'aucune logique n'aide toujours à comprendre le pourquoi des choses.

A son passif, l'Afrique inscrit, aujourd'hui, treize guerres (1). Des guerres qui en sont vraiment, comme en Ethiopie, où les *« sécessionnistes »* érythréens mènent la vie dure aux troupes du colonel Menguistu Haïlé Mariam. Des guerres qui ressemblent à de simples jacqueries, comme au Sénégal, où les *« indépendantistes »* casamançais montent des embuscades pour se rappeler au bon souvenir du pouvoir central. Des guerres qui ne ressemblent à rien du tout, comme au Libéria, où les maquisards de Charles Taylor et de Prince Johnson, grands enfants travestis, affublés de perruques et de masques, meurent en grimaçant.

Quel que que soit le nom qu'en définitive on leur donne, ces « guerres », sophistiquées ou non, coûtent très cher à l'Afrique. D'abord, en hommes. De juillet 1967 à janvier 1970, l'indépendance ratée du Biafra a coûté la vie à quelque deux millions de Nigérians. En quinze ans, la lutte fratricide entre les *« bandits armés »* de la RENAMO et les troupes gouvernementales s'est déjà soldée par la mort d'au moins 900 000 Mozambicains. Et que dire des réfugiés ? Si l'on en compte quelque 15 millions à travers le monde, le continent noir en rassemble, à lui seul, près du tiers, soit 4,6 millions.

Il est arrivé que la raison finisse par l'emporter. Pour régler leur différend à propos de la bande d'Aouzou, la Libye et le Tchad viennent de s'en remettre, ainsi que le prévoyait l'accord de paix d'août 1989, à l'arbitrage de la Cour internationale de justice. Comme l'avaient fait, avant eux, le Burkina et le Mali, qu'une guerre éclair de six jours avait opposés, en décembre 1985, pour quelques arpents de mauvaise terre. En avril 1988, dix ans après le conflit de l'Ogaden, l'Ethiopie et la Somalie décidaient de rétablir des relations de bon voisinage.

Il y a vingt ans, les « fédéraux » venaient à bout de l'opiniâtreté des Biafrais coincés dans leur « réduit ».

JACQUES DE BARRIN

Lire la suite page 6

(1) Angola, Ethiopie, Libéria, Mali, Mauritanie, Mozambique, Ouganda, Rwanda, Sahara occidental, Sénégal, Somalie, Soudan, Tchad.

« Taxi Blues » et les fractures de l'URSS

Coproduction franco-soviétique, *Taxi Blues* a reçu le prix de la mise en scène au dernier Festival de Cannes.

A travers les tribulations d'un chauffeur de taxi moscovite et d'un musicien alcoolique, le premier film de Pavel Lounguine, diffusé en France depuis mercredi, montre les fractures profondes de la société soviétique.

Mais ce constat pessimiste et violent, formellement très beau, marque aussi le renouveau du cinéma russe et révèle un metteur en scène.

Lire page 15 - section B l'article de JEAN-MICHEL FRODON

Vivre la mort

M. Mitterrand a ouvert, le 17 octobre, le premier congrès de l'Association européenne des soins palliatifs

Ouvrant le congrès qui réunit à Paris 1 600 spécialistes, le président de la République a souhaité, « non pas que se multiplient partout des unités de soins palliatifs – il en faudrait davantage, mais il ne faut pas en faire un système, – mais que notre société s'inspire de cette philosophie, qu'elle sache approcher la mort autrement ».

« Vivre toute sa vie, aimer tout son amour, mourir toute sa mort » : notre société qui, au fil des siècles, a « désocialisé » la mort, serait incapable aujourd'hui d'assumer cette devise attribuée à Thérèse d'Avila. En ces temps de toute-puissance de la médecine et de la science, quel paradoxe de constater ce besoin de *« démédicaliser »* la mort, ce désir, sinon de redonner un sens au « passage », du moins d'assumer pleinement la fin de sa vie !

Avec la notion de soins palliatifs – *« ce qui reste à faire quand on croit qu'il n'y a plus rien à faire »*, disait le docteur Thérèse Vanier du Saint Christopher's Hospice, – toute la science médicale, conçue jusqu'ici comme devant aboutir à un acte de guérison, se trouve remise en cause.

On meurt de plus en plus vieux : sous la Rome impériale, en moyenne, à vingt-neuf ans ; au début du vingtième siècle, en Europe occidentale, à cinquante ans.

FRANCK NOUCHI

Lire la suite page 12 - section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Environnement

Pour que l'eau vive...

par Christian Bernad

DEUX années de sécheresse ont fait enfin comprendre que nos rivières peuvent mourir, non seulement par manque d'eau, mais aussi par négligence et absence d'entretien. Depuis plus d'un an, le ministère de l'environnement s'active pour refondre la loi sur l'eau de 1964 et nous proposer un texte mieux adapté à la situation. Va-t-on disposer de solutions réalistes qui, en matière d'aménagement des rivières, prennent en compte tous les éléments du problème ? Va-t-on proposer des cadres d'intervention géographiques et administratifs adéquats, des moyens de financements significatifs et, surtout, allons-nous ressentir la volonté de faire respecter les textes adoptés ?

Contrairement à la terre, l'eau – comme l'air – se distingue par son caractère unitaire. Osons répéter que les pluies, la neige qui tombent sur un bassin versant se retrouvent dans la rivière pour s'écouler jusqu'à la mer. Or on oublie trop souvent, dans ce schéma scolaire, que les cours d'eau gardent une mémoire. Ils conservent la trace des pollutions reçues de l'amont : mémoire tenace qui peut perdurer des années, voire des siècles pour les métaux lourds fixés dans les sédiments et qui se dissolvent insidieusement au fil du temps. Une rivière vit en relation intime et permanente avec ses berges. Toute action des hommes sur l'un de ces éléments entraîne des répercussions sur les autres. La rivière et sa vallée forment un hydrosystème où l'ensemble des relations sont interactives.

S'il appartient à l'homme de se protéger contre les excès de la nature en limitant, par exemple, les effets des inondations ou en soutenant les débits insuffisants, c'est aussi un devoir de protéger la nature contre les excès des hommes. Car ceux-ci ont besoin d'eau pure pour boire, de rivières pour se divertir, de paysages pour méditer et se ressourcer. Tout cela suppose des choix de priorités, des ententes entre les différents acteurs.

Comment gérer un cours d'eau ? D'abord en engageant une action et une réflexion globale, de l'amont à l'aval. L'établissement d'un schéma directeur assurant la cohérence des politiques sectorielles est une bonne formule. Encore faut-il l'appliquer sur une zone géographique cohérente, instituer un cadre administratif approprié et créer un centre de décision. Par expérience, le sous-bassin, type Dordogne, Adour, Lot, ou Charente semble le plus pertinent. La rivière représente l'occasion rêvée d'une coopération interdépartementale et interrégionale : elle rassemble les eaux, elle peut rassembler les hommes. Les ententes interdépartementales mises en place ces dernières années sur quelques rares sous-bassins sont de bons exemples.

Une politique de cueillette

La rivière peut aussi susciter une coopération interministérielle. Depuis la décentralisation, on ne ressent plus, au niveau de l'Etat, la volonté de mettre en place des thèmes transversaux qui impliqueraient une action intersectorielle : environnement, agriculture, tourisme, aménagement du territoire... De plus, avec la décentralisation, la multiplication des intervenants complique pour ne pas dire dissuade la mise en place des projets. Il n'est pas rare d'avoir à consulter plus de soixante-dix interlocuteurs pour constituer le moindre dossier sur un aménagement.

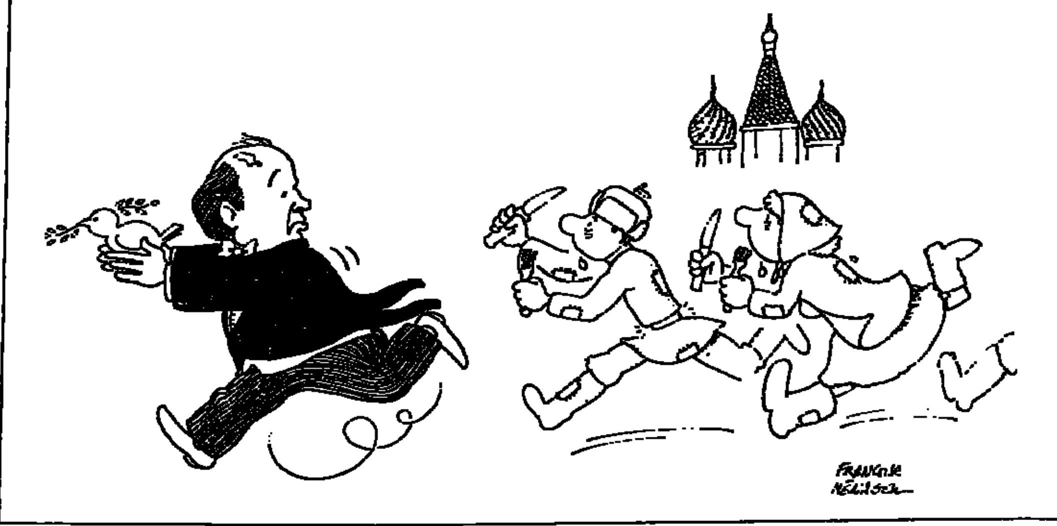
La déconcentration dotera-t-elle chaque sous-bassin d'un préfet coordonnateur, seule garantie d'une action cohérente de l'Etat sur le terrain ? De leur côté, les agences de bassin doivent jouer un rôle encore plus important que par le passé, en fédérant les sous-bassins, en définissant les grands objectifs d'intervention, en organisant la communication, en orientant la recherche scientifique. Il n'est pas de gestion sans connaissance, sans suivi et nous connaissons encore peu de choses sur le langage des cours d'eau.

Pendant des décennies, la rivière a été considérée comme la bonne à tout faire. Surexploitée par les producteurs d'électricité, pillée par les extracteurs de matériaux, polluée sans vergogne, elle a souffert au nom d'intérêts particuliers. A l'aval de se débrouiller avec les nuisances. Quant aux bénéfices... Les taxes sur les granulats acquittées par les gravières rejoignent le budget de l'Etat. Il en va de même pour les impôts et les taxes sur les bénéfices des entreprises qui vivent de la rivière. La rivière est source de richesses, mais une part infime de celles-ci retourne à son entretien. « L'entreprise-rivière » produit des bénéfices qui ne sont pas réinvestis pour assurer le maintien et le développement de « l'outil ». Une telle pratique mènerait tout droit à la faillite de n'importe quelle affaire.

Jusqu'ici, on a travaillé au coup par coup, au jour le jour, en mendiant des subventions toujours aléatoires et parfois inadéquates : une politique de cueillette. Nous devons entrer dans une phase de gestion moderne par sous-bassin, dresser systématiquement le bilan économique de tous les projets d'aménagement hydraulique et d'extractions. Transformer la rivière en source de développement économique doit devenir l'un des outils de l'aménagement du territoire en milieu rural.

► Christian Bernad est président de l'association pour l'aménagement de la vallée du Lot et vice-président du comité de bassin Adour-Garonne.

TRAIT LIBRE



BIBLIOGRAPHIE

Un statut social pour le clergé

LES PRÊTRES
par Mgr Georges Gilson, Desclée de Brouwer, 92 francs, 235 pages.

LA crise du clergé est une chose trop sérieuse, entend-on parfois, pour être confiée aux prêtres, qui plus est aux évêques. Faux : avec Mgr Georges Gilson, l'une des personnalités les plus clairvoyantes de la hiérarchie catholique en France, on oublie les poncifs sociologiques sur l'effondrement des vocations, le vieillissement du clergé ou la perte de son statut social.

Ses premiers chapitres proposent un raccourci, tout en nuances, de l'histoire moderne du clergé français, tissée de fidélités et de ruptures, tiraillée entre l'héritage du prêtre sulpicien et le modèle missionnaire d'après-guerre. Mais, tout scrupule hiérarchique écarté, l'évêque du Mans ne nous fait grâce d'aucune des pesanteurs et incohérences propres à l'Eglise elle-même, également tenues pour responsables de la crise de confiance du clergé. Avec lui, on plonge dans l'histoire de ces couples désarticulés qui forment la trame de la crise du catholicisme français : opposition entre les « paroisses » et les « mouvements », entre les « penseurs » et les « pasteurs », entre la « foi vécue » et la « foi comprise », entre la théologie « inductive » (qui part de la vérité révélée) et la théologie « déductive » (qui s'inspire de la réalité), entre la communauté des pratiquants et ceux qui n'ont de contacts avec l'Eglise que pour une naissance ou un deuil. Eglise *« à deux vitesses »*, dit-il.

Avec retenue, Mgr Gilson traite des conséquences psychologiques et morales de cette crise sur l'équilibre du prêtre, sa solitude affective, sa pauvreté matérielle, les tourments liés à la mutation de son rôle. Il rejette la solution de l'abandon du célibat (*« on ne se marie pas pour combler une solitude »*). Il propose plutôt un allègement des rythmes de travail du prêtre, la création d'espaces vivants pour l'accueillir, l'organisation plus systématique de rencontres (*« solitude nécessaire, isolement jamais »*), un réajustement des tâches du clergé avec celles du laïcat, etc.

Mgr Gilson fait partie de ces évêques inclassables, aussi méfiants vis-à-vis du modèle du prêtre d'hier, *« enfoui dans la pâte humaine »* au point d'oublier son identité, que de celui qui serait tenté aujourd'hui par une « re-cléricalisation » de son rôle et, loin du monde, par la fuite dans un quelconque *« désert »* spirituel.

La vigoureuse relecture du rôle du prêtre que propose Mgr Gilson, à la lumière de textes conciliaires trop tôt oubliés, est pour lui la garantie du retour à l'équilibre et à la stabilité du clergé et, à terme, de la reprise des vocations. Mais sa revendication en faveur de la reconnaissance d'un meilleur statut social pour le prêtre est, en fait, un appel adressé à l'ensemble de la société. Celle-ci peut-elle rester indifférente au sort d'une catégorie qui est inséparable, pour le meilleur et pour le pire, de toutes les phases de son histoire ?

HENRI TINCQ

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

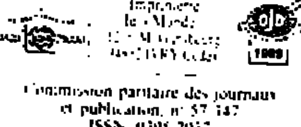
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Arabes

Le cadavre du petit bossu

par Zoulika Boukortt

PARCE qu'il n'était pas seul, Le Pen m'a forcé le cœur. Les bariolés, les burinés, les tatoués qui me ressemblent, il m'a fallu les dénombrer, tisser des liens qui n'avaient jamais existé, inventer des solidarités. Je m'asphyxie d'être multiple soudainement. Ils emplissent le métro d'un sentiment inconnu. Ils font du bruit, je suis coupable. Ils réussissent, je me sens mieux. Oh Seigneur, que vais-je lui dire à lui qui vit à Sarcelles et à cet autre qui agresse les vieux ? Je suis forcée - les immigrés ! Et j'en suis une. Il y a peu, j'aurais donné ma part de ciel pour que l'on tolère cette envie saugrenue, inopinée, qui me prend quelquefois d'être moi et non « arabe ».

Mais voilà. Il a osé rompre la trêve, ce sagouin. Et je m'indigne. J'ai quand même fondé ma vie sur un minimum : le droit, le respect intangible des frontières auquel, accessoirement, je ne croyais pas il y a vingt ans, quand tout était encore possible au nom d'un rêve : l'humanité.

Alors pourquoi cette rage trois jours plus tard ? Quelque chose en moi est sourd comme une pierre aux sirènes occidentales, un malaise que je ne sais pas dire. Prisonnière du vide, Saddam Hussein n'est pas mon héros. Mais comment comprendre les variations saisonnières ? Au cours du cadavre brut, le baril de Kurde, qui ne valait pas un linceul, est aujourd'hui à son prix plafond quand le Libérien vaut tripette et l'Iranien une roupie de sansonnet, il y a si peu... La plus grande de mes naïvetés, et avec moi celle de nombreux Arabes, est d'avoir pu croire que la loi ne souffre pas l'exception et que le droit des uns équivaut au droit des autres, le devoir d'humanité à la charge de tous.

Cinquante ans à peine et nous revoilà à l'heure des tribus. La faillite du politique ne serait-elle pas justement, ironie de l'Histoire, que cette Organisation des Nations unies, porteuse d'un rêve d'universalité (et que le lapsus d'un général a tranformés en « Organisation des Etats-Unis »), trouve un consensus au moment où la raison des plus forts coïncide avec le droit ? La défaite du communisme, vécue comme un triomphe de la démocratie, et qui devait nous permettre d'entrevoir « la fin de l'Histoire », progrès de l'humanité, n'est-elle pas en train de se muer en régression, avec les Arabes dans le rôle de cancres de la planète ?

Aux portes du désert

Sans tomber dans les récriminations, est-il possible aujourd'hui pour les Arabes d'être à la fois les victimes des arrangements ou dérangements internationaux (Liban, Palestine...), et sommés de se conduire convenablement par ceux-là mêmes qui depuis des décennies piétinent les lois qu'ils édictent ? Quoi que l'on pense de Saddam Hussein, l'angélisme développé par les puissances occidentales et leurs peu reluisants alliés, loin d'éclairer ces sombres barbares sur les vertus de la démocratie, n'a-t-il pas pour conséquence de ruiner tout discours sur le droit ? Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre : tandis que l'Occident personnalise ce conflit par la diabolisation de Saddam Hussein, les Arabes ignorant le personnage et les faits voient là l'occasion de dire leur amertume, un moyen comme un autre de penser cette aléatoire nation arabe. On peut penser qu'un cynisme brutal des Américains aurait peut-être mieux isolé Saddam Hussein que ces manières de vierge aux mains blanches.

Tout arabes qu'ils soient, les enfants de Vaulx-en-Velin ont en commun avec le reste de l'humanité le besoin de se regarder, de se refléter dans ce qui les entoure sans que leur saute à la figure ce monstre qu'ils ne maîtrisent pas et que pourtant ils sont : l'arabo-musulman. Comment s'étonner dans ces conditions que le désespoir, aussi condamnable que soit la violence, les conduise à l'irrationnel ? Repeindre les maisons, c'est bien. Mais c'est à peu près aussi efficace qu'un emplâtre sur une jambe de bois si l'on porte pas sur ceux qui les habitent un regard qui leur rende un peu de dignité. J'avais espéré du sémitisme. Que les juifs soient un pont, les médiateurs qu'ils ont été, entre cet Orient, parfois extrême, et l'Occident... J'ai cru aux jardins de Tolède où l'on me dit que poussent toujours trois arbres : l'olivier, le palmier et l'if.

Au lieu de quoi, l'existence d'Israël, qui a choisi son camp, ou que l'on a choisi, a gelé les échanges. J'avais cru en Tolède et c'est Jérusalem où les Palestiniens, poussant la provocation jusqu'au mauvais goût, sont allés mourir sous les balles pour détourner l'attention. Le plus pernicieux dans cet argument, avancé comme une excuse, est qu'il accrédite l'idée selon laquelle les Arabes sont prêts à tout, au mépris de leur vie. Hélas, comment pourrions-nous dire que nous pleurons nos morts comme les autres et que l'on nous croit ?

Arrêter de chercher les coupables

Comment ne pas devenir fou, vomir et pleurer, quand l'Arabe du coin estampillé nazi transgresse un tabou international quand Israël « manque de retenue » ? Comment ne pas se sentir à l'étroit dans ce costume taillé à l'emporte-pièce d'Arabe-repoussoir ? Est-ce que j'exagère vraiment, en proie à la « paranoïa des minorités » ? Bien sûr, il faut « raison garder » et se souvenir pour se consoler que d'autres temps, au siècle des Lumières (est-ce un hasard ?) l'Occident a pu porter sur le monde arabe un regard bienveillant, plus fraternel. J'ai quelque gêne à avouer ma peur. Peur de la guerre, peur d'être demain, et sans l'avoir voulu, dénoncée comme la cinquième colonne que je ne suis pas. Plus rien ne compte, théâtre de dupes où les innocents ont aussi les mains pleines, faux-semblants, faux démocrates et vrais salauds, fausses raisons et vrais soldats aux portes du désert, on dirait que tout est figé.

Que n'est-tu là, Shéhérazade, pour nous conter une nouvelle fois la merveilleuse histoire du petit bossu qui chantait si bien qu'un tailleur l'invita chez lui. Hélas, en mangeant, le bossu s'étrangla et mourut. Le tailleur, pour s'en débarrasser, résolut de le conduire à la nuit tombée chez un médecin juif, son voisin. Celui-ci, dans sa précipitation, en butant sur le corps, se crut responsable de la mort et décida de le faire passer dans la cheminée d'un musulman, le pourvoyeur de graisse du sultan. Rentrant chez lui et prenant le bossu, debout dans la cheminée, pour un voleur, le musulman lui asséna des coups de bâton.

Croyant l'avoir assassiné pour un peu d'huile, il déposa l'encombrant fardeau devant une boutique. Ivre mort, un chrétien richissime qui se rendait au bain voulut assouvir un besoin naturel et se crut attaqué lorsque le corps lui tomba sur le dos. Il eut du mal à se convaincre que quatre coups de poing venaient de tuer un homme. Mais les soldats arrivèrent, et il fut condamné, selon les lois en vigueur, à la pendaison. Le musulman ne put se résoudre à laisser accuser le chrétien. Il allait lui-même être pendu quand le médecin juif le disculpa. Et que croyez-vous qu'il arriva ? N'écoutant que sa conscience, le tailleur s'accusa. Pendant ce temps, le sultan s'ennuyait de son bouffon qui n'était autre que le bossu. Quand on lui raconta cette extraordinaire aventure, il la trouva si fabuleuse qu'il la consigna en lettres d'or, et pour la beauté de l'histoire, les gracia tous les quatre.

Shéhérazade n'a pas donné le nom du sultan, et c'est un conte. . S'il n'est pas question de donner le pardon, pourquoi, miracle de nos mille et une nuits communes, de partout et d'ailleurs, ne pourrions-nous arrêter de chercher les coupables, et en cette année 1990, cesser de remplir nos bouches de cadavres, les millions que l'on n'oublie pas et ceux qu'il ne faudrait pas oublier ?

► Zoulika Boukortt est écrivain

LA CRISE DU GOLFE

Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité présentent un nouveau projet de résolution contre l'Irak

Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies se sont mis d'accord, mercredi 17 octobre, à New-York pour présenter jeudi au Conseil un projet de résolution autorisant les Etats et les individus lésés par l'invasion du Koweït à demander des réparations à l'Irak. Dû à l'initiative de Mme Thatcher, ce projet, qui devra être approuvé par les Etats membres, vise à replacer la crise du Golfe au centre des travaux du Conseil après une semaine de débats sur le conflit israélo-palestinien.

Les gouvernements seraient priés de fournir des indications au nom des personnes lésées par l'occupation de l'émirat. Ce texte demanderait également à l'Irak d'assurer la protection des ressortissants étrangers, diplomates compris, et de prévoir leur ravitaillement. Mais il n'est pas question d'un tribunal spécial pour juger des crimes de guerre du régime de M. Saddam Hussein ou décider des modalités pour obtenir des réparations, telles que des ponctions sur les avoirs irakiens gelés à l'étranger depuis le 2 août.

Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, s'est réjoui de ce projet. Mais il a estimé qu'il était plus urgent d'envoyer de la nourriture et de l'eau aux diplomates bloqués au Koweït. Les États-Unis étudient donc un projet de résolution humanitaire concernant l'approvisionnement du personnel, diplomatique ou non, resté dans l'émirat.

A *Bruxelles, la CEE* a rendu publique mercredi une étude sur le coût de la crise du Golfe pour l'Europe de l'Est. Pour 1990, l'embargo sur le pétrole irakien, l'embargo international sur le commerce avec Bagdad et la réduction des approvisionnements soviétiques coûteraient à ces pays près de 7 milliards de dollars.

En Jordanie, des agences maritimes ont indiqué mercredi que l'Arabie saoudite avait interdit, depuis le 11 octobre, le chargement de marchandises à destination du port jordanien d'Akaba. Cette mesure, qui n'a pas été annoncée officiellement par Ryad, vise essentiellement des marchandises à destination de la Jordanie et transitant par le *port saoudien de Djeddah*. Aucun navire provenant de ce port n'est arrivé à Akaba depuis une semaine.

En Syrie, la radio officielle a estimé mercredi que la visite effectuée actuellement à Damas par le président turc, M. Turgut Ozal, *« aidera à trouver les meilleurs moyens susceptibles de sauver »* la région *« des dangers de la guerre qui la menacent »*. *« Les embûches qui ont surgi dans les relations entre les deux pays ont été vite dépassées en raison du bon voisinage et des nécessités historico-géographiques »*, a ajouté la radio.

M. Ozal s'est longuement entretenu mercredi avec le président Hafez El Assad.

Enfin, la Chine continue de manifester une grande prudence sur la crise du Golfe, nous câble notre correspondant à Pékin : s'en entretenant avec son homologue singapourien, le premier ministre chinois, M. Li Peng, a souligné mercredi que si son pays exigeait toujours le retrait inconditionnel des forces irakiennes du Koweït, *« tant que demeure une ombre d'espoir pour un réglement pacifique de la crise, la communauté internationale doit œuvrer à prévenir l'éclatement d'une guerre »* dans la région. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Washington campe sur ses positions

WASHINGTON

de notre correspondant

L'heure n'est pas aux concessions, mais elle n'est pas non plus à une solution militaire : l'administration américaine campe sur ses positions, et n'envisage apparemment aucune initiative susceptible de *« débloquer »*, par la diplomatie ou par la force, la situation dans le Golfe.

Le secrétaire d'Etat, M. James Baker, a redit, mercredi 17 octobre, devant la commission des affaires étrangères du Sénat, ce qu'il avait dit la veille, et qui était déjà dans le droit fil des déclarations américaines depuis l'invasion du Koweït. *« Nous devons résister au chant des sirènes appelant à une solution partielle. »* M. Baker répondait à un sénateur républicain qui évoquait l'hypothèse d'un *« marché de type commercial »*, aux termes duquel le Koweït pourrait *« vendre »* à l'Irak les îles qui sont l'objet d'un contentieux ancien entre les deux pays. *« Ce serait une très grave erreur de conclure des marchés qui récompensent l'agression »*, a répliqué M. Baker.

La porte à toute concession étant fermée à double tour, ne reste-t-il que la solution militaire, c'est-à-dire les *« body bags »* – les sacs dans lesquels on rapatrie les cadavres, pour reprendre l'expression du même sénateur, M. Frank Murkowski ?

M. Baker veut croire que non, et il indique une autre voie, que l'administration estime toujours être la bonne, et même la seule bonne : *« La seule action réellement efficace que nous pouvons prendre maintenant est de continuer à accroître l'isolement politique, économique et militaire de l'Irak. »*

Le ton modéré de M. Baker s'explique d'autant mieux qu'il s'adresse à des sénateurs qui, pour la plupart, appellent à la prudence. Mais l'administration a de nombreuses raisons de rester sur le terrain connu et relativement *« sûr »* de l'embargo. Certaines de ces raisons sont déjà anciennes. M. Bush ayant joué la carte d'une vaste coalition internationale contre l'Irak, une opération militaire *« multilatérale »* devrait être concertée, faire l'objet d'une résolution du Conseil de sécurité.

C'est une opération de longue haleine, à laquelle plusieurs partenaires majeurs des États-Unis dans cette affaire ne paraissent pas encore prêts – l'URSS en particulier, qui explore toujours les voies d'une solution diplomatique, et qu'il faut ménager (le vice-premier ministre soviétique Primakov, qui vient d'achever une tournée au Moyen-Orient, en particulier à Bagdad, et dans plusieurs capitales européennes, doit être reçu vendredi par M. Bush).

Des conditions intérieures peu propices

L'autre option, celle d'une attaque unilatérale des Etats-Unis – la seule de nature à ménager un effet de surprise et donc à minimiser les pertes, – n'est sans doute pas complètement écartée, mais tout indique, les propos privés de responsables comme les déclarations publiques de M. Baker lui-même, que, faute de provocation flagrante de la part de l'Irak, les Etats-Unis n'y songent pas à brève échéance.

Les conditions politiques *« intérieures »* sont d'ailleurs devenues peu propices à une telle opération. M. Bush traverse actuellement une si mauvaise passe qu'il ne pourrait envoyer les soldats américains au combat sans encourir une grave accusation : celle d'avoir cherché à faire oublier ses échecs budgétaires et son irrésolution par une aventure militaire.

D'autre part, l'atmosphère de mobilisation générale, si sensible au début de la crise, a changé. L'émotion est un peu retombée, l'enthousiasme aussi pour l'opération « Bouclier du désert ». Une majorité d'Américains (60 %) estiment que les GI's doivent rester dans le désert, mais ils sont sensiblement moins nombreux qu'au début septembre. Dans la presse, les *« va-t-en guerre »* se sont faits plus discrets, et on remarque plutôt les voix des commentateurs qui appellent à la prudence et à la patience, à commencer par l'ex-président Jimmy Carter, et son ancien conseiller pour les affaires de sécurité, M. Zbigniew Brzezinski, un homme qui a désormais l'oreille du président Bush.

Le Congrès, de son côté, manifeste des signes d'inquiétude. Cela n'est pas vraiment nouveau et la préoccupation essentielle des élus est d'avoir leur mot à dire. Pendant l'audition de M. Baker, mercredi, plusieurs sénateurs lui ont répété que le Congrès n'entendait pas être mis devant le fait accompli d'une attaque contre l'Irak, même si elle devait avoir lieu pendant les longues vacances parlementaires qui suivront les élections du 6 novembre et s'achèveront au début janvier.

Le sénateur démocrate Paul Simon a même fait valoir qu'un *« incident fabriqué »* ou un incident mineur ne serait pas une raison acceptable de partir en guerre. Un autre démocrate, Claiborne Pell, le président de la commission des affaires étangères, a souligné que *« si une action militaire était requise »*, le président, non seulement *« devrait agir dans un contexte multilatéral et avec un mandat des Nations unies »*, mais encore devrait engager une procédure de consultations avec le Congrès.

Laissant transparaître un soupçon d'irritation, M. Baker a défendu les privilèges de l'exécutif, et fait valoir que l'administration ne pouvait promettre de consulter *« les 535 membres du Congrès »* avant toute action. Il convient de laisser au président une liberté d'initiative, a expliqué en substance M. Baker, faute de quoi la pression exercée sur Saddam Hussein en serait gravement réduite.

Mais dans l'immédiat, et sans doute pour encore au moins un certain temps, il apparaît que les responsables américains se contenteront d'afficher la plus grande fermeté, et de fermer les vraies ou fausses fenêtres que d'autres s'efforcent d'ouvrir, dans l'espoir d'étouffer le président irakien et peut-être de le conduire à la capitulation, ou à la faute.

Les nouvelles résolutions qui sont en passe d'être introduites au Conseil de sécurité sont un élément de cette stratégie, même si, en raison de l'attitude d'Israël, les Etats-Unis sont apparemment contraints de modérer un peu sinon de différer leur offensive sur ce terrain, conjuguée avec celle des Britanniques.

Mais quelles que soient les difficultés causées par le refus de l'Etat juif d'obtempérer à la dernière résolution du Conseil de sécurité, l'administration américaine ne semble pas décidée à tenir bien longtemps rigueur aux dirigeants israéliens.

JAN KRAUZE

Les premiers éléments de la brigade blindée britannique sont arrivés en Arabie saoudite

Les premiers éléments combattants de la 7e brigade blindée britannique ont débarqué, mardi 16 octobre, en Arabie saoudite. Cette unité, forte de 9 500 hommes équipés de 120 chars Challenger, sera mise en place dans les dix prochains jours. Selon leur chef, le général Patrick Cordingley, les fameux « rats du désert » *« devraient être totalement prêts au combat sous le commandement des marines américains à la mi-novembre »*, après deux semaines d'entraînement dans le désert saoudien.

Le commandant de la flotte américaine dans le Golfe, l'amiral Henry Mauz, a affirmé mercredi au journal néerlandais *De Telegraaf* que, en cas de guerre contre l'Irak, la flotte multinationale déployée dans la région serait placée sous commandement américain. En revanche, en cas d'attaque irakienne, chaque flotte nationale conserverait toute latitude de se défendre elle-même.

D'autre part, selon une déclaration du général saoudien Tourki bin Abdulaziz au quotidien cairote *Al Akhbar*, l'Egypte va envoyer des avions de combat dans le royaume wahabite, pour appuyer les 14 000 soldats déjà sur place.

Sur le plan diplomatique, la Grande-Bretagne a protesté mercredi contre le refus de l'Irak d'accorder le statut diplomatique aux huit membres de son ambassade au Koweït. Ce refus, décidé par Bagdad le 12 octobre dernier à l'encontre de toutes les missions encore en place dans l'émirat – dont la France, – constitue, selon le Foreign Office, une violation du droit international. Les derniers diplomates qui résistent encore sur place ne reçoivent plus ni vivres, ni eau, ni électricité.

L'Irak a en outre refusé l'envoi au Koweït d'un avion chargé de médicaments, comme l'avait demandé l'ambassadeur koweïtien aux Nations unies. Quant aux secours envoyés par l'Inde pour ses ressortissants en Irak et au Koweït, ils ont moins de destinataires ; il ne reste plus, en effet, dans les deux pays que 12 000 Indiens sur les quelque cent mille présents avant le 2 août dernier.

Selon des réfugiés parvenus en Arabie saoudite, les Koweïtiens ont jusqu'au 25 octobre pour retirer leurs nouvelles cartes d'identité qui font d'eux des citoyens irakiens. La population désespère de plus en plus de voir le pays libéré et se trouve en proie à une peur grandissante.

Enfin, trois Britanniques sont parvenus lundi à fuir l'Irak pour se réfugier en Arabie saoudite. Deux d'entre eux travaillaient dans un hôpital irlandais à Bagdad. Ils ont été sévèrement critiqués par leur employeur, une filiale de la compagnie aérienne Aer Lingus, pour cette action *« très dangereuse et irresponsable »* entreprise *« contre l'avis des ambassadeurs britannique et irlandais en Irak »*. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Renforts français

A la sortie du conseil des ministres du mercredi 17 octobre, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a confirmé ses propos de la semaine dernière (*le Monde* du 17 octobre) annonçant, depuis Yufuf où il a fait une brève visite au *dispositif* « Daguet », que des renforts seraient envoyés pour assurer l'autoprotection de la brigade française.

« Nous avons déjà des effectifs qui dépassent 5 000 hommes, a expliqué le ministre de la défense. *Le but recherché est d'assurer l'autoprotection de nos forces et leur capacité d'autonomie technique. Il faut qu'elles soient capables de se défendre par elles-mêmes en cas d'agression »*, a-t-il conclu.

Dans un premier temps, il s'agira de l'envoi de nouveaux hélicoptères lance-missiles anti-chars et de nouveaux blindés à roues AMX-10 RC armés d'un canon de 105 mm. C'est un complément aux matériels du même modèle qui équipent déjà la brigade. Mais, selon l'évolution de la situation, deux autres hypothèses de renfort sont à l'étude. Il pourrait s'agir de l'envoi de pièces d'artillerie de 155 mm tractée (qui portent à 27 kilomètres et qui compléteraient les mortiers de 120 mm déjà sur place et tirant à 11 kilomètres) ou de l'envoi de chars AMX-30 B2.

A ce jour, aucun régiment équipé de ces derniers armements n'a été désigné pour partir, mais le choix de ces matériels s'explique par le fait que l'Arabie saoudite en est déjà équipée, ce qui faciliterait les problèmes de logistique.

Altercations à la Ligue arabe

Réuni, mercredi 17 octobre, à Tunis pour condamner la fusillade du 8 octobre à Jérusalem (vingt et un Palestiniens tués par la police israélienne), le conseil ministériel de la Ligue arabe a donné lieu à une succession d'incidents. Bien qu'absente de l'ordre du jour, la crise du Golfe a dominé les débats, éclipsant la tuerie du mont du Temple.

Une série d'altercations s'est conclue par un ajournement de la réunion, qui avait été réclamée par l'OLP. Lors de l'un des incidents de la soirée, le ministre yéménite des affaires étrangères, M. Abdel Karim El Iryani, a claqué la porte de la réunion après une altercation avec le représentant saoudien à propos du sort de la communauté yéménite en Arabie saoudite.

Irritée par la position du Yémen dans la crise du Golfe, Ryad a retiré, en septembre, leurs visas de séjour aux centaines de milliers de Yéménites qui ont dû quitter le royaume. Le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, a suivi son collègue yéménite dans l'espoir, apparemment, de le faire revenir sur sa décision. Les deux hommes ne sont plus revenus de la soirée.

M. Yasser Arafat a, pour sa part, déploré que les Etats conservateurs aient préféré se faire représenter par des ambassadeurs plutôt qu'à l'échelon ministériel. Des Etats pro-koweïtiens qui ont participé aux récentes réunions de la Ligue arabe du Caire, seul le Qatar a dépêché à Tunis son ministre des affaires étrangères, qui assure pour six mois la présidence tournante du Conseil de la Ligue. Contrairement aux précédentes réunions, en revanche, la délégation irakienne n'a pas contesté la présence des Koweïtiens. – *(AFP, Reuter.)*

LA CRISE DU GOLFE

La tournée de l'émissaire du chef de l'Etat soviétique

L'URSS veut épuiser tous les moyens politiques afin d'éviter la guerre

L'URSS n'est pas en train de promouvoir une solution de compromis à la crise du Golfe qui impliquerait des concessions territoriales faites à l'Irak. C'est ce qui ressort des propos tenus publiquement par l'émissaire spécial du président Gorbatchev, M. Evgueni Primakov, lors des deux premières étapes, à Rome et à Paris, de sa tournée qui doit s'achever vendredi par une rencontre avec M. George Bush à la Maison Blanche.

Interrogé, à l'issue de l'entretien de quarante-cinq minutes qu'il a eu mercredi 17 octobre avec M. François Mitterrand, sur un éventuel assouplissement de la position irakienne, M. Primakov a répondu : *« Je peux vous dire de façon diplomatique que je n'écarte pas que cette position pourrait être plus souple »*. Autrement dit, M. Primakov n'assume pas la version donnée en fin de semaine par l'agence Novosti des contacts qu'il a eus à Bagdad début octobre.

Cette version, qui prêtait aux Irakiens l'intention de se retirer du Koweït moyennant l'annexion des champs pétrolifères de Roumallah-sud et des îles de Boubyane et Warbah, a d'ailleurs été démentie non seulement par Bagdad mais par un porte-parole de la présidence soviétique qui, mercredi, l'a qualifiée de *« fausse »* (nos dernières éditions du 19 octobre). Ce scénario avait au demeurant été écarté mardi par le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker.

Un porte-parole du ministère irakien de l'information a enfoncé le clou mercredi en affirmant : *« La position de l'Irak sur les questions nationales, dont celle de la province du Koweït, est constante et n'a pas été modifiée depuis la proclamation de l'union éternelle le 8 août »* et en dénonçant *« les mensonges et les erreurs de certains organes de presse »* qui *« prennent leurs désirs pour des réalités »*.

M. Primakov a déclaré à Paris qu'il avait pour mission *« d'utiliser toutes les possibilités politiques qui s'offrent tant que la situation n'a pas encore dégénéré vers la voie militaire (...). Il ne s'agit pas d'une action de pacification, ni de l'acceptation par la communauté internationale de l'annexion du Koweït ou d'autres actions en contradiction avec les principes sur lesquels nous aimerions fonder le monde nouveau »*, mais, a-t-il ajouté, *« je pense que les politiques doivent jouer leur rôle tant qu'il reste encore des possibilités de règlement négocié »*. M. Primakov n'a donné aucune précision sur ce qu'il entend par *« ces possibilités de règlement négocié »*. A Moscou, M. Gorbatchev a tenu mercredi le même langage après s'être entretenu avec le secrétaire américain à la défense, M. Richard Cheney. *« La direction soviétique s'en tiendra fermement à la ligne exprimée par les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies* [l'évacuation du Koweït et la libération des otages], *en utilisant toutes les possibilités pour rechercher une issue d'ordre politique »*, a déclaré le président soviétique, en soulignant son *« attachement inchangé »* aux décisions prises lors du sommet américano-soviétique d'Helsinki.

M. Primakov a d'autre part rejeté le *« lien rigide »* qu'avait tenté d'établir le président Saddam Hussein entre la question du Koweït et les autres foyers de conflit au Moyen-Orient. Moscou, a-t-il dit, est favorable à une conférence internationale sur le Moyen-Orient, en excluant toutefois d'établir un lien entre l'annexion du Koweït et les problèmes régionaux. *« La communauté internationale ne saurait accepter ce lien »*, a-t-il déclaré, en ajoutant : *« En même temps, il est évident que la solution de la crise du Koweït devrait être une impulsion à la solution de tous les problèmes du Proche-Orient pour la création d'une situation de stabilité dans la région. »*

Evgueni Primakov, un des piliers du « système Gorbatchev »

On parlait de lui comme d'un possible successeur d'Edouard Chevardnadze au ministère soviétique des affaires étrangères. Cela n'a pas eu lieu, car, même si le Géorgien va parfois un peu plus loin que Mikhaïl Gorbatchev dans l'abandon du passé et dans le culte de l'amitié occidentale, rien n'indique qu'il ait perdu sa confiance.

Mais il est vrai que si Mikhaïl Gorbatchev éprouvait le besoin de « recentrer » sa diplomatie, Evgueni Primakov serait le candidat idéal. Ce sexagénaire massif, veuf et grand-père, présente en effet toutes les garanties d'une stricte orthodoxie.

Né en 1929 à Kiev, ce Russe a *bénéficié* d'une solide instruction : sorti en 1953 de l'institut d'orientalisme, Evgueni Primakov entre aussitôt à l'université de Moscou – où il pourra côtoyer l'étudiant Gorbatchev – et poursuivra encore longtemps la conquête de grades universitaires (docteur en économie en 1969, académicien dix ans plus tard).

Pourtant, sa première carrière est celle d'un journaliste spécialisé, d'abord à la radio, puis, à partir de 1962, à la *Pravda* : successivement commentateur des affaires d'Afrique et d'Asie, puis correspondant au Proche-Orient.

De 1970 à 1977, il est directeur adjoint de l'Institut de l'économie mondiale et des relations internationales, le fameux IMEMO, qui a formé tant d' *« internationalistes »* soviétiques et où il a déjà passé quelques mois en 1962. Après un intermède de huit ans à la tête de l'Institut d'orientalisme, il y reviendra comme directeur en 1985, succédant à Alexandre Iakovlev, l'idéologue de la perestroïka que M. Gorbatchev vient de faire « monter » dans les hautes sphères du parti.

Comme M. Iakovlev d'ailleurs, M. Primakov commence en fait lui aussi sa vraie carrière politique. Dès 1986, il fait partie, avec son collègue (et rival) Gueorgui Arbatov, de l'Institut des Etats-Unis, du « groupe d'experts » chargé des relations publiques de Mikhaïl Gorbatchev pendant ses voyages à l'étranger. Andreï Gromyko ayant vanté dans ses Mémoires les jugements *« sûrs et profonds »* de ces *« deux grands savants »*, Evgueni Primakov renverra l'ascenseur par un *éloge*, tout aussi douteux, du chef de la diplomatie de la stagnation.

Signe des temps nouveaux, M. Primakov, qui n'a adhéré au parti qu'à trente ans, n'aura fait au PC qu'une carrière aussi tardive qu'éphémère. Elu membre titulaire du comité central en 1989 seulement, il devient la même année membre suppléant du bureau politique mais, dès ce moment, son vrai travail est au Parlement soviétique, dont il est un des membres « mal élus » (sur la liste fournie par le PC, en dehors des suffrages populaires). D'abord président du Soviet de l'Union et de la commission des affaires étrangères des deux chambres, il quitte à nouveau ces fonctions au printemps de cette année pour devenir membre du conseil présidentiel.

C'est là désormais que se déroule toute son activité (il a quitté toutes ses fonctions dans le parti au dernier congrès de juillet), en particulier dans le domaine de la politique étrangère, à un moment où la crise du Golfe rend précieuse sa connaissance du Proche-Orient. De toute manière, avec MM. Loukianov, président du Parlement, et Alexandre Iakovlev, son tuteur au conseil présidentiel, M. Primakov est l'un des piliers du « système Gorbatchev ».

MICHEL TATU

Arrestation à Bonn d'un espion allemand au service de Bagdad

Le parquet fédéral de RFA a confirmé, mercredi 17 octobre, l'arrestation d'un archiviste du ministère des affaires étrangères à Bonn, qui espionnait pour le compte de l'Irak. Cette affaire, qui s'ajoute à celles des ventes illégales d'armes et d'installations chimiques à Bagdad par des entreprises allemandes, a été qualifiée de *« très grave »* par des sources des services secrets dans la capitale fédérale.

Jürgen Gietler, trente-cinq ans archiviste au ministère des affaires étrangères, aurait permis à l'Irak de connaître *« tous les éléments de l'analyse américaine sur le Golfe »* avant d'envahir le Koweït. Selon le quotidien *Bild* du 17 octobre, le président Saddam Hussein a été également informé, tout au long du mois d'août, par l'espion présumé, des plans militaires des Américains et de leurs alliés dans le Golfe.

Selon le parquet fédéral, l'arrestation de Jürgen Gietler remonte au 28 août dernier. L'espion rencontrait, chaque semaine, des agents de l'Irak qui lui ont versé une somme de 20 000 deutschemarks (environ 66 000 francs). Après avoir travaillé en Egypte, le fonctionnaire s'était converti à l'Islam en 1987 et se faisait appeler Mohamed. Il avait accès, écrit le *Bild*, aux documents les plus confidentiels du ministère, qu'il transmettait à Bagdad : notes du quartier général de l'OTAN à Bruxelles, analyses des services d'espionnage ouest-allemands (BND), dépêches des ambassades ouest-allemandes à Bagdad, Amman et Tel Aviv. Les enquêteurs ont saisi au domicile de Jürgen Gietler à Brühl (près de Cologne) de nombreux documents secrets, dont deux cents télégrammes diplomatiques. Il avait été *« approché »* par l'Irak par l'intermédiaire d'un ancien agent de la Stasi (sécurité d'Etat du régime communiste est-allemand) basé en Egypte et remettait régulièrement ses informations à l'ambassade irakienne à Bonn.

Les Occidentaux ont longtemps soupçonné l'Irak d'entretenir des liens privilégiés avec l'ancienne RDA. Selon certaines informations, l'ambassade d'Irak à Berlin-Est, qui a fermé ses portes au moment de la réunification allemande, stockait des armes et des munitions en vue d'éventuelles actions terroristes. Selon la presse est-allemande, en septembre dernier, l'ambassade abritait également trente-quatre techniciens, un nombre anormalement élevé pour une telle représentation diplomatique. Toutes ces révélations tendent à accréditer la thèse selon laquelle la Stasi reste active malgré la réunification. – *(AFP.)*

Selon un sondage BVA-Paris-Match

La gestion de la crise par M. Mitterrand est moins bien perçue

Selon un sondage BVA pour *Paris-Match*, le pourcentage de Français qui approuvent la politique de M. François Mitterrand et la politique économique du gouvernement est en diminution en octobre. Ils sont 59 % à approuver le président de la République dans la gestion de la crise du Golfe, au lieu de 67 % en septembre. La désapprobation passe, au contraire, de 21 % le mois dernier à 28 %. Le gouvernement de M. Michel Rocard enregistre aussi un recul : 40 % des personnes sondées approuvent sa politique économique (47 % en septembre) et 41 % la désapprouvent (au lieu de 36 %).

L'analyse des résultats détaillés montre qu'un fort déficit atteint le chef de l'Etat parmi les Français âgés de cinquante ans et plus, parmi les agriculteurs et les retraités, parmi les électeurs qui se situent à droite et à l'extrême droite. La cote du premier ministre subit une érosion légèrement moins importante, enregistrant même une poussée positive chez les électeurs socialistes.

Ce sondage a été réalisé par téléphone du 1er au 4 octobre auprès d'un échantillon représentatif de 922 personnes âgées de dix-huit ans et plus.

□ **M. Le Pen : *« Il faut se désengager tout de suite du Golfe »*.** – Dans un entretien à *Paris-Match* daté du 25 octobre, M. Jean-Marie Le Pen estime qu'*« il faut se désengager tout de suite du Golfe et, en même temps, faire pression de toutes nos forces pour que la guerre n'ait pas lieu »*. Le président du Front national considère que *« l'opposition ne respecte pas son rôle »*, et il *« reproche à M. Mitterrand de nous avoir entraînés dans ce conflit »*.

□ **Les étudiants irakiens pourraient rester dans les universités françaises.** – La circulaire du ministère de l'éducation nationale en date du 24 septembre excluant à partir d'octobre tous les étudiants irakiens de l'Université française pourrait ne pas s'appliquer. Selon l'AFP, en effet, on estime à l'Elysée qu'il faut s'en tenir à la déclaration de la Communauté économique européenne du 4 août qui préconisait *« la suspension de la coopération technique et scientifique avec l'Irak »*. Une interprétation souple de cette recommandation permettrait aux étudiants irakiens de poursuivre leurs études en France.

PROCHE-ORIENT

Les Etats-Unis minimisent leur différend avec Israël

Les Etats-Unis ont minimisé, mercredi 17 octobre, la portée de leur différend avec Israël né du refus de Jérusalem d'accepter la mission de l'ONU chargée d'enquêter sur la fusillade du 8 octobre.

Devant les sénateurs de la commission des affaires étrangères – dont un bon nombre sont notoirement pro-israéliens, – M. Baker a eu des paroles très apaisantes pour Israël : *« Nous avons un différend, nous avons eu des différends dans le passé, mais nous surmonterons ces différends »*. (...) *« Une divergence que nous n'avons pas, c'est l'engagement des Etats Unis à* [garantir] *la sécurité d'Israël. »*

A propos de Jérusalem, objet de la friction actuelle entre Washington et le gouvernement Shamir, le secrétaire d'Etat a rappelé la position américaine (la ville ne doit pas être divisée, mais les Etats Unis ne reconnaissent pas pour autant l'annexion de sa partie orientale par Israël), mais il a surtout ajouté qu'il valait mieux *« ne pas concentrer maintenant son attention sur le problème »*.

Par ailleurs, le secrétaire général de l'ONU a déclaré mercredi que s'il ne recevait pas au plus tard le lendemain une explication de la part d'Israël, il prendrait une décision sur l'envoi de la mission d'enquête refusée par Jérusalem. Lundi, M. Javier Perez de Cuellar a demandé à l'ambassadeur d'Israël à l'ONU des éclaircissements sur les moyens d'action de cette mission s'il décidait de l'envoyer malgré l'avis négatif du gouvernement Shamir. En cas d'absence de réponse, *«je tirerai moi-même les conclusions et prendrai ma seconde décision »* a affirmé M. Perez de Cuellar.

Dans une lettre adressée mercredi au président américain George Bush, le premier ministre Itzhak Shamir a suggéré que le secrétaire général de l'ONU attende la publication du rapport de la commission d'enquête indépendante qu'il a lui-même désignée. Celle-ci doit en principe rendre ses conclusions avant la fin de la semaine. M. Shamir explique également dans cette lettre que l'envoi d'une mission de l'ONU *« serait une grave atteinte à la souveraineté d'Israël sur sa capitale »*. – *(AFP, Reuter.)*

Le fiasco de M. Douglas Hurd à Jérusalem

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Si l'on devait relater l'événement à la rubrique spectacle, on serait tenté d'écrire, le plus respectueusement possible, que le secrétaire au Foreign Office *« a fait un bide à Jérusalem »*. Car en quarante-huit heures de visite officielle dans la Ville Sainte, du mardi 16 au jeudi 18 octobre, M. Douglas Hurd, sans se départir de son extrême courtoisie, a tout de même réussi à se fâcher un peu avec tout le monde : Israéliens et Palestiniens.

C'est sûrement très bon signe quant à la justesse de ses vues sur le Proche-Orient mais, d'un strict point de vue diplomatique, la performance est plus curieuse. A vrai dire, l'affaire eut dès les premières heures assez mauvaise allure. Du Caire, où il séjournait avant de se rendre à Jérusalem, M. Hurd avait exaspéré les Israéliens avec une série de déclarations bien senties sur les droits de l'homme dans les territoires occupés et sur le *« lien »* existant, qu'on le veuille ou non, entre la crise du Golfe et le conflit israélo-arabe.

Privé de micro

Aussi, à son arrivée lundi soir à l'aéroport de Lod-Tel Aviv, le secrétaire au Foreign Office se vit-il privé de micro par ses hôtes et donc dans l'impossibilité, sur le podium officiel, de faire la moindre allocution. C'était contraire à tous les usages, assez embarrassant et pas de très bon augure, comme la suite allait le prouver.

Mardi, M. Hurd fut reçu par le premier ministre, M. Itzhak Shamir, par son homologue israélien, M. David Lévy, et par certains membres de la commission des affaires étrangères de la Knesset que préside M. Eliahu Ben Elissar, avant de retrouver M. Lévy pour un dîner officiel. Toute la journée, M. Hurd s'est efforcé, apparemment en vain, de convaincre ses interlocuteurs de recevoir la délégation onusienne chargée d'enquêter sur le drame du mont du Temple, et cela afin de ne pas accorder un succès de propagande à l'Irak. Le soir, le journal télévisé *« ouvrait »* avec une information choc : le secrétaire au Foreign Office aurait confié à la commission qu'il était résolument opposé à la création d'un Etat palestinien et fort peu enthousiaste sur la politique actuelle de l'OLP (notamment dans la crise du Golfe).

Rendez-vous annulés

M. Hurd et son entourage découvrent l'affaire en lisant la presse locale le lendemain, juste au moment où ils doivent entamer la partie palestinienne de leur visite – c'est-à-dire les traditionnels entretiens avec des personnalités représentant toutes les tendances du mouvement national dans les territoires. Colère desdites personnalités qui se déclarent *« insultées »* par les propos prêtés au secrétaire au Foreign Office et annulent tous les rendez-vous pris avec lui.

M. Hurd dira que ses déclarations ont été mal rapportées – par M. Ben Elissar – tronquées, prises en dehors de leur contexte. La position de la Grande-Bretagne n'a pas changé, expliquera-t-il : elle reconnaît le droit à l'autodétermination des Palestiniens mais n'a pas à se prononcer sur la forme – Etat, confédération avec la Jordanie – que prendra la réalisation de ce droit. Trop tard. Après des conversations difficiles avec les Israéliens, la partie palestinienne de la visite est gâchée. Il n'est pas sûr que cela ait chagriné tout le monde à Jérusalem.

ALAIN FRACHON

Une campagne américaine contre le terrorisme

« Vous aussi, vous pouvez être un héros... »

Des encarts télévisés en plusieurs langues, des vedettes hollywoodiennes mobilisées et des récompenses aux informateurs pouvant atteindre 4 millions de dollars : les Etats-Unis ont lancé mardi 16 octobre une campagne mondiale contre le terrorisme, centrée sur la collecte d'informations. La campagne a été ouverte par le secrétaire d'Etat, M. James Baker. Les encarts publicitaires enregistrés en anglais, allemand, espagnol, français, grec et arabe, ont déjà été envoyés aux représentations diplomatiques américaines concernées.

Les acteurs Charlton Heston, Charles Bronson et Charlie Sheen ont accepté de présenter chacun un encart sur le thème du « héros ». *« Dans les films, je joue souvent les héros, mais je sais que ceux de la vie réelle sont des gens ordinaires qui font des choses extraordinaires pour les autres »*, déclarent-ils sur le petit écran.

« Si vous possédez des informations sur un acte de terrorisme, vous aussi vous pouvez être un héros en sauvant des vies innocentes », ajoutent-ils. *« Le gouvernement des Etats-Unis, ainsi que l'association des pilotes de ligne et celle des compagnies aériennes, offrent jusqu'à 4 millions de dollars pour ces informations. » « Etes-vous le prochain héros ? »*, concluent-ils, alors qu'apparaît sur l'écran la boîte postale où les éventuels informateurs pourront envoyer leurs renseignements. – *(AFP.)*

LIBAN : le sort de l'ancien dirigeant chrétien

La France « ne livrera jamais » le général Aoun

déclare M. Roland Dumas

Paris a demandé, mercredi 17 octobre, au gouvernement libanais *« un geste d'apaisement »* à l'égard du général Michel Aoun, tout en réaffirmant qu'elle *« ne livrera jamais »* l'ancien chef du réduit chrétien libanais réfugié depuis samedi à l'ambassade de France à Beyrouth. Répondant aux questions des députés à l'Assemblée nationale, M. Dumas a par ailleurs souligné que la France avait l'intention d'œuvrer, *« dès aujourd'hui »*, au départ des troupes étrangères, et notamment syriennes, du Liban afin de restaurer la souveraineté et l'intégrité de ce pays.

Le ministre a indiqué que les *« conversations se poursuivent »* entre les gouvernements français et libanais pour permettre au général Aoun de quitter le Liban pour la France, qui lui a accordé l'asile politique. Paris fait du sort du général *« une question d'honneur »*, d'autant que, a révélé le ministre, c'est sur *« la base d'un consensus »* entre l'ambassadeur de France à Beyrouth et les autorités libanaises que le général Aoun s'est réfugié samedi à l'ambassade de France, rendant possible l'instauration d'un cessez-le-feu entre ses partisans et les forces syriennes qui avaient attaqué le réduit chrétien. M. Dumas a estimé que *« le premier geste »* du gouvernement libanais – que le départ du général rebelle met désormais en situation d'assumer *« pleinement ses responsabilités »* – doit être *« un geste d'apaisement »*. *« La France l'attend, et elle l'attend notamment à l'égard du général Aoun »*, a-t-il souligné.

Le ministre a ajouté que la France attendait également des autorités libanaises qu'elles *« mettent fin aux exactions »* contre la population du réduit chrétien et *« substituent l'armée libanaise aux milices et aux forces étrangères de telle sorte que la sécurité des Libanais ne dépende que de moyens légaux »*. Enfin, a-t-il réaffirmé, *« il conviendra d'organiser des élections »*. Le gouvernement français *« aidera à la réalisation de ces objectifs, y compris le départ des troupes étrangères »* du Liban, a souligné le ministre.

Accusé par l'opposition de n'avoir pas suffisamment dénoncé l'intervention syrienne contre le réduit chrétien, M. Dumas a rappelé que *« l'arrivée des troupes syriennes au Liban en 1976 n'avait suscité aucune protestation du gouvernement français de l'époque »*, qui avait au contraire *« reçu en grande pompe le président syrien à Paris »* quelques semaines plus tard. *« Au lieu d'exiger aujourd'hui le départ en force des troupes syriennes, n'eût-il pas mieux valu à l'époque les empêcher d'entrer ? »*, a-t-il ajouté en demandant si *« les fortes exigences d'aujourd'hui ne sont pas faites pour faire oublier les faiblesses d'hier »*.

Damas compréhensif ?

Cependant, à Damas, M. Michel Vauzelle, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, a déclaré mercredi soir que *« la Syrie ne voit pas d'inconvénient à ce que le général Michel Aoun bénéficie de l'asile qu'il a demandé à la France »*. Dans une déclaration à l'AFP, à l'issue d'un entretien avec le vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, M. Vauzelle a indiqué que *« la réalisation de l'exercice de ce droit d'asile dépend du gouvernement libanais et des négociations qu'il engage avec les responsables français »*.

M. Vauzelle, qui a passé deux jours à Damas – il y a également rencontré le ministre des affaires étrangères, M. Farouk el Charah – a d'autre part affirmé que ses interlocuteurs syriens avaient exprimé leur *« satisfaction devant les termes utilisés lundi par le président Mitterrand dans sa conférence de presse »*. M. Mitterrand avait réaffirmé le *« soutien de son pays à l'accord de Taëf »* sur la base duquel a été élu le président Elias Hraoui. Il avait également déclaré qu'il ne livrerait pas le général Aoun aux autorités libanaises, affirmant que la sécurité du général était *« une question d'honneur »* pour la France.

Enfin, à Beyrouth, le gouverneur de la Banque du Liban, M. Edmond Naim, a décidé de saisir les avoirs au Liban du général Aoun, que le gouvernement libanais accuse de détournements de fonds publics. *Cette mesure concerne également* deux des proches collaborateurs du général Aoun, les généraux Edgar Maalouf et Issam Abou Jamra, anciens ministres du cabinet de militaires chrétiens, également réfugiés à l'ambassade de France.

La répression contre les chrétiens à Beyrouth

Suite de la première page

De son côté, un employé de la morgue de l'hôpital militaire de Baabda a affirmé à Reuter qu'un grand nombre des quatre-vingts morts chrétiens ramenés d'une position qui avait tenu tête aux Syriens avaient manifestement été tués à bout portant, les mains liées derrière le dos. *« Certains corps sont arrivés avec les genoux fléchis et des blessures à la tête et à la poitrine, ce qui laisse penser que les victimes ont été exécutées à genou »*, a-t-il déclaré.

A la suite des premiers témoignages sur les exactions commises dans les régions chrétiennes où l'armée syrienne a pénétré, le Conseil des évêques de la communauté maronite – la plus influente parmi les chrétiens du Liban – a condamné mercredi ces *« abus »*.

Dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion extraordinaire tenue sous l'égide du patriarche maronite, Mgr Nasrallah Sfeir, le Conseil des évêques estime que *« l'Etat ne peut pas feindre d'ignorer ces abus et ces exactions »*. *« La légalité doit prouver dans les faits, et non par les paroles, que les habitants de ces régions sont à présent sous sa protection »*, soulignent les évêques.

Y. H.

La police a fait évacuer l'ambassade du Liban à Paris

Sur réquisition de l'ambassadeur du Liban en France, une unité de CRS a procédé à l'aube du jeudi 18 octobre à l'évacuation de la représentation libanaise à Paris, 42 rue Copernic, dans le 16e arrondissement, occupée depuis samedi 13 octobre par une cinquantaine de partisans du général Michel Aoun. Ceux-ci avaient envahi les locaux pour exiger que le général chrétien, réfugié à l'ambassade de France à Beyrouth, puisse gagner Paris *« sain et sauf »* (*le Monde* du 16 octobre).

Les forces de l'ordre sont intervenues peu avant 5 heures du matin. L'opération a duré environ une heure. Les participants à l'occupation de l'ambassade ont été interpellés pour vérification d'identité. Selon la police, il n'y a eu aucun incident.

PROCHE-ORIENT

ÉGYPTE : après l'assassinat du président du Parlement

La police est mise en accusation

LE CAIRE

de notre correspondant

Les services de sécurité égyptiens sont sur la sellette depuis l'assassinat, vendredi 12 octobre, du président du Parlement, Rifaat El Mahgoub. Les critiques sont d'autant plus virulentes que l'enquête piétine malgré l'arrestation de centaines de personnes, motivée par une coupe de cheveux, la forme d'une moustache ou le port d'une barbe....

L'incompétence de la police dans cette affaire alimente toutes les conversations, et, dans les salons comme dans les cafés, on se demande ce qu'attend le président Moubarak pour « passer un savon » à M. Abdel Halim Moussa, le ministre de l'intérieur : n'est-ce pas lui qui assurait au raïs, deux jours avant l'attentat, que les services de sécurité contrôlaient parfaitement la situation ? Mais les critiques qui risquent d'avoir le plus d'impact viennent de la presse officieuse ; une presse qui, après s'être posé quelques questions à la suite de l'assassinat du président Sadate, avait accordé un soutien indéfectible aux services de sécurité.

Al Akhbar – plus d'un million d'exemplaires – pose ainsi une série de questions : comment les agresseurs connaissaient-ils l'itinéraire de M. Mahgoub, qui n'avait été préparé que la veille ? Comment expliquer que presque tous les gardes du corps se soient fait tuer dès les premiers instants, alors que leur entraînement devrait les avoir préparés à ce genre d'opération ? Pourquoi le garde survivant et les motards n'ont-ils pu atteindre aucun des tueurs ? Comment les agresseurs sont-ils parvenus à prendre la fuite dans l'un des endroits du Caire où se trouve la plus grande concentration policière ? Le journal se demande enfin comment l'un des assassins a pu s'enfuir en taxi et tuer ou blesser les deux policiers qui ont tenté de l'appréhender.

« Lacunes » et « laxisme »

« Laxisme inacceptable », répond le rédacteur en chef du quotidien *Al Gomhouriya*. Un éditorialiste de l'influent *Al Ahram* va plus loin : *« Les services de sécurité chargés de la protection des personnalités sont plus préoccupés par la forme que par le fond. »* Il va même jusqu'à remettre en question le système policier égyptien *« qui continue à préférer la quantité à la qualité »*. Le quotidien d'opposition libéral *Al Wafd* s'en prend, quant à lui, à la loi sur l'état d'urgence imposée à la veille de l'assassinat du président Sadate en octobre 1981.

« Les pouvoirs presque illimités conférés à la police par cette loi n'ont pas empêché le terrorisme. » Le journal rappelle que l'assassinat de Rifaat El Mahgoub est le dernier en date d'une longue série d'attentats qui ont visé des anciens ministres de l'intérieur, des journalistes et des étrangers (diplomates et touristes israéliens). Pour *Al Wafd*, la seule manière de juguler le terrorisme est *« la démocratie qui favorise le dialogue au détriment du fusil »*.

Ces attaques ont contraint le ministre de l'intérieur à *« reconnaître les lacunes qui ont permis à un tel acte de donner lieu à de tels résultats »*. Il a annoncé la création de plusieurs commissions chargées de déterminer les erreurs et les responsabilités, ainsi que de mettre au point un plan d'urgence pour *« combler les failles du système »*. En attendant, une psychose de la bombe s'est emparée du Caire, où six fausses alertes ont jusqu'à présent été signalées dans de grands hôtels ou sur des places publiques.

ALEXANDRE BUCCIANTI

□ **Le néo-Wafd boycottera les élections.** – Le parti d'opposition libérale néo-Wafd a décidé de boycotter les élections législatives prévues le 29 novembre. Les deux autres importantes formations de l'opposition égyptienne – le Parti socialiste du travail (islamo-socialiste) et le Rassemblement progressiste unioniste (marxiste nassérien) – sont, elles aussi, sur le point d'annoncer un boycottage. La décision du néo-Wafd est motivée par *« le fait que l'opposition n'a pas été consultée lors de l'élaboration de la nouvelle loi électorale et par le refus du gouvernement de confier la supervision du scrutin au ministère de la justice au lieu de celui de l'intérieur »*. – *(Corresp.)*

AFRIQUE

Les treize guerres d'Afrique

Suite de la première page

L'habileté manœuvrière de M. Robert Mugabé, le président zimbabwéen, a finalement eu raison de la grogne de M. Joshua Nkomo, son ancien compagnon de route, et, partant, de la dissidence politico-tribale du Matabeleland, au point de l'inciter à lever, en juillet 1990, l'état d'urgence, héritage de la Rhodésie blanche de M. Ian Smith. Il aura fallu cinq ans à M. Yoweri Museveni, l'homme fort de Kampala, pour s'emparer, en janvier 1986, d'un pouvoir déliquescent. L'Ouganda est ainsi le seul pays africain où une rébellion soit arrivée à ses fins, les armes à la main.

Une « logique de paix » a conduit, peu à peu, l'Afrique du Sud à abandonner officiellement ses menées déstabilisatrices à l'encontre de ses voisins mal en point. Ce fut, en mars 1984, la signature d'un pacte de non-agression avec le Mozambique puis, en août 1988, la conclusion d'un accord de cessez-le-feu avec l'Angola. Le nouveau climat des relations internationales a permis à la Namibie, la dernière colonie du continent noir, administrée depuis 1920 par le régime de Pretoria, de gagner son indépendance en mars 1990 et aux maquisards de la SWAPO d'accéder au pouvoir par le bulletin de vote. En Afrique du Sud même, les premières négociations engagées avec le gouvernement ont conduit l'ANC à décider, en août 1990, la suspension de la *« lutte armée »*, qui fut davantage un slogan qu'une réalité.

Rezzous et représailles

Certains conflits ont été mal éteints. M. Museveni n'a pas encore réussi à « pacifier » complètement l'Ouganda, et de grosses « poches d'insécurité » persistent dans le nord et l'est du pays. Le régime tchadien fait face, depuis un an et demi, à la rébellion d'Idriss Deby, l'ancien conseiller militaire du président Hissène Habré, qui, réfugié dans la province soudanaise du Darfour, a bénéficié de certaines complicités libyennes pour équiper ses hommes. Ni la réconcilitation entre Addis Abeba et Mogadiscio, ni les bonnes dispositions de l'Afrique du Sud à l'égard de ses voisins n'ont entamé la résolution des maquisards somaliens du MNS, mozambicains de la RENAMO et angolais de l'UNITA.

D'autres « guerres » sont nées. Elles ont pris, par exemple, la forme d'une brouille tenace, depuis avril 1989, entre la Mauritanie et le Sénégal, sur fond de disputes tribales et de revendications territoriales. Au Libéria, la marche vers le palais présidentiel engagée, en décembre 1989, par Charles Taylor, demeure sans conclusion tant sont nombreux et déterminés les aspirants déclarés à la succession de Samuel Doe, et ce malgré la présence d'une force ouest-africaine d'interposition. Dans le nord du Mali, les nomades touaregs, en mal d'identité, se sont mis, depuis juin 1990, à harceler les troupes gouvernementales. Représailles contre rezzous. Et, depuis le 1er octobre, venus d'Ouganda, des milliers de réfugiés rwandais, appartenant à la minorité tutsie, tentent par la force de conquérir leur pays et... le pouvoir.

La main de l'étranger

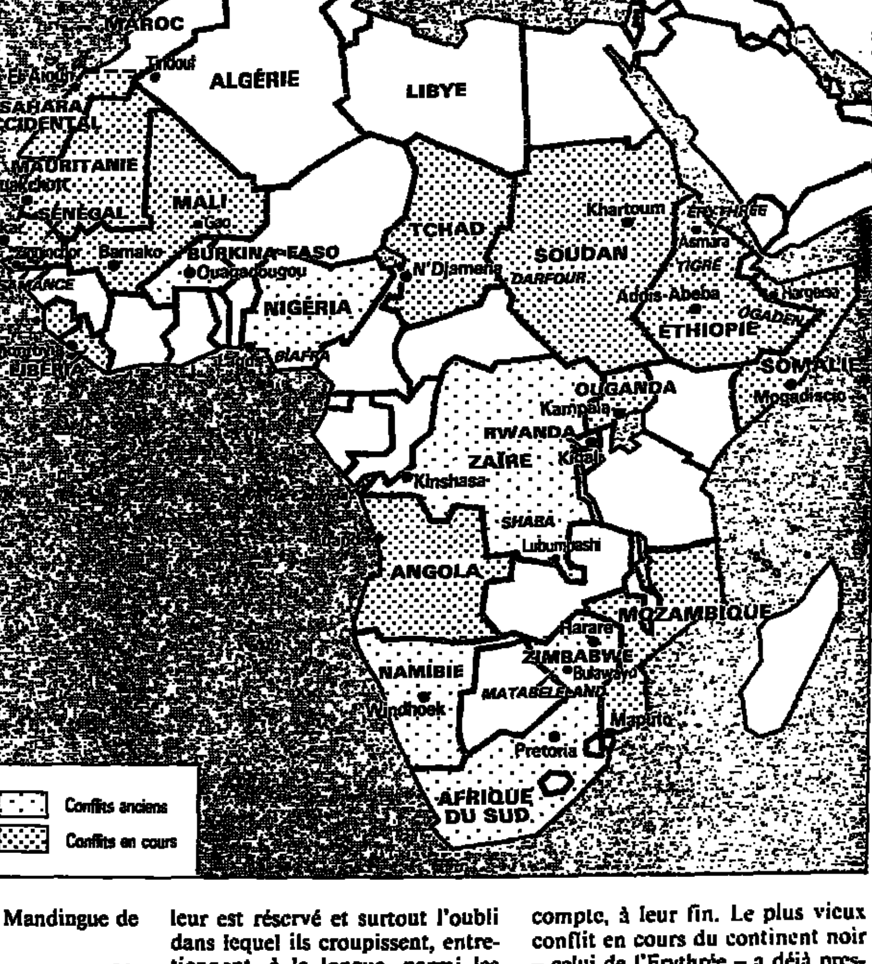
Les Africains ont toutes sortes de bons arguments pour expliquer le pourquoi de ces « guerres » qui n'en finissent pas de les opposer les uns aux autres. Les premiers qu'ils mettent volontiers en avant ont trait au découpage, trop simpliste pour être juste, des Etats du continent noir par les anciennes puissances coloniales. Pour calmer le jeu, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a tranché en faveur de l'intangibilité des frontières héritées du passé.

Il n'empêche que les Erythréens se battent, non sans références historiques, pour retrouver leur pleine et entière liberté. Reconnue par la majorité des nations du continent noir, la mini-République sahraouie n'en reste pas moins très fantomatique, même si les Nations unies ont élaboré, avec l'accord des belligérants, à savoir le Maroc et le Front Polisario, un dispositif qui doit permettre aux intéressés d'exercer en 1991, par voie de référendum, leur droit à l'autodétermination.

Les Etats-Unis et l'Union soviétique et, d'une manière générale, les puissances à vocation hégémonique, ont longtemps cherché à faire partager leurs convictions idéologiques à certains de leurs obligés africains au point, comme ce fut le cas pour l'URSS en Angola, d'y entretenir de vraies guerres et d'y envoyer un corps expéditionnaire, en l'occurrence 50 000 Cubains, aujourd'hui en cours de repli, la détente internationale aidant.

Est aussi engagée la responsabilité de pays comme la Libye, qui pratique, au Tchad et dans la Corne de l'Afrique, un jeu de bascule, voire de l'Irak en Mauritanie et de certaines nations arabes qui appuient les Erythréens dans leur guerre d'usure contre le colonel Menguistu, déjà lâché par Moscou et contraint de quêter piteusement un soutien militaire auprès d'Israël.

Mais c'est peu dire que les Africains sont aussi les artisans de leur propre malheur. Le tribalisme a beau être mis un peu facilement à toutes les sauces guerrières, il n'en demeure pas moins un facteur déterminant pour éclairer certains conflits, les plus meurtriers même. Comment ne pas interpréter ainsi les violences insignes qu'exercent, en Mauritanie, les Maures contre les Peuls et les tragiques mascarades auxquelles se livrent, au Libéria, les ethnies Ghio et Mano d'un côté, Krahn et Mandingue de l'autre ?



Dans la mentalité commune africaine, le pouvoir, *a priori*, ne se partage pas. Autant que possible, on en savoure, seul, les délices ou bien l'on tente de l'arracher à ceux qui s'y accrochent abusivement. Manque de maturité politique, l'instinct de clan l'emportant sur l'esprit d'ouverture, qui aboutit, par exemple au Soudan, à une sorte d'interminable guerre de religion entre deux mondes imperméables l'un à l'autre, le nord musulman et le sud chrétien ou animiste.

Poussé jusqu'à son ultime conclusion, l'indépendance, ce droit à la différence masque, parfois, le souci de ceux qui le revendiquent d'exploiter, pour leur propre compte, les richesses du sol ou du sous-sol de leur terroir. On l'a vu, au début des années 60, puis en 1977-78, avec la sécession du Katanga, devenu la province zaïroise du Shaba, qui s'est appuyée sur ses richesses en cuivre pour intimider, à plusieurs reprises, le pouvoir central. On l'a vu aussi au Biafra, paradis de l'or noir, où les Ibos ont vainement tenté de faire bande à part. On le voit, aujourd'hui, dans l'enclave angolaise de Cabinda, qui recèle plus de la moitié des ressources pétrolières du pays, où les maquisards du FLEC jouent la carte du séparatisme. On le voit aussi en Casamance, grenier à riz du Sénégal, où les industrieux Diolas affichent des sentiments peu unitaires.

Au demeurant, la guerre appelle la guerre. Le sort misérable qui leur est réservé et surtout l'oubli dans lequel ils croupissent, entretiennent, à la longue, parmi les réfugiés, victimes de ces conflits absurdes, un sentiment aigu d'injustice et une volonté de revanche. Chassés de leur pays en 1959 puis en 1963, au lendemain de massacres interethniques, plusieurs milliers de Rwandais en armes tentent, aujourd'hui, d'y revenir par la force. Le pouvoir en place à Kigali aura ainsi été amené à solliciter une aide militaire du Zaïre pour contenir leur avance, mais aussi de la Belgique et de la France.

Lâcher du lest

La victoire au bout du fusil ? Les pouvoirs en place sont trop faibles pour l'espérer. Même la puissante armée éthiopienne, forte de quatre cent trente mille hommes, ne réussit pas à mettre hors d'état de nuire les maquisards érythréens et tigréens qui se sont ligués contre elle. A de très rares exceptions, les rébellions de toute obédience ne sont pas non plus en mesure de mener leur entreprise à bonne fin.

Alors qu'ils touchaient presque au but, Charles Taylor et les siens, qui contrôlent pourtant la quasi-totalité du Libéria, se voient interdire l'accès au palais présidentiel.

De médiations qui échouent ou qui traînent en longueur en interventions extérieures, de coups de chaleur en prises d'otages, les « guerres » africaines s'éternisent. D'aucuns tablent sur ce pourrissement pour en arriver, au bout du compte, à leur fin. Le plus vieux conflit en cours du continent noir – celui de l'Erythrée – a déjà presque trente ans d'âge. Et rien n'indique que l'on en soit arrivé au *« dernier quart d'heure »*.

Au reste, pourquoi les divers mouvements de rébellion se presseraient-ils de déposer les armes et de s'asseoir à la table des négociations ? Le « vent d'Est » qui souffle, depuis quelques mois, en Afrique, est, pour eux, et de manière inespérée, porteur d'espérances. Contestés, ébranlés, les gens au pouvoir sont, en effet, contraints de lâcher du lest, de faire un bout de chemin vers la démocratie. Ainsi, les régimes mozambicain et angolais qui, à cet égard, reviennent de très loin, sont en train de découvrir, pas à pas, les vertus du multipartisme. Les maquisards de la RENAMO et de l'UNITA attendent donc de voir mûrir les choses pour trouver leur place sur l'échiquier politique.

Rien ne dit, cependant, que cette fragile ouverture démocratique annonce la fin des « guerres » africaines. Il y aura toujours mille et un prétextes à sanglantes chamailleries tant les Etats sont disparates, la société divisée et le pouvoir convoité. A cet égard, les récents propos de M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, sont alarmants. A son avis, la décennie 90 risque d'être celle de *« l'explosion politique de l'Afrique »*, qui va devenir une *« zone d'instabilité fondamentale »*.

JACQUES DE BARRIN

RWANDA

Le président Habyarimana reçu à l'Elysée

Le chef de l'Etat rwandais, M. Juvenal Habyarimana, devait rencontrer, jeudi après-midi, 18 octobre le président François Mitterrand à l'Elysée. L'entretien devait notamment porter sur la décision du Rwanda de saisir le Conseil de sécurité des Nations unies – dont la France est membre permanent – pour réclamer une aide contre la rébellion. Celle-ci, composée de réfugiés rwandais venus d'Ouganda, a envahi le nord du pays aux premiers jours d'octobre. Dès le début de la crise, Kigali avait sollicité une aide militaire de Paris – qui avait accepté de fournir des munitions et des armes légères. Trois cents parachutistes avaient également été envoyés au Rwanda pour assurer la protection des ressortissants français.

Le Zaïre, qui avait mobilisé, dans le cadre des accords militaires qui le lie au Rwanda, quelque cinq cents soldats pour soutenir l'action de l'armée rwandaise, a annoncé, mercredi 17 octobre, le retrait de ses troupes. Réunis ce même jour sur les rives du lac Victoria, les chefs d'Etat du Rwanda, de l'Ouganda et de la Tanzanie ont appelé à *« un cessez-le-feu immédiat »* et prôné *« une solution négociée au conflit »*.

L'ensemble de ces éléments laisse présager un certain apaisement, bien que, sur le terrain, les rebelles continuent à marquer des points. Le président ougandais, M. Yoweri Museveni, aurait averti le chef des rebelles que, s'il n'acceptait pas un cessez-le-feu, les exilés rwandais seraient expulsés d'Ouganda. – *(AFP, Reuter.)*

ALGÉRIE : de retour dans sa région natale

M. Ahmed Ben Bella acclamé à Oran

L'ancien président Ahmed Ben Bella a été acclamé par près de deux mille de ses partisans, mercredi 17 octobre, à son retour à Oran, sa région natale, a rapporté un membre de son parti, le Mouvement pour la démocratie en Algérie.

Rentré au pays le mois dernier après neuf ans d'exil, M. Ben Bella devait prononcer un discours jeudi à Oran. Ce rassemblement est considéré comme un test de popularité pour l'ancien président, renversé par un coup d'Etat en 1965. Mardi soir, lors de sa première interview à la radio algérienne depuis vingt-cinq ans, il a réitéré ses attaques contre le gouvernement.

« C'est un système de voleurs et de bandits, qui ont conduit le pays à la situation présente », a-t-il dit. Il a toutefois indiqué qu'il ne sera pas candidat à une éventuelle élection présidentielle, *« sauf dans une situation exceptionnelle et pour assurer une transition »*.

M. Ben Bella a d'autre part sévèrement critiqué les réformes économiques libérales tendant à mettre en place une économie de marché en Algérie. *« Elles sont préjudiciables à l'Algérie, c'est l'*infitah *(nom donné à l'ouverture économique pratiquée par le défunt président égyptien Anouar El Sadate) dans les pires conditions »*, a-t-il commenté.

M. Ben Bella a enfin réaffirmé que le conflit du Golfe est un *« problème qui concerne le tiers-monde »* et a appelé les Algériens à la *« solidarité »* avec l'Irak. – *(AFP, Reuter.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : levée de l'état d'urgence dans le Natal.** – Le président sud-africain, M. Frederik de Klerk, a levé jeudi 18 octobre l'état d'urgence imposé depuis quatre ans dans la province du Natal. C'était la dernière province sud-africaine où un état d'urgence était en vigueur. Selon le chef de l'Etat, *« la situation au Natal s'est stabilisée au point que les lois ordinaires du territoire suffisent de nouveau pour permettre au gouvernement de garantir la sécurité et l'ordre publics »*. M. De Klerk avait déjà levé l'état d'urgence dans l'Etat libre d'Orange, dans le Transvaal et dans la province du Cap en juin, répondant ainsi partiellement à une importante condition posée par le Congrès national africain (ANC) pour entamer des négociations sur la fin de l'apartheid.

Le président a expliqué qu'il avait dû maintenir l'état d'urgence au Natal pour permettre aux forces de sécurité d'enrayer les violences entre partisans de l'ANC et de l'Inkatha, présidé par le chef zoulou Mangosuthu Buthelezi, qui avaient fait plus de 4 000 morts en quatre ans. – *(Reuter.)*

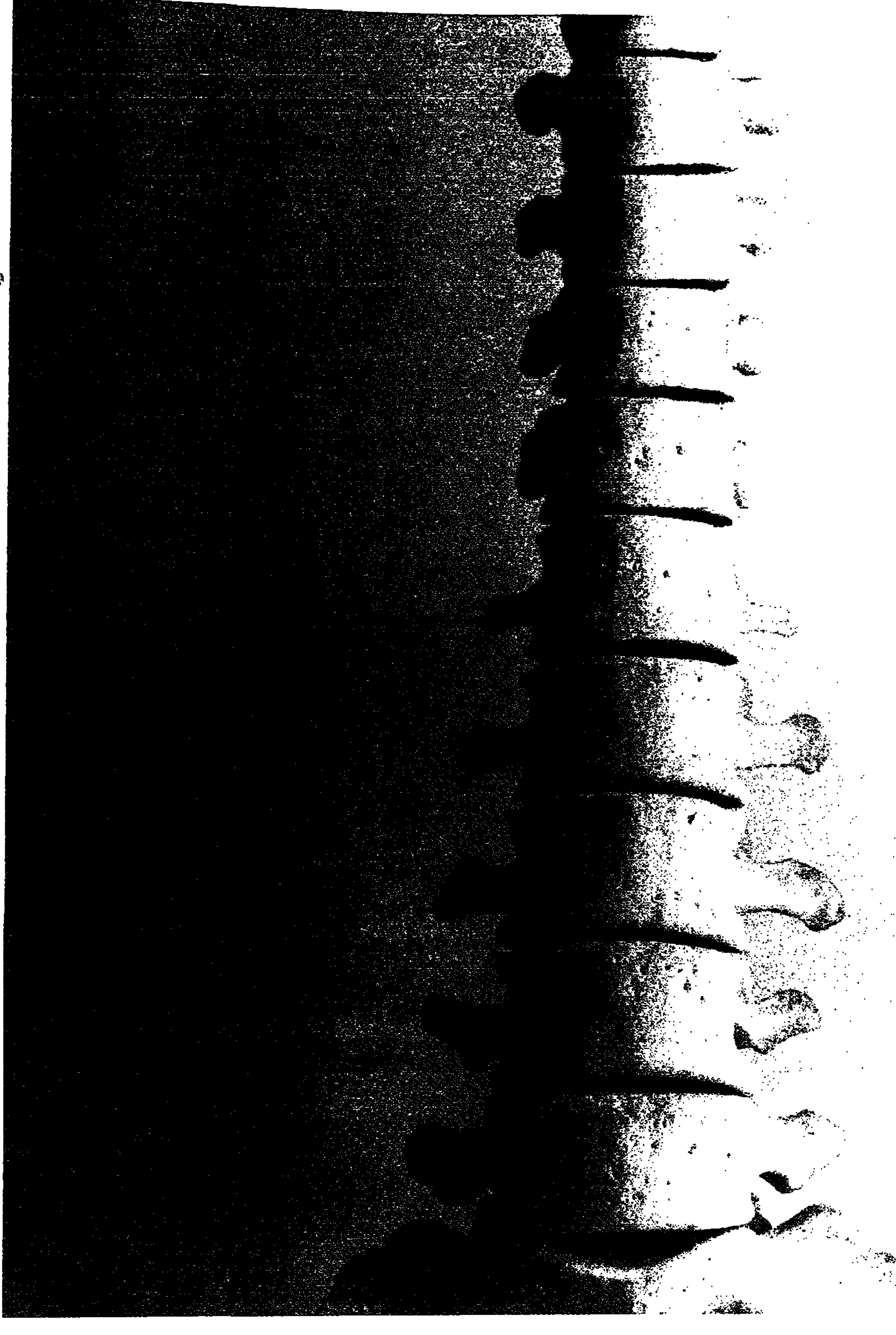
□ **COMORES : le mercenaire Max Veillard tué par la gendarmerie.** – Le mercenaire français Max Veillard, recherché pour avoir participé à une *« tentative de déstabilisation »* contre le gouvernement des Comores le 18 août dernier, a été tué par la gendarmerie comorienne dans la nuit du mercredi 17 octobre, a-t-on appris jeudi de source officielle. Le mercenaire a été abattu vers 23 h 30 locales à Domoni, dans l'île d'Anjouan.

Selon le gouvernement du président Saïd Mohamed Djohar – qui a pris la direction du pays en mars, après le mystérieux assassinat du président Abdallah – Max Veillard (alias Servadac) et deux autres mercenaires français, Vincent Sterkx et Patrick Klein, auraient été à l'origine d'une tentative de complot armé, visant à renverser le pouvoir en place et à *« déstabiliser la jeune démocratie comorienne »*.

□ **TOGO : levée des poursuites contre les manifestants du 5 octobre.** – Le président Eyadéma a annoncé, lundi 15 octobre, l'arrêt des poursuites engagées contre les personnes interpellées lors des manifestations du 5 octobre à Lomé. Ces manifestations avaient fait quatre morts et une vingtaine de blessés, selon le gouvernement ; une vingtaine de morts et des dizaines de blessés, selon l'opposition. Cette dernière a appelé à un rassemblement, jeudi 18 octobre à 18 heures, devant l'ambassade du Togo à Paris.

هكذا من الأصل

DDB NEEDHAM



Il y a en tout 24 bonnes raisons de préférer le nouvel utilitaire de Volkswagen.

Longtemps, les conducteurs d'utilitaires se sont couchés avec un mal de dos. Ce temps est aujourd'hui révolu. Volkswagen lance le Transporter: un utilitaire d'abord conçu pour ceux qui vont le conduire. De mémoire de vertèbre, on n'a jamais vu ça. Les lombaires se réjouissent d'un accès on ne peut plus commode à un habitacle si large qu'elles n'auront plus besoin de se tasser. Le sacrum applaudit au confort inégalé de ses fauteuils ergonomiques et de sa suspension exemplaire. Les cervicales n'ont plus à se tortiller pour les manœuvres délicates, visibilité oblige. Quant aux dorsales, ce n'est pas la direction assistée qui les fera beaucoup travailler, à peine un bon frémissement de plaisir dû au nouveau moteur de 2,4 litres*. Enfin, la colonne tout entière se réjouit d'une facilité d'accès aux marchandises et décharger devient un vrai plaisir.

*Modèles présentés: Nouveau Transporter Volkswagen. 78 ch. (57 kW ISO). 5 cylindres Diesel, version vitrée et version tôlée. 6 ans garantie anticorrosion.

Nouveau Transporter. C'est pourtant facile de ne pas se tromper.

Pour plus de renseignements, tapez 36.14 VW.

ASIE

CAMBODGE

La Chine et Singapour accusent Phnom-Penh de bloquer tout réglement politique du conflit

PÉKIN

de notre correspondant

Au moment où le siège du Cambodge aux Nations unies devenait vacant faute d'accord entre factions khmères, la Chine et Singapour ont conjointement blâmé le chef du régime de Phnom-Penh, M. Hun Sen, à propos de l'impasse dans laquelle se trouve la tentative de règlement politique du conflit. Le jugement figure dans le compte rendu officiel chinois de la conversation que les chefs des deux gouvernements, MM. Li Peng et Lee Kuan Yew, ont eue à Pékin mercredi 17 octobre.

Selon M. Li, le piétinement de la négociation sur le Cambodge provient de ce que M. Hun Sen, qui exige d'être nommé vice-président du Conseil national suprême (CNS) devant être mis en place dans son pays sous la direction du prince Sihanouk, « *a soulevé des questions nouvelles et émis des exigences supplémentaires* ». Abondant dans ce sens, M. Lee Kuan Yew a accusé le dirigeant de Phnom-Penh « *de créer des obstacles* » et a prédit « *de nouvelles complications* » sur la voie d'un règlement définitif de la crise.

L'un et l'autre, relève-t-on, se sont abstenus de critiquer le Vietnam. La Chine laisse ce soin aux Khmers rouges dont la radio, émettant vraisemblablement toujours depuis le territoire chinois, a récemment repris ses bilans d'opérations militaires censées avoir eu lieu « *sur le front* » contre des troupes vietnamiennes. Ces énoncés de combats aux bilans généralement très exagérés avaient cessé pendant plusieurs semaines tandis que se tenaient les négociations inter-khmères. Le premier de cette nouvelle série de communiqués martiaux affirmait, le 17 octobre, que le Vietnam venait d'envoyer, au cours des quatre semaines écoulées, plus de quatre mille hommes au Cambodge en renfort aux côtés des forces de Phnom-Penh.

Pékin, en revanche, n'avait toujours pas réagi, mercredi, à des informations récentes provenant de Bangkok et qui faisaient état de récentes livraisons par la Chine de véhicules blindés, y compris des chars, aux Khmers rouges. L'information a été accueillie avec réserve par les diplomates occidentaux à Pékin, qui font valoir que de telles fournitures représenteraient un revirement de la Chine dans la négociation sur le Cambodge. Jusqu'à présent, les Chinois s'étaient contentés d'accompagner le processus de règlement du conflit, sans le hâter mais sans y faire obstacle.

FRANCIS DERON

CORÉE

M. Kim Il-sung favorable à une rencontre avec M. Roh Tae-woo

Le président nord-coréen, le maréchal Kim Il-sung, a accepté, jeudi 18 octobre, de participer à une réunion au sommet avec son homologue sud-coréen, M. Roh Tae-woo, a annoncé à Pyongyang un groupe de journalistes dans une dépêche commune. M. Kim a déclaré au premier ministre sud-coréen, M. Kang Young-hoon, en visite à Pyongyang, qu'il était prêt à rencontrer le président Roh.

Mais il a toutefois demandé qu'auparavant les conversations au niveau de chefs de gouvernement donnent des « *résultats tangibles* ». Pour sa part, M. Kang a fait part à son interlocuteur du « *vif désir* (de M. Roh) *de le rencontrer n'importe où et n'importe quand* ». – *(AFP.)*

□ **VIETNAM : accord avec les Etats-Unis sur le sort des disparus américains.** – Les Etats-Unis et le Vietnam ont décidé de renforcer leur coopération pour déterminer le sort des quelque 2 300 combattants américains toujours portés disparus au Vietnam, les *Missing in action (MIA)*, a indiqué, mercredi 17 octobre à Washington, le général John Vessey, ancien chef d'état-major, à l'issue d'entretiens avec le ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach. – *(AFP.)*

EUROPE

URSS : le duel Gorbatchev-Eltsine sur la réforme économique

Les députés russes vont devoir choisir entre trois options

En présentant, vendredi 19 octobre, au Soviet suprême, son plan de réforme économique, révélé mardi dans ses grandes lignes (*le Monde* du 18 octobre), M. Mikhaïl Gorbatchev devra tenir compte des vives réactions qu'il a déjà provoquées au sein de l'aile réformatrice radicale et notamment des trois variantes d'action proposées au Parlement russe par son président, M. Boris Elstine.

M. Grigori Yavlinski, vice-premier ministre de Russie chargé de la réforme économique et co-auteur du plan radical des « *cinq cents jours* », a présenté mercredi sa démission, estimant qu'il est désormais impossible de mettre en œuvre son programme, pour lequel les députés de Russie ont déjà opté.

M. Eltsine semble aussi de cet avis. Il avait estimé, la veille, devant ses députés, que la Russie pouvait, certes, appliquer le plan des « *cinq cents jours* » comme prévu, à dater du 1er novembre, mais que ce serait la variante « *coûteuse et difficile* », la Fédération de Russie devant alors se doter de sa propre monnaie et de sa propre armée.

La seconde variante évoquée par M. Eltsine – la formation d'un gouvernement soviétique de coalition « *sans premier ministre* » – a déjà été repoussée par M. Gorbatchev, mais le président russe a relancé un appel au compromis. « *Sur les questions de fond, le président* (Gorbatchev) *et moi allons dans la même direction, mais à un rythme différent* », a-t-il dit en soulignant qu'il restait « *ouvert au dialogue (...), même s'il est clair que ce dialogue ne plaît pas à tout le monde et qu'il est peu suivi.* » Une allusion au poids de l'appareil et du complexe militaro-industriel, qui a amené le président soviétique à effacer de sa « *synthèse* » les points les plus audacieux du programme des « *cinq cents jours* ». C'est pourquoi la troisième variante – l'acceptation conditionnelle du plan Gorbatchev en attendant la démonstration de son échec inévitable, sous six mois selon M. Eltsine – semble encore la plus vraisemblable. Dans cette optique, le président de Russie a appelé ses députés à continuer de mettre au point leur arsenal juridique, à l'exemple de la loi qu'ils viennent d'adopter permettant l'organisation d'un référendum en Russie. – *(AFP, Reuter.)*

Les étudiants de Kiev décident d'interrompre leur grève

Les étudiants ukrainiens, en grève à Kiev pour réclamer, en particulier, la démission des dirigeants de la République (*le Monde* du 18 octobre), ont décidé, jeudi 18 octobre, d'arrêter leur mouvement après le vote, par le Parlement républicain, de plusieurs résolutions répondant à leurs revendications.

En ce qui concerne la démission imminente du premier ministre ukrainien Vitali Massol, annoncée mercredi par le président du Parlement Léonid Kravtchouk, le Soviet suprême ukrainien a décidé de « *régler cette question conformément à la constitution* » de la République, a indiqué l'agence non officielle Interfax.

Les résolutions adoptées mercredi par le Parlement ont été votées à la « *majorité écrasante* » des voix, selon Interfax. L'une d'elles stipule, notamment, que les jeunes Ukrainiens n'effectueront leur service militaire en dehors des frontières de la République que sur une base volontaire. – *(AFP.)*

□ **Rencontre entre M. Dumas et M. Chevardnadze à Vienne.** – M. Roland Dumas devait rencontrer jeudi 18 octobre à Vienne son homologue soviétique, M. Chevardnadze. Les deux ministres devaient s'entretenir notamment de la préparation de la visite à Paris de M. Mikhaïl Gorbatchev (vraisemblablement les 28 et 29 octobre) et du projet de traité franco-soviétique. – *(AFP.)*

□ **POLOGNE : signature d'un pacte d'amitié avec la Russie.** – La Pologne a signé mardi 16 octobre un pacte d'amitié avec la Russie, ouvrant la voie à des relations diplomatiques et à des liens économiques directs avec la principale République soviétique, a annoncé l'agence polonaise PAP. Un accord similaire avait été conclu samedi avec l'Ukraine, mais pas avec la Biélorussie, en raison de désaccords territoriaux persistants. – *(Reuter.)*

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : limogeage du ministre de la défense.** – Le général Miroslav Vacek, un ex-communiste de cinquante-cinq ans, a été démis, mercredi 17 octobre, de ses fonctions de ministre de la défense par le président Havel, qui a cependant rendu hommage à sa « *loyauté* ». Intervenant dans la soirée à la télévision, le général, en butte depuis des semaines à une campagne de critiques, a estimé que sa « *démission* » était juste. – *(AFP).*

□ **IRLANDE DU NORD : l'IRA revendique le meurtre d'un protestant.** – L'IRA a revendiqué, mercredi 17 octobre, le meurtre d'un protestant, commis moins d'une heure après celui d'un catholique, mardi 16 octobre à Belfast (*Le Monde* du 18 octobre). La victime était un ancien réserviste de la Royal Ulster Constabulary (RUC). – *(AFP, AP.)*

□ **Précision.** – Après la publication, dans nos éditions du 18 octobre, d'un article le concernant, M. John Cairncross, accusé dans un livre écrit par un transfuge d'être le cinquième homme du « cercle de Cambridge » qui aurait livré d'importantes informations à l'Union soviétique, nous demande de préciser qu'il n'a jamais été « *un fonctionnaire des renseignements* » mais simplement un fonctionnaire, et que c'est à ce titre qu'il est tenu au devoir de réserve.

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Le budget de la « guerre des étoiles » devrait être réduit de moitié

Les négociateurs des deux Chambres du Congrès américain se sont mis d'accord mercredi 17 octobre sur un budget de la défense de 288 milliards de dollars, qui suffit tout juste à maintenir le programme de fabrication du bombardier furtif B-2 et qui réduit de près de moitié les fonds que le président Bush souhaitait consacrer à l'Initiative de défense stratégique.

Le projet de budget pour l'année fiscale 1991 – qui a commencé le 1er octobre 1990 – est inférieur de 19 milliards à celui qui avait été préparé par le chef de la Maison Blanche. Il prévoit une réduction de 100 000 personnes dans les effectifs des forces armées et une baisse notable des fonds alloués aux missiles stratégiques basés au sol.

Le programme de l'Initiative de défense stratégique, ou « guerre des étoiles », souffre également beaucoup du compromis qui vient d'être élaboré, puisque son budget est ramené des 4,7 milliards de dollars demandés par M. George Bush à 2,9 milliards de dollars. Le projet de budget militaire pourrait être adopté la semaine prochaine par le Sénat et la Chambre des représentants. – *(AP.)*

SALVADOR

La guérilla a attaqué la capitale

Les guérilleros du Front Farabundo-Marti de libération nationale ont lancé une offensive sur San-Salvador, dans la nuit du mercredi 17 au jeudi 18 octobre. L'attaque a commencé avec l'explosion de deux voitures piégées près d'un cantonnement de l'armée de l'air, à l'est de la capitale. Les rebelles ont bombardé la base aérienne à coups de mortier.

Une autre attaque a été lancée contre une caserne de la première brigade d'infanterie. Des troupes ont été amenées par hélicoptères sur les lieux des affrontements. L'armée a quadrillé les rues de la ville. Des tirs nourris ont été entendus pendant plus d'une heure. – *(AFP, Reuter.)*

هكذا من الأصل

L'Assemblée nationale et les « affaires »

Le ministre de la justice se défend d'être « juge et partie »

L'histoire ne dit pas si l'inspecteur Antoine Gaudino, aujourd'hui suspendu pour avoir divulgué dans un livre, *l'Enquête impossible*, un document administratif, a envoyé des fleurs à Mme Nicole Catala, député RPR de Paris, après la séance des questions du mercredi 17 octobre à l'Assemblée nationale... Après avoir accusé le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, d'avoir *« paralysé la justice alors que des faits de corruption d'une extrême gravité allaient être établis »* à propos du financement par URBA-Conseil de la campagne de M. François Mitterrand, Mme Catala a présenté la couverture du livre afin qu'elle n'échappe pas à l'œil de la caméra. « La fureur de lire », qui avait soufflé le week-end dernier sous les lambris dorés du Palais-Bourbon, retrouvait soudain un regain de vigueur.

Quant à la réponse de M. Joxe, toute en demi-teinte et trompe-l'œil, elle a suscité une fureur qui n'avait rien de livresque. C'est une bordée d'injures en provenance des bancs RPR qui l'a saluée. *« Vous êtes un magouilleur ! »*, a lâché M. Robert-André Vivien, secondé par le verbe puissant de M. Pierre Mazeaud, le front rouge et le doigt accusateur : *« Vous le paierez ! »*. *« C'est scandaleux ! »* ajoutait le premier. *« Le ministre s'est déconsidéré »*, concluait le second tandis que les cris de l'opposition se heurtaient aux applaudissements des élus socialistes. Le président du groupe RPR, M. Bernard Pons, eut quelque mal à calmer les ardeurs de M. Mazeaud.

Qu'avait donc dit le ministre de l'intérieur pour provoquer ce tollé ? Tout d'abord que ceux qui se posaient en parangons de vertu devraient avant tout songer à balayer devant leur porte. Classique... Faisant allusion aux dernières élections et au financement de la campagne de M. Chirac, le ministre fit benoîtement remarquer qu'*« il y avait une morale, puisque ce n'est pas celui qui avait dépensé le plus d'argent qui avait obtenu le plus de voix »*. Applaudissements sur les bancs socialistes. Il a également justifié les mesures prises contre l'inspecteur Gaudino en précisant que tout ministre de l'intérieur qui respecte sa fonction se devait d'engager une procédure disciplinaire à l'encontre d'un fonctionnaire de police qui avait publié un document administratif. *« Interrogez tous les anciens ministres de l'intérieur... »* A son banc, M. Robert Pandraud (RPR) restait impassible. Au passage, le ministre a épinglé l'inspecteur Gaudino (sans jamais citer son nom), en faisant remarquer que, pour un fonctionnaire de police en congé de maladie, il semblait se porter comme un charme grâce à la rédaction de son livre.

« Renonçons à l'hypocrisie »

Le nouveau garde des sceaux, M. Henri Nallet, a également répondu à une question de M. Philippe de Villiers, député apparenté UDF de la Vendée, qui s'est étonné qu'aucune suite judiciaire n'ait été donnée au rapport de synthèse établie par l'inspecteur Gaudino à propos de sommes *« douteuses »* ayant servi à la campagne de 1988 et envoyé par lui à la direction régionale de la police judiciaire de Marseille. *« Renonçons à l'hypocrisie traditionnelle qui consiste à attaquer d'autant plus violemment le voisin que l'on cherche à cacher ses propres turpitudes »* a lancé l'ancien trésorier de la campagne de M. Mitterrand en précisant que, contrairement à certains comptes de campagne, ceux de M. Mitterrand *« n'ont donné lieu de la part du Conseil constitutionnel à aucune critique de fond »*.

« Je mets au défi quiconque de prouver que mon nom a été cité, ne serait-ce qu'une fois, dans un des documents ou une des pièces qui figurent » dans la procédure judiciaire en cours, a-t-il ajouté. Le ministre a demandé aux députés, *« sur tous les bancs »*, de faire preuve d'un peu plus de *« modestie »* et de *« dignité »* dans cette affaire. Il a rappelé que la procédure instruite par la chambre d'accusation sur le dossier *« suit son cours et aboutira dans quelques mois devant le tribunal de Paris. (...) Il n'y a aucun fait nouveau »* dans ce livre et *« il faut arrêter de laisser entendre que je pourrais être juge et partie dans cette affaire »*, a affirmé M. Nallet, qui a dénoncé cette *« campagne de promotion d'un livre ou une petite opération politicienne. (...) Est-ce que nous n'aurions pas plutôt intérêt, devant l'ensemble des Français, à chercher ensemble à maîtriser collectivement ce rapport difficile de la politique et de l'argent. »* Le garde des sceaux a eu droit à une ovation des députés socialistes et à une solide poignée de main du premier ministre. Ironique, à la sortie, un député socialiste observait : *« C'est merveilleux, c'est comme de la dentelle, c'est plein de vide... »*

PIERRE SERVENT

L'inspecteur Gaudino est prêt à remettre « toutes les preuves » aux députés

Dans les tribunes du public, un spectateur suivait avec une attention soutenue les joutes entre l'opposition et le gouvernement à propos des révélations du livre *l'Enquête impossible* : son auteur, l'inspecteur Antoine Gaudino, suspendu depuis le 12 octobre par le directeur général de la police nationale. Il a confié au *Monde* ses réactions et commentaires.

« Je le dis en dehors de tout esprit partisan : il y a eu, mercredi à l'Assemblée, de bonnes questions auxquelles les responsables du gouvernement n'ont apporté aucune réponse, estime M. Gaudino. *A aucun moment, le contenu de mon livre n'a été mis en cause. Le ministre de l'intérieur m'accuse d'avoir gravement manqué à l'obligation de réserve. Pour moi, ce devoir a des limites que l'on pourrait assimiler à un refus d'obéissance face à un ordre illégitime. S'il le faut, j'irai me défendre sur ce point jusque devant la Cour de justice européenne. Car je maintiens que cette affaire des fausses factures est la preuve de l'intervention du politique dans les affaires de justice.*

» M. Nallet a été interpellé sur l'affaire Urba, le bureau d'études du PS. Et il a répondu sur l'affaire SORMAE-SAE ! Or, cette affaire a été instruite, pas l'affaire Urba ! J'ai établi, le 5 mai 1989, avec mon collègue Alain Mayot, un rapport qui fait état de faits nouveaux, de trafic d'influence et de corruption, qui concernent le financement du PS et celui de la campagne présidentielle de François Mitterrand. Jusqu'à ce jour, aucune information judiciaire n'a été ouverte. Et le parquet de Marseille attend toujours le feu vert pour instruire le dossier Urba. Un feu vert qu'en dernier ressort, seul le garde des sceaux, M. Nallet, a le pouvoir de donner. C'est pourquoi je dis qu'ayant été trésorier de la campagne présidentielle, il se trouve aujourd'hui dans une position de juge et partie. »

Le fameux scellé 48

« Le ministre de la justice joue sur une confusion qui règne autour du fameux scellé 48, c'est-à-dire les cahiers de M. Delcroix où le financement du PS est détaillé, ajoute M. Gaudino. *Certes, ce scellé a été inclus dans le dossier des fausses factures SORMAE-SAE. Mais il ne concerne pas que cette seule affaire ! C'est essentiellement sur sa lecture que se fonde notre rapport du 5 mai 1989 qui dort toujours. Un exemple, pour faire simple : si une arme a servi pour deux crimes distincts, il y aura deux affaires distinctes, et on ne va pas occulter le second crime sous prétexte que l'arme a déjà servi pour le premier ! C'est pourtant ce que nous dit le gouvernement : les cahiers de Delcroix ont servi dans l'instruction du dossier SAE, donc on en reste là, on ne s'occupe pas d'Urba...*

» En revanche, M. Nallet dit une chose juste : oui, c'est vrai, son nom n'est pas cité dans la procédure. Mais cela ne change rien au fond : il y a bien eu des liens entre la trésorerie de la campagne, dont il s'occupait, et le travail d'Urba, chargé de récolter des fonds pour le PS. La meilleure preuve en est que l'expert-comptable qui a certifié la trésorerie de M. Nallet n'est autre que le commissaire aux comptes d'Urba, qui expliquait aux gens des bureaux d'études comment tourner la loi. C'est quand même simple à comprendre : cet homme a certifié exacts des comptes, ceux de la campagne de M. Mitterrand, qu'il savait mensongers par omission ! Voilà pourquoi, s'il y avait une instruction judiciaire sur l'affaire Urba, la simple logique obligerait à entendre M. Nallet...

» La vérité n'a donc pas triomphé dans l'hémicycle, conclut l'inspecteur de police. *Mais je détiens toutes les preuves de ce que j'ai écrit dans mon livre et je suis prêt à les remettre à la représentation nationale si elle en exprimait le désir. Si j'étais resté silencieux, les parlementaires n'auraient rien su de ce dossier Urba qui a été, tout simplement, étouffé. »*

Propos recueillis par
EDWY PLENEL

Le rapport de la chambre régionale des comptes sur la gestion de M. Boucheron

« Climat d'affairisme » et fausses factures à Angoulême

Le bureau exécutif du Parti socialiste a placé, mercredi 17 octobre, M. Jean-Michel Boucheron, député de Charente, ancien maire d'Angoulême, en congé de parti. Le PS précise que cette décision a été prise à la demande de M. Boucheron qui siégera désormais comme apparenté au groupe socialiste. M. Mauroy, premier secrétaire du PS, a expliqué que son parti ne devait pas sanctionner l'ancien maire d'Angoulême avant que la justice ne se soit prononcée sur les faits qui lui sont reprochés. Mercredi, le parquet d'Angoulême a saisi la chambre criminelle de la cour de cassation sur les irrégularités imputées à l'ancienne municipalité. Le rapport établi en 1989 par la chambre régionale des comptes de Poitou-Charentes, dont nous publions ci-dessous les principaux extraits, relève qu'il existait à Angoulême un réseau de fausses facturations, dont a bénéficié le Parti socialiste, et un « climat d'affairisme ».

Le rapport établi en 1989 et remis à la fin du mois de septembre de la même année par M. Jean-Claude Bonnici, conseiller à la chambre régionale des comptes de Poitou-Charentes, faisait suite à *« diverses informations,* lit-on dans ce document, *parvenues à la chambre et tendant à mettre en cause la probité de M. Jean-Michel Boucheron, député et maire de la ville d'Angoulême jusqu'en avril 1989 »*.

M. Bonnici résumait ainsi sa méthode et son appréciation d'ensemble : *« ...Le juge des comptes ne peut rester indifférent aux informations qui, par leur authenticité probable, leur nombre et leur connexité apparente aux comptes publics, constituent un ensemble cohérent que des recoupements similaires permettent de vérifier. Votre rapporteur a effectué ces recoupements et sa conviction première s'est formée au fur et à mesure de ses recherches; davantage même car, par strates successives, les preuves ont pu être accumulées : la probité de M. Boucheron a été justement mise en cause; sa qualité de maire est une circonstance sûrement aggravante au regard du droit pénal. »*

Le conseiller examinait ensuite ce qu'il appelait *« l'affaire du tennis du Petit-Fresquet »*, estimant qu' *« en suscitant une majoration du prix d'acquisition de l'ensemble immobilier du Petit-Fresquet, M. Boucheron a permis à des tiers de facturer des prestations fictives aux vendeurs des dits biens et a reçu lui-même de manière indirecte (...) de l'argent »*. Le rapport retenait pour ces faits la qualification de faux en écritures publiques.

M. Bonnici mettait en cause à ce propos la Société de coordination, de commerce et d'assistance (SCCA) créée le 1er juin 1983 et domiciliée successivement à Mérignac (Gironde) puis à Paris.

Le rapporteur, pour qui *« il est vraisemblable que la totalité des prestations facturées par la SCCA soit fictive »* observait d'ailleurs qu'*« un événement extraordinaire est intervenu : le transfert du siège social en février 1984 a normalement donné lieu au transfert de son dossier fiscal vers le nouveau service des impôts territorialement compétent. Le dossier a quitté la Gironde. Il n'est jamais parvenu aux services parisiens. Le maintien du fonctionnement de cette entreprise en dehors du cadre fiscal habituel résulte soit de manœuvres de la plus haute gravité émanant de responsables de la DGI, soit d'une perte providentielle. Cette dernière hypothèse est très peu probable. Au surplus, cette « perte » a permis de couvrir en toute tranquillité les agissements frauduleux »*.

M. Bonnici ajoutait : *« Votre rapporteur a bien conscience que ce réseau – car il s'agit d'un réseau – de fausses facturations a servi au moins en partie au financement d'un parti politique* [le Parti socialiste]*; cette méthode de financement, pour regrettable qu'elle soit, est pratiquée par tous les partis qui animent la vie politique nationale, le meilleur exemple étant les bureaux d'études. Il existe une remarquable connivence des partis sur ce point. Mais, dans cette affaire, apparaissent deux éléments aggravants : des personnes physiques ont profité, à titre personnel, du système mis en œuvre d'une part, un climat d'affairisme s'est instauré d'autre part. »*

Selon la chambre régionale des comptes, M. Jean-Michel Boucheron, qui est l'une de ces *« personnes physiques »*, *« a perçu sur son compte bancaire personnel, au Crédit agricole de la Charente (...) des sommes provenant de la SSCA. Ces sommes sont supérieures globalement à 100 000 francs au titre du premier semestre 1985 (...). D'autre part, M. Boucheron a perçu de la société SEPC domiciliée (...) à Mérignac (même adresse que la SCCA à l'origine) des salaires d'ingénieur-conseil pour les montants bruts suivants : 1986, 210 000 F; 1987, 122 000 F; 1988, 30 000 F »*.

« Bien entendu, ajoutait M. Bonnici, *M. Boucheron peut objecter qu'il a utilisé ces fonds pour financer sa campagne personnelle ou son parti mais il est surprenant qu'il ait pris de tels risques personnels alors que les outils de dissimulation existaient et qu'ils ont fonctionné pour des montants considérables; votre rapporteur est convaincu qu'il s'agit de plusieurs dizaines de millions de francs mais seule une enquête approfondie et exhaustive peut le démontrer. Il est utile de noter que le Parti socialiste est nommément bénéficiaire de plusieurs chèques de la SCCA. »*

« Les constatations effectuées, (...) relevait encore le rappport, *démontrent le caractère fictif de l'activité de la SEPC* et a fortiori *celui des salaires servis au personnel, y compris M. Boucheron. »*

Le rapport de M. Bonnici estimait que *« l'entourage de M. Boucheron n'est pas étranger »* à un certain *« climat d'affairisme »*. Il observait ainsi que M. Boucheron et sept autres personnes s'étaient associés en juin 1986 pour constituer un Groupement foncier agricole exploitant une propriété viticole de 4,56 hectares dans le Blayais : *« Il est intéressant de noter que le lieu du principal établissement de l'activité viticole se trouve en Gironde, que les principaux associés résident à Angoulême (Charente) et que le siège est situé dans les Deux-Sèvres. C'est une technique classique pour contrer les recoupements possibles des services fiscaux. M. Boucheron a utilisé à titre personnel le même stratagème en matière fiscale; trois adresses différentes au cours des années 1985 à 1988. »*

« Je n'ai jamais détourné de fonds publics »

Pour M. Bonnici *« l'activité fictive de la profession d'ingénieur-conseil »* de M. Boucheron pouvait appeler diverses qualifications pénales : *« corruption passive (...), trafic d'influence (...), ingérence »*.

« Les charges qui pèsent sur M. Boucheron sont lourdes, concluait le conseiller de la chambre régional et des comptes. *Votre rapporteur a la conviction qu'une enquête judiciaire est susceptible de découvrir des faits de nature à aggraver la situation de M. Boucheron. »*

Ce dernier refuse de commenter, pour le moment, les éléments de ce rapport dont il affirme ne pas avoir encore pris connaissance et pendant l'établissement duquel il n'a, dit-il, jamais été entendu. L'ancien maire d'Angoulême a cependant fait savoir, dès le 12 septembre, dans un communiqué : *« Je n'ai jamais détourné de fonds publics et si j'ai reçu, comme je l'ai toujours dit, une aide d'une société privée, je justifierai sans difficulté de cette somme dépensée à des fins d'activité politique et électorale. Je ne sache pas un homme politique qui n'ait bénéficié d'une aide de cette sorte. J'ai, pour ma part, eu la franchise de le dire. Enfin, si j'ai réellement été salarié comme conseil d'une société, mes attributions n'ont jamais eu le moindre rapport avec mes fonctions municipales. Ceux qui prennent la responsabilité de semer de tels bruits sont flétrissables et je les poursuivrai. »*

Parmi les députés socialistes

La maladie honteuse

Evoquer « l'affaire Boucheron » devant les députés socialistes, mercredi 17 octobre dans les couloirs du Palais-Bourbon, revenait à demander à une famille bourgeoise des nouvelles d'un fils souffrant d'une maladie honteuse. Silences embarrassés, esquives maladroites, condamnations d'autant plus fortes qu'elles étaient murmurées très bas et rares sursauts de solidarité familiale... Les tribulations de l'ancien maire d'Angoulême, *mis en congé* de son parti et de son groupe, n'arrangent pas vraiment ses collègues socialistes, avides de respectabilité.

M. Jean-Jack Queyranne (Rhône), que sa fonction de porte-parole du PS rend traditionnellement plus disert, affirmait ingénument *« ne pas connaître assez bien l'affaire au fond »* avant de s'excuser dans un sourire de devoir partir précipitamment pour rejoindre une délégation de députés... australiens. M. Michel Pezet (Bouches-du-Rhône), dans le rôle de celui qui eut, en son temps, à souffrir de l'opprobre de ses petits camarades, se *« gardait bien d'émettre un quelconque avis »*. M. Robert Savy (Haute-Vienne), qui fut le rapporteur du projet de loi sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales, *« ne disposait pas de suffisamment d'éléments d'information »*. M. Jean-Pierre Balligand (Aisne) se plongeait avec une avidité soudaine dans la lecture de son quotidien régional, et rappelait, pour mémoire, que *« tout ça s'est passé en tant que maire, et pas en tant que député »*.

Résumant le sentiment de nombre de ses collègues, M. Michel Coffineau (Val-d'Oise) confiait qu'il était *« partagé entre la solidarité et la lassitude »* et avouait dans un soupir : *« Il y en a marre de toutes ces histoires. »*

Quelques excuses

Certes, il s'est bien trouvé quelques voix pour s'élever dignement contre la décision de mise à l'écart de M. Boucheron, prise par les instances dirigeantes du parti et du groupe. *« Je ne vois pas pourquoi on a anticipé,* soulignait M. Jean Gatel (Vaucluse) ; *ce sera à la justice de trancher. »* *« Nous n'avons pas le droit de nous ériger en juge,* déclarait en écho M. Bernard Poignant (Finistère). *Quand tout le monde se met à condamner tout le monde, c'est dangereux. »* D'autres encore murmuraient que la sévérité n'avait pas été aussi forte en d'autres temps, contre M. Christian Nucci, ou regrettaient, comme M. Jean-Pierre Sueur (Loiret) que le groupe *« n'ait pas eu son mot à dire »* dans cette affaire.

Certains députés trouvaient aussi des excuses à leur ancien collègue. *« Un élu est quelqu'un de très isolé, de très fragile, surtout quand il lance de grands projets dans sa ville,* observait M. Bernard Schreiner (Yvelines), *et dans ces moments-là, ce n'est pas toujours facile de garder la tête froide. On peut facilement se laisser piéger. »* Au-delà de M. Boucheron, c'est la *décentralisation et ses conséquences* qui étaient d'avance inculpées. *« Il y a beaucoup moins de contrôle des élus locaux,* affirmait encore M. Schreiner. *La presse, la cour régionale des comptes jouent encore insuffisamment leur rôle. »* *« S'il y a eu enrichissement personnel, la morale doit l'emporter,* déclarait M. Julien Dray (Essonne), *mais si c'est dans le cadre du financement des activités politiques, la solidarité doit jouer parce que tout le monde sait que ce problème n'est pas encore réglé. »*

Le « bon » et le « mauvais »

En définitive, le sentiment le plus partagé chez les députés socialistes après l'annonce de la mise à l'écart de M. Boucheron semblait bien être le lâche soulagement. *« Bien sûr, il ne faut pas anticiper sur les décisions de justice,* observait un député du Sud-Est, *mais d'un autre côté, on ne peut pas passer notre temps à couvrir tout le monde. La mise en congé du PS de Jean-Michel Boucheron, nous laisse le temps de prendre du recul. »*

Entre morale et solidarité, les socialistes n'ont pas hésité longtemps. L'effet désastreux auprès de l'opinion publique des affaires polico-financières de ces dernières années et de l'amnistie votée par le Parlement, a eu raison de la camaraderie. Surtout lorsqu'au même moment, dans l'hémicycle, l'opposition se saisissait des récentes révélations de l'inspecteur de police Antoine Gaudino pour réveiller des démons tout juste assoupis.

Quant à M. Jean-Michel Boucheron, député socialiste d'Ille-et-Vilaine, il se serait lui aussi bien passé de l'« affaire... Jean-Michel Boucheron », député ex-socialiste de la Charente. D'une part, parce que cette homonymie malencontreuse du président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale avec le maire d'Angoulême a contraint le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, à adresser depuis quelques semaines aux responsables militaires une lettre précisant qu'il y avait deux Boucheron au PS et que leur interlocuteur habituel était le « bon ». Et d'autre part, parce que cette célébrité inattendue lui a valu une fausse joie : celle d'être convié au journal de 20 heures sur une chaîne de télévision jusqu'au moment où son hôte a annulé le rendez-vous en réalisant soudainement que ce Boucheron-là n'était pas le bon.

PASCALE ROBERT-DIARD

La discussion du projet de loi de finances au Palais-Bourbon

L'opposition estime que le budget « n'ira pas au bout du chemin »

Les députés ont continué, mercredi 17 octobre, l'examen de la première partie du projet de loi de finances pour 1991. Ils ont notamment adopté le barème de l'impôt sur le revenu, dont les tranches sont relevées de 3,2 % (*le Monde* du 14 septembre). Après le rejet, la veille, de l'exception d'irrecevabilité (indiquant que le texte en discussion est inconstitutionnel) et de la question préalable (qui dispose qu'il n'y a pas lieu de délibérer), les députés socialistes ont repoussé la motion de renvoi du texte en commission, présentée au nom du RPR par M. Jean-Pierre Delalande et votée par l'UDC, l'UDF et le RPR. Le groupe communiste s'est abstenu. Le conseil des ministres du mercredi 17 octobre a autorisé M. Michel Rocard à engager sa responsabilité sur ce projet. Selon M. Alain Juppé (RPR), le budget *« n'ira pas au bout du chemin »*.

Acte noble par excellence de la vie parlementaire, le débat budgétaire se distingue des autres par son étiquette. Ainsi, I aurait été inconvenant que les « barons » de l'Assemblée nationale aient à s'exprimer un mercredi matin, pour ainsi dire en catimini, sur le projet de loi de finances. Ils ont donc laissé leurs « féaux » ouvrir la discussion générale, en attendant patiemment la séance de l'après-midi, qui faisait suite, le hasard fait parfois bien les choses, aux très prisées questions d'actualité. C'est donc devant un hémicycle convenablement garni que les « barons » sont montés à la tribune pour passer au crible la politique économique du gouvernement.

A M. Raymond Douyère (PS, Sarthe) est revenue la tâche délicate d'exprimer, face à l'opposition de tous les autres groupes, le soutien des socialistes au gouvernement. Les députés socialistes ayant souvent dénoncé, les semaines précédentes, les « diktats » du ministère des finances, M. Douyère a dû user de doigté et de diplomatie pour que ce soutien n'ait pas des allures de renoncement.

« Le groupe socialiste remercie le gouvernement de l'avoir écouté pendant toute la période de préparation du budget et d'avoir tenu compte de ses préoccupations », a indiqué l'orateur socialiste. *« Afin de faire quelques pas de plus vers la justice fiscale,* a-t-il poursuivi, *nous proposerons quelques amendements dont l'un porte élévation à 25 % du taux de prélèvement sur les plus-values financières afin de casser la spéculation au profit de l'investissement. »* M. Douyère a ajouté que *« plus tard viendraient d'autres aménagements qui porteraient sur l'imposition des plus-values mobilières réalisées par les particuliers, sur l'imposition des patrimoines et sur la composition de la taxe professionnelle »*.

MM. Pierre Bérégovoy, ministre des finances, et Michel Charasse, ministre du budget, ont ensuite subi un feu roulant de critiques. Le président du groupe communiste, M. André Lajoinie (PC, Allier), notant au passage que le projet de loi de finances marquait *« la perte de notre souveraineté budgétaire du fait des contraintes européennes »*, a exprimé sa déception devant *« un budget d'austérité et d'inégalité »*. Rappelant incidemment que *« les communistes sont toujours prêts à prendre leurs responsabilités, y compris dans un gouvernement d'union qui mènerait enfin une politique de gauche »*, M. Lajoinie a assuré que si le texte restait en l'état, les députés communistes ne pourraient que voter contre.

M. Alain Juppé s'est montré plus catégorique en affirmant que le projet n'irait pas *« au bout du chemin »*. *« Il repose sur des hypothèses irréalistes tant pour les perspectives de croissance et d'inflation que pour l'évolution du prix du baril de pétrole »*, a-t-il indiqué, avant de critiquer l'importance des dépenses publiques, la réduction trop faible de la dette publique, la politique fiscale *« étriquée »* du gouvernement, et enfin la contribution sociale généralisée (CSG).

Contre-projet centriste

Les deux autres « barons » de l'opposition, MM. Michel d'Ornano (UDF, Calvados) et Edmond Alphandéry (UDC, Maine-et-Loire) ont ferraillé sur les mêmes terrains. *« Tout cela ne fait pas un bon budget »*, a affirmé M. d'Ornano. *« Vous semblez en être conscient, vous vous battez, je le crois, pour davantage de rigueur,* a-t-il ajouté, compatissant. *Nous connaissons vos débats et vos déboires avec vos amis socialistes. »* Plus ambitieux, M. Alphandéry a présenté un *« contre-projet »* comprenant la réduction de la progression de dépenses publiques et l'approvisionnement des entreprises publiques en fonds propres sur le marché financier. Il a également prôné un budget *« moins lourd »* (grâce à une baisse de la TVA) et *« plus prévoyant »* (par la mise en place de fonds d'action conjoncturelle). Le député centriste a enfin proposé que la recette de la CSG soit affectée à l'allégement des charges sociales des entreprises.

« Ce budget est le meilleur possible, étant donné le contexte », a rétorqué M. Bérégovoy. *Si le prix du baril devait être durablement supérieur à 25 dollars, nous adapterions évidemment notre politique économique à cette situation »*. Le ministre des finances a également estimé que l'impôt sur les sociétés et la CSG n'étaient pas des sujets *« tabous »*. A propos de la contribution sociale, il a ajouté enfin qu' *« un débat et une réforme s'amorcent visant, je crois, à établir une distinction entre les dépenses* [maladies] *de solidarité qui relèvent de l'Etat et celles de protection sociale qui relèvent des partenaires sociaux et des individus »*.

La discussion générale étant close, les députés ont alors entamé l'examen, article par article, du projet. Et à nouveau certains « barons » ont cédé la place aux « féaux ».

GILLES PARIS

□ **M. Waechter et le budget.** – En présentant l'analyse des Verts sur le projet de loi de finances pour 1991, M. Antoine Waechter, député européen, a affirmé, mercredi 17 octobre, que *« ce budget rend très mal compte de ce qui s'est passé en Europe en 1989 »*. Evoquant la stabilisation des dépenses militaires et la faiblesse des crédits d'aide au développement, le chef de file des Verts a ajouté : *« Les risques ne sont plus à l'Est, mais au Sud. C'est une vraie stratégie de paix qui devrait être intégrée dans ce budget. »* Les Verts se réjouissent, en revanche, de l'accroissement des moyens affectés à l'éducation et à la justice, ainsi que de *« l'effort sur le logement social et la ville »*.

Négociations entre le gouvernement et les députés socialistes

Au terme d'une réunion à l'hôtel Matignon, mercredi 17 octobre, entre le premier ministre, le ministre de l'économie et des finances, le ministre délégué au budget et une délégation de députés socialistes, le gouvernement et le groupe socialiste de l'Assemblée nationale sont parvenus à un accord sur la hausse de deux points de la taxation des plus-values mobilières des entreprises (de 23 % à 25 %). Cette disposition, qui fera l'objet d'un amendement du groupe socialiste, devrait rapporter 1,2 milliard de francs à l'Etat.

Selon plusieurs participants à cette réunion, ce débat a été l'occasion d'une passe d'armes entre M. Rocard et M. Bérégovoy quant à l'affectation de ces ressources supplémentaires. Le ministre de l'économie et des finances a souhaité qu'elles bénéficient en priorité aux entreprises, et notamment aux PME-PMI, alors que M. Rocard se déclarait partisan d'utiliser les fonds ainsi dégagés pour le financement de mesures fiscales en faveur des agriculteurs (déductibilité à 100 % de la TVA sur les achats de fuel domestique et exonération de la taxe sur le foncier non bâti pour les plus bas revenus).

Conformément à la volonté des députés socialistes, le gouvernement s'est également engagé à revoir sa copie à propos de la baisse uniforme du forfait déductible des revenus fonciers (*le Monde* du 18 octobre). Le groupe avait exprimé des « réserves » sur le bien-fondé de cette mesure qui risquait, selon eux, de renforcer la tendance à la baisse de l'offre de logemens locatifs. Le gouvernement devrait donc prendre l'initiative de déposer un amendement différenciant le taux du forfait déductible en fonction des revenus immobiliers afin de de pas pénaliser les petits propriétaires qui louent un appartement.

□ **L'opposition va présenter un contre-projet au texte Joxe sur l'administration territoriale.** – L'intergroupe RPR-UDF-UDC de l'Assemblée nationale a décidé, mercredi 17 novembre, de présenter un contre-projet au texte Joxe sur l'administration territoriale de la République. Ce contre-projet sera organisé autour de sept points : *« Le transfert des compétences aux structures locales, les moyens d'une réelle déconcentration, les incitations financières à l'intercommunalité, la péréquation des ressources, la fiscalité locale, la liberté des citoyens et le contrôle des élus, ainsi que le statut de l'élu »*.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 17 octobre au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Mitterrand. Au terme de ses travaux, un communiqué a été publié dont voici les principaux extraits.

• Amélioration de la gestion du corps judiciaire

A titre expérimental, le projet de loi fixe au 30 juin de chacune des années 1991 à 1995 la date unique de départ à la retraite des magistrats. Cette date coïncidera avec le principal mouvement annuel de nomination, de mutation et d'avancement.

Les magistrats maintenus en activité au-delà de la limite d'âge pourront exercer dans une juridiction autre que celle à laquelle ils appartiennent lorsqu'ils atteignent l'âge de la retraite. Ces mesures seront suivies d'une réforme du recrutement des magistrats, destinée à diversifier l'accès au corps judiciaire, dont les modalités sont encore à l'étude.

∴

En outre, le projet modifie les conditions d'affectation des conseillers référendaires à la Cour de cassation à l'expiration de leurs fonctions ; le délai minimal pendant lequel ils doivent exercer dans une autre juridiction avant de pouvoir revenir à la Cour de cassation est ramené de cinq à trois ans.

Les avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation intégrés dans la magistrature pourront bénéficier de la prise en compte du temps passé dans leur activité professionnelle antérieure pour le calcul de leurs droits à pension de retraite.

• Le bilan des politiques d'aide à la modernisation négociée des entreprises

(...) En 1991, l'Etat poursuivra et développera cette politique. Deux nouveaux dispositifs seront créés : l'aide à la formation des négociateurs et l'aide au recours à l'expertise dans les discussions de branches. Les moyens consacrés aux dispositifs existants seront accrus.

Les négociations sur la modernisation des entreprises ouvrent la voie à un enrichissement du dialogue social. Elles peuvent aussi favoriser le progrès vers l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. (...)

• Les recherches biologiques sur le génome

Le ministre de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien, a présenté au cours de ce même conseil une communication consacrée aux recherches biologiques sur le génome.

(Lire page 12)

Mesures d'ordre individuel

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports :

– **M. Jean-François Grandbastien**, professeur agrégé, est nommé inspecteur général de l'éducation nationale.

– **M. Daniel Groscolas** est nommé inspecteur général de l'éducation nationale.

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget :

– **M. Yves Lyon-Caen**, administrateur civil hors classe, est nommé directeur général du Crédit national (*le Monde* du 18 octobre).

Sur proposition du ministre de la défense :

– Le général de corps d'armée **François Cann** est nommé chef de la mission militaire française auprès du commandant suprême des forces alliées en Europe.

– Le vice-amiral **Jean Bergot** est élevé, dans la première section, au rang et appellation de vice-amiral d'escadre.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres du mercredi 17 octobre a procédé au mouvement préfectoral suivant :

Secrétariat général de la préfecture de Paris : M. Daniel Limodin

M. Daniel Limodin, préfet représentant le gouvernement à Mayotte, est nommé secrétaire général de la préfecture de Paris.

[Né le 7 février 1944, à Tainel (Aube), M. Daniel Limodin est un ancien élève de l'ENA (promotion Léon-Blum). En 1975, mis à la disposition de la direction de la réglementation et du contentieux au ministère de l'intérieur, il est adjoint au chef de bureau de l'ordre public et de la sûreté de l'Etat. Inspecteur-adjoint de l'administration (1977), il devient sous-préfet de Saint-Paul-de-la-Réunion (1980), avant d'être réintégré à l'inspection générale de l'administration (1982) et nommé rapporteur général de la mission des réformes d'administrations centrales (1983). Il devient, en 1984, conseiller technique au cabinet de M. Pierre Joxe, puis directeur des personnels de la formation et de l'action sociale, avant de rejoindre Mayotte comme préfet représentant le gouvernement.]

Mayotte : M. Jean-Paul Coste

M. Jean-Paul Coste, administrateur civil hors classe, est nommé préfet de Mayotte, en remplacement de M. Daniel Limodin.

[Né le 4 juin 1943, à Reynes (Pyrénées-Orientales), diplômé de l'IEP de Paris, M. Jean-Paul Coste est un ancien élève de l'école nationale des impôts et de l'ENA (promotion Pierre-Mendès-France). Administrateur civil affecté au ministère de l'agriculture (1978), puis secrétaire général de la préfecture de l'Yonne (1983), il est nommé administrateur civil hors classe en 1986, et devient sous-directeur des élus locaux et de la fonction publique territoriale à la direction générale des collectivités locales au ministère de l'intérieur.]

هكذا من الأصل

POLITIQUE

En attendant son nouveau statut

La Corse entre la crainte d'un retour à la violence et l'espoir d'un apaisement durable

Le projet de loi, préparé par M. Pierre Joxe et prévoyant plus d'autonomie pour la Corse, est désormais soumis au Conseil d'Etat qui doit donner son avis. Bien que les pouvoirs publics n'aient fourni aucune indication, il semble bien que ce projet reprenne l'ensemble des orientations définies par le ministre de l'intérieur dans sa lettre du mois de mai aux élus corses. Il serait ainsi envisagé que la Corse forme une collectivité territoriale s'administrant librement dans le cadre de la République, avec un exécutif (doté de son propre président) issu de l'Assemblée de Corse, élu et responsable devant elle. En attendant ce nouveau statut, la Corse hésite entre l'espoir d'un apaisement durable et la crainte d'un retour de la violence, compte tenu des turbulences, liées à la «politique Joxe», que connaît le milieu nationaliste.

La Corse, qui en a l'habitude, vit un nouveau paradoxe. Pour la première fois depuis bien longtemps, les orientations du pouvoir central vis-à-vis de l'île suscitent sur place, *sinon l'approbation*, au moins une évidente non-désapprobation, qui va de la droite modérée aux nationalistes.

La non-désapprobation des nationalistes a une conséquence claire : le retour à une relative paix civile. Quant aux forces institutionnelles, seule la frange traditionnellement la plus conservatrice de la société politique corse (le MRG, une partie du RPR autour de M. Jean-Paul de Rocca Serra, président de l'assemblée régionale) manifeste une opposition tranchée au orientations, telles qu'elles apparaissent aujourd'hui, du projet de M. Joxe.

Dans un tel contexte, le climat pourrait être d'une exceptionnelle sérénité. Ce n'est pourtant pas le cas à cause des effets pervers – mais très classiques – de la politique de M. Joxe. Lorsqu'une force radicalement opposée à un pouvoir central se met à tenir compte des réformes et des propositions de dialogue du gouvernement – en étudiant ces propositions sur le terrain politique, en *suspendant les actions armées sur le* terrain militaire – une frange du mouvement refuse, de façon quasi automatique, de suivre cette nouvelle orientation. Cela produit une ou des scissions, qui trouvent, à leur tour, leur expression sur le terrain politique ou sur celui de la lutte armée.

Pacification ou escalade

C'est exactement ce qui s'est passé en Corse : scission politique avec la création, en 1989, de *l'Accolta naziunalista* (ANC), par des militants exclus ou démissionnaires d'*ACuncolta naziunalista*. Scission dans la lutte armée avec la reprise d'attentats apparemment politiques, mais revendiqués par d'autres orga*nisations clandestines que* l'ex-FLNC, qui confirme être étranger à ces nouveaux attentats, par exemple ceux commis contre des agences bancaires de Bastia ou contre une cave vinicole (1).

Une phase de désordre – qui rend d'ailleurs possibles toutes les manipulations – suit habituellement une telle scission. C'est exactement celle que traverse l'île. Elle est rendue encore plus confuse par la complexité naturelle de toute situation en Corse : des actions sporadiques reprennent, on ne sait plus très bien qui est qui et qui fait quoi, et surtout, de nouveau, on ne sait plus où l'on va. Car une situation de ce genre peut avoir deux types de prolongements.

Ou bien ceux qui refusent de déposer les armes et ceux qui veulent continuer un combat politique sans aucune inflexion s'isolent progressivement, s'émiettent et finissent par disparaître ou par rentrer dans le rang. Une pacification profonde et durable est alors possible, si le pouvoir central sait continuer la *politique qui lui a valu ses premiers* succès.

Ou bien les dissidents trouvent un terrain encore favorable et des appuis suffisants. Ils se gardent bien, alors, de baisser pavillon et l'engrenage d'une violence d'autant plus radicale qu'elle est minoritaire peut reprendre et empoisonner, voire interrompre, le processus d'évolution entamé.

Nul ne sait aujourd'hui lequel de ces deux scénarios l'emportera. Et c'est pourquoi, à moins de deux mois de la date probable d'examen par le Parlement du projet Joxe, le climat sur l'île reste trouble.

D'autres facteurs alourdissent l'atmosphère : la violence, de droit commun celle-là, a pris des proportions inquiétantes Or, il n'est pas certain qu'en Corse, à en croire des *faits passés aussi bien que* des rumeurs persistantes, la frontière soit toujours totalement étanche entre violence politique et violence de droit commun. M. François Giacobbi, sénateur (MRG) de la Haute-Corse et adversaire farouche de la politique de M. Joxe, va très loin en affirmant qu'*«il faut savoir maintenant qu'entre le terrorisme et la mafia il n'y a plus que l'épaisseur d'une feuille de cigarette»* (2). En tout cas, la situation est propice aujourd'hui à toutes les confusions mais aussi, peut-être, porteuse d'espérance. Encore un paradoxe...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

(1) A partir de juin 1988, et de la mise en place de la «politique Joxe», l'ex-FLNC a décidé une trêve des actions armées, de quatre mois seulement à l'origine, qui a été constamment reconduite. Tout en maintenant cette trêve, il a entrepris, à partir de novembre 1989, des actions à l'explosif dirigées exclusivement contres des cibles immobilières et touristiques, au nom de la lutte contre la spéculation foncière, qui est un thème populaire en Corse. L'ex-FLNC a toujours affirmé qu'il était prêt à reprendre la lutte armée s'il le jugeait nécessaire.

(2) Entretien publié par *Valeurs actuelles* du 1er octobre.

Après le débat sur le projet tabac-alcool

M. Evin dénonce l'«incohérence» des sénateurs

«Je n'ai malheureusement pas été surpris» par le vote du Sénat, qui a vidé de sa substance le projet de loi de lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme, déclare M. Claude Evin dans un entretien à *Libération* du jeudi 18 octobre. Le ministre des affaires sociales et de la solidarité ajoute qu' *«il est exclu de recourir au 49-3»*, procédure qui permet d'adopter un texte sans vote. Mercredi soir sur Antenne 2, M. Evin a indiqué : les sénateurs *«sont totalement incohérents et je le regrette profondément»*.

Pour sa part, M. Julien Dray, député socialiste de l'Essonne, a estimé que le Sénat *«vient de céder lâchement à la pression des intérêts particuliers»*, en annulant les dispositions qui visaient à supprimer la publicité sur les boissons alcooliques. Selon M. Dray, le Sénat *«a failli à son rôle»*. Quant aux viticulteurs méridionaux, ils ont accueilli ce vote avec une vive satisfaction. *«C'est une bonne et saine réaction de la part de nos parlementaires»*, a confié M. Marcelin Courret, président des caves coopératives de l'Hérault, premier département viticole de France.

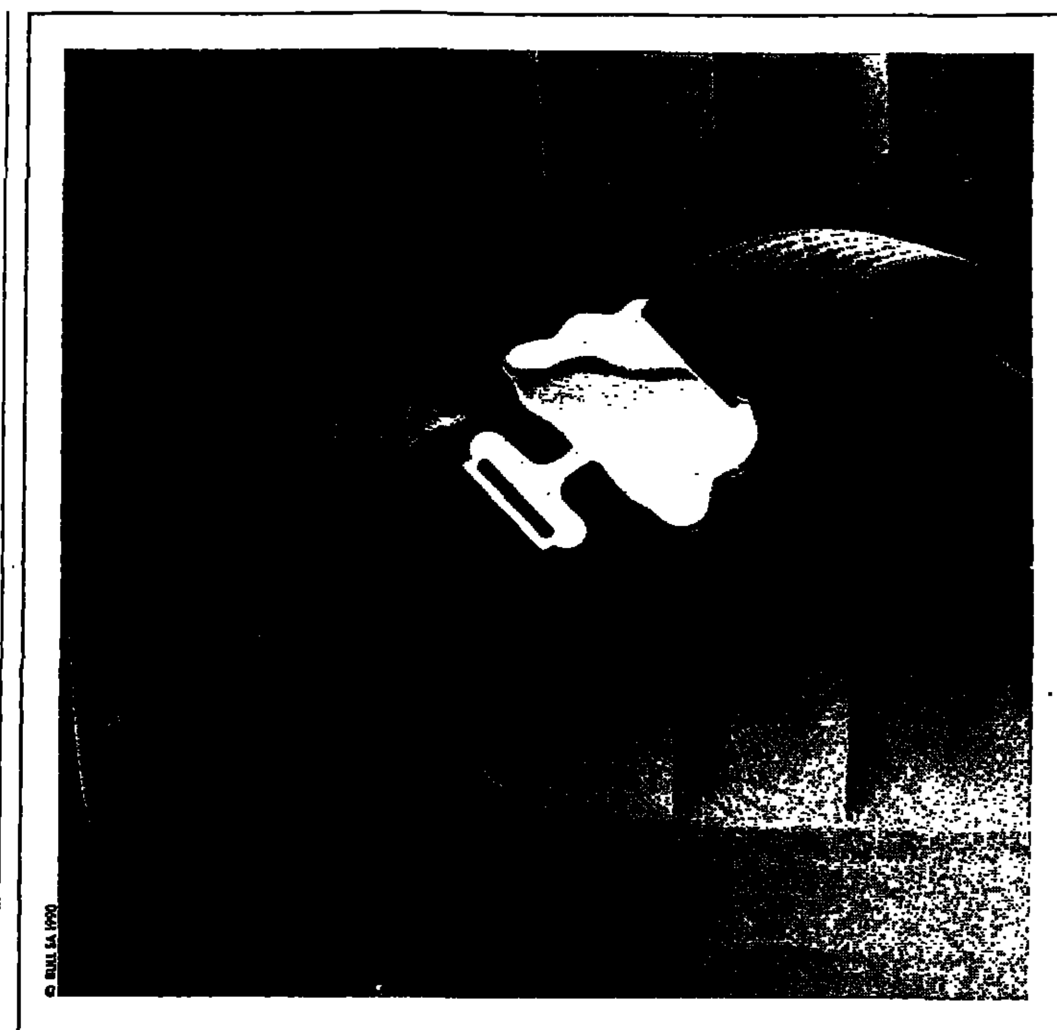
□ **Précision.** – Dans nos éditions du jeudi 18 octobre, nous avons écrit, à propos du vote au Sénat de l'article 7 du projet de loi tabac-alcool, que cet article avait été rejeté par cent quatre-vingt-cinq voix contre quatre-vingt-huit. L'article 7 a été en fait rejeté par cent quatre-vingt-quatre voix contre quatre-vingt-sept.

La préparation du vingt-septième congrès du PCF

M. Herzog se situe entre M. Marchais et M. Fiterman

M. Philippe Herzog, qui conduisait la liste du PCF aux élections européennes de juin 1989, est intervenu, jeudi 18 octobre, dans la tribune de discussion de l'*Humanité*, pour se situer entre les positions de M. Georges Marchais et celles de M. Charles Fiterman. *«Ce qui nous unit peut être, je le crois, beaucoup plus important que ce qui nous divise,* écrit-il à propos de la démarche de l'ancien ministre, *mais il faut essayer de dépasser les divisions en travaillant»*. Se référant à M. Marchais, le responsable de la section économique du parti indique : *«*Revenir à gauche*», appel qui traduit l'exigence d'union, est une réponse partielle au problème politique français, une réponse attendue du Parti socialiste, dont la crédibilité est à établir. Quant à «*reconstruire la gauche*» par une «*entente démocratique*», comme le propose Charles Fiterman, c'est quoi, sinon travailler à une entente d'organisations?»*

M. Herzog, membre de la cellule Audin-Langevin de l'Université Paris X-Nanterre, insiste sur la nécessité de mieux préparer le PCF aux futures échéances européennes : *«Les démarches politiques qui consistent soit à s'inscrire dans les projets sociaux-démocrates et capitalistes, soit à miser essentiellement sur le refus desdits projets aboutiraient au même résultat : une Europe qui se fait contre les peuples. Les enjeux grandissent, les contradictions aussi. Sans précipitation, pour ne pas tomber dans les pièges, mais sans retard, il nous faut donc relancer et enrichir sur tous les plans les efforts amorcés lors des élections de 1989 pour construire une Europe de coopérations entre nations libres et associées.»*





SOCIÉTÉ/CULTURE

Les prix Nobel de physique et de chimie

MM. Friedman, Kendall et Taylor : la mise en évidence du quark

Le prix Nobel de physique 1990 a été décerné à deux Américains, MM. Jerome I. Friedman et Henry W. Kendall, du Massachusetts Institute of Technology de Cambridge, et à un Canadien, M. Richard E. Taylor, de l'université Stanford (Etats-Unis), a annoncé mercredi 17 octobre le comité Nobel à Stockholm *(nos dernières éditions du 18 octobre)*. Le prix, d'un montant de 4 millions de couronnes (3,5 millions de francs), récompense « leurs recherches innovatrices sur la diffusion très inélastique des électrons par des protons et les neutrons liés, recherches qui ont eu une importance essentielle pour l'élaboration du modèle des quarks dans la physique des particules ».

Le prix Nobel de physique 1990 récompense des expériences faites à la fin des années 60 sur l'accélérateur linéaire de l'université Stanford (SLAC). A cette époque se posait en effet la question de savoir quelle était la véritable structure interne du proton, élément constitutif de l'atome. Pour y répondre, les physiciens accéléraient des particules, en l'occurrence des électrons, qu'ils projetaient violemment sur une cible constituée de protons.

Un mouvement presque libre

Lors de premières expériences menées en 1967, on constata que, sous le choc, les électrons rebondissaient sur les protons comme des balles de caoutchouc. Phénomène qui semblait indiquer que les protons se comportaient comme des structures « molles ». Mais d'autres expériences, faites à des énergies plus fortes, montrèrent bientôt que les électrons diffusaient fortement après avoir frappé la cible. Ils perdaient une grande partie de leur énergie initiale, et partaient dans des directions faisant un grand angle avec leur trajectoire initiale.

On crut tout d'abord que ce résultat était erroné et mal interprété, ce type de phénomène laissant penser que la structrure interne du proton était faite de grains durs sur lesquels rebondissaient les électrons. Cependant, après un travail minutieux, les expérimentateurs couronnés par le prix Nobel 1990 purent, avec l'aide des remarquables théoriciens qu'étaient Richard Feynman (prix Nobel 1965) et James Bjorken, montrer qu'il existait bien à l'intérieur des protons des constituants possédant toutes les propriétés attribuées aujourd'hui aux quarks.

Avec ce prix Nobel, on récompense donc ceux qui, pour la première fois, ont mis en évidence au cours d'une expérience l'existence de ces fameux quarks, qu'il n'est possible d'observer que de façon indirecte. D'autre part, il a été également démontré au cours de ces expériences qu'à l'intérieur du proton les quarks étaient dans un état de mouvement presque libre.

Phénomène surprenant, car on peut se demander comment les forces extrêmement intenses qui les maintiennent constamment liés pour créer le proton les laissent libres de se déplacer à l'intérieur de celui-ci. En fait, comme le dit un physicien, *« les trois quarks* (1) *du proton seraient liés les uns aux autres un petit peu comme les trois pierres d'un bola, cet instrument de chasse sud-américain où les pierres se déplacent librement tant que la corde qui les relie n'est pas tendue »*.

Si personne aujourd'hui ne conteste l'existence de ces constituants ultimes de la matière que sont les quarks, les physiciens sont toujours à la recherche du fameux sixième quark, le « top », dont on sait qu'il demandera pour être mis en évidence des énergies beaucoup plus importantes que celles aujourd'hui disponibles.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

[Né le 28 mars 1930 à Chicago, Jerome I. Friedman a obtenu son doctorat de physique à l'université de Chicago. Il est professeur de physique au MIT depuis 1967.]

[Né le 9 décembre 1926 à Boston, Henry W. Kendall passé son doctorat au MIT où il est professeur de physique depuis 1967.]

[Né le 2 novembre 1929 à Medecine-Hat, Alberta (Canada), Richard E. Taylor travaille sur l'accélérateur linéaire de l'université Stanford (Californie) depuis 1970, après avoir obtenu son doctorat dans cette même université en 1962. Il a aussi mené des expériences avec les équipes du laboratoire de l'accélérateur linéaire d'Orsay.]

(1) Chaque particule élémentaire est formée d'un certain nombre de quarks choisis dans une famille de six.

M. Elias James Corey : la maîtrise de la synthèse organique

Le prix Nobel de chimie 1990 a été attribué, mercredi 17 octobre, à M. Elias James Corey, de l'université de Harvard (Massachusetts), *« pour avoir développé la théorie et les méthodes de la synthèse organique »*. M. Corey a élaboré notamment les principes de l'analyse dite « rétrosynthétique », qui a permis la mise au point de la synthèse assistée par ordinateur.

L'Académie royale des sciences suédoise vient de récompenser l'un des représentants les plus créatifs de la chimie organique. En effet, la synthèse de composés organiques, qui est à l'origine de nombreux produits modernes, des plastiques et des fibres synthétiques aux pesticides et aux médicaments, est souvent comparée à la création artistique. Les chercheurs tentent de reproduire des molécules extrêmement complexes et de reconstruire de gigantesques puzzles dans lesquels toute manipulation effectuée à un bout de la chaîne a une influence sur l'autre extrémité. L'analyse rétrosynthétique, mise au point par M. Corey au début des années 60, a permis d'introduire une certaine logique dans une démarche qui, avant lui, était surtout d'ordre intuitif.

Schématiquement, sa méthode consiste à « disséquer » la « molécule-objectif » à obtenir, à la diviser en éléments plus simples à synthétiser, qui peuvent ensuite être assemblés entre eux. Il a imaginé, pour faciliter les réactions multiples mises en œuvre au cours de ces processus, d'utiliser des dérivés organiques du cuivre, du nickel ou du soufre. Ces réactifs, qui servent d'intermédiaires et ne sont plus présents dans le composé final, sont employés aujourd'hui dans les laboratoires du monde entier.

Mais les travaux de M. Corey ont surtout permis le développement de l'analyse assistée par ordinateur. Grâce à des programmes informatiques contenant les propriétés et les méthodes de synthèse des substances les plus variées, de puissants ordinateurs sont aujourd'hui capables de réaliser une partie du raisonnement d'analyse rétrosynthétique à partir de la molécule-cible définie par le chercheur.

La machine effectue ainsi un important travail de « débroussaillage » en proposant un choix de solutions éventuellement réalisables, qu'il suffit ensuite de trier et d'expérimenter. M. Corey a participé activement au début des années 70, en collaboration avec M. Todd Wipke, à la mise au point de ce qui est devenu aujourd'hui un outil indispensable pour les biochimistes.

Le lauréat du Nobel 90 de chimie a enfin effectué lui-même, grâce aux méthodes qu'il avait développées, la synthèse d'une centaine de substances organiques particulièrement complexes, en particulier des alcaloïdes et des antibiotiques. On lui doit ainsi la « fabrication » de l'érythromycine, un antibiotique d'utilisation courante aujourd'hui. Il a aussi participé à la synthèse des prostaglandines, et fabriqué des « analogues » de ces messagers du système hormonal. *« On aurait pu d'ailleurs s'attendre*, lance un chimiste organicien français, *à ce qu'il ait le prix Nobel de médecine 1982 avec Bengt Samuelson »* qui l'a partagé avec un autre Suédois, M. Sune Bergstroëm et M. John Vane (Grande-Bretagne) pour, précisément, des travaux sur la prostaglandine.

JEAN-PAUL DUFOUR

[Né le 12 juillet 1928 à Methuen (Massachusetts), Elias James Corey fait ses études au Massachusetts Institute of Technology (MIT), où il obtient son doctorat de chimie, en 1951. Il exerce à l'université Harvard depuis 1959, après avoir enseigné à l'université de l'Illinois.]

La participation française à la future carte du patrimoine héréditaire

M. Curien lance un programme national de recherche sur le génome humain

M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, a annoncé, lors du conseil des ministres du mercredi 17 octobre, le lancement d'un programme national de recherche sur le génome humain *(nos dernières éditions du 18 octobre)*. La France renforce ainsi sa participation à cette grande aventure biologique qui, orchestrée par les Etats-Unis, prévoit de dresser, dans la décennie à venir, la carte intégrale du patrimoine héréditaire de l'espèce humaine.

« Pour acquérir la taille critique, le programme génome doit atteindre avant 1992 un niveau de dépenses nouvelles de 100 millions de francs par an », a annoncé M. Curien. Dans les deux ans à venir, le budget français consacré à ce colossal projet de recherche sera ainsi quasiment doublé. Cent cinquante millions de francs lui ont déjà été consacrés en 1990, dont 100 millions émanant d'organismes publics (2/3 en dépenses de personnel, 1/3 en dépenses de fonctionnement) (1).

D'une durée prévue de quinze ans, pour un coût estimé à 3 milliards de dollars (plus de 15 milliards de francs), le projet international Génome humain reste encore, pour l'essentiel, sous la tutelle de ses initiateurs aux Etats-Unis. Sous l'égide du National Institute of Health (NIH) et du département pour l'énergie, le programme américain comporte un premier plan de cinq ans, auquel est consacré un budget de 200 millions de dollars (plus d'un milliard de francs) par an. L'objectif est de décrypter, chromosome par chromosome, les cinquante mille gènes et les trois milliards de caractères génétiques qui définissent notre espèce *(le Monde* du 4 octobre 1989).

A la clé, le résultat espéré est la compréhension et le dépistage, voire la prévention de milliers de maladies héréditaires (3 000 sont recensées à ce jour), ainsi que l'assurance d'un formidable matériel pour étudier les mécanismes moléculaires du vivant. Même si certains chercheurs, inquiets devant l'ampleur du budget requis, continuent d'estimer ce projet démesuré, d'autres affirment qu'au contraire, compte tenu des résultats récents obtenus dans le domaine de la biologie moléculaire, *« une centaine de maladies génétiques, parmi les plus fréquentes, pourront être étudiées dans les cinq ans à venir »*.

Des chercheurs trop isolés

En France, plusieurs laboratoires publics sont déjà engagés dans cette course à la connaissance, qui mobilise actuellement plus de 500 chercheurs, ingénieurs et techniciens. Mais leurs travaux, souligne M. Curien, *« sont encore insuffisants et trop dispersés pour soutenir la compétition internationale »*. La position française se révèle ainsi plus fragile que celle de la Grande-Bretagne, qui a su, avec peu de moyens financiers (110 millions de francs pour les trois ans à venir), organiser dans ce domaine une recherche efficace et compétitive.

« Pour participer pleinement à ce qui devient un projet scientifique international, la France a décidé de lancer un programme de recherches visant à coordonner et à renforcer le travail des équipes des laboratoires publics déjà engagés dans la compétition », a précisé M. Curien. A cet effet, sera mis en place un groupement d'intérêt public (GIP) spécialisé, qui bénéficiera de l'augmentation de budget annoncée par le ministre de la recherche (50 millions de francs en 1991, 100 millions en 1992). Dotée d'un conseil d'administration et d'un conseil scientifique, cette structure autonome sera chargée de *« coordonner les orientations scientifiques »* et de *« programmer les moyens nouveaux affectés par les pouvoirs publics »*.

La dernière mission, et non des moindres, du futur GIP Génome humain, sera d'établir une réelle coopération avec les autres pays. A commencer par les Etats-Unis, qui ne sont prêts à partager leurs résultats que si s'engage autour du projet une véritable coopération internationale, tant technique que financière.

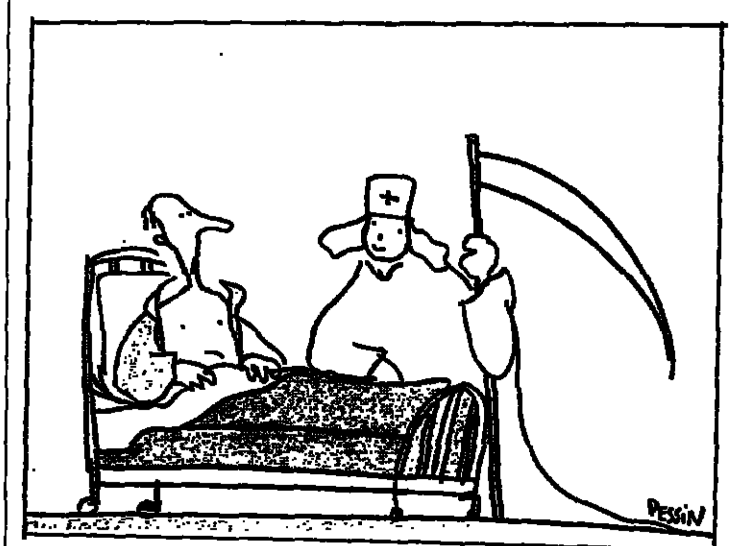
Ca. V.

(1) Et non 9 millions de francs au total, comme indiqué par erreur dans nos dernières éditions du 18 octobre.

Vivre la mort

Suite de la première page

En Europe occidentale aujourd'hui, 4,1 % des décès touchent des personnes de plus de quatre-vingt-dix ans et 22,7 % de plus de quatre-vingts ans. L'allongement de la durée de vie s'accompagne d'un autre changement, tout aussi important : au siècle dernier, 90 % des gens mouraient à la maison. Au cours des vingt dernières années, la proportion des personnes décédées à l'hôpital ou en institution est passée de 30 à 70 %. Les conditions de la mort ont donc radicalement changé. Comme l'écrit le Père Patrick Verspieren, théologien, *« dans les sociétés occidentales, depuis quelques dizaines d'années, la mort a été rejetée hors des représentations collectives et des échanges sociaux ; la plupart des rites et des rituels sont tombés en désuétude »*.



Dans ces conditions, comment « resocialiser » la mort ? Jusqu'à présent, la meilleure réponse a été apportée par les promoteurs des unités de soins palliatifs, à commencer, en France, par le professeur Maurice Abiven, qui, en 1987, a créé la première unité de ce type à l'hôpital international de l'université de Paris *(le Monde* du 4 novembre 1987 et du 8 août 1990). Ce nouvel état d'esprit, qui veut en particulier éviter aux mourants des douleurs continues et intolérables, leur donner des soins attentifs et adaptés, les entourer, les aimer et les accompagner jusqu'au dernier instant, tend heureusement à se généraliser en France.

La preuve en est donnée par les résultats d'une enquête nationale menée dans les services de gériatrie français et publiée à l'occasion du congrès européen de Paris : 80 % des médecins ayant participé à cette étude conduite par les docteurs Michèle Salamagne et Renée Sebag-Lanoë se disent très concernés par les soins palliatifs. Mais 45 % d'entre eux soulignent le manque de formation du personnel, 36 % évoquent les difficultés relationnelles avec les familles et 34 % insistent sur les demandes d'euthanasie. Sur ce dernier point, l'enquête apporte des données inédites. 44 % des gériatres affirment ne jamais administrer de cocktails lytiques, 36 % n'en utilisent qu'une à deux fois par an et 13 % de cinq à dix fois par an. Ces cocktails sont essentiellement prescrits dans le cas d'une douleur incontrôlable (48 % des cas) ou d'une agonie prolongée (38 %). D'une manière générale, la pratique des soins palliatifs ne semble guère augmenter la fréquence des demandes d'euthanasie.

En fait, ces notions recouvrent deux philosophies radicalement différentes. D'un côté, une attention et un respect du mourant jusqu'à son dernier souffle, de l'autre, un geste qui consiste à lui donner la mort parce qu'il l'a demandée. *« Les soins palliatifs*, explique le docteur Abiven, *respectent l'homme et s'emploient à l'aider dans toute situation, même désespérée. L'euthanasie utilise la solution radicale qui le rejette à sa solitude. »*

Le Père Patrick Verspieren a bien montré, au cours de ce congrès, les limites de la médecine face à la mort : citant le psychanalyste Robert Higgins – *« jamais la mort n'a autant surpris l'homme qu'aujourd'hui »*, – il rappelle que la médecine *« contribue, envers chaque malade, à écarter la perspective de sa fin, jusqu'au moment où l'inéluctable s'impose, envahissant le présent et le vidant de sa substance »*. C'est aussi pour les soignants une source d'angoisse et d'interrogations dérangeantes sur leur propre comportement. Comme l'a fort bien expliqué le docteur Emmanuel Goldenberg, *« pour des soignants, accepter l'angoisse qu'ils ressentent devant la souffrance et l'approche de la mort d'un patient, c'est rentrer avec lui dans un processus qui peut lui permettre d'élaborer sa propre angoisse et peut-être de la dépasser ou de la supporter. L'accompagnement apparaît là comme la seule réponse possible à ce qui perdure de souffrance et d'angoisse malgré les soins »*.

En parrainant ce congrès européen, les pouvoirs publics ont clairement voulu montrer l'importance qu'ils attachent aux soins palliatifs. Sauront-ils en tirer les conséquences en termes financiers et faire en sorte qu'à l'avenir les mouroirs qui continuent d'exister en France disparaissent enfin ?

FRANCK NOUCHI

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Augmentation de 1 % des crimes et délits durant les neuf premiers mois

La préfecture de police annonce une stabilisation de la délinquance à Paris

Au cours des neuf premiers mois de l'année, les crimes et délits constatés à Paris n'ont augmenté que de 1 % par rapport à la même période de 1989. Aux 219 400 faits constatés dans la capitale pendant les trois premiers trimestres de 1989 correspondent 221 700 infractions cette année. Après la forte augmentation de 1989 (7,5 %), la préfecture de police y voit une stabilisation alors que la tendance nationale est à la hausse.

La chute la plus spectaculaire concerne la petite délinquance. Les cambriolages régressent nettement (– 8,5 %), ainsi que les vols à la roulotte (– 3 %) et les vols à la tire (– 5 %). Les quartiers les plus touchés par les premiers sont les 11ᵉ, 17ᵉ et 18ᵉ arrondissements. Les vols à la roulotte concernent surtout les 16ᵉ, 18ᵉ et 17ᵉ arrondissements. A l'inverse, le cœur de Paris est nettement épargné par les cambrioleurs et les voleurs à la roulotte. Quant aux commerces des 18ᵉ, 8ᵉ, 9ᵉ et 1ᵉʳ arrondissements, ils sont les premiers visés par les voleurs à la tire.

Du côté des vols de véhicules (+ 7 %), les belles cylindrées du 16ᵉ et du 17ᵉ arrondissements (respectivement 1 600 et 1 800 vols déclarés) sont particulièrement convoitées. Environ 2 000 vols à l'arraché ont été commis, d'abord dans les 18ᵉ, 8ᵉ et 16ᵉ arrondissements. Beaucoup moins nombreux, les vols avec violence progressent (+ 15 %), tandis que les vols à main armée demeurent stables.

Par ailleurs, les escroqueries avec utilisation de cartes de crédit (+ 8 %) ont pris le pas sur l'usage de chèques volés (– 17 %). Le nombre des personnes interpellées pour toxicomanie (+ 34 %) et trafic de stupéfiants (+ 13 %) a continué d'augmenter. Il en a été de même pour les saisies d'héroïne (49 kilos, +52 %), de cocaïne (24 kilos, + 93 %) et de cannabis (1 366 kilos, + 1491 %). Neuf millions et demi de francs provenant du trafic ont été saisis par les policiers.

La fermeté du parquet

Les atteintes aux personnes sont en hausse, à l'inverse des infractions visant les biens : 278 viols ont été dénombrés (+ 35 %), 120 homicides volontaires (+ 16,5 %). En sous-sol, les faits constatés dans le métropolitain sont en légère diminution (– 4 % pour les vols à la tire, – 25 % pour les violences contre voyageurs, mais + 10 % pour celles commises contre les agents de la RATP). Ces derniers mois, les policiers de la sécurité publique ont accentué les contrôles dans les quartiers où les immigrés sont nombreux. D'où l'augmentation constatée des infractions à la législation sur les étrangers (+ 10,5 %).

Paris avait connu des hausses spectaculaires en 1989. Présentant ces chiffres, le préfet de police, M. Pierre Verbrugghe, avait rendu public son plan de riposte (*le Monde* du 20 janvier) : meilleure coopération des inspecteurs de la police judiciaire et des policiers de la sécurité publique, création d'équipes « mixtes » composées de policiers en civil et en tenue, formation des policiers des commissariats de quartier par des spécialistes des brigades du quai des Orfèvres. Par ailleurs, M. Verbrugghe salue la fermeté du parquet de Paris et des juges d'instruction qui n'hésitent plus à incarcérer les petits délinquants. Un voleur à la roulotte peut commettre une quinzaine de vols dans une même journée...

Cette politique semble avoir porté ses fruits, à l'heure où le ministre de l'intérieur présente une série de mesures (*le Monde* du 18 octobre) pour contrer l'augmentation nationale de la délinquance au premier semestre (+ 7,7 %). Paris deviendrait-il un havre de paix dans un océan d'insécurité : au cours du premier semestre, la délinquance a augmenté de 16,5 % en Seine-et-Marne, 12 % en Seine-Saint-Denis et 9 % dans le Val-d'Oise.

ÉRICH INCIYAN

M. Alain Geismar nommé inspecteur général de l'éducation nationale

L'enragé devenu réformateur

M. Alain Geismar, directeur adjoint du cabinet de M. André Laignel, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, qui fut l'un des porte-parole des « enragés » de mai 1968, a été nommé, mercredi 17 octobre, par le conseil des ministres, inspecteur général de l'éducation nationale.

« Quand vous serez recteur... », disait en plaisanterie à Daniel Cohn-Bendit, porte-parole des étudiants révoltés en mai 1968, l'un de ses interlocuteurs. Pour Alain Geismar, qui défila à son côté et avec Jacques Sauvageot, en tête du cortège du 13 mai 1968, la boucle semble bouclée : l'ex-maoïste de 1969-1971, aujourd'hui directeur adjoint du cabinet du secrétaire d'État à la formation professionnelle, vient d'être nommé inspecteur général de l'éducation nationale. Une telle nomination n'a rien de surprenant pour les membres de cabinets ministériels. Mais il y a quelque ironie à voir le coauteur, avec Serge July, de *Vers la guerre civile*, qui déclara un jour que *« un bon flic est un flic à l'hôpital »*, entrer dans un corps qui n'a pas vraiment coutume de lutter contre l'ordre établi.

En vingt ans, la silhouette courte n'a guère changé. Le visage, boudeur, s'est un peu empâté ; le cheveu grisonne. Il a conservé le même débit rompu parfois de mouvements de colère. Le costume croisé a remplacé le blouson de cuir. De son passé de minoritaire, le politique d'aujourd'hui n'a pas perdu un certain goût pour la manœuvre un peu compliquée – sinon tortueuse, diront les mauvaises langues – et le sentiment, même aux postes de pouvoir, d'être dans une citadelle assiégée.

De ce passé, on conserve certaines images, celle des défilés de 1968, celle du militant *recueilli suivant un autre cortège*, celui de l'enterrement de René-Pierre Overney, le militant maoïste tué aux portes de Renault en 1972, et, entre les deux, l'accusé qui, devant la Cour de sûreté de l'Etat ou le tribunal correctionnel, défendait la *« guerre populaire »* contre *« les armées de la bourgeoisie »*. Des images qu'aujourd'hui l'intéressé n'aime pas voir rappelées. Peut-être parce qu'il a été l'un des rares parmi les fondateurs de *la Cause du peuple* à avoir été arrêté, emprisonné et condamné, et d'autre part l'un de ceux qui ont fait le plus clairement leur autocritique. Mais aussi parce que ces quelques années paraissent une parenthèse dans trente ans de carrière, même si la période et le mouvement ont après coup un caractère historique.

En mai 1968, à vingt-neuf ans, cet ingénieur des Mines de Nancy, maître-assistant à la faculté des sciences de Paris, spécialiste de physique des solides et des semi-conducteurs, avait déjà un long passé à la fois universitaire et militant : des étudiants du PSU au poste de secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup). Après sa libération en décembre 1971, il a repris sa place à l'université, non sans mal car c'est seulement en 1979 qu'il obtint sa réintégration en bonne et due forme à l'université Paris-VII, malgré l'amnistie de 1974.

C'est à l'enseignement qu'il a finalement consacré la majeure partie de sa carrière, jusqu'à son passage en 1984 à l'Agence pour le développement de l'informatique et son entrée discrète, deux ans plus tard, parmi les experts du Parti socialiste, sous la houlette de M. Jospin. Avec le recul, c'est plutôt comme un réformateur constant qu'il apparaît : cherchant à rénover la pédagogie et les cursus universitaires, comme syndicaliste en 1967, plaidant pour la formation professionnelle dans l'enseignement supérieur, comme vice-président de Paris-VII en 1981-1983, et aujourd'hui reprenant la même position pour l'éducation nationale comme conseiller de M. Laignel. Il lui restera, pour être vraiment cohérent, à faire de même dans l'inspection générale... s'il y exerce vraiment un jour.

GUY HERZLICH

Une institution refuge

Trois nouvelles nominations à l'inspection générale de l'éducation nationale sont intervenues, mercredi 17 octobre en conseil des ministres : cette promotion porte à vingt-sept le nombre des nouveaux inspecteurs généraux entrés, en 1990, dans ce corps qui en compte cent cinquante.

Haute institution chargée de veiller à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes d'enseignement et de contrôler le travail des enseignants, l'inspection générale est considérée par certains comme le bastion du conservatisme et du mandarinat. Elle a vu ses missions et son mode de fonctionnement modifiés par M. Lionel Jospin en 1989.

Désormais officiellement déchargée du contrôle individuel des enseignants, elle doit se consacrer à l'évaluation globale du système éducatif à partir d'un programme de travail fixé annuellement par le ministre. De plus, les inspecteurs généraux, tous agrégés ou docteurs, ne sont plus nommés par le ministre sur proposition de leurs pairs, autrement dit cooptés. Un appel de candidature et des profils de poste sont publiés et c'est une commission composée à parts égales d'inspecteurs généraux, de représentants de l'administration centrale et d'universitaires qui départage les candidats après examen des titres et entretien.

Cette réforme a néanmoins laissé intacte une pratique très ancienne officialisée par M. Jean-Pierre Chevènement en 1984, qui permet le reclassement des membres de cabinets ministériels : la nomination au tour extérieur, à la discrétion du gouvernement, d'un inspecteur général sur cinq. Cela sans aucune condition de titre, sur le seul critère de l'âge, quarante-cinq ans minimum.

C'est ainsi qu'ont été nommés en avril dernier MM. Luc Soubré, conseiller technique au cabinet de M. Jospin, Jacques Bodin, directeur général de la SFERE (société française d'exportation de ressources éducatives), société mise en cause pour son rôle dans l'accueil de militaires irakiens dans des universités scientifiques françaises (*le Monde* du 7 septembre 1990), Pierre Roudy, proviseur de l'Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre, et Jean-Claude Cassaing, conseiller technique auprès de M. André Laignel, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle. Et le 17 octobre sont intervenues trois nouvelle nominations au tour extérieur, celles de MM. Alain Geismar, ancien leader de mai 68 et directeur-adjoint du cabinet de M. André Laignel, Daniel Groscolas, chargé de mission au ministère des affaires étrangères et président des élus socialistes du district de Nancy, et Jean-François Grandbastien, professeur d'histoire au lycée Henri-Poincaré de Nancy.

Ces nominations interviennent au moment où le ministère annonce une mutation profonde de l'inspection générale, basée sur la transparence et l'efficacité. Une transformation rendue possible par la nécessité, compte tenu du vieillissement du corps, de le renouveler pour moitié d'ici à 1994.

C. Ga. et Ph. Be.

Un responsable de l'ETA en correctionnelle

Le parquet demande une peine de dix ans de prison contre Josu Ternera

Mᵐᵉ Irène Stoller, substitut du procureur de la République, a demandé, mercredi 17 octobre, aux magistrats de la seizième chambre correctionnelle de Paris d'infliger dix ans de prison à José Antonio Urruticochea Bengoechea, trente-neuf ans, dit « Josu Ternera », considéré par l'accusation comme *« un membre de la direction collégiale »* du mouvement séparatiste basque ETA.

« J'étais, je suis et je serai un militant de l'ETA », avait déclaré Ternera, dès l'ouverture du procès où il était jugé depuis le 15 octobre pour répondre du délit d' *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*, en compagnie de huit autres prévenus dont cinq Espagnols et trois Français. Cet aveu, pour le parquet, constituera confirmation de la thèse de l'accusation selon laquelle Ternera agissait *« au plus haut niveau de l'ETA militaire »*, et Mᵐᵉ Stoller en veut pour preuve que le mouvement séparatiste avait réclamé sa participation aux négociations avec le gouvernement espagnol à Alger en mars 1989. Mais le magistrat a d'abord tenu à éviter tout malentendu : *« On ne juge pas des gens parce qu'ils sont basques. Le particularisme basque existe comme le particularisme breton ou auvergnat. Mais il ne donne pas le droit de commettre des attentats et des assassinats »*.

Plus tard, Mᵉ Christiane Fando a plaidé pour Josu Ternera en soutenant : *« Il n'a fait que son devoir. Quand on appartient à un peuple opprimé, on a le droit et surtout le devoir de résistance. »* Mais le substitut du procureur de la République lui avait répondu par avance en déclarant notamment : *« En France et en Espagne, la lutte politique est possible. La lutte armée, c'est le terrorisme. »*

Un dialogue de sourds s'est donc installé entre la défense et l'accusation alors que les prévenus échangeaient des sourires ou secouaient la tête d'un air moqueur. Dialogue de sourds aussi lorsque, parmi les témoins, l'écrivain Denis Langlois est venu dire au substitut : *« Vous avez souvent mis en cause les intellectuels qui incitent les Basques du Nord à accueillir les réfugiés. Je demande à être poursuivi car je l'ai fait. »*

Après s'être attachée à démontrer que l'ETA, *« organisme paramilitaire »*, correspond à la définition de l'entreprise terroriste, le substitut a demandé le maximum de la peine prévue pour l'association de malfaiteurs, dans ce cas précis, contre Ternera ; sept ans d'emprisonnement contre Elena Beloqui Resa, vingt-neuf ans, considérée comme *« l'adjointe de Urruticochea depuis 1986 »*, et la même peine contre Joachim Sancho Biurrun, trente-deux ans, et José Lopez de Abechuco Liquiniano, quarante et un ans.

Enfin, concernant ceux qui *« ont apporté leur soutien »*, Mᵐᵉ Stoller a requis deux ans de prison dont un avec sursis contre Frederic Larcabal, cinquante-deux ans, un an de prison avec sursis contre Gonzalo Etchevarria et six mois de prison avec sursis contre Agnes Cerlo, vingt-huit ans, Jacqueline Larcabal, quarante-neuf ans, et Didier Dupont, vingt-neuf ans.

MAURICE PEYROT

SPORTS

AUTOMOBILISME : le Rallye des Pharaons

Lada sous les pyramides

Le neuvième Rallye des Pharaons a été remporté, mercredi 17 octobre, après dix jours de course, par Hubert Auriol sur Lada Samara. En catégorie moto, l'Italien Alessandro De Petri, sur Yamaha, signe sa troisième victoire dans l'épreuve égyptienne.

LE CAIRE

de notre envoyé spécial

Au pied de la pyramide de Mykérinos il y a foule pour d'applaudir les deux Lada qui ont terminé la course de front. Cette ultime victoire d'étape du Pajero japonais, n'a pas modifié le résultat d'une course remportée depuis plusieurs jours par les voitures de marque soviétique. Hubert Auriol et son « marin » navigateur Philippe Monnet se classent premiers devant un autre équipage de l'écurie Lada, Patrick Tambay et Jean-Marc Andrié.

Un joli doublé dans une épreuve qui fait figure de test avant le rallye Paris-Dakar. Un an après la mise au point du prototype de la Samara T3, et les déconvenues du Dakar 1990, les modifications apportées au niveau de la motorisation, de la boîte de vitesse et du châssis, semblent rendre les voitures blanches plus performantes. *« Nous ne sommes qu'une petite équipe privée*, précise Hugues de Chaunac, le responsable de l'écurie Lada, *mais nous avons rapidement assimilé les difficultés que comporte une présence en rallye-raid »*.

Appliquant les méthodes des épreuves sur circuit, *« organisation et rationalité »*, le préparateur varois s'est fixé un objectif ambitieux : remporter le prochain Paris-Dakar. *« Notre chance se joue maintenant, alors que Mitsubishi a toujours des problèmes techniques et que Citroën manque d'expérience dans ce genre de compétition »*, affirme-t-il.

Les malheureuses voitures jaunes

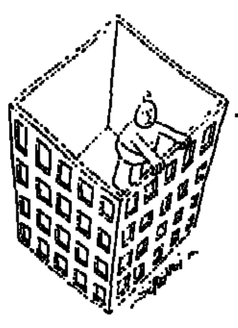
Pauvres Citroën, malheureuses voitures jaunes, elles ont bien du mal à assumer la succession des imbattables lionnes qui ont fait la réputation de Peugeot dans les raids africains. La qualité des pilotes, souvent les mêmes, n'est pas en question. Le Finlandais Ari Vatanen a montré dans maintes étapes qu'il savait toujours aussi bien naviguer dans les dunes.

Non, ce qui est en cause c'est la préparation, la motivation d'une équipe technique, qui, malgré les conseils nombreux de l'écurie championne, a eu du mal à s'habituer à cette vie de bivouac, à ces nuits de réparation dans le sable. Et, comble d'infortune, il y a eu ces maudites pannes des systèmes de transmission des voitures qui ont relégué Ari Vatanen et Jacky Ickx à plus de trois heures des premiers concurrents au classement général. Les ingénieurs ont longuement travaillé sur les pièces défectueuses renvoyées très vite aux ateliers de Paris. Des recherches qui permettent à Guy Fréquelin, le responsable de l'écurie, d'affirmer aujourd'hui que la cause de tout ces maux réside dans l'utilisation, par le fournisseur, d'une huile prévue pour le matériel agricole.

« Une erreur indécelable par nos mécanos, qui nous a pénalisés injustement et privés de toutes nos chances de succès », affirme l'ancien pilote. Cette faute ne devant, normalement, plus se reproduire, il estime que ses voitures seront compétitives pour le rendez-vous du 1ᵉʳ janvier. Cette expérience, de courte durée en terre africaine, lui a aussi permis de constater l'importance des problèmes d'organisation et de logistique. Présent dans la caravane pendant le week-end, Jean Todt, le patron de Peugeot Talbot sport, lui a encore apporté ses conseils et ses recommandations en la matière.

SERGE BOLLOCH

SOCIÉTÉ



Banlieues en marge

Calme trompeur à Marseille

Nous concluons notre série d'articles sur les « banlieues en marge » (*le Monde* des 16, 17 et 18 octobre) par un reportage dans les quartiers nord de Marseille où il suffirait parfois d'une étincelle pour provoquer une explosion comme celle de Vaulx-en-Velin. Cela n'empêche pas des expériences réussies, un peu partout en France, comme auxMinguettes, dans l'agglomération lyonnaise.

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Tout est calme dans les quartiers nord. Paix apparente, sérénité trompeuse. Jeunes habitants des cités, élus, travailleurs sociaux, se demandent par quel miracle le brasier allumé à Vaulx-en-Velin n'a pas gagné la ceinture de pauvreté qui enserre la cité phocéenne. Qu'ils la redoutent ou l'espèrent, tous assurent qu'il suffirait d'une étincelle pour qu'explose le mélange de frustrations, de désespoir, de chômage et de drogue que respirent en permanence les dizaines de milliers de jeunes de ces quartiers-là.

Quelques garçons de la cité Fonvert ont fait récemment irruption dans le bureau du maire des 13e et 14e arrondissements, M. Pierre Rastoin. C'était cinq jours avant les événements de la banlieue lyonnaise. Ils avaient pris rendez-vous mais n'ont pas supporté qu'on les fasse attendre. Depuis bien longtemps, on leur promet la réhabilitation des immeubles où ils ont toujours vécu. Ils ont pris comme une insulte la lettre du maire demandant à l'organisme logeur de démarrer au plus vite les travaux *« au moins de façon symbolique ». « Ils pensent qu'un coup de pinceau suffira à nous calmer »*, s'indigne un jeune qui revendique sa participation au « commando ».

Coincée entre deux voies de chemin de fer et une autoroute, la cité de Fonvert a remplacé un bidonville en 1966. Le paysage d'aujourd'hui oscille entre tiers et quart-monde. Une tour et des barres de béton d'un ocre sale, tapissées de linge, un chien-loup qui va et vient sur un balcon, une sono qui hurle, une carcasse d'auto plantée au milieu des immondices, des enfants qui jouent et leurs aînés qui « zonent ». Une bonne part des habitants vivent du RMI et fréquentent le Restaurant du cœur qui fonctionne l'hiver.

Le centre social, installé à côté du local de la mosquée, avait organisé, voilà deux ans déjà, une formation aux métiers du bâtiment pour dix jeunes qui doivent épauler l'entreprise de réhabilitation. Mais celle-ci est restée suspendue aux nombreux aléas politico-financiers de la vie marseillaise. *« Oui, il faut réhabiliter les murs mais ne pas oublier les habitants »*, proclame M. Brahim Seddik, enfant du bidonville et de la cité devenu voilà quatorze ans le directeur du centre social. Il craint que l'échec de Vaulx-en-Velin ne serve de prétexte à une remise en cause de la politique de restauration des cités de banlieue qui a peut-être permis d'éviter le pire. Déjà, le maire du secteur, M. Rastoin estime qu' *« on arrive à la fin de la grande période de réhabilitation du bâti »* et qu'à présent *« il est capital de penser aux gens, de leur redonner l'espérance »*. Or comment espérer lorsque, comme le répètent les habitants de la cité, *« on vit dans la merde »* ?

A la cité des Flamants, 3 200 habitants, qui connut au début des années 80 des événements comparables à ceux de Vaulx-en Velin, la réhabilitation, qui traîne depuis sept ans, est à présent en bonne voie. On a non seulement repeint le béton en rose, mais modernisé les sanitaires, installé des balcons et des vérandas, réduit le nombre d'appartements inoccupés en implantant des chambres d'étudiants, des bureaux et même une école d'assistantes sociales.

« C'était la zone, maintenant on dirait un quartier de Français », constate Ali, vingt-trois ans, qui propose au journaliste, en guise de bienvenue, quelques grammes de haschich à un prix d'ami. Car si les HLM sont moins grises et la honte d'habiter là moins épaisse, la population majoritairement très jeune des quartiers nord reste plus que jamais en déshérence. *« Plus c'est rose à l'extérieur, plus c'est morose à l'intérieur »*, croit pouvoir dire une éducatrice du quartier. Les drogues, douces ou dures font désormais intimement partie du paysage. Le spectacle banalisé des toxicomanes se piquant en plein jour devant un centre commercial, le commerce ouvert du « joint » ou de « la blanche », suscitent parfois des réactions violentes de certains habitants qui dénoncent amèrement la passivité de la police. Mais la loi du silence, le sentiment communautaire propre aux cités empêchent la répression.

Personne ne se souvient avoir entendu le moindre bruit lorsque, dans la nuit du 24 au 25 septembre dernier, des cambrioleurs ont enfoncé la porte blindée qui protège l'entrée de la mission locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, installée au dixième étage d'un immeuble habité de la cité des Flamants. Tout le matériel informatique et les objets de bureau se sont envolés. L'endroit, qui accueille ordinairement deux cents jeunes candidats à l'emploi par semaine, est fermé provisoirement. *« La loi, comme les autres repères sociaux n'existe pas dans ces cités. Le vol, la toxicomanie sont tellement banalisés que les jeunes qui commettent des petits délits ne s'en rendent même pas compte »*, constate M. Yves Ferrandez, directeur départemental adjoint de la protection judiciaire de la jeunesse (ex-éducation surveillée).

Contenir l'explosion

La drogue, même si elle ne touche encore qu'une forte minorité des jeunes, a déjà, selon de nombreux observateurs, deux conséquences visibles. Elle assoupit les énergies, et peut procurer des revenus qui ridiculisent ceux du travail. *« Ils n'ont même plus la force de se révolter. L'énergie militante des beurs des années 1983-1984 se consume aujourd'hui dans la drogue »*, s'alarment en cœur les travailleurs sociaux qui voient dans l'incendie de Vaulx-en-Velin *« un signe réconfortant de vitalité »*.

Mais la désespérance des dix-huit, vingt-cinq ans des cités se nourrit aussi de l'impuissance de la société à leur assurer une formation, un métier et un salaire. La multiplication des stages et des réseaux d'accueil a sans doute grandement limité les dégâts mais elle a aussi servi de trompe-l'œil. La mission locale installée aux Flamants conserve certains jeunes dans ses fichiers depuis sa création, voilà huit ans. De stage de remise à niveau en TUC, de SIVP en CFI, ils ont épuisé tous les dispositifs d'insertion professionnelle mis en place par l'Etat sans jamais trouver d'emploi stable. Dépourvus de diplôme et de véritable qualification professionnelle, ils n'ont même pas bénéficié de la reprise économique.

D'autant moins que la couleur de leur peau et leur estampille « quartiers nord » restent rédhibitoire pour de nombreux employeurs marseillais. *« Nous contenons l'explosion et insufflons un peu d'espoir car nous écoutons les jeunes et les aidons à construire leur propre projet au lieu de les faire défiler derrière un guichet. Nous tentons aussi d'agir sur tous les rouages de la société pour que tous les jeunes trouvent leur place »*, explique M. Richard Stoecklé, directeur de la mission locale, qui constate cependant qu' *« en dépit de compétences et de moyens* (une dizaine de personnes), *nous ne parvenons pas toujours à être efficaces »*.

Consommateurs de stages sans issue, certains jeunes tombent progressivement dans la drogue ou la délinquance, vouant du même coup aux gémonies l'appareil socioculturel et éducatif dont le langage ésotérique cache parfois l'impuissance. *« On hésite à faire péter le quartier comme à Lyon, ça ferait trop plaisir aux éducateurs qui gèrent le fric qu'on envoie quand les quartiers nord explosent »*, affirme sans vergogne un jeune de Fonvert. Sans compter la bureaucratie qui paralyse les initiatives, et l'opacité grandissante des dispositifs publics, qui empêche certains jeunes d'accéder à leurs droits. *« Quand les jeunes voient la complexité du dossier à remplir pour obtenir un stage d'insertion, ils me disent : « Donne-nous l'adresse de l'administration : on va débarquer dans leurs bureaux pour régler ça », un peu comme à Vaulx-en-Velin, où au moins, les jeunes ont su se faire entendre »*, raconte M. Brahim Seddik.

Maillage associatif

Si les cités marseillaises n'ont pas connu de flambée de violence depuis plusieurs années, c'est tout de même que le paysage a bien changé. Outre les deux missions locales implantées sur les quartiers nord, et les centre sociaux des cités, une multitude d'associations, sportives, socioculturelles, religieuses, ont fleuri, gérant dans chaque cité, club de football ou mosquée, réseau d'aide aux devoirs scolaires ou propositions de loisirs ou de vacances. Une « régie de quartier » permet à une centaine d'habitants de prendre en charge, moyennant salaire, la propreté et la sécurité de leurs propres habitations.

Le mouvement de revendication identitaire des beurs des années 1983-1984, a produit une génération d'animateurs d'origine maghrébine qui gèrent au plus près des habitants ce maillage associatif, mais aussi d'instituteurs, d'artistes, d'élus municipaux marqués par les enthousiasmes de l'après-1981. Ceux qui sont restés sur le carreau grossissent le rang des jeunes chômeurs sans qualification, lorsqu'ils n'ont pas été happés par la délinquance. Leurs petits frères sont sans doute plus désespérés car ils n'attendent plus rien ni de la politique, ni des syndicats, ni de l'action collective. *« Nos deux élus municipaux d'origine maghrébine n'ont aucun pouvoir. Quand tu cherches un logement ou quand tu vas à l'école, c'est toujours ton nom arabe, pas ta carte d'identité française qui compte »*, constate Mustapha Zergoub, un solide gaillard de Fontvert qui, à vingt-trois ans, vient de réussir l'exploit d'ouvrir une auto-école et une entreprise de pompes funèbres islamiques dans le petit centre commercial voisin.

Cette génération-là est née française, mais a bien du mal à le faire reconnaître. Le mot d' « intégration » lui donne de l'urticaire car elle ne supporte plus d'être traitée comme un rassemblement de citoyens de seconde zone et il ne faut pas la pousser beaucoup pour que, par goût de la provocation autant que par dépit, elle finisse par avouer une admiration prudente mais certaine pour Saddam Hussein.

PHILIPPE BERNARD

Un club de football aux portes de Lyon

Quand les Minguettes jouent le jeu

VÉNISSIEUX

de notre envoyé spécial

Les Minguettes, neuf ans après. Les tours n'ont guère changé depuis l'« été chaud » de 1981. Elles dressent toujours leurs quinze étages bétonnés sur une colline venteuse qui domine les raffineries de la vallée du Rhône. Simplement, sur les hauteurs, trois terrains de football ont planté leurs buts entre les immeubles défraîchis et un centre commercial. Des gamins rigolards s'y disputent un ballon aux rebonds capricieux.

L'Association Sportive des Minguettes, célèbre pour avoir formé Luis Fernandez (AS Cannes) et Alim Ben Mabrouck (Bordeaux), est sans doute le centre social le plus efficace de la région. *« Nous avons une vocation éducative, ce club est une famille »*, assure André Réal, l'entraîneur de l'équipe seniors. Comme la plupart des éducateurs en charge des deux cent cinquante jeunes du club, il outrepasse parfois ses fonctions sportives pour raisonner certains joueurs. *« Tant qu'ils sont avec nous, ils ne font pas de conneries, ils apprennent les bases de la vie en société, le respect des autres et la solidarité »*.

A une époque où l'on s'interroge sur les moyens de maîtriser la jeunesse des grands ensembles, les dirigeants, tous bénévoles, regrettent toutefois que leur travail ne soit pas davantage pris en considération par la mairie et les collectivités locales. La subvention municipale ne s'élève qu'à 45 000 francs, auxquels s'ajoutent 25 000 francs versés par la préfecture.

L'international Luis Fernandez, vice-président du club, s'efforce de trouver des mécènes susceptibles d'aider ses anciens coéquipiers. Car, avec l'argent dont elle dispose actuellement, l'AS Minguettes peut tout juste acheter des maillots, quelques ballons et accorder des réductions aux familles nombreuses. Quant aux équipements, ils sont corrects mais restent limités : des vestiaires aux faux airs de blockhaus, dépourvus d'aération, une minuscule tribune aux allures d'échafaudage, bien insuffisante pour accueillir les deux cents spectateurs qui assistent aux matches de l'équipe première. Le terrain est de bonne qualité, mais le solide grillage qui le ceinture évoque plutôt une cour intérieure de prison.

Ce grillage était pourtant nécessaire. Ne serait-ce que pour rassurer les joueurs adverses. Au plus fort de l'agitation des années 80 (la *« période trouble »*, comme l'appelle un dirigeant), l'AS Minguettes était considérée comme une *« équipe de voyous »* et accueillie comme telle sur tous les terrains. Une réputation parfois justifiée tant les incidents étaient fréquents, sur la pelouse comme en dehors. *« Tout le monde avait les nerfs à fleur de peau »*, se souvient Bruno Ivanez, trente ans, l'entraîneur des cadets.

Aujourd'hui, l'AS Minguettes évolue en division d'honneur régionale et tente de s'acheter une conduite, à l'image de l'ensemble d'un quartier plutôt rentré dans le rang depuis 1981. Dès le plus jeune âge, les insultes sont proscrites sur les terrains. Chez les joueurs plus âgés, une commission interne de discipline condamne les fautifs à des tâches d'intérêt général (vente des billets au stade, permanences à la buvette...). De même, des adolescents sont-ils chargés d'entraîner de jeunes enfants. *« C'est une manière de les responsabiliser »*, assure André Réal.

Au détour d'un dribble

Mais la plus grande réussite des dirigeants reste la nomination au poste d'entraîneur de l'équipe juniors (dix-sept - dix-neuf ans) d'un gardien de la paix qui opère justement sur le secteur de Vénissieux. Jusqu'en 1985, en effet, Guy Inso n'était qu'un *« enfoiré de lardu »*, autrement dit un *« sale flic »*. Puis, au détour d'un dribble réussi et d'un sourire séducteur, cet Antillais d'une trentaine d'années est devenu le coach, l'entraîneur unanimement apprécié.

Les jeunes, tous originaires du quartier, ont finalement appris à connaître ce policier, à le respecter. *« Je retrouve parfois certains gars lors des patrouilles ; dans d'autres circonstances, j'en ai sorti deux ou trois de sales draps »*, reconnaît Guy Inso avant d'ajouter : *« Je crois qu'ils ont une autre image des flics depuis mon arrivée. Moi-même, j'apprends à les connaître, à les comprendre. La plupart sont de gentils garçons. Ils sont sans doute moins durs que ceux du début des années 80, mais je dois admettre que, parfois, on ne sait pas très bien où ils vont... »*

PHILIPPE BROUSSARD

Une exposition à l'Arche de la Défense sur l'histoire de l'immigration

France, terre d'asile

Organisée par la Fondation "Arche de la Fraternité, une exposition, intitulée « France des libertés-France des étrangers », a lieu jusqu'au 3 mars 1991 au toit de la Grande Arche, à la Défense. Elle retrace l'histoire de l'immigration en France.

Le sait-on ? La France est le deuxième pays d'immigration au monde, après les Etats-Unis. Le mouvement s'est amorcé dès l'Ancien Régime, qui avait accueilli de nombreux philosophes, écrivains et artistes. Depuis le début du dix-neuvième siècle, après la Révolution, la France a reçu plus de 10 millions d'hommes et de femmes, arrivés périodiquement par vagues successives.

Sur 133 mètres de long et 3 mètres de haut, soit près de 400 mètres carrés de tissu, un journal mural attend le public de l' exposition. A travers leur propre presse, des milliers d'immigrés racontent leur exode jusqu'en France pour trouver un travail ou fuir une persécution, politique ou religieuse. Ce journal mural, c'est un siècle et demi de révolutions et de convulsions dans le monde. Depuis 1830, plus de 2 000 titres étrangers ont été publiés en France. La première agence de presse allemande vit le jour à Paris en 1843 et le premier journal arabophone en 1859.

Découpé en cinq séquences chronologiques, ce journal exprime les espoirs et les craintes d'immigrés qui ont contribué au développement de la France. 1830-1914, c'est la presse des *« bannis »*, exilés politiques qui ont choisi la France, *« patrie des droits de l'homme »*, pour continuer leur combat.

1919-1939, c'est l'époque où des Africains, Antillais, Maghrébins, Indochinois, partent en guerre, depuis la métropole, dans leurs petits journaux, contre le colonialisme et l'européocentrisme du monde. 1922-1944, c'est la période où les exilés italiens, dès 1922 les Allemands (en 1933) et les Espagnols (en 1938-39), mettent en garde sans succès, à travers leurs journaux, les pays démocratiques contre la menace fasciste.

1945-1962 : l'après-guerre est marqué par la reconstruction, la décolonisation, l'engagement des jeunes intellectuels français autour de l'idéal de la liberté des peuples. 1960-1989 : du miracle économique des années 60 à la crise, l'immigration devient l'un des traits essentiels de la France moderne.

Le long des coursives du toit de la Grande Arche, la « rue de la mémoire » témoigne d'autres dimensions de l'histoire des étrangers en France : conditions d'accueil, lieux de travail, diversité des cultures, lieux de culte, espaces politiques... Des images d'archives inédites reflètent le regard des étrangers sur leur nouvelle patrie et, réciproquement, celui que portent les Français sur leurs nouveaux compatriotes.

De tous temps, la frontière entre l'immigration économique et l'exil politique a été étroite. Cette exposition souligne le rôle attractif joué par l'image révolutionnaire de la France et sa réputation de terre hospitalière. Un passé qui plaide pour aujourd'hui.

E. D.

هكذا من الأصل

CINÉMA

Les dépossédés

La rencontre d'un musicien alcoolique et d'un « beauf » russe porte « Taxi Blues » à incandescence

Taxi Blues commence par un feu d'artifice et finit par une explosion. Entre les deux, pas de répit : de la nuit de délire où Liocha le musicien monte dans le taxi conduit par Ivan à la nuit de folie où ils se séparent pour toujours, ce n'est qu'éclats de haine et de tendresse, étincelles de violence.

Liocha est un grand flandrin affublé d'une chemise rouge, il braille qu'il est un génie et qu'il tutoie Dieu, et creuse sa propre tombe à coups de lampées de vodka ingurgitées comme un homme qui se noie et avale de l'air. Liocha est bohème, et malheureux. Ivan est un costaud vêtu d'une chemise verte, il ne parle guère, entretient ses muscles, boit de la vodka quand c'est l'heure de faire la fête, et le reste du temps mordille un hareng saur coincé sur le pare-soleil du véhicule qui le fait vivre. Ivan est besogneux, et malheureux. Liocha est monté par hasard dans le taxi d'Ivan, il s'est sauvé sans payer par principe autant que par pauvreté. Le chauffeur n'étant pas homme à se laisser voler, il traque et retrouve le saxophoniste. Lui aussi a des principes, il veut récupérer son dû, mais aussi réformer « l'âme malade » de ce musicien affligé des pires tares : artiste, décadent et juif.

Ivan installe donc chez lui, dans l'appartement communautaire qu'il partage avec un vieux stalinien débonnaire et idiot, son fantasque débiteur. Promiscuité faite de heurts incessants et de réconciliation larmoyante quand l'alcool met tout le monde d'accord, le brillant saxophoniste que la moindre bouteille rend veule jusqu'à l'abjection et le prolo borné taraudé de tendresse.

Mais *Taxi Blues* ne raconte pas un conflit psychologique, il cauchemarde un avant-goût de guerre civile. *« Avant on vous tenait et tout allait mieux ! – Ils ont construit des HLM normalisées, puis les hommes comme vous, conformes au bâtiment. »* Ce ne sont pas Ivan et Liocha qui s'apostrophent, c'est tout un peuple de « petites gens » qui crie sa haine devant des changements qui ont détruit leurs repères sans diminuer leur misère, qui laissent ressurgir l'antisémitisme jamais éteint et la peur de la différence. Et c'est toute l'intelligentsia fièrement miséreuse et infiniment cynique qui lui répond. Une histoire plus vieille que la perestroïka, plus vieille que le communisme soviétique, une histoire vieille comme la Russie, vieille comme le monde slave.

Cette violence-là est partout, elle irradie du film comme une chaleur malsaine et fascinante, dans les rues où tout se vend et s'achète et se vole, dans les gestes brutaux de ces troupeaux de tous âges, de tous sexes, en quête d'une goutte d'alcool (l'eau de Cologne fera l'affaire), dans les regards vides, avides, dans les stridences du saxophone qui *« joue les tuyaux rouillés et les maisons en ruine »*. Quiconque a mis les pieds à Moscou reconnaîtra cette dureté insensée, que Pavel Lounguine filme à la brutale, d'une caméra hargneuse et qui soudain s'apaise, hébétée de tant de folie. Comme ces moments de grâce chromo que connaissent les ivrognes quand l'aube se lève au terme d'une nuit de beuverie. Un leurre bien sûr, la nausée arrive.

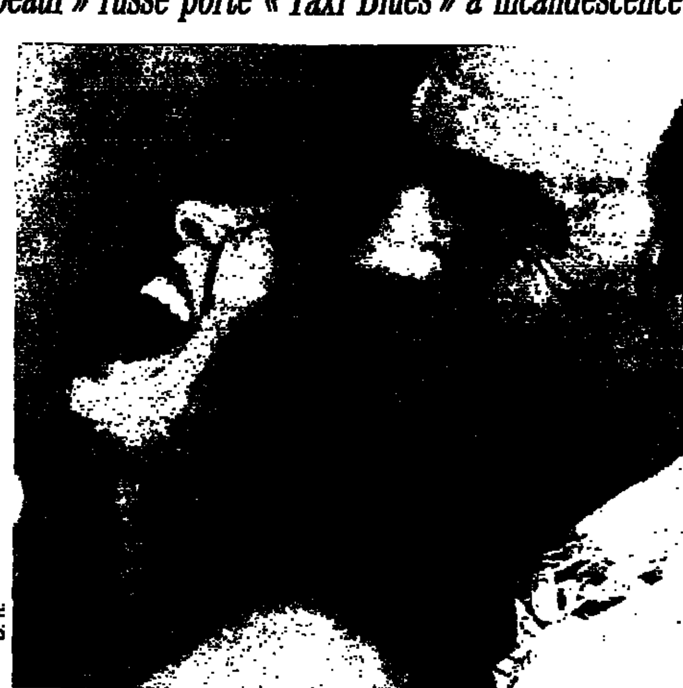
Le télescopage de deux infra-mondes

Un film *no future*, dont le seul lendemain qui grince est le télescopage sanglant de deux infra-mondes, celui des pauvres qui se croient honnêtes et celui des pauvres qui se croient intelligents. Combat à jamais perdu d'avance par tout le monde.

La prouesse du cinéaste est de parvenir à installer dans ce pandémonium où tout le monde est moche, méchant, deux héros dessinés sans complaisance et pourtant attachants, émouvants. Parce que Lounguine les connaît, eux et leurs semblables. Et qu'il les aime comme ils sont. Aussi parce qu'il a mis la main sur deux interprètes étonnants : Piotr Mamonov, le musicien, vedette du groupe rock Zvouki-mou, et Piotr Zaitchenko, que le cinéaste est allé chercher à Volgograd. Deux hommes dont la vie et le comportement réels ressemblent à ceux de leur personnage.

Taxi Blues a été acclamé au Festival de Cannes, et il y a reçu un prix de la mise en scène mérité. Récompense accordée à ses indéniables qualités et qui traduisait aussi un sentiment diffus : on n'avait jamais vu un film russe comme ça. Est-ce d'avoir été coproduit par l'Occident ? Il ressemble, par la rigueur de sa construction et la rapidité de son montage, à un film américain. Et même si la référence à *Taxi Driver* semble un clin d'œil trop facile, l'ombre de Scorsese n'est effectivement pas loin. Outre son titre anglophone, le film s'achève d'ailleurs sur deux notes américaines : *Liocha, le musicien déchu, est* repéré par un jazzman noir en tournée, qui l'emmène à New-York recevoir une consécration mondiale. Ivan, bafoué par son ancien acolyte devenu star, déclenche une poursuite en voiture directement inspirée des *thrillers*. Mais reste encore un point *d'orgue en forme de méprise tragi*que et dérisoire, qui ne doit rien à Hollywood. Et laisse résonner une infinie désespérance.

JEAN-MICHEL FRODON



D.R.

Quand l'alcool met tout le monde d'accord

MODE

En attendant le printemps

Ouverture des défilés pour le printemps-été 1991

La semaine du prêt-à-porter des créateurs pour le printemps-été *1991 a commencé officiellement* mercredi 17 octobre, principalement sous les chapiteaux de la cour Carrée au Louvre.

Chaque année, davantage de stylistes tentent leur chance, et cette fois encore, en dépit de la conjoncture on ne peut plus morose. La situation internationale a fragilisé ce secteur sensible, boîte noire du temps qui passe.

Un sexy primaire

Paradoxalement, le climat d'inquiétude a suscité une frénésie de coups de cœur pour tout ce qui est excentrique. Depuis les défilés du mois de mars, on a constaté une ruée sur les sacs en patchwork de poulain, en vrai et faux python, pour les escarpins haut perchés en nubuck, et pailletés pour le soir.

Le sexy gagne, un sexy primaire façon *Alaïa* – corps sanglé, moulé, accentué. Et en prime la mini pas plus haute qu'une largeur de main.

Les femmes ont choisi d'être filles, très loin des battantes chics, égéries des précédentes collections. Les pulls à capuches de rappers, les cuissardes, les blousons de skaï, toute la panoplie des motardes, ont démodé sans merci les camaïeux romantiques, les tissus fluides de la « femme douce », valeur sûre de la précédente décennie.

Signe des temps : ces caprices ont fait partie des modèles les plus photographiés. Il n'y a plus de décalage entre la presse et les femmes qui s'habillent. A l'élégance du bon blazer qui dure cent ans, elles ont préféré l'insolence, le flash des clips.

Le caprice deviendra-t-il tendance ? On devait le savoir dès mercredi 17 octobre. Si l'on en croit les défilés milanais qui traditionnellement précèdent ceux de Paris, le printemps-été 1991 sera sexy. On n'a encore trouvé rien de mieux pour séduire les femmes.

LAURENCE BENAIM

DANSE

Zizi Carabosse

Roland Petit revisite à Marseille « la Belle au bois dormant »

MARSEILLE

de notre envoyée spéciale

Le roi s'est fait la tête de Groucho Marx et ne quitte pas son énorme cigare, bien que ce ne soit pas recommandé au-dessus du berceau d'un nouveau-né. La reine, après une valse-musette avec son époux, grimpe sur une échelle pour arroser un pot de fleurs géant, d'où sort la fée lilas...

Puis Roland Petit fait irruption sur le plateau avec un grand geste des bras ; on croit que cela fait partie du spectacle, mais non : il annonce que Dominique Khalfouni, qui devait danser le rôle de la Princesse Aurore, vient de s'évanouir en coulisses. Il s'ensuit des changements de distribu*tion en cascade, un petit quart* d'heure de patience, s'il vous plaît, pour trouver les costumes. Le rideau relevé, passe au fond un énorme dragon. Et entre sur son char la fée Carabosse, couverte d'une vaste houppelande noire et cachant son visage derrière un hideux masque blanc. Mais la jambe qui sort de la houppelande est trop divine, trop coquine, *pour qu'on ne la reconnaisse pas* : c'est Zizi Jeanmaire, et tout bascule aussitôt.

Trois spectacles s'entremêlent avec plus ou moins de bonheur. D'abord, *la Belle au bois dormant*, de Marius Petipa, à laquelle Roland Petit reste viscéralement attaché de par son éducation de danseur classique. Il en conserve donc, réglé par son maître de ballet Norbert Schmucki, quelques morceaux traditionnels : l'entrée et les variations de la Belle, son pas de deux avec le Prince, le grand pas d'action, quelques bribes de *l'Oiseau bleu*. Ensuite, une *Belle au bois dormant* revisitée par Roland Petit, qui s'est inspiré de Winsor Mac Cay, précurseur de la bande dessinée et de son *Litle Nemo*. D'où vingt idées amusantes, des chorégraphies joliment encanaillées, mais aussi quelques passages un peu vides dans les ensembles. Enfin, une revue de music-hall autour de Zizi Jeanmaire, le rôle de Carabosse étant évidemment plus développé qu'à l'ordinaire.

On ne s'en plaindra pas, chaque apparition de Zizi étant un délice. Zizi en clown pailleté brisant le miroir qui lui renvoie l'image d'Aurore, Zizi en vieille marchande de pommes, cousine de la Reine de Blanche Neige, Zizi en smocking *satiné de magicien, sortant de son* chapeau un lapin et des fleurs, Zizi en garçon de café offrant un tambour à broder sur lequel est écrit « love », cadeau qu'Aurore acceptera et qui provoquera la piqûre fatale... Et Zizi en fourreau lamé, descendant à la fin un grand escalier entre ses boys.

Peut-être la présence de la sublime ballerine Khalfouni eût-elle rééquilibré le spectacle, qui n'a pas encore tout à fait trouvé sa construction ni son rythme. Mais on ne regrette pas d'avoir découvert deux très jeunes interprètes qui apportent au couple princier une séduisante fraîcheur, Francesca Sposi et Cyril Pierre.

SYLVIE DE NUSSAC

► **Opéra de Marseille jusqu'au 21 octobre. Tél : 91-47-94-88. Après les représentations marseillaises, le spectacle part pour une tournée en Italie. Il est invité au Palais Garnier en 1992.**

MUSIQUES

Jorge Bolet, le plaisir de jouer

Le pianiste, héritier de l'école romantique est mort, mardi 16 octobre à San-Francisco

Le pianiste américain Jorge Bolet est mort, mardi 16 octobre à San-Francisco, à l'âge de soixante-quinze ans *(nos dernières éditions du 18 octobre)*.

Inconnu en France il y a dix ans, ce pianiste d'origine cubaine devait sa récente renommée à quelques disques enregistrés pour Decca. Il avait conquis la faveur d'un vaste public, fasciné par la beauté aristocratique d'un jeu qui excellait dans Liszt et Chopin.

Formé par Josef Hofmann, Leopold Godowski et Moriz Rosenthal *(autant dire par trois des pianistes* les plus marquants de ce siècle), Jorge Bolet se trouvait au confluent de trois esthétiques pianistiques. Né en 1914, il avait eu la chance d'écouter ceux que l'on appelait les grands lions du piano, les Rachmaninov, Cortot, Novaes, Moïsewich, Hofmann et autres Lhevine qui dominaient la scène *dans sa jeunesse*, et *il n'était pas* peu fier de raconter que lorsqu'on l'avait présenté à Emil Guilels celui-ci lui avait embrassé les mains.

Une maîtrise admirable

D'Hofmann, Jorge Bolet avait retenu l'élégance, la sonorité miroitante, l'allure princière ; de Godowski, le jeu transparent, la polyphonie aérienne ; de Rosenthal, la virtuosité phénoménale et un goût marqué pour Liszt et Chopin. Malheureusement, les belles qualités de Jorge Bolet resteront longtemps ignorées du grand public, son répertoire et son style cadrant *mal avec le goût d'une* époque sans doute fatiguée par les excès d'une certaine école de piano romantique, qui redécouvrait avec délices Beethoven et Schubert *joués dans* les versions *originales*.

Le grand redémarrage de sa carrière coïncida avec un récital triomphal donné sur la scène de Carnegie Hall un soir de 1972.

En plus des *Préludes*, de Chopin, Jorge Bolet avait inscrit la *Chaconne pour violon*, de Bach, transcrite pour piano par Ferruccio Busoni, l'ouverture de *Tannhauser*, de Wagner, transcrite par Liszt et quelques petites pièces de genre, dont une irrésistible étude de Paul de Schoelzer. Le lendemain, Harold C . Schonberg, le *« senior critic » du New York Times*, publiait un article enthousiaste, repris plus tard dans la pochette de l'enregistrement historique de ce concert (RCA). Le pouvoir de ce grand critique aidant, la carrière du pianiste avait fini par se développer aux Etats-Unis et en Europe. Et Bolet, qui, des années durant, avait mangé de la vache enragée, pouvait enfin jouer devant des salles enthousiastes.

Au piano, Bolet ne se départait jamais d'un flegme digne d'un colonel de l'armée des Indes. Ses grandes mains bien à plat, le buste légèrement penché sur son clavier, son visage ne trahissant aucune émotion, le pianiste écoutait les sonorités qu'il faisait naître de son Baldwin ou de son Bechstein (il avait abandonné Steinway depuis quelques années). Sa concentration s'imposait à un public hypnotisé par une maîtrise d'autant plus admirable qu'elle s'effaçait derrière une musicalité cultivée, des phrases sculptées dans l'épaisseur du son, une élégance dont le secret est, hélas ! oublié par beaucoup de ses jeunes confrères. Artiste, Bolet savait être inégal. Certaines fois, il se « plantait » magistralement. Un soir, à Paris, il jouait une étude de Chopin en bis. Mécontent de la façon dont il l'avait commencée, il s'arrêta et reprit du début. Comme il le souhaitait. Car ce pianiste n'avait rien à prouver, ne paraissait pas paralysé par le trac : il aimait le piano, toute sa littérature, et jouait pour le plaisir de jouer.

Cet amour du piano, Jorge Bolet l'a transmis à des théories d'élèves au Curtis Institute de Philadelphie, une célèbre école rivale de la Juilliard School, où il avait repris la chaire de piano après le départ de *Rudolf Serkin (Bolet avait été* effaré de retrouver le portrait de Liszt exilé la face contre le mur d'un placard à balais par son intraitable prédécesseur : Bolet n'excommuniait aucun compositeur), à l'Indiana School of Music et dans de nombreux cours d'interprétation à travers le monde (en France, à La Roque-d'Anthéron, où il avait été conquis par le talent de la jeune Hélène Grimaud).

ALAIN LOMPECH

Parmi les disques les plus marquants de Jorge Bolet, il faut retenir les enregistrements suivants :

► ***Les Quatre Ballades*, de Chopin, *jouées* avec une élégance aristocratique bien dans la manière du compositeur et une plénitude de sonorité, une richesse de timbre dignes d'un Cortot ou d'un Hofmann (Decca 417 651-2) ;**

► **Le récital à Carnegie Hall, dont *l'ouverture de Tannhauser* est un exemple de ce grand style pianistique romantique à nouveau prisé de nos jours (RCA GD 87 710) ;**

► ***Bénédiction de Dieu dans la solitude*, de Franz Liszt, une œuvre, irrégulière, passablement saint-sulpicienne transfigurée par une science pianistique, une intériorité confondantes. Pour une fois, la partie centrale s'écoutera sans ennui (Decca 411 803-2) ;**

► **Une anthologie des plus beaux Lieder de Schubert transcrits pour piano seul par Franz Liszt dont *Auf dem Wasser zu Singen*, à la progression magistralement conduite (Decca 414 575-2) ;**

► **Les *Variations et fugue sur un thème de Haendel*, de Brahms. Le pianiste y réussit le tour de force de ne sacrifier aucun détail tout en bâtissant une architecture intimidante et austère (Decca 417 791-2) ;**

► ***Prélude, choral et fugue*, de César Franck. La maîtrise architecturale, le sens du coloris, la *clarté polyphonique du jeu* de Bolet y sont à leur zénith (Decca 421 714-2) .**

THÉATRE

Songe burlesque

« Le Songe d'une nuit d'été » première mise en scène de Michel Dezoteux à Grenoble

GRENOBLE

correspondance

Michel Dezoteux ouvre la saison à la maison de la culture de Grenoble, où il est metteur en scène résident, avec *le Songe d'une nuit d'été*, le spectacle exploite les éléments critiques et ludiques accumulés pendant huit ans de travail en Belgique, au théâtre Varia. Le résultat est burlesque, à la manière bruxelloise, avec un jaillissement d'images empruntées au cinéma américain, au cabaret berlinois et au music-hall international. la musicienne Emma Stephenson accommode les ingrédients avec humour, Brecht aidant (pas le théoricien, mais l'expérimentateur de mélanges culturels), le résultat est plutôt tonifiant.

Les meilleurs moments du spectacle sont ceux où les citations mi-révérencieuses, mi-parodiques s'avouent sans détours, en particulier un duo de Puck et Obéron (Christian Hecq et Bernard Yerlès) emprunté aux Frères Jacques, ou encore l'apparition « magrittienne » des artisans. Les tableaux de Magritte, maître de l'imaginaire belge, ont paradoxalement fourni au scénographe Gérard Poli la scène réelle du spectacle, la scène féerique étant une usine-théâtre en ruines. Les acteurs, presque tous belges et presque tous passés par l'Institut national supérieur des arts du spectacle (l'INSAS), dont Michel Dezoteux dirige la section d'interprétation dramatique, sont à l'aise dans le pastiche, la parodie, les jeux de music-hall.

Démarche chaplinesque, voix retravaillée au synthétiseur, Christian Hecq excelle dans le rôle-pivot de Puck. Les artisans du spectacle ne pratiquent guère, pour leur part, l'art de la litote. Philippe Jeusette (Quince) n'est pas précisément sobre.

Michel Dezoteux a voulu maintenir la charge jusqu'au bout, comme dans son précédent spectacle *la Noce chez les petits-bourgeois*. Enfin, presque jusqu'au bout. A la fin quand Christian Hecq enlève sa perruque pour l'adresse aux spectateurs, c'est un comédien qui parle, qui exprime simplement son inquiétude d'avoir mal joué, l'espoir de faire mieux la prochaine fois. Le message est de Shakespeare, mais il donne comme une gravité à la mise en scène.

BERNADETTE BOST

► ***Théâtre mobile du Cargo*, Maison de la culture de Grenoble, jusqu'au 20 octobre.**

PATRIMOINE

Une fondation internationale pour sauver la cathédrale de Reims

La restaurationn de sa statuaire sera l'objet d'une opération pilote décidée par M. Jack Lang

REIMS

de notre correspondant

Notre-Dame de Reims, qui concentre la statuaire la plus riche de France (2 500 éléments sculptés), est, on le sait, un chef-d'œuvre en péril. La pierre de cet édifice gothique, déjà fragmentée par les incendies de la première guerre mondiale, est rongée par la pollution urbaine. La lutte contre l'érosion est engagée.

La cathédrale de Reims vient d'être choisie par le ministère de la culture comme pilote d'une vaste opération de sauvegarde du patrimoine – qui concernera aussi bien la cathédrale de Chartres que le château de Vincennes. L'opération a été lancée par M. Jack Lang le mercredi 17 octobre à Reims.

« La cathédrale n'est pas seulement l'affaire du maire, d'un ministre ou d'une administration, elle est l'affaire de tous les citoyens », a rappelé le ministre avec vigueur. Aussi, celui-ci appuiera-t-il de toute son autorité le projet de fondation internationale destinée à sauver la statuaire monumentale de la cathédrale. Son objectif : recueillir 45 millions de francs auprès des entreprises, du public et des collectivités. Compte tenu de la lenteur prévisible de la mise en place de cette fondation, compte tenu de l'urgence des travaux, il a été procédé, en présence de M. Jack Lang et de M. Falala, maire de Reims, à une première opération. Elle consistait à collecter, pour le compte de la Fondation de France, des fonds visant à restaurer, statue par statue, le portail occidental de la cathédrale.

M. Lang entend faire de cette campagne le symbole du mécénat. Il a donné un coup de chapeau aux professionnels du champagne, qui, par la voix de M. Claude Taittinger promet de réunir une enveloppe de 10 millions de francs.

La venue de M. Lang scellait aussi la réconciliation du ministre avec le maire RPR de la cité. Une polémique les avait opposés quand la municipalité avait annoncé son intention de raser les halles du Boulingrin. Le ministre avait finalement opté pour leur inscription au répertoire des monuments historiques. Une solution de bon sens a été trouvée : elles abriteront une médiatèque. Ce chantier s'intègre dans une charte culturelle conclue, non sans difficulté, entre la ville de Reims et l'Etat.

DIDIER LOUIS

Ça vient de sortir

Un tic-tac signé Chaumet

« Les griffes », c'est le nom d'une superbe et nouvelle ligne de montres-bracelets que vient de sortir Chaumet. Une montre qui peut être « déclinée » à votre goût, à savoir, en plusieurs versions de boîtier, de cadran et de bracelet et en « jouant » avec l'acier, l'or brossé et poli, les diamants, la nacre et autres saphirs ! Une fortune ? Cela dépend de votre choix. A partir de 10 700 F, 12, place Vendôme, 75001 Paris.

Lentilles pour presbytes

Fini les demi-lunes, monsieur ! Fini également les deux paires de lunettes qui vous aident à voir de près et puis de loin. Ce grand soulagement est signé Essilor et s'appelle « Variations ». Il s'agit de lentilles de contact qui vous permettront de voir net à toutes les distances, quels que soient vos défauts visuels, y compris la presbytie. C'est dire que vous avez, en quelque sorte, des Varilux sous forme de lentilles. De 1 200 F à 1 600 F selon la correction à réaliser. Chez votre opticien.

Êtes-vous « Femme », madame ?

Voici enfin « Femme » de Rochas que vous trouverez poursuivie d'une ligne de bain intitulée « Les Caresses », c'est-à-dire des crèmes, des fluides, des talcs et autres laits pour le corps, parfumés dans la fragrance de « Femme » ! Sept soins mis élégamment en boîte noir et or ou dans des flacons de verre translucides. Chez votre parfumeur.

En chemise

Une chemise pour toutes les circonstances, c'est ce que propose Lordson avec ses trois lignes différentes : « Monsieur », « Casual » et « Wild ». C'est dire que vous avez le choix entre les chemises, de la plus classique à la plus furieusement mode en passant par la sportive à carreaux, et à de bons prix ! Point de vente au tél. : (16) 54-24-06-60.

Maxim's chez vous

Dîner chez soi comme si vous étiez chez Maxim's, et de façon italienne, c'est possible. En effet, Pierre Cardin, propriétaire du Maxim's de Paris, vient de passer un accord avec le Gruppo Cremonini, qui commercialisera, sous le nom de Maxim's, des produits gastronomiques italiens, tels le jambon de Parme, la charcuterie, les épices et autres parmesan, tous haut de gamme, bien entendu, et vendus dans les magasins au nom de ce fameux restaurant ainsi que dans les grands surpermarchés.

La petite balle !

Pour les fous du golf, savez-vous qu'un choix absolument incroyable de clubs différents vous attendent dans Le Comptoir du golf au 22, avenue de la Grande-Armée à Paris. Vous pouvez d'ailleurs les essayer sur place à l'aide d'un petit practice qui y est installé ! Bien entendu, vous trouverez aussi tous les autres équipements nécessaires pour taper dans la petite balle, puisque ce comptoir lui est entièrement consacré.

Un bon petit rouge

Dans les caves Le Savour Club, on trouve des vins fins sélectionnés de très grande qualité, à des prix plus que raisonnables ! Mais, pour fêter ses dix ans, ce club a invité des grands chefs à choisir un vin de pays pour Le Savour Club. Ainsi, Paul Bocuse a craqué pour une syrah (19 F), Pierre Laporte a sélectionné un merlot (18 F), Pierre Troisgros a préféré un chardonnay (26 F) et ainsi de suite, c'est le chef qui décide ! Renseignements et adresses des caves au tél. : (1) 47-08-52-05.

Un automne en beauté

Voici des rouges profonds et très beaux pour le maquillage d'hiver de Revlon. Il est inspiré par le Far West et les grands espaces, ce qui donne une très belle harmonie de brun et de rouge pour tout le visage. Chez votre parfumeur. Rouge, c'est encore la couleur de Paloma Picasso, qui, comme vous le savez, avait déjà un rouge à lèvres, « mon rouge », et qui vient d'avoir un petit : un vernis à ongles qui s'accorde parfaitement, 115 F.

Une parka parfaite !

La parka parfaite et « basic » pour l'hiver, je l'ai trouvée chez La Vogue au 38, boulevard des Italiens, tout près de l'Opéra Garnier. Elle est en coton imperméable et léger et elle protège du froid puisque sa doublure est matelassée. Son empiècement façon cuir aux épaules donne du style et le tout dans un colori bronze. Parfaite pour toutes les circonstances, 1 490 F.

Un bijou d'art

Jacques Gautier, ce merveilleux artiste-créateur de bijoux en émaux, s'est inspiré de l'art déco pour ses dernières créations en bronze sur argent avec un émail qui vous fixe comme un œil ! Voici également des boucles d'oreilles du soir, cristal sur argent, et des émaux façon topaze troublante. Parallèlement, Andrée Gautier tient toujours ses salons littéraires. Ils reprennent de plus belle le 23 octobre sur le thème du mythe de Saint-Germain-des-Prés des années 50. Le grand ami de Bernard Frank, Henri-Hugues Lejeune, viendra parler de son livre qui vient de sortir, le Dernier Hussard. *36, rue Jacob à Paris.*

Il garde vos précieuses bulles

Chez Culinarion, des boutiques pleines de gadgets rigolos et utiles, j'ai trouvé un nouveau bouchon, « Gard'bulles ». Spécialement étudié pour les précieuses bulles de Dom Pérignon et autres Pommery, ce bouchon vous refait le bruit sympathique d'un bouchon de champagne qui saute à chaque fois que vous rouvrez la bouteille, 139 F. Point de vente : 45-48-94-76.

Les bonnes crèmes

Signée René Garraud, la ligne « Classique » est composée de trois produits de base, véritables soins spécifiques dont le premier raffermit et hydrate la peau, un autre est une cure anti-âge et le troisième vous protège. Tous ces soins sont, bien sûr, très pointus. Chez votre coiffeur.

Vite un costume !

Monsieur, vous êtes à la recherche d'un costume ou d'un manteau que vous voulez griffé d'une grande marque, pour être sûr d'avoir une bonne coupe et une bonne qualité, mais sans pour autant débourser une somme trop importante ? Faites, dans ce cas, appel au magicien Stephane Men's des boutiques de discount qui font des miracles dans ce domaine. 5, rue Washington et 130, boulevard Saint-Germain à Paris.

Une lecture gourmande

Le Larousse de la cuisine, *qui vient de sortir, va-t-il devenir le livre de chevet de toutes les chaumières de France ? Il se pourrait, car il est vraiment magnifique et s'adresse aussi bien aux « cuisiniers nuls », qui trouveront des explications claires, accompagnées de photos, qu'aux fins gourmets, qui y trouveront 1 500 recettes succulentes. Une belle réussite pour 289 F seulement.*

Cheveux en volume

Saviez-vous que les cheveux plaqués sur le crâne à cause de leur propre poids constituent 40 % des angoisses des femmes en Europe ? Ainsi, conscients de ce problème grave, pour ne pas dire gravissime, les laboratoires de l'Oréal se sont penchés sur le problème et ont trouvé la solution que voici : Elsève et le nouveau shampoing Elastine spécial volume. 40 % des femmes sont dorénavant plus heureuses, 12 F.

Le granit léger

Le granit est vraiment une des matières premières la plus employée dans la décoration design, mais difficile à approcher à cause de son prix. Salubra Tescoha Pro vient de trouver une solution à ce problème en mettant au point un papier peint avec des cristaux de roche contre-collés. Il n'est pas seulement agréable au regard mais aussi au toucher. 18 coloris, du naturel au plus fantaisiste, « Stons » de Salubra Tescoha Pro.

GUNNAR P.

(Publicité)

FOURRURE SAISON

SÉDUCTRICE, la fourrure est toujours et encore le vêtement le plus convoité des femmes. Les changements qu'elle subit au cours des années sont minimes. La création des fourreurs reste un travail artisanal et haut de gamme.

La cliente bien informée sait d'ailleurs reconnaître un beau travail. Toutefois, la fourrure a ses tendances et suit l'air du temps !

On peut dire, par exemple, que cette année est celle de la créativité et de l'audace, qui font bon ménage avec le sérieux de ce métier d'art.

Comme partout dans le monde, le vent de la liberté souffle également dans la mode, et en fourrure l'ampleur s'affirme, donnant ainsi chez certains des volumes généreux.

En vedette, nous trouverons le 7/8 ample et sans cintrage.

Le roi couronné est toujours le vison, une valeur sûre, suivi du renard, de la marmotte, de l'astrakan.

Le lapin imprimé revient et la zibeline fait toujours des heureuses avec sa légèreté et sa souplesse magnifique, son prix restant malgré tout très élevé.

La Fédération Nationale de la Fourrure nous informe par ailleurs que ce commerce a connu un sérieux ralentissement dû à un effet de mode, conjugué à un climat hivernal beaucoup trop clément ces deux dernières saisons.

Cependant, la fourrure haut de gamme ne semble pas avoir été touchée par le tassement du marché, elle reste omniprésente dans les collections de haute couture, aussi bien dans les grandes pièces que dans les garnitures : cols, chapeaux, ourlets et gants.

Saviez-vous que l'on compte environ cinq mille salariés concernés par cette activité de la mode, pour un chiffre d'affaires global d'environ 5 milliards de francs. Ce chiffre inclut les élevages de quelque soixante fermes produisant des visons pour le label « Opéra » mais également des myocastors, des ragondins, sans oublier les soixante millions de peaux de lapin de France, reconnues pour leur qualité dans le monde entier.

Enfin, ce sont toujours les pays du Grand Nord et du grand froid qui fournissent les peaux aux créateurs qui s'adonnent, avec beaucoup de talent et de savoir-faire, à ce métier millénaire.

• CACHEMIROBOLANT AU CLUB DES DIX

Le Club des Dix de David Shiff n'en finit pas de nous étonner ! Pour cet hiver vous avez un choix mirobolant de coloris et de dessins dans les cachemires. Oui, c'est cachemirobolant ! Vestes à partir de 3 995 F, manteaux à 5 995 F, pulls à 1 995 F et les deux à 3 500 F. Pour les amateurs de laine super 100, voici les deux costumes à 4 995 F ou 2 900 F l'un. L'accueil, toujours si chaleureux, de ces clubs, où l'on offre volontiers un verre, charmera également votre femme qui aimera les blazers féminins en cachemire à 3 995 F et le top des tops : le grand carré (1,50 × 1,50 m) de cachemire, uni d'une face et imprimé de l'autre, au prix de 4 995 F, c'est-à-dire moitié prix qu'ailleurs. 13, rue Royale (dans la cour) et 4, rue Marbeuf (au 1er étage) à Paris.

• UN LODEN DOUBLÉ DE FOURRURE

Dans le temple de la mode british, comme on aime appeler Old England, voici, pour madame, un loden à capuche, doublé de hamster à 16 000 F. Si elle aime le poil de chameau, le voici en pull à côtes anglaises, à 1 190 F, cardigan assorti pour 1 950 F. Pour tout le monde, les pulls irlandais en lambswool écru sont vraiment très sympathiques, 1 200 F. Monsieur pourra également choisir, dans de nouveaux coloris pastel, des pulls de cachemire à col en V, 2 680 F, existant en orangé, vert opaline et jaune pâle. Superbes sont aussi les grosses vestes à col châle, large, en côtes anglaises, qui existent en dix coloris, 1 880 F. Bref, la mode anglaise dans toute sa splendeur au 12, bd des Capucines, 75009 Paris.

• POUR L'AMOUR DU TRAVAIL BIEN FAIT

Chez Michel Muller, il ne faut pas s'attendre à trouver des visons à des prix incroyables car c'est un véritable artisan ayant appris ce métier dans les ateliers de Christian Dior. Néanmoins, vous trouverez, dès 8 900 F, un blouson en marmotte. Il préfère la qualité du travail et de la fourrure avant tout. Vous trouverez chez lui une collection magnifique de toutes sortes de peausseries : vison, marmotte, renard, sans oublier l'astrakan, qu'il a mélangé avec du cuir pour en faire une superbe veste, grâce à un travail très couture mettant en lumière tout son talent. Un bon point de plus pour les réparations et les transformations faites sur place et qui feront vivre votre fourrure plus longtemps. Voici également les fourrures Guy Laroche et Jean-Louis Scherrer, superbes, elles aussi. 160, avenue Daumesnil, 75012 Paris. Tél. : 43-43-11-98. Ouvert du lundi au samedi inclu.

• 40 ANS D'EXPÉRIENCE

Il n'y a pas de secrets dans le domaine des fourrures pour Louis Gaska, qui, avec ses quarante ans d'expérience, les a dans la peau, si l'on peut dire ! Il a même installé son atelier dans l'arrière-boutique. Cette année, il vous propose un énorme choix de visons, avec des vestes à partir de 13 900 F et des manteaux pour 16 900 F, ou bien encore des manteaux en vison femelle Saga Royal, Lunaraine ou Black, à grands cols et très grande ampleur à partir de 55 000 F. Voici encore des agneaux retournés venus d'Espagne, une fourrure de base et pas chère du tout : 6 900 F la veste à capuche et 7 900 F le 7/8, existe en noir, saumon, bleu et beige. Et, si, vous rêvez de renard, de lynx et de zibeline, ils vous attendent aussi au 9, rue d'Armaillé, 75017 Paris. Tél. : 43-80-15-66.

• VISON EN VAGUE CHEZ SAINT LAURENT

La collection de fourrures d'Yves Saint Laurent a été créée par le tout jeune Robert Merloz, qui, après cinq ans aux côtés du maître, se voit aujourd'hui responsable de la ligne fourrure, dans laquelle on prend note de l'arrivée en force du duffle-coat, que l'on avait presque oublié ! Bien entendu, le vison reste en haut de l'échelle avec un modèle très remarqué en « Saga » scanbrown travaillé en vague, c'est vraiment superbe ! Vous trouverez aussi beaucoup de mélanges tels l'astrakan et le cuir noir, la marmotte naturelle et le cuir rubis, des vestes en popeline frangées de cuir, sans oublier les magnifiques manteaux en zibeline russe dont chaque femme rêve toutes les nuits !

• UNE QUESTION DE QUALITÉ

Saga par ci et Saga par là, certes, vous devez vous demander ce qu'est ou qui est Saga, mot qu'on rencontre souvent quand on parle de fourrure. Il s'agit d'un regroupement scandinave d'éleveurs de visons et de renards. Ils vous assurent une toute première qualité, une sorte d'assurance, quoi ! Saga a également créé la « Saga Design Collection », une ligne confiée à de jeunes talents, encore étudiants, afin de faire progresser la créativité en matière de fourrure, avec un regard vers les « nineties ». Une collection qui a été présentée à Budapest qui n'avait rien vu de tel depuis près d'un demi-siècle, une grande première qui a eu un grand succès, vous vous en doutez.

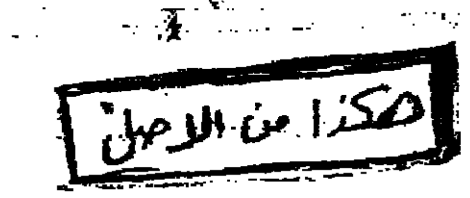
• PARTEZ DU BON PIED !

En l'espace de quelques années seulement, Ashford et ses chaussures anglaises se sont imposés dans la vie quotidienne de tous les hommes soucieux de confort et d'élégance. Chez Ashford, on ne peut pas mieux rêver : qualité, style et confort à l'anglaise ne font qu'un. Chaque semaine, on trouve un modèle en promotion, par exemple, du 13 au 20 octobre, voici le mocassin à pompons « Yale » au prix de 680 F, au lieu de 780 F son prix normal. Tous les modèles sont évidemment cousus «Good Year», et vous pouvez les acheter par correspondance avec, en compagnie du bon de commande, «une mesure de pieds» qui vous permet d'avoir la pointure juste, et même en largeur ! Ashford, 24, rue de Châteaudun, 75009 Paris ou, par correspondance, demandez le catalogue au téléphone : (1) 42-80-43-72.









هكذا من الأصل

(Publicité)

ET CUIR 90-91

• LA GRIFFE DOUCE DEHORS

Dans les boutiques « Toutes Griffes Dehors », les griffes en question se font toutes douces en matière de prix. Voici toute la mode pour madame signée des plus grands noms, parfois avec l'étiquette, parfois dégriffée. Il s'agit de fins de séries, de retours de stocks livrés à des prix intéressants. Mais il y a encore mieux ! A savoir, en ce moment, on propose des soldes de mi-saison, prêt-à-porter très bien coupé et dans des matériaux de très grande qualité. Les tailleurs à 990 F, les robes en lainage de 390 F à 690 F, les ensembles en lainage à revers de satin à 2 000 F, des robes du soir, noires avec passementeries de couleurs... 84, rue de Sèvres, 76, rue Saint-Dominque et 17, rue Lecourbe, à Paris.

• UNE NOUVELLE FOURRURE EST NÉE

Voici Orylag, une nouvelle fourrure qui se situe entre le vison rasé pour l'aspect et le chinchilla pour la douceur, mais à des prix abordables et que vous trouverez en exclusivité chez Alexandre (en accord avec l'INRA). C'est un animal apparenté au lapin et au lièvre. Il existe en plusieurs coloris, naturel ou teinté. Une fourrure que vous pouvez porter en veste, 13 600 F, en pelisse sous des laines et des cachemires, ou avec du cuir, bref, elle se prête à toutes les séductions. Bien sûr, Alexandre, c'est encore de magnifiques « Swakara » dans un grand choix de couleurs et de formes, sans oublier les stars, le vison et la zibeline qu'il travaille à merveille ! Alexandre Fourrures, 376, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél. : 42-60-03-78.

• JEUNE ET BELLE

Chez Riccardo Rozzi, la fourrure se fait jeune et belle. En effet, ce créateur propose une ligne placée sous le signe de la créativité et de l'ampleur pour une réussite éblouissante ! Le vison est travaillé en vertical, en diagonal ou froncé, les épaules sont arrondies, les revers finissent souvent en col géant. Bref, voici de la fourrure généreuse. Le poncho est de retour, en cachemire, bordé de vison, de renard, etc. Il existe en plusieurs versions et coloris, de 7 900 F à 14 900 F. Le gilet chaud et adorable, en vison lustré, bleu, rouge, noir, gris... 3 900 F. Bien entendu vous y trouverez aussi des modèles de zibeline, de renard, de castor, de mouton retourné ainsi que des mélanges de fourrures et de cuirs. 13, rue de l'Etoile, 75017 Paris. Tél. : 47-66-37-37.

• LA MAROQUINERIE TIENT SALON

La Maroquinerie de Printemps est un salon qui se tiendra au Parc floral de Vincennes du dimanche 21 au mercredi 24 octobre. Il proposera les nouvelles collections de sacs, bagages, articles de voyage, parapluies, ceintures, gants, maroquinerie de poche qui seront présentés par plus de 100 exposants. C'est là que vous trouverez le nouveau sac que voudront toutes les femmes, il sera coloré, vif, ou panaché de couleurs, sur fond marine ou blanc, le cuir sera assoupli avec un petit grain naturel, ou plus rond, comme le caviar. C'est le rendez-vous par excellence des professionnels, aussi bien de la fabrication que de la distribution. La Fédération de la Maroquenerie Française organise également deux autres salons, un pour l'automne, du 14 au 16 avril 1991, ainsi que du 20 au 23 janvier 1991, pour la Maroquinerie et les Articles de Voyage.

• PETITE MAROQUINERIE A PETITS PRIX

Michel Swiss est une adresse en or que les touristes étrangers se gardent bien d'oublier en venant à Paris. Pourquoi ? Parce qu'on y trouve des parfums, des foulards, des crèmes de beauté, des articles de toilette... à des prix réduits. Mais, saviez-vous que c'est également valable pour vous ? Vous y trouverez, par exemple, un grand choix de petite maroquinerie de poche : portefeuilles, porte-chéquiers, porte-cartes de visite, etc., ainsi que des sacs en cuir, des ceintures signées, s'il vous plaît, des plus grands noms, tels : Longchamp, Christian Dior, Didier Lamarthe et Yves Saint Laurent ! Bref, un grand choix de couleurs et de styles pour une petite maroquinerie à de très petits prix chez Michel Swiss, 16, rue de la Paix (2e étage, asc.) et 24, avenue de l'Opéra à Paris.

• LE TANNEUR FAIT LE GRAND PAS

Chez Le Tanneur, on trouvait déjà, certes, les plus beaux bagages qui soient. Mais il faut aller de l'avant, c'est ce que cette grande marque a décidé de faire avec l'ouverture de quatre nouvelles boutiques, dont une, très belle, au 72, faubourg Saint-Honoré à Paris, à partir du 15 novembre. Une décoration authentique à la française, très noble, comme sa ligne de cuir, qui, par ailleurs, a été sérieusement élargie ! Les hommes trouveront, bien sûr, les serviettes et autres day-runners, mais encore des parkas, vestes et blousons en vachette plongée, nubuck ou nappa. Les femmes, elles, craqueront quand elles verront les sacs luxueux et leur petite maroquinerie assortie, en veau, façon croco et veau velours. 102, avenue Victor-Hugo, 83, rue des Saints-Pères et 16, rue de Châteaudun, à Paris.

• LES COCKTAILS DE REVILLON

Chez Revillon, on aime beaucoup les mélanges de fourrure avec d'autres matériaux, et pour la collection Boutique, le manteau en cachemire se borde de renard, la parka en peau lainée, également. On trouve, d'ailleurs, beaucoup de peau retournée, notamment parmi les modèles très jeunes, pour un blouson de « base-ball », noir et jaune ! Dans la collection Haute Fourrure tout n'est que rêve et volupté. Le créateur, Jean-Paul Avizou, se dépasse, les manteaux en vison sont amples, généreux et d'une grande beauté, les zibelines Goldens se font désirer plus que jamais, le vison s'imprime panthère, le breitschwanz devient tailleur noir et cintré et le chinchilla naturel se fait en 7/8. Les visons de la collection Boutique à partir de 25 500 F. 40, rue La Boétie, 75008 Paris.

• CHAUD DESSOUS

Pour se protéger du froid, il faut commencer par le commencement, à savoir le sous-vêtement. C'est évident, mais on peut parfois se tromper, c'est pourquoi il est bon de connaître « Princess Mary », le grand spécialiste du sous-vêtement qui travaille avec des marques suisses, et elles s'y connaissent en froid ! Voici « Hanrod » et « Sawaco » et ses modèles en laine et soie pour hommes et femmes, d'une efficacité sans reproche en plus d'être doux et agréables ! Voici encore le fil d'Ecosse le plus fin du monde, « Zimmerli », parfait et invisible sous la chemise, 262 F le gilet et 210 F le slip assorti. Et n'oublions pas les plus beaux pyjamas qui soient, en coton, « Calida », 205, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

• L'OPTICIEN DE LUXE

Meyrowitz, l'opticien de renom, a plus de cent ans d'expérience. En effet, dans cette maison, on vous aide à être vous-même, à chercher la perfection dans une tendance très classique et très équilibrée. Des lunettes sur mesure peuvent être réalisées selon vos besoins spécifiques ou selon vos envies, en or, en écailles... Les opticiens de la maison, pour mieux vous servir, sont toujours à l'affût des nouveautés en matière de verres de correction et en font venir, au besoin, des États-Unis, du Japon ou d'ailleurs. Bref, des lunettes uniques, c'est chez Meyrowitz que vous les trouverez ainsi que tous les instruments optiques « introuvables » tel que le thermomètre qui va jusqu'à – 60° ! Meyrowitz, 5, rue de Castiglione, 75008 Paris.

• PRÊTS POUR L'AVENTURE

Gérard Henon, le maroquinier, a créé une nouvelle ligne de bagages pour les sportifs. « Original Explorers », en polyester enduit mais restant souple et très résistant, rebrodé de son nom et d'une panthère en plein élan, tout pour plaire aux petits durs prêts pour l'aventure. En cinq versions différentes de couleurs bicolores endiablées.

ÉCHECS

CHAMPIONNAT DU MONDE

NEW-YORK-LYON 1990

Quatrième partie

Kasparov en « classe tous risques »

Les supporters de Kasparov sont passés par toutes les couleurs, mercredi 17 octobre, durant la quatrième partie du championnat du monde que leur idole a ajournée au 41e coup.

Que le champion du monde ouvre à nouveau par é4 était certes naturel, cela lui ayant valu la victoire dans la deuxième partie. Sans trembler, Karpov reprend l'Espagnole, et les deux joueurs répètent jusqu'au 15e coup la partie précitée. Là, Karpov revient (15... ç5) en match de Leningrad en 1986, puis au 17e coup (...f5) suit une partie Horvath-Zobisch jouée en Hongrie en 1988. Tout cela sent la préparation « à la maison ».

C'est alors que Kasparov se lance dans une série de sacrifices particulièrement audacieuse. Un pion au 21e coup. Une qualité (refusée par Karpov) au 23e coup. Un deuxième pion au 24e coup. La stratégie de Kasparov est celle d'une attaque de mat, celle de Karpov est de « rafler » tout ce qu'on lui offre, confiant dans ses qualités défensive. Et, au 32e coup, le challenger accepte enfin de prendre la qualité. Il a alors deux pions de plus, et ses quatre pions sur l'aile dame sont passés et liés ! Si l'attaque du champion du monde échoue, le gain est en poche.

L'attaque échouera à moitié. Karpov gagnera encore un pion, parera le mat, perdra un Fou mais ne pourra échapper à l'échec perpétuel, et ses beaux pions passés resteront à quelques cases de la première rangée des Blancs.

Kasparov (vexé ?) n'a pas voulu accorder la nulle immédiatement et a mis sous enveloppe son 41e coup. Il paraît improbable qu'il veuille continuer la partie, qui devrait se conclure par un match nul, jeudi, sans reprise. Kasparov mènerait alors par 2,5 à 1,5. Un beau combat qui a montré que les nerfs de Karpov tiennent bon devant un Kasparov qui joue en « classe tous risques ».

B. de C.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Quatrième partie
Défense espagnole

1. é4	é5	22. Fxb4(57)	Ff7(82)
2. Cf3	Cç6	23. Té6(72)	Dxb4(90)
3. Fb5	a6	24. Tb3(94)	Dxa4(93)
4. Fa4	Cf6	25. Fç2(94)	Tad8(115)
5. 0-0	Fé7	26. Tbé3(98)	Dh4(116)
6. Té1	b5	27. g3(109)	a5
7. Fb3	d6	28. Ch4(133)	d5(135)
8. ç3	0-0	29. Dé2	Dç4
9. h3	Fb7	30. Fd3	Dç1+
10. d4	Té8	31. Rg2	ç4
11. Cbd2	Ff8	32. Fç2	Fxé6
12. a4	h6	33. Txé6	Txé6
13. Fç2	éxd4	34. Dxé6+	Rh8
14. çxd4	Cb4	35. Cg6+(142)	Rh7(146)
15. Fb1(6)	ç5(7)	36. Dé2	Dg5
16. d5	Cd7	37. f6	Dxf6
17. Ta3	f5	38. Cxf8+	Rg8
18. éxf5	Cf6(10)	39. Cg6	Df7
19. Cé4(15)	Fxd5(63)	40. Cé7+(146)	Rf8(148)
20. Cxf6+(39)	Dxf6(64)	41. Ajournement.	
21. Fd2(51)	Dxb2(77)		

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

Position à l'ajournement :
Blancs : Rg2, Dé2, Fç2, Cé7, Pf2, g3, h3
Noirs : Rf8, Dg7, Td8, Pa5, b5, ç4, d5, g7, h6

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5372

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III			■						
IV							■		
V			■					■	
VI				■			■		
VII					■				
VIII									■
IX		■				■			
X								■	
XI		■							■

HORIZONTALEMENT

I. Fait mal faire. – II. Avant la sortie. S'offre aux regards des Audomarois. – III. Note. Espèce de faisan. – IV. Utile pour garder la ligne. Est proche de l'Espagne. – V. Pronom. A beaucoup souffert de la guerre. – VI. Est rond. Que l'on a donc regardé en face. Elément d'un lustre. – VII. Se lève de bonne heure. Circulaire pour débiteurs. – VIII. Qui ont beaucoup reçu. – IX. Fit partir. Est de pierre. – X. Faucheur. – XI. Sont habitués au froid.

VERTICALEMENT

1. Moyen de production. – 2. Fait des traits. – 3. N'a pas un niveau élevé. Faire l'âne. – 4. Avec lui, il y avait de quoi se frapper. Est de la compétition. – 5. Se fait suivre. Est souvent beurré. – 6. Qui ne vient pas vite. Pronom. – 7. Révèle un manque de fraîcheur. – 8. Allait souvent au tableau. Sans os. – 9. Supporte bien un froid de canard. Militaire.

Solution du problème n° 5371

Horizontalement

I. Funambule. – II. Onéreuse. – III. Sires. Ego. – IV. Soin. Su. – V. Ontario. – VI. Endos. – VII. Enquête. – VIII. Aspe. – IX. Roesti. Or. – X. Si. Autrui. – XI. Epis. Axe.

Verticalement

1. Fossoyeurs. – 2. Union. Oie. – 3. Néritique. – 4. Arena. Saï. – 5. Mes. Rée. Tus. – 6. Bu. Tintait. – 7. Usé. Odes. Râ. – 8. Legs. Poux. – 9. Ours. Erié.

GUY BROUTY

FRANCE loto — TAC-O-TAC — TIRAGE DU MERCREDI 17 OCTOBRE 1990

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 03/01/90)

Le numéro **006388** gagne **4 000 000 F**

Les numéros approchant à la centaine de mille: 106388, 206388, 306388, 406388, 506388, 606388, 706388 gagnent 40 000 F

Les numéros approchant aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
016388	000388	006088	006308	006380	10 000 F
026388	001388	006188	006318	006381	
036388	002388	006288	006328	006382	
046388	003388	006488	006338	006383	
056388	004388	006588	006348	006384	
066388	005388	006688	006358	006385	
076388	007388	006788	006368	006386	
086388	008388	006888	006378	006387	
096388	009388	006988	006398	006389	

Tous les billets se terminant par		gagnent	
	6388		4 000 F
	388		400 F
	88		200 F
	8		100 F

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS
Par minitel 36.15 LOTO
Par téléphone 36.65.77.02

90 TACOTAC LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS 56e

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Jean-Noël et Martine DELAMARRE, Camille, Eléonore,

font part avec joie de la naissance, du baptême, le 15 octobre 1990, de

Constance.

La Vie...

192, avenue Pierre-Brossolette, 92240 Malakoff.

– Nathalie COLIN et Daniel HENRI,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Sarah,

le 11 octobre 1990.

10, rue Ernest-Psichari, 75007 Paris.

Décès

– Mme Claude Arpels, son épouse,
M. John Claude Arpels,
M. John et Mme Anne-Marie Edwards-Arpels,
M. Gérald et Mme Tessie Amez-Droz-Arpels,
M. Claude Julien Arpels,
Mlle Ariane Arpels,
Mlle Marisa Arpels,
ses enfants,
Luke, Kate, Marc et Emily,
ses petits-enfants,
M. et Mme Jacques Arpels,
ses frère et belle-sœur,
M. Philippe Arpels,
M. et Mme Pascal Hourtoulle,
M. et Mme Bruno Daumen,
M. François Arpels,
M. Eric Arpels,
ses neveux et nièces,
Mme Lucienne Arpels,
sa cousine,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude Léon ARPELS,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu, le 15 octobre 1990, à Crans-sur-Sierre, Suisse.

Les obsèques religieuses ont lieu le jeudi 18 octobre, à 16 heures, en l'église de Crans-sur-Sierre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

941 Park Avenue, New-York, N.Y. 10028.
22, place Vendôme, 75001 Paris.

– Le personnel de toutes les sociétés du groupe Van Cleef & Arpels a la tristesse de faire part du décès de

M. Claude Léon ARPELS,
chevalier de la Légion d'honneur,
président de Van Cleef & Arpels Inc.

survenu le 15 octobre 1990, à Crans-sur-Sierre, Suisse.

– Claude et Annette Badinter,
Michel Badinter,
Philippe et Myriam del Vecchio,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Philippe BADINTER,

survenu, le 14 octobre 1990, à l'âge de trente-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu le 16 octobre.

6, rue Francisque-Sarcey, 75116 Paris.

– M. Louis Benisti,
M. le docteur Jean-Pierre Benisti,
Mme Mireille Benisti-Monié
et M. Paul Monié,
M. et Mme Louis Fribourg,
et leurs enfants,
M. Lucien Benisti,
Mme Renée Chapdeville,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Solange BENISTI-SARFATI,
docteur en médecine,

survenu, le 17 octobre 1990, à Aix-en-Provence.

Les obsèques auront lieu, le vendredi 19 octobre, à 14 h 30, au cimetière des Milles (Aix-en-Provence).
Les Cyprès,
6, rue Jean-Rostand,
13190 Aix-en-Provence.

– Jacques et Annie Champel,
Philippe et Odette Champel,
Josée Champel,
Anne et Jean-Claude Boussard,
Françoise Champel,
Marc Champel,
ses enfants,
ses petits-enfants,
font part du rappel à Dieu de

Mme Jean CHAMPEL,
née Marie Pison,

le 17 octobre 1990, à Annecy, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 20 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis-de-Novel, à Annecy, et l'inhumation à 16 heures, à La Terrasse (Isère).

8, rue Henry-Bordeaux, 74000 Annecy.

– M. Richard Pronovost,
Mme Eugène Désveaux,
M. et Mme Pascal Désveaux,
M. et Mme Luc Désveaux,
M. et Mme Emmanuel Désveaux,
Aurélia, Fabrice, Gaël, Raphaël, Gentiane, Juliette et Amandine Désveaux,
son mari, sa mère, ses frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces,
Les familles Pronovost, Désveaux et Chabrol,
ont la douleur de faire part du décès de

Cécile DÉSVEAUX-PRONOVOST,
ingénieur agronome,

survenu le 13 octobre 1990, à Washington (Etats-Unis).

Les obsèques seront célébrées en l'église de Dettey (Saône-et-Loire), le samedi 20 octobre 1990, à 14 h 30.

Ni fleurs ni couronnes ; dons à la Recherche médicale (CCP 6908 P Paris) ou au Comité d'aide à Sangha, Mali (CCP 415253 A Dijon).

35, rue du Clos-d'Orléans, 94120 Fontenay-sous-Bois.

– Mme Jacques Douël,
M. et Mme Bernard Flandreau
et leurs enfants,
Valérie, Marc et Isabelle,
M. et Mme Marco dell'Agnola,
M. et Mme Georges Rhulman,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Jacques DOUËL,

survenu accidentellement, le 14 octobre 1990, dans sa soixante-dix-huitième année.

Le service religieux sera célébré le 19 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

82, rue de la Faisanderie, 75116 Paris.

(*Le Monde* du 18 octobre.)

– Le Seigneur a rappelé à lui le, 15 octobre 1990,

Mme Hélène FÉLIX,
née Revers.

De la part de
Alain Félix,
Olivier et Dominique Félix,
et Oriane,
Laurence et Frédéric Barra,
et Stanislas, Constance, Adélaïde,
Valérie et Thierry Dumoulin,
Patrick Monod
et Alexandre,
Yvonne et Georges Castellan,
Pierre Castellan
et Arielle,
Paula Bobe-Revers,
et ses enfants,
Et ses amis qui l'ont soutenue avec affection.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la stricte intimité familiale.
Des dons peuvent être adressés au profit de la recherche sur le cancer à l'Institut Curie.
5, avenue Constant-Coquelin, 75007 Paris.

– Lyon - Caluire,
Les familles Fillioud, Mitifiot, Koenig, Eck,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Camille FILLIOUD,

survenu le 16 octobre 1990, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Une cérémonie religieuse se déroulera en l'église réformée des Terreaux, 10, rue Lanterne, Lyon-1er, le vendredi 19 octobre, à 14 heures.

– M. Pierre Lantz,
ses enfants,
ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Mlle Emma HOSTETTLER,
(Mimine),

survenu le 14 octobre 1990, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 22 octobre, à 10 h 30, au temple de l'Etoile, 54-56, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e.

41, rue Emile-Ménier, 75116 Paris.

– Pierre Martel,
M. et Mme Dan Newey,
M. Marc Newey,
M. et Mme Jean Krivine,
M. et Mme Emmanuel Krivine,
et leurs enfants,
Les familles Weisbrod, Moch, Krivine et alliés,
font part du décès survenu le 8 octobre 1990 de

Mme Belle KRIVINE,
fonctionnaire internationale à l'UNESCO,

leur compagne, mère et belle-mère, sœur et belle-sœur, tante.
Les obsèques ont eu lieu le 10 octobre, dans les Alpes-de-Haute-Provence, dans l'intimité villageoise.

04150 Banon.

– La section des sciences religieuses de l'École pratique des hautes études a le regret de faire part du décès de

M. Jean LASSUS,
directeur d'études honoraire de la section,
pour archéologie paléochrétienne et byzantine,

survenu le mardi 9 octobre 1990.

– Mme Simone Merchier,
son épouse,
M. Louis Merchier,
son frère,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles apparentées,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges MERCHIER,
journaliste,
ancien président de l'AJPAE,
ancien Compagnon de France,

survenu le 17 octobre 1990, à son domicile de Pont-de-Salars, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques auront lieu à Pont-de-Salars (Aveyron), le vendredi 19 octobre, à 14 heures 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

79, avenue de Rodez, 12290 Pont-de-Salars.

Remerciements

– Saint-Lunaire, Nice, Mouans-Sartoux, Ceysson-Sévigné, Morlaix, Carhaix, Quimper.

Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux très nombreuses marques de sympathie et d'amitié reçues lors du décès de

M. Edmond MOREL,

Mme Marcelle Morel,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur chagrin par leur présence, visites, envois de fleurs, télégrammes, cartes, et les prient de trouver ici l'expression de leur très vive reconnaissance.

Anniversaires

– Il y a six mois, le 20 avril 1990,

Paul Lee SCHWARTZ,

professeur à l'université Waseda, à Tokyo, né à Pittsburgh (Etats-Unis), le 11 janvier 1939,

a quitté ceux qui l'aimaient :

Henri Faliu, 2-8-20 Uehara, Tokyo,
Jiro Ito, Yokohama,
Michel Philip, Boston,
Roger Rosenfeld, San-Rafael, Californie.

– **Catherine VIALATEL-LACOUDRE.**

Il y a un an aujourd'hui disparaissait Catherine !

Une pensée, une prière est demandée pour elle, à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Catherine est vivante, elle l'est et le restera toujours en nos cœurs.

Sa famille,
Ses amis.

Services religieux

– L'association Les Ailes brisées prie d'assister au service religieux qu'elle fera célébrer, le samedi 20 octobre 1990, à 10 heures, en l'église Saint-Louis-des-Invalides, à la mémoire des membres du personnel navigant de l'aéronautique civile et des parachutistes tombés en service aérien.

– A l'intention de

Jean BRUNHES
(1869-1930),
professeur de géographie humaine au Collège de France,
membre de l'Institut,
directeur des « Archives de la planète »,
chevalier de la Légion d'honneur.

Et à l'intention de son gendre,

Raymond DELAMARRE
(1890-1986),
sculpteur,
Premier Grand Prix de Rome,
ancien directeur des Ateliers d'art sacré,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur.

Et à celle de leurs parents et amis décédés,

une messe sera célébrée le jeudi 25 octobre 1990, à 18 h 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, Paris-15e.

Union de pensée, union de prière...

– Une messe sera célébrée, le 28 octobre 1990, à 18 heures, en l'église de la Madeleine, à la mémoire de l'ancien correspondant du *Monde* aux Nations unies

CHARLES LESCAUT,

disparu le 15 octobre 1989.

JOURNAL OFFICIEL

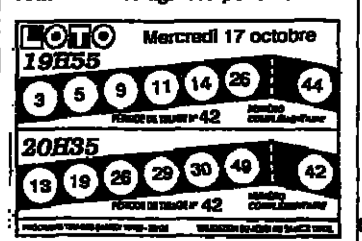
Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 17 octobre :

UN DÉCRET

– N° 90-928 du 10 octobre 1990 relatif à l'Institut supérieur des matériaux et de la construction mécanique.

UN ARRÊTÉ

– Du 20 septembre 1990 fixant le calendrier des manifestations commerciales agréées pour 1991.



NOMINATIONS

JUSTICE

M. Jean-Pierre Dintilhac directeur du cabinet de M. Henri Nallet

M. Jean-Pierre Dintilhac, directeur de l'administration pénitentiaire, a été nommé, mercredi 17 octobre, directeur de cabinet du garde des sceaux, M. Henri Nallet. Il succède à ce poste à Mme Noëlle Lenoir, qui, depuis le mois de novembre 1988, assurait cette fonction auprès du précédent ministre, M. Pierre Arpaillange. Mme Lenoir sera désormais, à la demande du premier ministre, chargée d'une mission d'information sur les questions éthiques concernant la procréation médicale assistée, la biologie et la génétique.

[M. Jean-Pierre Dintilhac est né le 15 mars 1943 à Paris. Licencié en droit et diplômé de criminologie et de politique criminelle, membre du comité de coopération pénitentiaire du Conseil de l'Europe, il est auditeur de justice en 1969. Substitut à Melun, puis juge à Sens, il entre à l'administration centrale du ministère de la justice en 1975, où il occupe plusieurs postes à l'administration pénitentiaire et à l'éducation surveillée, avant d'être détaché auprès du ministère du travail, où il dirige la mission interministérielle pour la lutte contre les trafics de main-d'œuvre, puis en juillet 1982 au cabinet de M. François Autain, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales chargé des immigrés. Il regagne ensuite (novembre 1982) le ministère de la justice, où il est chef de la division de l'exécution des peines à l'administration pénitentiaire, puis il est nommé sous-directeur en 1984, avant de devenir, le 26 octobre 1988, directeur de l'administration pénitentiaire.]

□ **Conférence : « Le maître spirituel », par Eric Edelman.** – Dans le cadre de son cycle consacré aux problèmes moraux ou spirituels du monde contemporain, la Fédération nationale des enseignants du yoga (FNEY) organise une conférence d'Eric Edelman, auteur de *Métaphysique pour un passant*, sur le thème du maître spirituel, dans ses locaux, le jeudi 18 octobre (3, rue Aubriot, Paris, 4e), à 20 h. Participation : 50 F.

صورة من الاصل

AGENDA

EXPOSITIONS

JEUDI 18 OCTOBRE

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33).
Jeu., ven. de 12 h à 22 h, sam. de 10 h à 22 h.

ACCROCHAGE DES COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE.
Salle d'art graphique Mnam.
Jusqu'au 6 janvier 1991.

BERTOLT BRECHT CHEZ LE PHOTOGRAPHE. Petit foyer, sous-sol. Jusqu'au 20 octobre.

HARRY CALLAHAN. Galerie du forum. Jusqu'au 21 octobre.

COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. 3 volet : 1964-1990. Salle d'art graphique (4 étage). Jusqu'au 6 janvier 1991.

EN UN MOT. Salle d'actualité. Jusqu'au 19 novembre.

LES NOUVEAUX PROMENEURS SOLITAIRES. Galerie du la BPI. Jusqu'au 3 décembre.

PASSAGES DE L'IMAGE. Musée national d'art moderne. Entrée : 24 F. Jusqu'au 19 novembre.

SOUCHI. Galeries contemporaines. Entrée : 16 F. Jusqu'au 26 octobre.

VIVE LES GRAPHISTES. Petit inventaire du graphisme français. Centre d'information Cci. Jusqu'au 4 novembre.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

DESSINS D'ARCHITECTURE. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Du 23 octobre au 13 janvier 1991.

IL Y A CENT ANS ILS ONT DONNÉ L'OLYMPIA. Exposition-dossier. Entrée : 25 F (dimanche : 16 F.). Billet jumelé exposition musée : 40 F. Du 23 octobre au 20 janvier 1991.

MANET : PASTELS ET DESSINS. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Du 23 octobre au 13 janvier 1991.

LES SALONS CARICATURAUX. Exposition dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Du 23 octobre au 20 janvier 1991.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h. Femeture des caisses à 21 h 15. Visites-conf. du 11 oct. au 29 déc. les lun. à 19 h (sf 24/12), jeu. et sam. à 15 h 30.

EUPHRONIOS, PEINTRE A ATHÈNES AU VIe SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST. Hall Napoléon. Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 décembre.

LE GUERCHIN EN FRANCE. Pavillon de Flore. Entrée : 27 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 12 novembre.

SCULPTURES FRANÇAISES NÉO-CLASSIQUES DU MUSÉE DU LOUVRE (1760-1830). Galerie et salle Mollien. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 31 décembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

UN CHOIX D'ART MINIMAL DANS LA COLLECTION PANZA. Entrée : 28 F. Jusqu'au 11 novembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

PICASSO, UNE NOUVELLE DATION. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F, (dim. : 16 F). Jusqu'au 14 janvier 1991.

MUSÉES

ARDITI. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.

ARMES INSOLITES DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE. Musée de l'armée, hôtel national des Invalides, place des Invalides (45-55-92-30). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 décembre.

ART KANAK, DE JADE ET DE NACRE. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Visites commentées mer., ven., sam. à 15 h 30 (43.46.51.61.). Entrée : 23 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 31 décembre.

L'ART NAIF AUSTRALIEN. Musée d'Art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 30 octobre.

ART ÉSOTÉRIQUE DE L'HIMALAYA. La donation Lionel Fournier. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 23 F. Jusqu'au 28 janvier 1991.

WERNER BISCHOF. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 7 janvier 1991.

CONCOURS POUR LA MAISON DE LA CULTURE DU JAPON A PARIS. Pavillon de l'Arsenal, 1 étage, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 novembre.

E.-S. CURTIS. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 30 décembre.

DES ARTISTES A LA COUPOLE, MONTPARNASSE 1918-1940. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 novembre.

EN TRAIN. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 5 novembre.

BILL HENSON. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 20 octobre.

HYMNE AU PARFUM. Musée des Arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 3 février 1991.

LOUIS JOUVET ET LE CINÉMA. Bibliothèque Nationale, passage Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et fêtes de 9 h à 18 h 30. Jusqu'au 8 décembre.

CHRIS KILLIP. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 7 janvier 1991.

ITCHIKU KUBOTA. Lumière brodée. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 18 novembre.

LAMARTINE ET LES ARTISTES DU XIXe SIÈCLE. Musée de la vie romantique - Maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 18 F. Jusqu'au 21 janvier 1991.

LE MEUBLE RÉGIONAL EN FRANCE. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 15 F (prix d'entrée du musée), 10 F le dim. Du 20 octobre au 25 février 1991.

LES MYSTÈRES DE L'ARCHÉOLOGIE. Les sciences à la recherche du passé. Caisse nationale des monuments historiques, orangerie de l'hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Conférences à 20 h 30 les mercredis 17 et 24 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre, 2 et 9 janvier 1991. Entrée : 23 F. Jusqu'au 13 janvier 1991.

L'ŒUVRE GRAVÉ DE GOYA. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 6 janvier 1991.

PAPIERS PEINTS PANORAMIQUES. Musée des Arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 21 janvier 1991.

LA PHOTOGRAPHIE CONTEMPORAINE JAPONAISE. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 10 novembre.

PIÈCES D'ÉCHECS. Bibliothèque Nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 novembre.

QUAND VOGUAIENT LES GALÈRES. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 janvier 1991.

ROBES DU SOIR. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 octobre.

RODIN ET LA CARICATURE. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 11 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 novembre.

SEINE RIVE GAUCHE, PARIS 13. Pavillon de l'Arsenal, mezzanines Nord et Sud - 2 étage, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 novembre.

CENTRES CULTURELS

2 000 ANS DE PEINTURE DÉCORATIVE. De Pompeï à la Grande Arche. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 novembre.

50 ANS DE PHOTOGRAPHIES DE PRESSE, LES ARCHIVES DE PARIS SOIR. Match, France-Soir. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 novembre.

ALL QUIET ON THE WESTERN FRONT? Espace Dieu, 17, rue Dieu (42-49-17-85). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h, jeu. jusqu'à 22 h. Jusqu'au 31 décembre.

ALBERT ANDRÉ, L'AMI DE RENOIR. Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New-York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 3 novembre.

AQUARELLES HOLLANDAISES DU XVIIIe SIÈCLE. Du Cabinet des dessins du Rijksmuseum d'Amsterdam. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Du 18 octobre au 2 décembre.

AUX SOURCES DU MONDE ARABE, L'ARABIE AVANT L'ISLAM. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre 1993.

CENT ANS DE PHOTOGRAPHIES AU GUATEMALA. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (42-22-97-60). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 14 décembre.

DOMELA. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (40-46-24-97). T.l.j. de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 28 octobre.

DAVID HAMILTON. Fleur de fleurs. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, route de Sèvres (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 18 h 30. Entrée : 5 F (entrée du parc). Jusqu'au 18 novembre.

EDGAR P. JACOBS. Le baryton du neuvième art. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 125-127, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et le 25 décembre de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

PETER KNAPP. Ex-photos. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 11 h à 19 h. Du 23 octobre au 8 décembre.

LES MAISONS DE COLETTE. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Du 23 octobre au 8 avril 1991.

JEAN-PAUL MARCHESCHI. Carré des arts, parc floral de Paris, bois de Vincennes, entrée château (43-65-73-92). T.l.j. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h. Entrée : 15 F + entrée du parc : 6 F. Jusqu'au 11 novembre.

MECCANO. Centre culturel suédois, hôtel de Marle - 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Du 19 octobre au 25 novembre.

NATURE ARTIFICIELLE. Espace Electra, 6, rue Récamier (45-44-10-03). T.l.j. sf lun. de 11 h 30 à 18 h 30, jeu. jusqu'à 22 h. Jusqu'au 31 décembre.

PEINTURES DU XXe SIÈCLE DE LA COLLECTION DE LA NATIONALE SUISSE. Assurances. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-38-38). T.l.j. sf lun. et mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 4 novembre.

RÉSONANCES. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 16 janvier 1991.

RÉTROSPECTIVE PIERRE KLOSSOWSKI. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 décembre.

URBINO, VILLE IDÉALE DE LA RENAISSANCE. Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne (42-22-12-78). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h 30 à 13 h et de 15 h 30 à 19 h. Jusqu'au 30 octobre.

ZOLA PHOTOGRAPHE. Mairie du IIe, 8, rue de la Banque. Ouvert t.l.j. de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 4 novembre.

GALERIES

ABSOLON. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 17 novembre.

PIERRE ALECHINSKY. Galerie Lucette Herzog, passage Molière - 157, rue Saint-Martin (48-87-39-94). Jusqu'au 1 décembre. / Librairie-galerie Biffures, 44, rue Vieille-du-Temple (42-71-73-32). Jusqu'au 8 novembre.

JOE ANDOE. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Du 20 octobre au 21 novembre.

FRANÇOIS ARNAL. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Du 18 octobre au 18 novembre.

ART CONCEPTUEL, FORMES CONCEPTUELLES. Galerie de Poche, 3, rue Bonaparte (43-29-76-23). Jusqu'au 3 novembre. / Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 3 novembre.

GEORGES AUTARD. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 3 novembre.

MRDAN BAJIC. Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Du 23 octobre au 17 novembre.

JEAN-MICHEL BASQUIAT. Galerie Fabien Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Jusqu'au 3 novembre.

CATHERINE BEAUGRAND. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 3 novembre.

BERTOUX. Galerie Michèle Heyraud, 79, rue Quincampoix (48-87-02-08). Du 19 octobre au 1 décembre.

DAVID BNO. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Jusqu'au 3 novembre.

BONEL. Galerie Vendôme-Marais, 25, rue Saint-Paul (42-76-09-49). Jusqu'au 5 novembre.

MARK BRUSSE. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 10 novembre.

ELISABETH BUFFOLI, CLAUDE CUSSINET. Galerie Jacqueline Felman Bastille, 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 13 novembre.

FRANÇOIS CANTE-PACOS. Galerie Carlhian, 51, rue de Lappe (47-00-79-28). Jusqu'au 11 novembre.

PIERRE CARRON. Galerie Albert Lœb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 27 octobre.

CESAR. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 6 décembre.

GASTON CHAISSAC. Galerie Callu Mérite, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Jusqu'au 24 novembre.

LUC CHAPELAIN, YVES LEMARCHAND. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 27 octobre.

CHEMIAKIN. Galerie Carpentier, 46, rue du Bac (42-22-79-58). Jusqu'au 30 novembre.

SANDRO CHIA, BILL BECKLEY. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 17 octobre.

EDUARDO CHILLIDA. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Du 18 octobre au 20 novembre.

CLAVÉ. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 1 décembre.

LUCIEN CLERGUE. Galerie Georges Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Du 20 octobre au 30 novembre.

ALBERTO CONT, AGNÈS DESFLÈCHES. Galerie la Ferronnerie, 11, rue de la Ferronnerie (42-36-42-66). Jusqu'au 24 novembre.

LE CORPS ET LA FORÊT. Galerie Brazil Inter-Art, 8, passage Thiéré. Jusqu'au 27 octobre.

CUECO. Les chiens de Saqqarah. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 31 octobre.

MARC DAVET. Galerie Vendôme, 23, rue Jacob (43-26-29-17). Jusqu'au 3 novembre.

RICHARD DAVIES. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 27 octobre.

GÉRARD DESCHAMPS. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 19 novembre.

BERTRAND DORNY. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Du 18 octobre au 17 novembre.

VIRGINIA DWAN ET LES NOUVEAUX RÉALISTES A LOS ANGELES DANS LES ANNEES SOIXANTE. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Du 23 octobre au 29 décembre.

TOSHIKATSU ENDO. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Du 23 octobre au 1 décembre.

ESPACE CONTOURNÉ. Galerie Lahumière, 88, bd de Courcelles (47-63-03-95). Du 18 octobre au 26 novembre.

SYLVIE FANCHON. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (43-54-58-79). Du 23 octobre au 17 novembre.

FAUTRIER. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Du 19 octobre au 22 décembre.

HREINN FRIDFINNSSON. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Du 20 octobre au 24 novembre.

HAMISH FULTON. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 17 novembre.

GIOVANNI GIANNINI. Galerie Marie-Thérèse Cochin, 49, rue Quincampoix (48-04-94-16). Du 18 octobre au 17 novembre.

BRUCE GILDEN. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 24 novembre.

GILLET. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 10 novembre.

SPEEDY GRAPHITO. Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 10 novembre.

ALAIN GROSAJT. Galerie Nane Stern, 25, av. de Tourville (47-05-08-46). Jusqu'au 24 novembre.

JOSEP GUINOVART. Galerie Lina Davidov, 210, boulevard Saint-Germain (45-48-99-87). Du 18 octobre au 1 décembre.

HADAD. Galerie Pierre-Marie Vitoux, 3, rue d'Ormesson, place Sainte-Catherine (48-04-81-00). Jusqu'au 17 novembre. / Galerie Pierre-Marie Vitoux, 21, rue Saint-Sabin (43-55-07-76). Jusqu'au 17 novembre.

ALBERT HADJIGANEV. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Jusqu'au 27 octobre.

HOSIASSON. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 17 novembre.

BRYAN HUNT. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Du 20 octobre au 21 novembre.

IMAMURA. Galerie Lelia Mordoch - Jean-Claude Richard, 17, rue des Grands-Augustins (46-33-29-30). Jusqu'au 3 novembre.

JACOBSEN. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 27 octobre.

SHIRLEY JAFFÉ. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Du 20 octobre au 24 novembre.

KENJI. Galerie Horloge, 23, rue Beaubourg, passage des Ménétriers (42-77-92-33). Jusqu'au 10 novembre.

JEAN LAMBERT-RUCKI. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-83). Jusqu'au 31 octobre.

ALAIN LAMBILLIOTTE. Galerie Pierre Birtschansky, 156, bd Haussmann (45-62-88-86). Du 18 octobre au 24 novembre.

ELIANE LARUS. Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 27 octobre.

RENÉ LAUBIÉS. Galerie Michel Broomhead, 46, rue de Seine (43-25-34-70). Jusqu'au 4 novembre.

MACRÉAU. Galerie Jacques Barbier - Caroline Beltz, 7, rue Pecquay (40-27-84-14). Du 20 octobre au 10 novembre.

MAFONSO. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 27 novembre.

LA MAGIE DE L'ART FLAMAND. PIERRE BRUEGHEL LE JEUNE CHRONIQUEUR. De son temps. Galerie d'art Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 30 novembre.

MARIA MANTON. Galerie J. Debaigts, 28, rue de Poissy (43-25-71-73). Jusqu'au 24 novembre.

JONIER MARIN. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 28 octobre.

MAYO. Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (42-78-66-67). Jusqu'au 27 octobre.

ANNETTE MESSAGER. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 20 novembre.

MILSHTEIN. Galerie Expression, 22, rue Mazarine (43-54-30-39). Du 18 octobre au 24 novembre.

ROBERT MORRIS. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 3 novembre.

ROBERT MOTHERWELL. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 10 novembre.

CHARLES MOUSSION. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 15 novembre.

MARCEL ODENBACH. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Du 19 octobre au 25 novembre.

JULES OLITSKI. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 31 octobre.

OLIVIER O. OLIVIER. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 1 décembre.

JEAN-MICHEL OTHONIEL. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Du 20 octobre au 17 novembre.

NICOLAI OUTCHINNIKOV. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Du 18 octobre au 24 novembre.

MIMMO PALADINO. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Du 20 octobre au 20 décembre.

PAPIERS EN QUESTION... (2 PARTIE). Galerie Bernard Davignon, 76, rue Vieille-du-Temple (48-04-52-50). Du 18 octobre au 24 novembre.

EDGARD PILLET. Galerie Claude Lemand, 16, rue Littré (45-49-26-95). Jusqu'au 10 novembre.

POLKE, RICHTER, TRAQUANDI. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Du 20 octobre au 24 novembre.

ROBERT RAUSCHENBERG. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Du 23 octobre au 17 novembre.

TORSTEN RIDELL. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 10 novembre.

RIEN QUE LA CHOSE EXORBITÉE... ROLAND BARTHES. Carte blanche à Régis Durand. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 24 novembre.

IGOR RONCEVIC. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 24 novembre.

CHÉRI SAMBA. Galerie Jean-Marc Patras, 9, rue Saint-Anastase (42-72-22-04). Jusqu'au 27 octobre.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 19 OCTOBRE

« L'Opéra-Bastille. Visite intérieure », 12 h 15, métro Bastille, sortie rue de Lyon (C.-A. Messer).

« Aménagement du Grand Louvre, crypte, Pyramide », 14 h 15, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Tourisme culturel).

« Architecture des années 50 : le siège de l'Unesco », 14 h 30, devant les grilles, place Fontenoy.

« Le Trésor de Notre-Dame et son mobilier », 15 heures, devant le portail central de la cathédrale (Monuments historiques).

« De l'Ancienne Comédie au couvent des Cordeliers », 14 h 30, métro Mabillon (Paris pittoresque et insolite).

« L'histoire des Halles de Paris, du charnier des Innocents à la Halle au blé », 14 h 30, 8, rue de la Ferronnerie (Paris autrefois).

« Cours et passages pittoresques du faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, 4, rue de la Roquette (Mme Cazes).

« Le Palais-Royal et son quartier », 14 h 30, devant les grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et caetera).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les salons de l'Arsenal » (nombre limité), 15 heures, 1, rue de Sully (D. Bouchard).

« Saint-Benoît-sur-Loire, Saint-Thierry-de-Reims, Saint-Maur. Etude des temps moyenâgeux où Dijon et Orléans favorisaient l'art », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

« Rodin à l'hôtel Biron », 15 heures, 77, rue de Varenne (Approche de l'art).

« Peinture murale au Musée des monuments français : de l'époque carolingienne à l'époque romane », 15 heures, entrée du musée, palais de Chaillot, place du Trocadéro (Paris et son histoire).

« La nouvelle dation Picasso », 16 heures, Grand-Palais, entrée de l'exposition (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

30, avenue George-V, 14 heures : *Tibet en exil*, film de B. Dechet ; 16 heures : *Red Flag Over Tibet*, film de S. Mac Millan (en anglais) ; 18 heures : « Tibet : sinisation ». Entrée libre (Espace Kronenbourg Aventure).

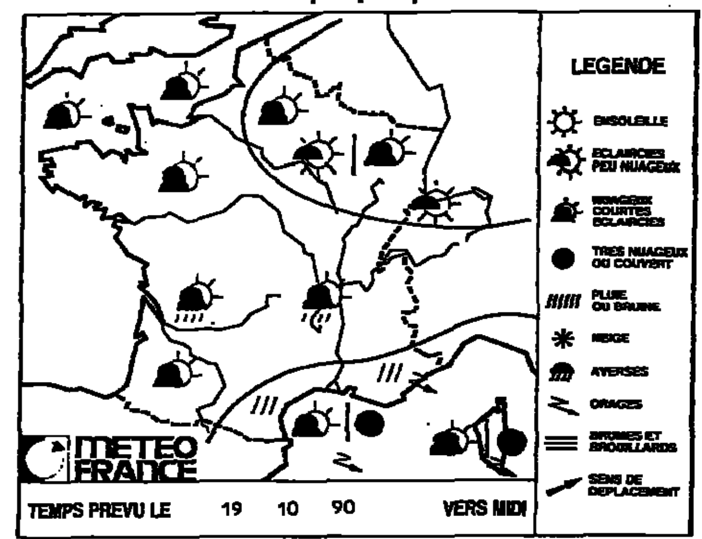
11 bis, rue Keppler, 20 h 15 : « Réflexions sur l'accompagnement des mourants ». Entrée gratuite (Loge unie des Théosophes).

AGENDA

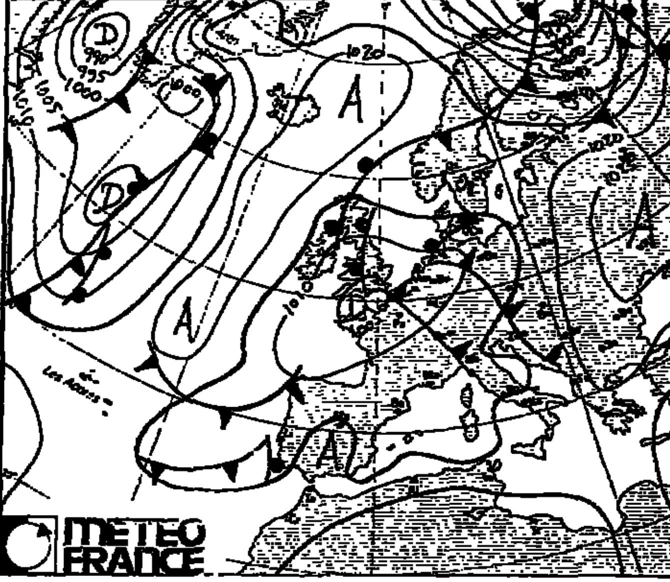
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le vendredi 19 octobre 1990

Pluvio-orageux en Méditerranée. Beaucoup de nuages ailleurs avec quelques pluies



SITUATION LE 18 OCTOBRE 1990 A 0 HEURE TU



Les nuages et la pluie seront au menu le week-end prochain. Toutefois la douceur sera également au rendez-vous avec des températures au-dessus des normales saisonnières.

Samedi 20 octobre : nuages et pluie à l'est, éclaircies à l'ouest.

Sur le nord-est du pays, le ciel sera souvent couvert et pluvieux au lever du jour. En cours de journée les pluies cesseront mais les nuages resteront nombreux.

Sur les Alpes, la journée débutera sous un ciel souvent chargé et accompagné d'ondées parfois orageuses qui se feront de plus en plus rares.

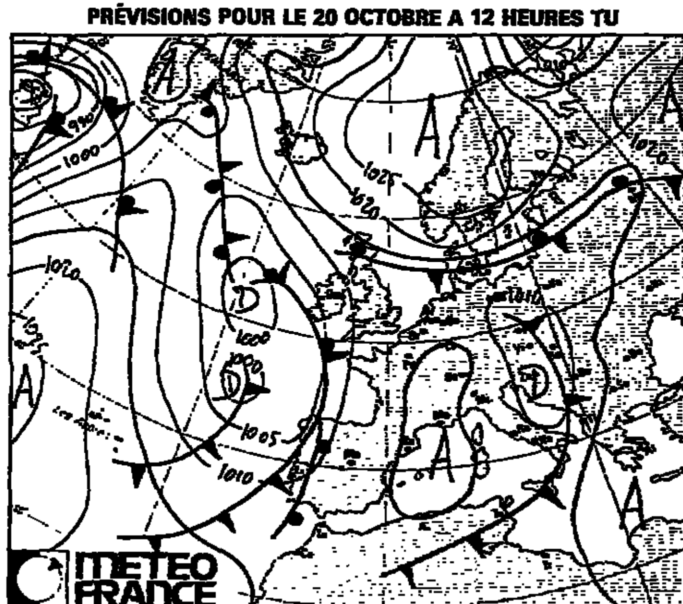
Sur les régions du Sud-Est, le ciel sera variable avec des éclaircies et des averses notamment en Corse. Le mistral et la tramontane s'établiront temporairement en début de journée.

Sur la moitié ouest du pays, le ciel sera changeant avec de belles éclaircies sur le Sud-Ouest et des passages nuageux assez fréquents sur le quart nord-ouest.

Les températures matinales seront comprises entre 8 et 9 degrés dans l'intérieur, et entre 10 et 13 degrés sur les régions côtières. Sur les régions méridionales les températures seront voisines de 12 à 13 degrés mais atteindront 15 degrés sur le pourtour méditerranéen.

Les températures maximales s'étageront de 15 à 18 degrés sur le Nord et le Nord-Ouest, et de 19 à 23 degrés ailleurs.

PRÉVISIONS POUR LE 20 OCTOBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-10-90 à 6 heures TU et le 18-10-90 à 6 heures TU — le 18-10-90

FRANCE

AJACCIO	24	16	A
BIARRITZ	22	12	N
BORDEAUX	20	13	N
BOURGES	17	13	C
BREST	21	13	B
CAEN	18	12	C
CHERBOURG	16	13	P
CLERMONT-FER.	19	11	C
DIJON	22	10	B
GRENOBLE-SM-H	21	9	D
LILLE	19	13	P
LIMOGES	15	10	N
LYON	19	9	N
MARSEILLE-MAR.	22	14	N
NANCY	22	12	C
NANTES	21	13	P
NICE	21	15	P
PARIS-MONTS	22	14	C
PAU	22	10	N
PERPIGNAN	25	12	N
RENNES	21	14	P
ST-ETIENNE	18	10	N
STRASBOURG	20	11	P
TOURS	18	13	P
TOULOUSE	21	12	N
POINTE-A-PITRE	32	23	D

ÉTRANGER

ALGER	27	15	D
AMSTERDAM	15	14	B
ATHENES	24	14	D
BANGKOK	33	25	C
BARCELONE	24	12	N
BELGRADE	21	13	D
BERLIN	20	11	P
BRUXELLES	16	13	P
LE CAIRE	31	20	D
COPENHAGUE	13	11	C
DAKAR	32	27	D
DELHI	-	-	-
DJERBA	28	22	C
GENEVE	17	9	P
HONGKONG	24	24	D
ISTANBUL	20	15	N
JERUSALEM	32	20	C
LISBONNE	21	15	P
LONDRES	18	14	P
LOS ANGELES	21	18	C
LUXEMBOURG	17	12	C
MADRID	20	10	N
MARRAKECH	26	14	D
MEXICO	25	11	A
MILAN	17	14	P
MONTRÉAL	12	5	N
MOSCOU	15	9	N
NAIROBI	28	15	D
NEW-YORK	22	13	N
OSLO	16	2	C
PALMA-DE-MAJ.	24	12	D
PÉKIN	21	8	D
RIO-DE-JANEIRO	21	17	C
ROME	23	16	N
SINGAPOUR	33	26	C
STOCKHOLM	14	3	C
SYDNEY	24	15	C
TOKYO	23	19	N
TUNIS	29	18	C
VARSOVIE	21	3	D
VENISE	17	15	O
VIENNE	18	10	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 18 octobre

TF 1

20.40 Série : Commissaire Moulin police judiciaire.
22.20 Ex libris. Magazine littéraire. Invités : Christophe Malavoy (*D'étoiles et d'exils*), Kim Lefèvre (*Retour à la saison des pluies*), Jean-Louis Etienne (*Transantarctica*), Monique Brossard-Le Grand (*Zem Zem, mon enfant d'Ethiopie*) ; Coup de cœur : Pierre-Jakez Helias.
23.20 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
0.10 Journal, Météo et Bourse.
1.00 TF 1 nuit.

A 2

20.40 Magazine : Envoyé spécial. Présenté par Bernard Benyamin. L'Airbus A 320 ; Gianfranco Ferre.
21.50 Cinéma : Bonjour l'angoisse. ■■ Film français de Pierre Tchernia (1988). Avec Michel Serrault, Pierre Arditi.
23.20 Journal et Météo.
23.40 ▶ Documentaire : La fin des paysans ? De Marie-Claire Amblard, Dominique Martineau et Michel Fansten. 2. Les chemins de traverse, d'Alain Tasma.

FR 3

20.40 Cinéma : Gremlins. ■■ Film américain de Joe Dante (1984).
22.30 Journal et Météo.
22.50 Cinéma : Dream lover. ■ Film américain d'Alan J. Pakula (1985).
0.30 Cinéma : Eraserhead. ■■ Film américain de David Lynch (1976) (v.o.).
1.55 Musique : Carnet de notes. Quatre préludes de Chostakovitch.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Nico. ■ Film américain d'Andrew Davis (1987).
22.05 Flash d'informations.
22.10 Sport : Boxe. Championnat du monde des poids moyens. Michael Nunn (EU) - Don Curry (EU), en direct de Bercy.
0.40 Cinéma : La petite étrangère. Film français, classé X, de Burd Tranbaree (1980).
2.00 Documentaire : Retour au Kham. De Bruno Vienne.

LA 5

20.40 Téléfilm : Secrets de femmes, la détermination d'une mère. De Michael Miller.
22.20 Magazine : Reporters. Présenté par Patrick de Carolis.
23.50 Magazine : Equations. Présenté par Jean-Marc Sylvestre.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Sport : Boxe. Championnat des poids moyens à Bercy.

M 6

20.35 Cinéma : Le jardinier d'Argenteuil. □ Film français de Jean-Paul Le Chanois (1966). Avec Jean Gabin, Liselotte Pulver.
22.10 Téléfilm : Mortelle rencontre. De Christian I. Niby.
23.45 Six minutes d'informations.
23.50 Sexy clip.

LA SEPT

20.30 Série : Objectif amateur.
21.00 Documentaire : Zingaro.
22.15 Vidéo-danse : Ils vivaient dans les villes... De Claude Mouriéras.
23.00 Documentaire : Palettes. D'Alain Jaubert.
23.30 Documentaire : Préfaces (Anna Akhmatova).

FRANCE-CULTURE

20.30 L'espérance et la nuit ou les tribulations de l'utopie. De Thomas Moore à Orwell.
21.30 Profils perdus. Georges-Henri Rivière.
22.40 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Suite lyrique pour orchestre à cordes, de Berg ; Concerto pour piano et orchestre n° 19 en fa majeur K 459 et Symphonie n° 41 en ut majeur K 551, de Mozart, par l'Orchestre national de France, dir. Jeffrey Tate ; sol. : Philippe Bianconi, piano.
23.07 Poussières d'étoiles.

Vendredi 19 octobre

TF 1

13.35 Feuilleton : Les feux de l'amour.
14.25 Série : Julien Fontanes magistrat.
16.00 Série : Tribunal.
16.35 Club Dorothée.
17.30 Série : Starsky et Hutch.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.50 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Le bébête show.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Variétés : Tous à la Une. Emission présentée par Patrick Sabatier. Avec Mireille Mathieu, Pierre Palmade, Toto Cotugno, François Feldman, Philippe Lafontaine.
22.40 Magazine : 52' sur la Une. Cagoules de la terreur, de Patrick Charles-Messance et Denis Bertrand.
23.40 Série : Madame SOS.
0.45 Journal, Météo et Bourse.

A 2

13.40 Série : Falcon Crest.
14.35 Téléfilm : La veuve rouge. D'Edouard Molinaro, avec Françoise Fabian, Roger Dumas (2e partie).
16.05 Feuilleton : Des grives aux loups.
17.00 Magazine : Giga.
17.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
18.00 Magazine : Eve raconte.
18.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
18.45 Divertissement : Drôles de têtes.
19.00 Série : Mac Gyver.
19.59 Journal et Météo.
20.40 Divertissement : La télé des Inconnus. De Pascal Légitimus, Didier Bourdon et Bernard Campan.
21.55 Caractères. Magazine littéraire de Bernard Rapp. Les livres du mois : Coups de cœur. Invités : Jacques Laurent (*le Miroir aux tiroirs*), Hervé Hamon et Patrick Rotman (*Tu vois, je n'ai pas oublié*), Serge Filippini (*L'Homme incendie*), Gilles Perrault (*Notre ami le roi*).
23.15 Journal et Météo.
23.35 Cinéma : Stardust memories. ■■■ Film américain de Woody Allen (1980). Avec Woody Allen, Charlotte Rampling (v.o.).
2.00 Magnétosport : Athlétisme. Championnat du monde 15 km dames à Dublin (90 min).

FR 3

13.30 Magazine : Regards de femme.
14.05 Magazine : Musicales. Hommage à Georges Bollet, prince du piano.
15.05 Feuilleton : L'or et le papier.
15.50 Variétés : Bons baisers de Francofolies.
16.05 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.30 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Jeux : La classe.
20.40 Magazine : Thalassa. Broome, la perle des antipodes, de Chantal Lasbats et Pierre Leharle.
21.35 Feuilleton : Tendre est la nuit.
22.35 Journal et Météo.
22.55 Magazine : Mille Bravo.
23.50 Magazine : Musicales (rediff.).

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Sans pitié. ■ Film américain de Richard Pearce (1986). Avec Richard Gere, Kim Basinger, Jeroen Krabbe.
15.15 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.15 Cinéma : Sauf votre respect. ■ Film franco-américain de Guy Hamilton (1989). Avec Michael Brandon, David Carradine, Arielle Dombasle.
18.00 Cabou cadin.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.30 Dessins animés : Ça cartoon.
18.50 Top albums.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Christophe Malavoy.
20.30 Téléfilm : Commando week-end. De Steven Stern, avec Stephen Collins, Daniel Stern.
22.00 Documentaire : Une vie de crack. De Jean-Louis Burgat.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Wall street. ■ Film américain d'Oliver Stone. Avec Michael Douglas, Charlie Sheen, Sean Young.
1.00 Cinéma : I want to go home. ■■ Film français d'Alain Resnais (1989). Avec Laura Benson, Adolph Green, Linda Lavin.

LA 5

13.35 Série : Kojak.
14.35 Série : L'enquêteur.
15.35 Série : Soko, brigade des stups.
16.25 Dessins animés.
18.30 Jeu : Télé-contact.
19.00 Journal images.
19.10 Jeu : Je compte sur toi.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : A l'œil nu. De John Llewellyn Moxey, avec David Soul, Pam Dawber.
22.25 Série : L'inspecteur Derrick.
23.20 Magazine : Ciné Cinq.
23.30 Magazine : Nomades. Présenté par Patrick de Carolis.
0.00 Journal de minuit.

M 6

13.25 Série : Madame est servie (rediff.).
13.55 Série : Docteur Marcus Welby.
14.45 Musique : Boulevard des clips (et à 0.40).
15.30 Variétés : Bleu, blanc, clip.
16.45 Série : Magnum.
17.35 Variétés : Tungstène.
18.00 Série : Campus show.
18.25 Jeu : Zygomusic.
18.54 Six minutes d'informations.
19.00 Série : La fête à la maison.
19.25 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : Le détective et son double. De Mel Damski, avec Robert Hays.
22.15 Série : Brigade de nuit.
23.05 ▶ Magazine : La 6e dimension. Des légendes pour quoi faire ?
23.35 Magazine : Avec ou sans rock.
0.05 Capital.
0.15 Six minutes d'informations.
0.20 Midnight chaud.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

15.30 Cours d'italien (24).
16.00 Magazine : Lire et écrire. De Pierre Dumayet.
17.00 Série : Grafic (Il ne fallait pas l'ouvrir).
17.05 Feuilleton : Napoléon et l'Europe.
18.00 Série : Time code.
18.30 Série : Grafic (La métamorphose).
18.45 Série : Portraits (La dame lavabo). D'Alain Cavalier.
19.00 Théâtre : Abel et Bela. Pièce de Robert Pinget.
20.00 Documentaire : Benazir Bhutto. D'Omar Amiralay.
21.00 Feuilleton : Napoléon et l'Europe.
22.00 Série : Time code.
22.30 Série : Grafic (La cible).
22.45 Série : Portraits (La relieuse). D'Alain Cavalier.
23.00 Théâtre : La manivelle. Pièce de Robert Pinget.
23.45 Danse : A la renverse.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Jean Cocteau.
21.30 Musique : Black and blue. Chez le libraire.
22.40 Les nuits magnétiques. Paysages de l'Aube.
0.50 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Les dames du jazz.

FRANCE-MUSIQUE

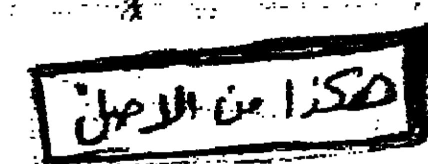
20.30 Concert (en direct des Journées de Donaueschingen) : Komposition 3 pour orchestre, de Herchet ; D'ombres lointaines... pour voix et orchestre, de Jarrell ; Ausstrahlung pour mezzo-soprano, flûte, hautbois, bande et orchestre, de Maderna, par l'orchestre symphonique du Südwestfunk de Baden-Baden, dir. Arturo Tamayo ; sol. : Sharon Cooper, soprano, Claudia Eder, mezzo-soprano, Roberto Fabriciani, flûte, Pietro Borgonovo, hautbois.
23.07 Poussières d'étoiles. A 0.30, Concert : Satyricon, de Maderna, par l'Ensemble orchestral des Semaines internationales d'Orléans, dir. Aldo Brizzi.

Audience TV du 17 octobre 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière — 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	54,5	Roue fortune 14,4	Mac Gyver 13,5	Act. région. 19,6	Nulle part 2,1	Je compte... 2,8	Fête maison 2,4
19 h 45	61,9	Roue fortune 26,4	Mac Gyver 15,2	19-20 Info 12,3	Nulle part 3,0	Journal 2,2	Roseanne 2,8
20 h 16	71,0	Journal 30,7	Journal 17,2	La classe 10,2	Nulle part 2,6	Journal 5,2	Madame. 5,3
20 h 55	70,2	Sacrée soirée 27,0	Mari ambass. 15,4	Marche siècle 8,1	Cinéma salles 2,6	Hist. vraies 13,9	Trivial Pursuit 3,1
22 h 08	57,3	Sacrée soirée 26,4	La loi est... 7,0	Marche siècle 5,9	Folle journée 0,5	Meurtre... 14,8	Trivial Pursuit 2,9
22 h 44	31,9	Pub 12,3	Pub 3,9	Faut pas rêver 4,0	Folle journée 0,7	Débat 7,7	Brigade 2,7



LIVRES • IDEES

Portrait de l'artiste en jeune Sartre

Les Ecrits de jeunesse *ou les mille et une manières de dire l'immense envie d'être beau*

ÉCRITS DE JEUNESSE
de Jean-Paul Sartre.
Edition établie
par Michel Contat et Michel Rybalka.
Gallimard. 558 p., 185 F.
En librairie le 24 octobre.

« J'étais en 1921 à l'âge où l'on fait son Alain-Fournier, où l'on se sent raffiné parce qu'on exige des femmes une gracieuse irréalité..., ce qui permet, si l'on est vilain, de lire du Laforgue avec une amertume méprisante. » 1921 : Jean-Paul Sartre a dix-sept ans, il lit beaucoup de Laforgue, et il écrit encore plus. Depuis longtemps, depuis toujours, depuis l'époque des marionnettes du Luxembourg, ce qu'il y a peut-être de plus profond dans son désir d'écrire, c'est l'établissement d'un lien entre l'art et l'amour : la possibilité d'obtenir l'affection des spectatrices par *« ses talents de comédien et de conteur »*.

C'est la première chose qui éclate à la lecture de cet immense puzzle autobiographique que sont les *Ecrits de jeunesse* de Sartre : les mille manières de dire l'angoisse et l'envie immense d'être beau, les mille variations autour du thème du miroir, de la mèche coupée, de la révélation de son infortune.

Dans la glace, il ne voit pas grand-chose finalement : le désir et la peur brouillent l'image. Jean-Paul Sartre se dessine donc à l'infini ; il écrit comme on fait des grimaces, il s'essaie à tout et à tous les styles.

De ce point de vue, les *Ecrits de jeunesse* ne sont d'ailleurs pas différents du reste de l'œuvre. Sartre est déjà et pour toujours à seize ou dix-sept ans quelqu'un à qui rien de ce qui peut s'écrire n'est étranger, un touche-à-tout, éternellement au bord de prendre son envol imaginaire, et qui s'arrête en route, étranglé par sa lucidité, asphyxié par son esprit critique, sa capacité d'autodérision.

« J'ai un fond de caractère très hétéroclite, note-t-il, *je n'écris pas dans un genre, si vous voulez, je change continuellement de style, sans arriver à me plaire. D'ailleurs je plais assez peu aux autres de ce point de vue. »* C'est le côté Cyrano : *« Je me les sers moi-même avec assez de verve mais je ne permets pas qu'un autre me les serve. »* Les *Ecrits de jeunesse* ressemblent à un long auto-dénigrement, que seule apaise la pensée pure, l'exercice intellectuel qui aboutit en aphorismes tel : *« Il y a beaucoup moins d'idées que d'hommes, ainsi tous les hommes d'une même idée sont pareils. »*



Extrait de *Sartre, images d'une vie* de L. Siegel (Gallimard).

Sartre à l'Ecole normale

Très kitsch et très drôle

Ce gros livre, qui fait souvent écho aux *Carnets de la drôle de guerre*, rassemble donc, introduits comme on raconte une histoire, sans pour autant négliger les mises en perspective, des textes très divers. Il y a des romans inachevés, comme *Jésus la Chouette*, qui fait penser au *Sang noir* de Guilloux et préfigure *la Nausée*, ou *Une défaite*, étrange histoire qui met en scène Nietzsche, Wagner et Cosima, ensuite des contes, des nouvelles, des poèmes épouvantables, morando-laforguiens, et parfois pires. Il y a des essais, des sketches, des parodies comme les *Maranes* ou *Anatole France* qui rappellent que les surréalistes sont des voisins, et des essais sur le jazz ou le cinéma, qui rappellent, eux, que le marxisme de type comtien domine la pensée intellectuelle de ces années 30.

Tout cela peut être daté, ou très kitsch, ou aussi très drôle, comme les sentences sur les Eugènes ou les Mortimer, espèce d'une cosmogonie inventée par Maheu, Sartre, Nizan et leurs copains de la rue d'Ulm : *« Rien ne trouble les Mortimer qui nagent dans le bleu. »* Mais ce sont juste des petits morceaux de légende.

La Semence et le Scaphandre, qui raconte une facette de l'amitié et de la rivalité entre Sartre et Nizan – *« une amitié plus orageuse qu'une passion »* – à travers la création et l'échec d'une revue littéraire, est un des moments les plus étonnants. On y découvre un Sartre plus à vif, et aussi moins contrôlé que celui qui nous est familier. Les problèmes de la jeune revue, les ambitions des futurs rédacteurs, les difficultés techniques qu'ils rencontrent sont racontées d'une manière désopilante. Les pages sur la déception que procure la chose imprimée sont d'une fraîcheur émouvante.

Enfin, on retrouve le Sartre qu'a si bien décrit Françoise Sagan, par exemple (1), de l'autre côté de sa vie. *« Pour ma morale, j'avais choisi la morale de la Pitié. Je m'entendais parfois dire dans ma famille que j'étais bon, sans que je susse si je devais m'en réjouir ou m'en attrister car il m'avait longtemps paru désirable d'être et surtout de paraître très méchant... A ces accès de pitié je ne pouvais assigner de date fixe mais j'en étais très fier... Aussi avais-je construit une morale très large qui me laissait à peu près libre d'agir comme je voulais en temps ordinaire mais me faisait un devoir d'obéir aux commandements de mon intermittente pitié. »* C'est un peu alambiqué : il faut rappeler au lecteur distrait que le type qui écrit ces lignes a juste dix-neuf ans.

Mais la morale de la Pitié comme celle du Surhomme ne durent pas, pas plus que les diverses théories qui piquettent les romans et les nouvelles, théorie du Témoin, du réalisme à la Mirabeau, du dégoût généralisé, et autres foucades de caméléon. Dans *Er l'Arménien*, une sorte de roman mythologique aussi boiteux qu'ambitieux, où l'on croise Ganymède, des Titans, et où l'on accompagne Er l'Arménien aux pays des morts pour découvrir avec lui ce que sont le bien et le mal, surgissent des préoccupations beaucoup plus triviales en apparence, avec cette manière quotidienne et bonhomme qu'a Sartre quand il s'agit de choses sérieuses.

Et l'on est alors plus près du *Saint Genet*, des *Mots* ou de *l'Idiot de la famille*. *« Une morale, quelle sottise ! Mais conserver le désir de créer une œuvre d'art, en chercher dans toutes les minutes... Oui, mais il faut y croire, et parfois je ne puis me supporter moi-même. »* Il y a aussi dans *Er l'Arménien* de très belles pages sur le désir d'immobilité, et des sortes de cris.

Mais la part la plus passionnante revient à cet étrange répertoire que Sartre et ses biographes nomment le carnet Midy. C'est un carnet distribué à titre de publicité par les suppositoires Midy. De A à Z, Sartre range ses idées, ses projets, ses copiages de citations, ses états d'âme, ses illuminations, ses futurs romans. Dans les *Lettres au Castor*, bien plus tard, il écrit qu'il a honte de ces pages où il tranche de tout, mais il a tort.

Ce qu'il fait, c'est de *« vivre sa jeunesse comme une jeunesse de grand homme... Faute d'en être sûr, je faisais comme si j'eusse dû le devenir, et j'étais très conscient d'être le jeune Sartre, comme on dit le jeune Berlioz ou le jeune Goethe »*. Surtout, il procède à sa manière habituelle, en revendiquant la responsabilité de ses actes avec le sentiment de leur échapper complètement par ailleurs.

Donc il écrit sentencieusement des platitudes et des merveilles, et puis il regarde et il note : *« Il traitait ses pensées avec la même minutie risible que les vieilles filles apportent à ranger leurs chiffons. Il les classait, ne se lassait pas de les ranger avec ordre... Et aussi il utilisait tout avec une sorte d'affectation envers lui-même, une affectation d'être industrieux. Lisait-on ses romans, on y trouvait telle phrase d'une conversation de la veille, telle description d'un menu fait aperçu il y a quinze jours ; telle citation d'un ouvrage lu depuis peu, disposés avec une sage économie, une prévoyance de père de famille. »* Toujours le syndrome de Cyrano.

Eviter d'être dupe

Le carnet Midy est rempli de choses ravissantes, comme cet article « Proust », entre l'article « Passé », et l'article « Roman », où Sartre déclare son amour, *« l'ayant lu, je pense tout le jour à lui »* – et se reprend : *« Avec la sensibilité prétendue des nerveux grandit leur égoïsme. »* On ne la lui fait pas, on ne la lui fera jamais ! Ce serait le mot d'ordre de tous ces textes destinés à être le terreau des autres, ceux d'après 1937, éviter d'être dupe. Sartre craignait d'être dupe, et il avait raison.

Le carnet Midy est plein de réflexions personnelles déguisées en généralités. *« On écrit un livre pour se débarrasser d'une passion. » « En nous étudiant bien nous-même, nous pouvons tout y trouver, depuis l'esprit étroit du pédant jusqu'à celui du criminel, des paisibles sentiments du rentier aux sensations fortes du soldat. »* On y croise un enfant *« méchant et mou comme de la viande crue »*. Des clichés Troisième République, et pas mal de grands mots et de petits remèdes. Mais on y fait la connaissance d'un homme pétri d'inquiétude : *« J'ai cherché mon moi, mon vrai moi inconditionné, et je ne l'ai pas trouvé. »*

Celui qui disait lors d'une émission de radio : *« Je voulais être un grand écrivain et je l'ai été. Je voulais connaître la gloire et je l'ai connue. Et puis je voulais aussi autre chose, et je ne savais pas ce que c'était, et cela, je ne l'ai pas eu. »*

Geneviève Brisac

(1) Françoise Sagan : *Avec mon meilleur souvenir* (Gallimard).

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Le dernier Romain

Pascal Quignard retrouve sa pente naturelle : le fragment, la citation érudite, chinoise ou latine. Avec *Albucius*, histoire d'un rhéteur romain oublié, mais aussi avec *la Raison* ou les *Petits traités*, il confirme un talent original et se taille une place unique dans notre littérature.

Page 22

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Le mentir-vrai de Lamartine

Alors que l'on fête le bicentenaire de la naissance du poète, voici rééditées ses Mémoires de jeunesse, que commente Henri Guillemin. Où il apparaît que le prince du romantisme fut parfois un vilain monsieur...



COLL. VIOLLET

Page 24

VOYAGES

Peter Fleming gentleman aventurier

Il fut l'inventeur du « travel writing » et le premier, dans les années 30, à prendre le contrepied de l'exotisme flamboyant. Le genre d'homme à noter dans *Un aventurier au Brésil* : *« Il devenait à présent nécessaire de prendre toute cette affaire au sérieux ; ce que je trouvais difficile »*...

Page 29

Une bibliothèque imaginaire

Le Grand Atlas des littératures de l'Encyclopaedia Universalis : un événement de taille pour notre perception du fait littéraire

LE GRAND ATLAS DES LITTÉRATURES
sous la direction
de Gilles Quinsat,
avec la collaboration
de Bernard Cerquiglini.
Encyclopaedia Universalis.
466 p., 580 F (prix de lancement)

Le vocabulaire qui vient spontanément à l'esprit pour présenter cet ouvrage monumental est celui de l'architecture. En effet, la très belle réussite de cet atlas, appelé à servir d'ouvrage de référence en matière de littérature mondiale, tient d'abord à l'originalité de son parti et à la sûreté d'exécution de ses plans, aussi bien qu'au soin apporté à la réalisation des moindres détails. Le titre même d'atlas ne lui rend pas pleinement justice, si l'on s'attend à y trouver surtout des cartes, des relevés, des planches et des graphiques. Ce n'est pas non plus un dictionnaire encyclopédique, moins encore un manuel, encore qu'il puisse servir de tout cela. Une idée générale gouverne l'entreprise : constituer un panorama qui soit aussi une évaluation de toutes les connaissances que nous avons aujourd'hui du « fait littéraire », *« à travers toute l'étendue de l'espace et toute l'épaisseur du temps »*.

Le parti adopté a donc le mérite d'être parfaitement évident et de couvrir la totalité du champ de la recherche littéraire. Première idée simple, mais somme toute récente, puisqu'elle n'anime les études littéraires que depuis une trentaine d'années : la littérature est d'abord un acte de communication sociale, qui se définit par des *formes*, emprunte le moyen de la *voix* ou de l'*écrit*, donne lieu historiquement à des *figures de l'écrivain*, à des lectures elles aussi historiques, qui définissent des *publics*. Ensuite, la littérature est un *commerce* qui a eu, dans différentes aires géographiques et à différentes périodes, des caractéristiques diverses. Les mots ici soulignés par l'italique délimitent les six sections de l'ouvrage, d'une symétrie toute classique.

Comme le souligne l'écrivain Gilles Quinsat, maître d'œuvre de l'ensemble, le foisonnement de la production éditoriale récente a brisé le panthéon immuable des bons auteurs, et la littérature avec un grand L s'est démultipliée en littératures, qui *« occupent un champ de forces où se formule à chaque fois le rapport de l'individu à la communauté, et donc aux valeurs tant religieuses que politiques qui meuvent celle-ci »*. Il importe alors de tenter, par rapport à d'autres discours – religieux, philosophique, moral, – une spécification des formes littéraires. C'est par là que commence l'ouvrage, en adoptant un point de vue moderne, c'est-à-dire structural, historique et culturel. Ainsi, sur la question de l'intertextualité (du rapport des textes entre eux), question traitée du point de vue de la théorie littéraire (remarquable article-résumé des travaux de Bakhtine, de Riffaterre, de Genette, par Daniel Sangsue), voyons-nous succéder à un article de synthèse sur « Les genres littéraires », par Jean-Marie Schaeffer, des articles sur « La tradition rhétorique gréco-occidentale », « La métrique », « L'avant texte », « Les points stratégiques du texte », suivis d'articles sur les structures de l'œuvre, sur le rapport des formes à la subjectivité, sur l'autobiographie et le récit de vie, la littérature épistolaire, le texte lyrique, etc.

Michel Contat

Lire la suite page 25

DERNIÈRES LIVRAISONS

ART

MAURICE RHEIMS : *Les Fortunes d'Apollon. L'art, l'argent, les curieux de Crésus aux Médicis.*- Ecrite à la premier personne, mais sous la forme d'une histoire sommaire des collectionneurs de l'Antiquité à la Renaissance, une méditation sur les relations, de séduction et de trouble, entre art et de argent, par le plus célèbre et le mieux informé des commissaires-priseurs (Le Seuil, 430 p., 140 F.)

BIOGRAPHIES

JEAN-FRANÇOIS LABOURDETTE : *Vergennes.* – Charles Gravier, comte de Vergennes, fut le « ministre principal » de Louis XVI. Cet oublié de l'Histoire joua un rôle essentiel, tant dans l'indépendance de l'Amérique que dans la paix de Versailles ou la restauration de la grandeur française après la désastreuse guerre de Sept Ans. (Ed. Desjonquères, 332 p., 145 F.)

ANDRÉ CASTELOT : *Fouché.* – Célèbre pour son opportunisme et son sens de l'intrigue, Fouché fut le mitrailleur de Lyon en 1793, le régicide de Louis XVI, le ministre de Napoléon et de Louis XVIII. Le premier, André Castelot utilise les *Mémoires* de Fouché, jusqu'alors considérés comme apocryphes. (Ed. Perrin, 423 p., 170 F.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE

PHILIPPE BERTHIER : *Julien Gracq critique d'un certain usage de la littérature.* – Contre la superficialité d'une certaine critique journalistique qui travaille dans l'instant et ne peut donc rien approfondir, et l'hermétisme inutile de la critique universitaire, Gracq définit sa propre conception : une critique qui n'a pas honte de dire qu'elle aime, comment et pourquoi. (Presses universitaires de Lyon, 260 p., 125 F.)

ANNE-MARIE GRAND : *Victor Segalen, le moi et l'expérience du vide.* – *« Initiale, fondatrice, parce que condition de tout ce qui suivra, se trouve cette interrogation récurrente : « Qui suis-je ? »* C'est la quête de l'identité qui caractérise l'œuvre de Victor Segalen, l'auteur des *Immémoriaux*, de *Stèles*, de *René Leys*... (Ed. Méridiens Klincksieck, 236 p., 149 F.)

HISTOIRE

JOSEPH KESSEL : *l'Armée des ombres.* – La totalité des textes que Joseph Kessel a consacrés à la Résistance française se trouvent ici réunis : *les Maudru* (nouvelle de 1941), *Ecrit à Londres* (articles de 1942 à 1944), *l'Armée des ombres* (récit de 1943)... Ce sont autant de témoignages vivants de l'expérience de Kessel, journaliste et écrivain, pendant la seconde guerre mondiale. (Plon, 572 p., 190 F.)

PIERRE CHAUNU : *Reflets et miroir de l'Histoire.* – *« Même objective, rigoureusement scientifique, l'Histoire s'écrit au présent »* : le passé est toujours reconstruit à partir du présent. C'est ce que l'historien Pierre Chaunu s'efforce de montrer dans une série d'articles, à partir des exemples du bicentenaire de la Révolution, de l'exégèse, de la Réforme. (Economica, 681 p., 250 F.)

LITTÉRATURE

GEORGES FOUREST : *Contes pour les satyres.* – Huit petits contes sur des sujets aussi insolites que scabreux : les effets de la castration chez l'homme, l'inceste, le viol... Ce recueil, qui date de 1923, illustre bien la rhétorique de la gratuité et de la parodie de ce poète singulier qu'est l'auteur de *la Négresse blonde.* (José Corti, 145 p., 75 F.)

GUY DE MAUPASSANT : *Lettres d'Afrique.* – Les nouvelles et les récits de Maupassant sont bien connus. Il n'en est pas de même de ces chroniques, pour la première fois reproduites en volume. Ces articles constituent une mine de renseignements sur la situation en Algérie et en Tunisie dans les années 1880, et un réquisitoire courageux contre la colonisation : *« Nous sommes restés des conquérants brutaux, maladroits, infatués de nos idées toutes faites. Nos mœurs imposées, nos maisons parisiennes, nos usages choquent sur ce sol comme des fautes grossières d'art, de sagesse et d'incompréhension. »* (Ed. La Boîte à documents, 366 p., 149 F.)

SOCIÉTÉ

MARCEL BISIAUX et CATHERINE JAJOLET : *Quarante écrivains parlent de la mort.* – Jorge Amado, Alfredo Bryce Echenique, Andrée Chedid, Claude-Michel Cluny, Robert Escarpit, Jean Metellus, Raphaël Pividal... Ils sont quarante écrivains à confier ici leurs impressions sur la mort. Ce sont autant de textes « dits », où les silences importent autant que les mots, et où chacun s'exprime à partir de son expérience personnelle. Edmond Jabès écrit ainsi : *« Dans mon dernier livre, je dis même que la date de notre mort est inscrite, et qu'écrire, c'est essayer de la regarder. Mais nous ne savons pas la lire. Moi, je vois la mort à chaque phrase. Ce n'est pas morbide. »* Marcel Bisiaux est mort en mai. (Ed. Horay, 276 p., 130 F.)

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

Le dernier Romain

PETITS TRAITÉS
de Pascal Quignard.
Maeght éditeur, huit tomes, 1784 p., 800 F.

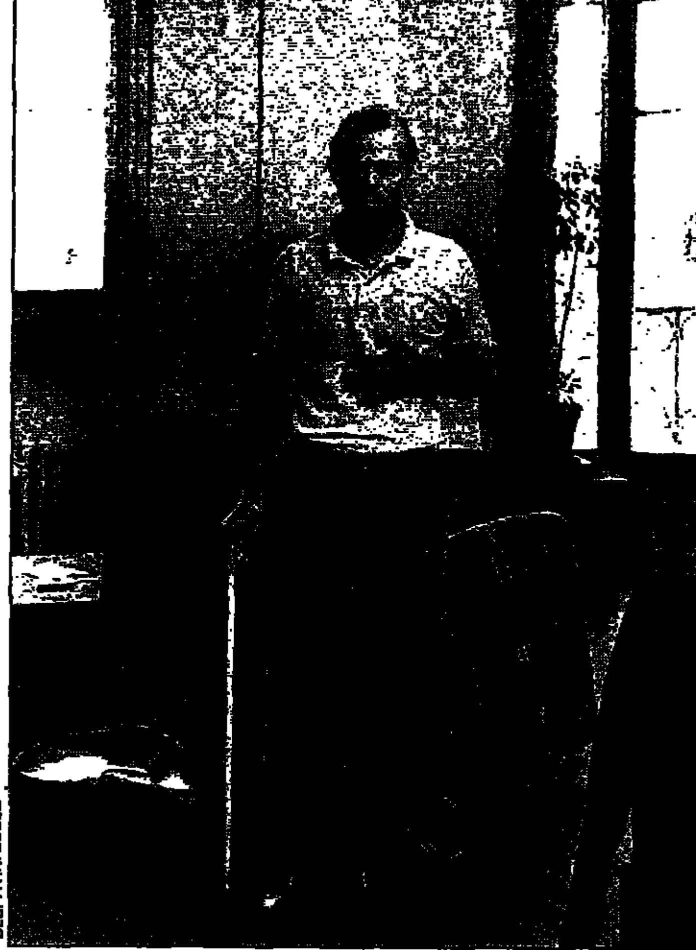
ALBUCIUS
de Pascal Quignard.
POL., 240 p., 120 F.

LA RAISON
de Pascal Quignard.
Le Promeneur, 68 p., 58 F.

UN écrivain a toujours intérêt à céder à ses penchants, il n'en sera, comme la tour de Pise, que plus agréable à visiter ; à cultiver son défaut, son accent, son don particulier ; à aggraver son cas ; à suivre sa pente *« en la remontant »*, comme le conseillait Gide, qui, pourtant, la descendit plus souvent qu'à son tour. Pascal Quignard connut un succès public tout à fait mérité en 1986 avec *le Salon du Wurtemberg*, un second gros roman – après *Carus* en 1980 ,– et reçut l'an dernier, pour *les Escaliers de Chambord*, un accueil acide, d'une hostilité pour le moins exagérée, dévoyée. Son rôle de lecteur-éminence grise au sein de la maison Gallimard, alors en crise, le fit paraître, dans un petit milieu, pour un grand intrigant, le front ceint de lauriers six mois avant la saison des prix. On s'en agaça, oubliant l'écrit. L'homme en conçut quelque blessure, pas seulement d'amour-propre, et jura qu'il ne publierait plus en compétition. On verra ce que tiendra cette austère résolution. Pour l'heure, ce que nous gagnons à cette mésaventure, c'est un retour de Quignard à sa pente naturelle : le fragment, la citation érudite, chinoise ou latine.

On connaissait depuis longtemps l'importance de cette veine dans l'inspiration de l'auteur. Il avait publié, entre autres, *les Tablettes de buis d'Apronenia Avitia*, soit le journal, l'agenda d'une patricienne dans la Rome du cinquième siècle, une excellente traduction de *l'Alexandra* de Lycophron, ainsi qu'*Une gène technique à l'égard des fragments*. En 1977, Pascal Quignard reçut commande de petits essais pour les éditions Clivages, dont trois tomes parurent de 1981 à 1985. Cette entreprise, brisée par la mort d'un ami, fut relancée par les éditions Adrien Maeght sous une forme assez audacieuse et coûteuse : un coffret de huit volumes, sur beau papier, sobrement reliés de rouge sombre, soit quelque 1800 pages en cinquante-six traités, dont les sujets fort variés couvrent tous les aspects de la langue écrite et de la confection des livres, s'attachent à la mort de Guillaume le Taciturne comme à celle de Virgile, à l'invention de l'accent grave et aux dépressions d'Emile Littré. *« Un livre est assez peu de chose, et d'une réalité sans nul doute risible au regard d'un corps. Il ne se transporte au réel que sous des dimensions qui ne peuvent impressionner que les mouches, exalter quelques blattes peut-être, étonner les cirons. Parfois l'œil d'un escargot enfant. Il introduit dans le réel une surface dont les côtés excèdent rarement douze à vingt et un centimètres, et l'épaisseur d'un doigt. »*

Quignard développe amoureusement les notions de page et de livre. Une page est la face d'une feuille et le lecteur, penché sur son livre, a des lenteurs de plante vers le soleil, en proie à la métaphore végétale qui le rend muet et presque immobile dans son fauteuil, absorbé dans la photosynthèse des signes imprimés. Un livre est d'abord un volume, une bande de papyrus dévidée entre deux rouleaux posés sur les genoux. En décembre 1983, Martial, l'auteur des épigrammes, est le premier à décrire l'apparition à Rome de petits livres étranges, épais, *« à nombreuses feuilles de parchemin pliées »* .


DESPATIN/GOBELI
Pascal Quignard : une place unique

De quand date l'« e » prosthétique dans « écrire », « écriture » ? De quand la première coquille ? On croit l'auteur sans peine lorsqu'il affirme qu'elle se trouve dans un psautier imprimé par Fust et Schoeffer en 1457. Il a dû vérifier, plutôt deux fois qu'une, lui, le petit-fils du grammairien Bruneau. On ne discutera pas non plus le fait que ce soit Elzévir qui distingua en 1583 le « i » du « j », le « n » du « v » ; ni que le point sur le « i » date du onzième siècle. Encore moins la belle histoire de la lettre « z » qui faisait peur aux Anciens, dont Appius avait formé le vœu qu'on la bannît *« parce qu'en la prononçant on imite les dents d'un mort »*. Ni celle du signe « deleatur » par lequel, en termes de correction d'imprimerie, on indique une lettre ou une ligne à effacer, qui est une forme bâtarde du thêta grec, première lettre du mot *thanatos*, que l'empereur traçait en face des noms des condamnés à mort. Les *Petits traités* de Quignard sont bien les dignes héritiers des *Essais de morale* de Pierre Nicole, l'un des maîtres de Port-Royal, dont se revendique notre contemporain. Il y ajoute un élément poétique, personnel, une dimension baroque (Quignard est aussi violoncelliste, président du Festival d'opéra et de musique baroque de Versailles), qui font le charme de ces livres savants mais non rébarbatifs, savoureux et cruels, tristes et jubilatoires – qui sont un peu l'équivalent moderne des « mélanges » ou « miscellanées » des anciens, ou plutôt des « cabinets de curiosités », – où sans cesse l'auteur affleure à la surface du sujet historique ou linguistique qu'il traite . *« On ne peut imaginer un traducteur sans texte préalable. Même, on ne saurait définir l'écrivain comme celui qui traduirait l'« absence » d'un texte préalable. Ecrire, c'est traduire sous forme de livre tout ce qui a été écrit, – du moins tout ce qu'on a lu. »* Quignard, pour sa part, *« espère être lu en 1640 »*, en écho au vœu de postérité de Stendhal, et il a beaucoup lu assurément.

Les auteurs latins en premier lieu, avec les grecs, puisque notre français vient de là. Il ne s'est pas contenté des classiques, de ceux que l'Université enseigne depuis toujours. Au contraire, sa curiosité l'a porté vers les auteurs obscurs, dont parfois seul le nom subsiste, et quelques vers ou fragments cités dans les œuvres d'un confrère mieux sauvegardé des ravages du temps. Ainsi Caïus Albucius Silus, dont on n'a quasiment rien d'autre que les citations qu'en fait Sénèque le vieux, le rhéteur, père de Sénèque le conseiller de Néron. Le vide qui entoure les débris que nous avons d'Albucius est l'espace où l'imagination, la sympathie, le style de Quignard vont trouver libre champ.

Les rhéteurs dans la Rome de César sont aussi nommés déclamateurs. Ils s'entraînent, comme pour devenir avocats, à des lectures publiques avec le plus d'effets possible sur des thèmes romanesques, des récits de pirates, de viols, de cas de conscience divers qui sont matière à argumentations contradictoires. Le récit de la vie d'Albucius, reconstituée à partir de quelques fragments, donc largement inventée, mais dans une certaine logique – comme les monstres préhistoriques avec quelques os, des traces, – est régulièrement ponctué, illustré par ces intrigues judiciaires, cinquante-trois en tout, dont beaucoup sont fameuses et ont contribué à l'éducation de la jeunesse latine et raisonneuse. *« Caius Albucius Silus a existé. Ses déclamations aussi. J'ai inventé le nid où je l'ai fourré et où il a pris un peu de tiédeur, de petite vie, de rhumatisme, de salade, de tristesse. Ce fantôme y a peut-être gagné quelques couleurs et des plaisirs, et peut-être même de la mort. J'ai aimé ce monde ou les romans que son défaut invente. »*

Albucius l'inquiet naquit en 69 avant J.-C à Novare dans le Piémont, du temps où César était en guerre avec Pompée contre les pirates. On sait peu d'Albucius, sinon son goût des animaux étranges – un marabout, un rhinocéros, – son caractère difficile, son intérêt pour les éponges, les choses sordides, sa fidélité à un compotier de chêne noir. Ce compotier est loin d'être un détail trivial, mis là pour faire joli. Quignard, que le démon de l'étymologie ne lâche jamais, nous apprend comment l'on passe du plat (*satura*) où l'on met pêle-mêle les premiers fruits de la saison en pot-pourri au roman, dont le plus fameux est *le Satyricon*, lui aussi récipient de toutes sortes d'ingrédients. Albucius pensait qu'un roman était la seule forme littéraire où l'on pouvait évoquer des choses sordides : *« Un endroit dans le monde où tout pouvait être nommé. »*

La liberté de Quignard est magnifique de vivacité, de désinvolture parfois, à quitter un sillon d'érudition pour un retour au temps actuel, parler de soi et de l'amour avant de rejoindre Albucius, *« moine zen échoué dans Rome, parmi les joncs du Tibre »*, et passer de César à Virgile, de la mort de Cicéron à la passion d'Auguste pour les petites filles vierges (*« Jamais, ou très rarement, il ne pénétrait deux fois : c'était ce cri qu'il voulait d'elles. Il aimait peu la lyre »*). Peu importe ce qui est d'Albucius ou de Quignard quand celui-ci note à propos de son héros : *« Il transportait le saladier de chêne noir, des lampes, des natures mortes. Je me mets à inventer irrésistiblement. Il aimait les natures mortes, etc. »* Cet aveu en passant donne sa légitimité au roman d'Albucius, le rend vrai.

Quignard publie également la vie d'un autre rhéteur, Marcus Porcius Latro, sous le titre *la Raison*, dans le même style abrupt et sensuel, que les amateurs d'*Albucius* ne manqueront pas de se procurer. On y trouve le ton rapide, romain, le sens du trait d'un écrivain qui a trouvé dans les lacunes d'un monde qu'il aime, dans une poche d'oubli de notre histoire, l'espace propice à son talent original et se taille ainsi dans notre littérature contemporaine une place unique, indispensable, à l'heure où les livres et les auteurs semblent, par l'image, menacés d'un retour aux Catacombes.

PS. – Présenté et traduit par Pascal Quignard, paraît également, aux éditions Michel Chandeigne, en nombre limité d'exemplaires, un essai du peintre chinois Kong Souen Long, intitulé *Sur le doigt qui montre cela.*

ROMANS

L'attrait des bas-fonds

D. Belloc et Jean-Baptiste Niel, deux très bons romanciers, partagent le même goût pour la déchéance. Mais l'un la côtoie quand l'autre la contemple

LES AIGUILLES A TRICOTER
de D. Belloc.
Julliard, 136 p., 80 F.

LUDION D'ALCOOL
de Jean-Baptiste Niel.
Gallimard, 290 p., 110 F.

On ne peut rêver écritures plus éloignées l'une de l'autre que celles de D. Belloc et de Jean-Baptiste Niel. Et pourtant ils partagent un même goût pour la déchéance. Leurs personnages haïssent le monde. Ils le vomissent. Chez Belloc, les lecteurs de *Néons* (1) le savent, l'exécration va loin. Rien ne tient devant le dénigrement systématique de ce misanthrope : l'humanité ne vaut pas cher.

Longtemps, D. Belloc a fait des tableaux cruels, précis, noirs. Et puis il s'est mis à raconter sa vie : prostitution, vol, drogue. Il a trouvé pour exprimer son rapport si négatif au monde des accents qui ne relevaient ni de la littérature ni de la confession orale. C'était autre chose d'extrêmement frappant. Marguerite Duras a dit, à plusieurs reprises, ce que lui inspiraient les livres de Belloc. Duras a toujours eu un faible pour les livres inclassables et pour les individus qui refusent le monde.

Avec *les Aiguilles à tricoter*, D. Belloc donne la parole à Marie, une victime. Il ne feint pas de pénétrer dans les sinuosités psychologiques de son personnage. Elle reste là, devant lui, butée, obtuse. On imagine Isabelle Huppert. Cette présence obstinée, brutale, de Marie est extraordinairement rendue par ce qu'il faut bien appeler la technique de D. Belloc. En lisant *Néons* ou *Suzanne* (2), on ne se disait à aucun moment que D. Belloc pouvait avoir une technique littéraire. On croyait qu'il avait une chose à dire et un seul moyen de la dire.

C'était se tromper. D. Belloc était capable de choisir ses instruments, mais, comme ils étaient nécessaires et efficaces, ils paraissaient uniques. Pour raconter l'histoire de Marie, l'auteur utilise deux manières : une narration impersonnelle, froide, descriptive, et un dialogue dont on ne lit que les réponses.

Le roman commence par la fin : Olivier, fils aîné de Marie, assassine Thérèse, la femme avec laquelle vit sa mère. Dès le deuxième chapitre, Marie répond à une voix muette qui l'interroge. Elle doit rendre compte de ce crime, et, au fond, il ne fait aucun doute que la clé se trouve dans sa vie à elle. Sa vie est un enchaînement tranquille de désastres : viols, avortements, exploitation des petits métiers, concubinage avec un apprenti bijoutier falot qui deviendra alcoolique, enfants successifs et accidentels, et toujours violence, absence de plaisir. Jusqu'à l'apparition de Thérèse : la première et dernière femme de sa vie.



J.-B. Niel : lyrique.

Est-ce du mélodrame ? Oui, c'est du mélodrame. *La Pluie d'été* et *l'Amant* aussi, c'était du mélodrame. Il y a eu des critiques pour dire que *l'Amant* était un roman rose et que *la Pluie d'été* était incorrectement écrit. Tout est permis : on dira peut-être aussi que *les Aiguilles à tricoter*, c'est un roman excessif. Trop de viols, trop d'avortements, trop d'alcool, d'insultes, de baffes, de crasse et de mort. Les romans dosés ne sont pas les meilleurs.

Jean-Baptiste Niel, lui non plus, n'a rien d'un écrivain mesuré. Son premier roman, *Vous qui passez dans l'ombre* (3), mettait en scène un transsexuel dans le «milieu», à Nice et à Grenoble. Ici, il nous entraîne dans un port de la Méditerranée où le sang va couler.

Le narrateur, rêveur mélomane et étudiant en histoire, se réfugie, au début du roman, dans un monastère. Il cherche le calme méditatif, parce qu'il bout intérieurement. Sorti de l'armée, il vient de vivre sa vie entière en quelques mois. Or, bien que ce narrateur prétende manquer d'expérience littéraire et ne pas « *savoir camper un récit* », tout indique au contraire la conscience aiguë que l'auteur a du métier d'écrivain : une conscience peut-être trop volontaire, trop affûtée, trop réflexive, qui surcharge une intrigue déjà riche et lui ôte la grâce mystérieuse qu'avait son premier livre.

Comme le roman de Belloc, *Ludion d'alcool* procède par narrations alternées, mais, virtuose des styles, Jean-Baptiste Niel réussit la prouesse de donner deux voix au même narrateur : les hésitations du journal intime et la fermeté du « je » romanesque.

Au cours de son service militaire, Tristan Beuve est fasciné par Léa Stélandre, la femme du colonel. Sans le savoir, elle l'ensorcelle et cache un secret qu'elle noie dans l'alcool. La nuit et le jour, de cabaret en bar interlope, de buisson nocturne en quai noir que balaient les phares des Cadillac, Tristan suit Léa qui avance en titubant vers des inconnus, et il comprend qu'elle n'est « *dans toutes ces rencontres successives qu'une marionnette éperdue* » : un ludion d'alcool.

Poète dans l'évocation des bas-fonds, élégant et précieux jusque dans l'usage de l'argot, très suggestif dans les scènes en demi-teinte, quand on croit se comprendre et que l'on ne se comprend pas, quand on s'entrevoit à travers des volutes de fumée, dans des caves, des carrières abandonnées, des baraques foraines, entre des taillis de jardins publics, sur des môles déserts, Jean-Baptiste Niel m'a semblé moins à son aise dans l'enquête qui constitue une bonne part de son roman.

Entraîné par la fascination de son narrateur pour l'objet même de sa passion ambiguë, il néglige curieusement la vraisemblance policière. La rigueur mathématique qu'exigerait le récit de la découverte d'un meurtre est, en quelque sorte, contrariée par le désir d'entourer ses personnages de symboles chatoyants, le souci de conserver un ton le plus souvent lyrique et inspiré.

On ne sent pas le fantasme chez Belloc. Chez Jean-Baptiste Niel, si. Peut-être le premier est-il au fond du gouffre, alors que le second le contemple. Mais, puisque leurs conceptions de la littérature sont antagonistes, le lecteur ira de l'un à l'autre, côtoyant l'abjection pour mieux la dominer, dedans ou dehors.

René de Ceccatty

(1) Lieu commun, 1987.
(2) Lieu commun, 1988, et Gallimard, coll. «Folio», 1990.
(3) Gallimard, 1989.

DÉBUTS

Le cœur d'une phrase

DRAME PRIVÉ
de Michael Delisle.
POL, 128 p., 72F.

Un couple modèle de Montréal, jeune et cultivé, qui assiste à des pièces d'avant-garde et à des happenings, où un auteur vient s'asseoir pendant trois quarts d'heure face au public avant de repartir sans avoir prononcé un mot. Derrière cette apparence de couple branché, mais ordinaire et raisonnable, se dissimule une fracture : une longue période de délire, une plongée dans l'alcool et la drogue. Depuis, Anne ne porte plus que des tailleurs stricts, car il y a « *un lien entre la rigidité des tenues et la protection nécessaire pour affronter le quotidien* ».

Evidemment, les tailleurs ne suffiront pas, les fragiles remparts s'écrouleront. Cette lente dégradation est partie d'une phrase, apparemment innocente, lancée à un acteur qu'on vient féliciter : « *On sent vraiment que tu as mérité le droit de dire ce texte-là.* »

Mais Michael Delisle, qui a déjà publié plusieurs recueils de poèmes, sait combien les mots ne sont jamais innocents, que, une fois qu'on les a prononcées, il faut aller « *au cœur des phrases* ». Le narrateur va traverser le miroir des apparences pour « *découvrir qu'il y a derrière les choses plus que les choses* ». Au Mexique, « *au-dessous du volcan* », il va plonger dans « *cette région d'où viennent les poèmes et les mots* ». Le couple n'y survivra pas.

Ce premier roman de Michael Deslisle, né au Québec en 1959, oscille entre la paix et la fièvre. Dans les moments de fièvre, comme ceux du séjour au Mexique, il envisage l'écriture – ce qui est un peu convenu depuis Rimbaud – comme « *un dérèglement de tous les sens* ». Les moments de paix sont plus rares, ils précèdent souvent la tourmente, mais ils sont exprimés dans un style plus sobre et plus efficace.

Delisle est alors plus descriptif, comme un peintre, entièrement occupé à saisir un moment de réalité : « *Nous sommes enroulés comme des chats qui dorment. Nous regardons la lumière. La lumière est crème et saumon. Les heures passent. Lentes. Blanches. Nous ne bougeons plus. Nous posons pour une étude de drapé.* »

Alain Salles

Une insistante douceur

LA MICHELINE
de Patrick Drevet.
Hatier, coll. « Haute enfance », 136 p., 80F.

Quel voyage faut-il entreprendre, quel chemin emprunter, pour remonter jusqu'au pays d'enfance, pour reparcourir cette contrée évanouie, reléguée dans la confusion de la mémoire ou dans l'opacité de l'oubli ? Ces chemins, Patrick Drevet en dessine inlassablement les courbes, les entrelacs, d'une écriture scrupuleuse et attentive. Son rythme lent, sinueux, riche d'images, frémissant d'émotion contenue, démontre que ce chemin n'est jamais tracé d'avance, qu'il doit être gagné sur cette opacité, qu'il doit ordonner cette confusion.

Le dernier livre de Patrick Drevet, *la Micheline*, qui paraît dans la nouvelle collection « Haute enfance », chez Hatier, ne se distingue qu'en apparence des six romans qu'il a publiés, de 1978 à 1989, chez Gallimard. Récit autobiographique, *la Micheline* révèle la même qualité d'observation, la même volonté de scruter tout le domaine des sensations et des perceptions. L'enfance, sa propre enfance, offre à l'écrivain l'occasion de remonter à la source émotionnelle à partir de laquelle ce domaine s'est constitué.

Derrière le pays réel que parcourt cette micheline, avec ses étapes – Saint-Claude, Saint-Chamond, Saint-Bonnet-le-Château... – et ses arrêts, c'est toute une géographie intime et familiale qui se profile. Mais cette géographie n'est elle-même que l'écran sur lequel vient s'inscrire un paysage plus intérieur. « *La vitesse nous isole du pays que nous traversons mais nous fait accéder à un mode d'être en mystérieuse conformité avec une part légère en nous, immémoriale peut-être, celle qui aspire à une pure existence de rythme et de musique. Le regard trouve dans la mobilité en dégradé des paysages qui défilent des variétés tonales, une fluidité mélodique qui donne comme un support à l'expression de ce qui en nous n'a pas de voix et n'en veut pas moins se dire, n'en désire pas moins chanter.* »

La mémoire n'a que faire des lois arbitraires de la perspective. Le point le plus minime, le plus éloigné, de l'espace ou du temps est susceptible, convoqué par le désir ou l'émotion, de prendre une importance considérable. A partir de lui peuvent renaître, à travers le mouvement de l'écriture, ces « *variétés tonales* », cette « *fluidité mélodique* ».

Il y a, dans le récit de Drevet, l'expression d'un vrai « *bonheur d'être* », d'une lente et insistante douceur. Bonheur et douceur qui sont comme les clefs de son univers romanesque. L'innocence, et la sensualité qui en est l'ornement, ne sont pas des motifs, des prétextes, à des variations bien stylées. Elles sont, au contraire, la source où la prose de Patrick Drevet vient chercher sa tonalité et son sens.

Patrick Kéchichian

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Le mentir-vrai de Lamartine

Alors qu'on fête le bicentenaire de sa naissance, voici les Mémoires de jeunesse d'un parfois vilain monsieur

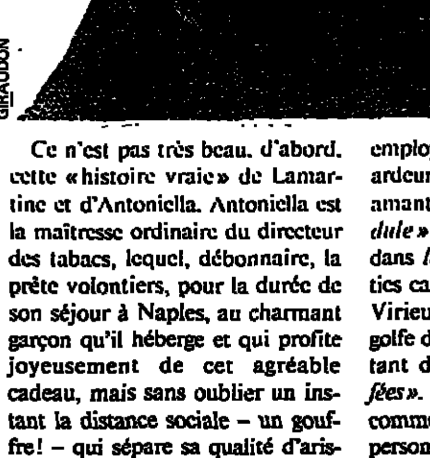
MÉMOIRES DE JEUNESSE (1790-1815)
d'Alphonse de Lamartine.
Textes présentés par Marie-Renée Morin.
Editions Tallandier.
300 p., 110 F.

Les éditions Tallandier ont eu la bonne idée de rééditer un ouvrage de Lamartine, très oublié aujourd'hui : ces *Mémoires*, que Valentine, sa nièce, révéla en 1871 (le poète était mort en février 1869). Elle les intitula *Mémoires inédits*, car ils l'étaient en effet, Lamartine ayant trois fois déjà raconté, ou feint de raconter, sa vie dans ses *Confidences* (1849), *Nouvelles Confidences* (1851), *Mémoires politiques* (1863).

Englouti dans l'abîme de ses dettes depuis 1848, Lamartine ne sait qu'inventer pour *« faire de l'argent avec sa plume »* : il entasse des volumes – dont beaucoup sont aujourd'hui illisibles. – et, en 1863, l'idée lui vient de faire croire au public qu'au point où il en est de l'existence (il a soixante-treize ans) il peut bien se permettre de remplacer par la vérité, fût-elle rude, les arrangements auxquels il a cru devoir recourir autrefois, en particulier dans cet épisode *Graziella* devenu tout à fait célèbre. Et il *ose* affirmer que *tout* est vrai dans son récit des *Confidences*, exception faite d'un seul détail : Graziella ne travaillait pas dans le corail, mais dans le tabac... On ne saurait être plus intrépide, plus impavide, dans l'usage délibéré de l'inexactitude (euphémisme) sous sa forme la plus massive.

La « beauté crédule »

Y eut-il jamais une Graziella ? Lamartine introduit maintenant à côté d'elle une personne effacée, qui serait quelque peu intendante dans la manufacture des tabacs de Naples, où Lamartine, au début de l'année 1812, est hébergé par le directeur, un cousin de sa mère. Nous savons maintenant l'histoire vraie de Lamartine et d'Antoniella, grâce à M. de Luffé, en 1942, grâce encore davantage à Marie-Renée Morin, à qui a été confiée l'introduction des présents *Mémoires* et qui nous procure, peu à peu, une édition savante et irremplaçable de la correspondance Virieu-Lamartine, si riche en informations capitales.



En 1830

GIRAUDON

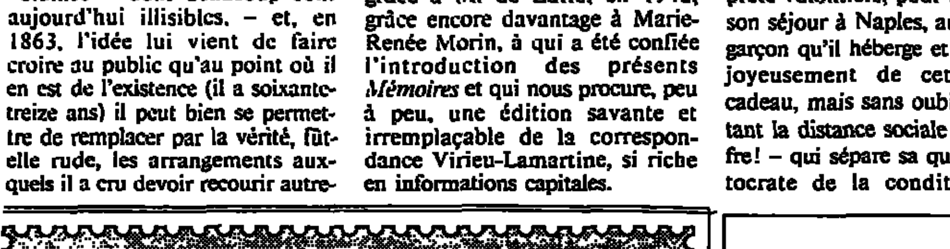
Ce n'est pas très beau, d'abord, cette « histoire vraie » de Lamartine et d'Antoniella. Antoniella est la maîtresse ordinaire du directeur des tabacs, lequel, débonnaire, la prête volontiers, pour la durée de son séjour à Naples, au charmant garçon qu'il héberge et qui profite joyeusement de cet agréable cadeau, mais sans oublier un instant la distance sociale – un gouffre! – qui sépare sa qualité d'aristocrate de la condition d'une employée, éblouie, fascinée par les ardeurs – distinguées – de ce jeune amant. C'est elle, la *« beauté crédule »* qu'il évoquera en 1822, dans *le Passé*, à propos des « parties carrées » que, dix ans plus tôt, Virieu et lui organisaient sur le golfe de Naples – Virieu se contentant de *« beautés volages et tarifées »*. Elle l'aime, cette Antoniella, comme elle n'a encore jamais aimé personne, et elle va jusqu'à s'imaginer – folie! – qu'il pourrait l'emmener en France avec lui lorsqu'il repartira. *« Où le cœur va-t-il se nicher? »*, écrira, à Virieu, un Lamartine hautain, odieux. Le « cœur » est réservé aux dames du monde.

Il apprendra incidemment, en 1813, qu'Antoniella s'est mariée, et, en 1815, qu'elle est morte. Et ce qui passe en lui, alors, est inattendu. Le souvenir de ce visage ne s'efface pas, persiste, grandit – avec une coloration croissante de remords. Antoniella est, en secret, dans *Novissima Verba* (1829 ; Lamartine a trente-neuf ans) ; dans le *Premier Regret* de l'année suivante ; c'est elle (transposée, transfigurée) qui emplit son cœur en 1842 (cinquante-deux ans) à Ischia, où il passe l'été et compose *Graziella*. Et son dernier roman (incohérent, confus, assez pitoyable), publié en 1867 (soixante-dix-sept ans), il l'intitulera *Antoniella*.

Bridé, avant 1863, par la présence de sa femme, à qui il a conté tant de fables sur son adolescence, il l'est presque autant, à partir de son veuvage, par sa nièce, Valentine, qui l'adore et à laquelle il a dédié tant de contes bleus sur sa jeunesse. N'a-t-il pas eu le front de lui écrire un jour : *« Moi qui n'ai aimé qu'en Dieu, jadis. »* Cette prétendue chasteté religieuse ne lui avait pas épargné, en mai 1813, un grave accident vénérien qui n'était toujours pas guéri en août 1814... Les *Mémoires* ultimes maintiennent ces fictions domestiques, mais sont loin cependant d'être sans valeur. Ils contiennent un très remarquable portrait de ce Louis XVIII que Lamartine eut plusieurs occasions d'observer de tout près quand il appartint à ses gardes du corps ; un coup de patte à Chateaubriand, que Lamartine a toujours accusé de « maniérisme », et une trouvaille sur Necker, *« ministre amphibie »*.

La grande presse parisienne ne fit point au volume le coup du mépris. Seule se montra très hostile la *Revue du monde catholique*. Mais déjà, lors de la souscription nationale tentée en 1858, Lamartine pouvait noter tristement : *« Le clergé m'écrase partout »*. Valentine avait arbitrairement stoppé en 1815 le récit de son oncle. La suite de son manuscrit existe à Saint-Point, et je déplore que M.-R. Morin n'ait pas été autorisée à la publier.

Henri Guillemin





Hommage au « grand diable de Bourgogne »

Ouvert par le président de la République, le vendredi 12 octobre à Mâcon, le colloque « Lamartine et ses familiers de Bourgogne » était le point d'orgue du très riche programme mis en œuvre par l'Académie de la ville et l'association Lamartine 90, à l'occasion du bicentenaire de la naissance de l'écrivain mâconnais. Ce colloque a permis à M. François Mitterrand de rappeler son attachement à l'auteur des *Girondins* et d'expliquer pourquoi il appréciait un homme aujourd'hui méconnu.

Rompant avec l'image floue et pâle d'un Lamartine tiraillé entre la politique et la poésie, M. François Mitterrand a reconstitué les morceaux du puzzle pour tracer un portrait où le dandy, joueur et dilettante, s'efface devant une volonté qui en fait un des grands esprits de son temps. Les droits de l'homme, la justice sociale, le progrès, l'enseignement, la liberté de la presse doivent beaucoup à ce *« grand diable de Bourgogne »*, ainsi qu'il se nommait lui-même.

Parce qu'il avait *« ce désir tendu de faire changer les choses »*, Alphonse de Lamartine n'a jamais été du parti des sceptiques. Opposer Lamartine homme politique à Lamartine poète est, selon les termes de M. Marcel Vitte, président de Lamartine 90, tout à fait fallacieux. Parce que Lamartine a été avec passion l'un et l'autre (certes avec des bonheurs différents selon les époques), M. François Mitterrand voit en lui la réincarnation d'une tradition très ancienne où politique et poésie étaient très liées. Mais, au-delà de la reconnaissance du style, de l'œuvre et de la grandeur de la pensée, le véritable hommage de M. Mitterrand à l'homme de Saint-Point et de Milly ne tient-il pas dans cet aveu : *« Cet homme a réussi à être ce qu'il voulait »* ?

Christine Duret

M. le député « non inscrit »...

Quand un parlementaire d'aujourd'hui juge l'action de son illustre prédécesseur

par Michel Pezet

Voilà deux siècles, en 1790, naissait Lamartine, et les manifestations ne manquent pas, qui entendent rappeler aujourd'hui son importance littéraire et politique. La représentation nationale s'associera-t-elle, très officiellement, à cette commémoration ? J'en exprime ici le souhait, et non point seulement comme député d'un département qui, de concert avec neuf autres, porta Lamartine à la Chambre du printemps 1848...

Il suffit en effet de feuilleter le classique *Lamartine orateur* de Louis Barthou, et, plus récent, le précieux catalogue de l'exposition réalisée en 1969 à la Bibliothèque nationale ; pour mesurer le temps et l'énergie que l'auteur de *Jocelyn* consacra aux affaires publiques. Passons sur ses fonctions de maire de Milly, auxquelles il fut nommé très tôt, en 1812 : elles ne durent guère l'accaparer, même si « la terre natale » tenait dans son cœur une place privilégiée. Mais, sitôt que les dispositions de l'époque l'autorisèrent à briguer un mandat électif, c'est-à-dire une fois franchi le cap des quarante ans, Lamartine entreprit une carrière qui se poursuivit de façon ininterrompue pendant deux décennies, au niveau du département et de la nation.

De 1833 à 1852, il défendit successivement les intérêts des deux cantons de Mâcon au sein du conseil général de Saône-et-Loire, présidant à maintes reprises ses sessions annuelles. Tout aussi constante fut sa présence à la Chambre. Après deux candidatures infructueuses à la députation en 1831-1832, Lamartine sortit vainqueur d'une élection complémentaire organisée en janvier 1833 dans l'arrondissement de Bergues-Dunkerque : sa sœur y avait fait campagne pour lui, avec d'autant plus d'acharnement qu'il voyageait alors en Orient... A son retour, il établit son domicile personnel rue de l'Université et, à la Chambre, choisit *« une place solitaire et neutre »*.

Son prestige d'auteur, mais aussi son travail d'élu aidant, il la conserva sans problème, franchissant aisément les dissolutions en cascade qui caractérisent la monarchie de Juillet. Du fait des candidatures multiples, il obtint même des succès simultanés à Bergues, Mâcon, Cluny, parfois sans que quiconque ait pris le risque de se poser en concurrent ! C'est ainsi que, après le Nord, il décida de représenter la Saône-et-Loire de 1837 à 1848, année où il réunit 1 600 000 voix sur son nom dans toute la France, et opta symboliquement pour Paris. Seules les élections de mai 1849 lui furent défavorables mais, quelques mois plus tard, à l'occasion de partielles et grâce au Loiret, Lamartine retrouvait un siège qu'il occupa jusqu'à la rupture du coup d'Etat de 1851.

De la droite modérée au républicanisme

Beau parcours, on en conviendra, qui fut réalisé dans le cadre de modes de scrutin différents, censitaire d'abord, universel par la suite. Et si Lamartine, en 1841, échoua dans sa tentative d'accéder au « perchoir » (ce qui n'avait rien que de très normal, vu sa position de « non-inscrit »), il fut longtemps de ces ministrables de poids qui, repoussant les sollicitations circonstancielles, savent attendre, à la Chambre, leur véritable heure. La sienne vint en 1848, avec les plus hautes responsabilités gouvernementales, et un rôle historique, déterminant, dans l'établissement de la IIe République.

Faudrait-il, de ce fait, ne considérer la période parlementaire de Lamartine que comme une phase attentiste et distante ? Un mot fameux – *« Je siégerai au plafond »* – a pu le donner à penser, pourtant rien ne serait plus inexact ni plus injuste. Comme Louis Barthou l'a bien montré, l'auteur des *Méditations* et des *Harmonies* s'attacha à participer à de très nombreux débats, des plus généraux aux plus techniques, et, en particulier, à acquérir cette technique de l'improvisation oratoire qui, de nos jours – hélas ! – a sans doute moins cours à la Chambre.

Il la mit au service d'une évolution politique bien connue, de la droite modérée au républicanisme, tandis que beaucoup d'autres, à commencer par Thiers, parcouraient un chemin inverse. Il s'en servit, naturellement, pour plaider des dossiers relevant de ses propres compétences : écrivain, il fut rapporteur des textes sur la propriété littéraire ; diplomate, il traita souvent des questions internationales, refusant à la fois ce qu'il appelait *« la guerre folle »* et *« la paix humiliée »*. Et, surtout, il formula avec insistance des propositions que, parvenu aux affaires, plus tard, il fit entrer logiquement dans les faits : ainsi de ses discours contre la peine de mort et l'esclavage aux colonies, en 1834-1835, qui annonçaient deux des mesures les plus marquantes de 1848.

Lamartine avait des convictions humanistes, sociales, démocrates, qui n'étaient pas, semble-t-il, le lot de tous ses collègues. En 1834, il se soucie du contrôle du travail des femmes et des enfants ; en 1835, il s'élève contre un projet gouvernemental visant à restreindre la liberté de la presse (*« les gouvernements libres, difficiles par elle, sont impossibles sans elle »*) ; en 1844, il plaide en faveur de l'amélioration des conditions de vie des prisonniers ; à l'automne 1848, il se range parmi les partisans de l'élection du président de la République au suffrage universel. Et combien de vues pertinentes sur *« l'immense question sociale »*, le chômage, la misère, le recours indispensable à une solidarité *« patriotique »*...

L'écho de débats récents

Par-delà les multiples mutations survenues, depuis, dans la vie politique française et le rôle du Parlement, ces problématiques demeurent toujours d'actualité. Et, sur tel ou tel de ces sujets de fond, la voix d'un grand homme de lettres a une résonance supplémentaire, comme nous le confirme l'exemple immédiat de Vaclav Havel en Tchécoslovaquie.

A ce propos, on notera que, durant ses activités publiques, Lamartine ne mit jamais en veilleuse sa vocation de créateur littéraire, donnant naissance au contraire, à ces œuvres d'envergure que sont *Jocelyn* et *la Chute d'un ange*, au livre des *Recueillements poétiques*, au récit du *Voyage en Orient* et, bien sûr, à la monumentale *Histoire des Girondins*, dont l'influence fut décisive dans la préparation de 1848 et où l'on perçoit, transposés, tant d'échos de discours personnels, de débats récents à la Chambre. Lamartine député : je voudrais avoir persuadé que cet aspect aussi mériterait considération et réflexion.

▶ Michel Pezet est député (PS) des Bouches-du-Rhône.

هكذا من الأصل

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Un coup d'œil sur un siècle de roman

LE ROMAN AU XXe SIÈCLE
de Jean-Yves Tadié.
Belfond, 227 p., 120 F.

Jean-Yves Tadié, l'éditeur de la nouvelle « Pléiade » de Proust, ne craint pas les vastes synthèses. Son essai panoramique sur *la Critique littéraire au XXe siècle* appelait naturellement son pendant sur la création littéraire dans ce siècle, et comme celui-ci apparaît dominé par le roman, qui semble y avoir connu son apogée avec les grandes œuvres de Proust, Joyce, Mann, Kafka, Musil, Broch, c'est un panorama du *Roman au vingtième siècle* que J.-Y. Tadié propose à présent, avec la même intrépidité de professeur prêt à embrasser une copieuse matière et qui y est préparé par ses cours et une splendide culture.

L'originalité de son entreprise, par rapport aux panoramas de stricte histoire littéraire, c'est de prendre sur le roman (et sur toutes les formes qu'il a empruntées ou inventées en ce siècle), une suite de points de vue qui sont ceux de la critique moderne : analyse du personnage en tant qu'il occupe une certaine place dans la narrativité ; structure du roman ; topologie (la ville) ; rapport du roman avec la pensée.

Topologie urbaine

Invasion de l'intériorité, dissolution du moi, unanimisme social, puis triomphe de l'extériorité avec le roman américain, perte d'identité, procès du héros, invasion du sentiment de culpabilité, ce sont des caractéristiques que la critique, depuis l'après-guerre, a longuement décrites et qui sont ici reprises à larges enjambées. L'opposition de la structure fermée et de la structure ouverte, le morcellement progressif de la structure, les procédés de montage, l'intrusion de l'aléatoire, l'inachèvement comme fatalité du roman total (Proust, Kafka, Musil), ce sont là aussi des sujets de réflexion familiers, illustrés de beaucoup d'exemples.

Moins attendue est l'analyse de la topologie urbaine, le roman au vingtième siècle devenant le roman d'une ville (Paris de Proust, Vienne de Musil, Prague de Kafka, Dublin de Joyce, Berlin de Döblin, New-York de Dos Passos, villes du nouveau roman, réelles ou imaginaires). Le chapitre final sur l'essai dans le roman, la présence d'une pensée qui se sert du roman pour dialoguer avec la philosophie ou même se substituer à elle (Proust, Musil), avance également à grands traits.

Jean-Yves Tadié dit lui-même son *« rêve de donner à lire un siècle de roman européen d'un seul coup d'œil »*. Cet essai de deux cents pages se lit en effet vivement et sans ciller ni sursauter devant des vues paradoxales. Le coup d'œil du professeur est sûr, il ne renverse rien.

M.C.

Une bibliothèque imaginaire


CAGNAT

Suite de la page 21

Impossible, pour cette seule première section, de citer ici tous les contributeurs, dont les noms forment un bottin de la critique moderniste.

Ceux de Philippe Hamon, Henri Meschonnic, Pierre-Marc de Biasi, Lucien Dallenbach, Philippe Lejeune, Alain Viala, Henri Mitterand, Philippe Lacoue-Labarthe, sont suffisamment connus pour indiquer à la fois la qualité des articles qu'ils signent et l'aspect « recherche de pointe », sur laquelle cet ouvrage, précisément, fait... le point. La brièveté (deux grandes pages, en général), et l'extrême densité de ces articles ne les rendent pas toujours faciles à lire, et, dans certains cas, les plus neufs, cette brièveté a eu l'effet de Procuste : ainsi l'article sur « Les points stratégiques du texte » (P.-M. de Biasi), qui examine le rôle du titre, de l'incipit et de la clausule (ou explicit), s'arrête quand on souhaiterait voir cet examen se prolonger sur d'autres points stratégiques comme le chapitre, le blanc, en s'appuyant là aussi sur des exemples.

C'est dire que l'ouvrage, malgré son ampleur, pèche plutôt par contraction que par enflure, même si d'occasionnelles et sans doute inévitables redites de certains articles à d'autres rappellent qu'il s'agit d'un ouvrage à caractère encyclopédique, dans lequel l'usager profitera sans doute mieux d'allées et venues répétées que d'une lecture continue.

Pour quelques perles de langage universitaire comme celle-ci : « [Le fait de style] *concerne aussi bien les fractures intervenant dans un micro-contexte que les « affinités à distance » dans un macro-contexte, aussi bien sur le plan du signifiant phonématique, prosodique, rythmique, que celui de signifié susceptible d'engager la syntagmatique du texte dans son ensemble »*, le lecteur non spécialisé sera largement payé d'exposés lumineux et lexicalement accessibles sans dictionnaire, comme ceux de Philippe Lejeune sur l'autobiographie, d'Henri Mitterand sur la question du réalisme, et de Pierre-Yves Petillon sur « L'espace américain », dans la section « Figures de l'écrivain », exemples pris presque au hasard, tant la qualité générale est entraînante.

Un rêve de Borges

A traverser les espaces, l'histoire les histoires de la littérature et des littératures, c'est bien une babélique bibliothèque imaginaire, un rêve de Borges transformé en volume, que cet ouvrage inattendu et pourtant espéré offre au public désireux de s'instruire.

Et comme cette bibliothèque, grâce à une iconographie admirablement méditée et choisie, se déploie dans un musée qui est une fête pour l'intelligence de l'œil, on ressort d'une balade dans cet ouvrage avec une envie renouvelée de travail et de lecture. Quand on aura ajouté que, par le moyen d'un index véritablement analytique et d'une bibliogaphie organisée par chapitres et très judicieusement sélective, le travail reçoit un efficace instrument, il ne reste plus qu'à recommander la lecture, ouverte sur l'infini des littératures.

Michel Contat

Retour à Bucarest

Les grands magasins sont vides, les vitrines des librairies aussi. « Nous sommes une planète perdue de la galaxie Gutenberg », dit Mircea Dinescu

Ville de parcs sauvages et de jardins en friche, couleur cendre et vieil or, capitale meurtrie par le délire de l'ex-führer des Roumains, Bucarest revit après avoir subi plusieurs chocs opératoires, sans anesthésie.

En ce somptueux été indien, le spectre de la liberté hante les couloirs de l'édition et des rédactions du pays. La censure est morte, l'auto-censure aussi ! *« Conséquence directe, l'obsession politique, depuis la droite extrême jusqu'à la gauche lucide, assagie, s'empare des auteurs réduits au silence, sinon contraints à « coopérer » au long d'un bon demi-siècle de dictatures de tous bords. Et cette euphorie nous empêche d'écrire »*, confie le poète Mircea Dinescu, qui avait annoncé la chute du tyran, après avoir dénoncé ses méfaits au risque de sa vie.

Nous sommes ici, entre la mer Noire et la steppe hongroise, en cette Roumanie de Brancusi et d'Eliade, bouillon de cultures mêlées d'où surgirent le poète de langue allemande Paul Celan, les francophones Cioran, Fondane, Ionesco et, bien sûr, Tristan Tzara, l'inventeur du dadaïsme. Comment donc nous étonner que le paysage éditorial du pays roumain paraisse aujourd'hui à tel point surréaliste et paradoxal ? Les vitrines des librairies restent aussi vides que celles des grands magasins, mais, dans les bibliothèques du public cultivé, très nombreux ici, se trouvent les toutes dernières nouveautés.

Depuis une vingtaine d'années, les liaisons avec la France se sont relâchées, mais la jeunesse studieuse est au courant de tout ce qui vient d'être publié à Paris ; et, malgré les imprimeries vétustes, surchargées de commandes, au moins douze cents publications, quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles, se disputent le marché. Depuis janvier, environ neuf cents titres – littérature, histoire, essais, sciences et techniques – ont été imprimés sur un papier grisâtre, chichement distribué. Il est vrai qu'au cours de l'année qui a précédé le grand chambardement il en paraissait le double...

Pourquoi cette baisse, pourquoi l'absence dans les vitrines d'une production surprenante par sa richesse, par sa diversité ? Où disparaissent les romans des grands prosateurs contemporains, Banulescu, Buzura, Breban, Cosasu et de leurs cadets, Buduca, Craciun, Grosan ? Dans quel enfer glissent les poèmes de Maria Banus, Ana Blandiana, Dinescu, Doinas, Ileana Malancioiu, Florin Mugur, Marin Sorescu ? Comment se procurer l'œuvre critique de Crochmalniceanu (auteur d'une monumentale histoire de la littérature roumaine), de Mircea Martin, l'exégète de Benjamin Fondane, d'Eugène Simion et de Nicolae Manolescu, leurs confrères pertinents, qui dirigent les meilleures revues littéraires du pays ?

Même l'essai d'Andrei Plesu, le jeune ministre de la culture, qui pose les repères d'une morale de la responsabilité (1), demeure introuvable, tout comme les traductions, notamment d'œuvres françaises, même si, de Saint-Simon et Balzac à Tournier et Robbe-Grillet, elles figurent dans les catalogues des cinq ou six plus sérieuses maisons d'édition.

Réinventer l'industrie du livre

Mircea Dinescu est aujourd'hui le président de l'Union des écrivains, institution puissante qui dispose de plusieurs lieux, jadis confisqués par le couple maudit, où les créateurs peuvent faire retraite et travailler en paix. Il répond à nos interrogations : *« Déjà, sous l'ancien régime, le marché noir du livre, surtout celui du livre étranger, était florissant. Le public apprenait la date de mise en vente et, au bout de quarante-huit heures, le titre devenait introuvable. La situation reste la même aujourd'hui comme restent inchangées les nostalgies européennes du public. Certes, maintenant, des maisons d'édition privées s'installent, c'est une bonne chose, mais elles ne disposent pas de bonnes imprimeries, de bons circuits de distribution, et leur choix n'est pas toujours le meilleur. Des navets sont vendus à la sauvette, au coin de la rue. D'autre part, si pendant quatre décennies le lecteur trouvait refuge dans le texte de qualité, c'est la presse, sa diversité portée par la liberté retrouvée, qui le sollicite davantage aujourd'hui. Le papier manque, les outils modernes aussi, nous sommes une planète perdue de la galaxie Gutenberg. Il nous reste toute l'industrie du livre à réinventer, mais les investisseurs étrangers traînent les pieds et le temps presse ! »*

En effet, les maisons importantes – Humanitas, Cartea Romaneasca (le Livre roumain), Univers – se fixent un programme ambitieux : traduction des nouveaux philosophes, publication des écrivains roumains exilés (les documents de Paul Goma et de Virgil Ierunca dénonçant l'univers concentrationnaire ont été épuisés dès leur parution), édition ou réédition des grands classiques étrangers et roumains jusqu'ici interdits, Caragiale et Ionesco, Köstler et Sperber, Cioran et Swift, renouveau des manuels scolaires sans oublier les livres pour enfants. Pourront-elles dans les conditions d'aujourd'hui réaliser ces projets ?

Dan Haulica est le rédacteur en chef du mensuel *Secolul 20* (le vingtième siècle). Souvenons-nous : cette revue de synthèse, ancrée dans les réalités de l'Europe douloureuse et profonde, a été la seule qui permettait aux lecteurs roumains de maintenir le contact avec un « ailleurs » si proche et pourtant inaccessible (2). L'équipe rédactionnelle a su résister aux pressions violentes ou feutrées du tyran. La dernière livraison, consacrée à Boris Pasternak, paraît après une longue, trop longue attente, avec des textes de Danilo Kis et d'Albert Kovacs, de Kafka, de Christa Wolf, de Brodski et de Mario Vargas Llosa. De quoi réveiller l'agressivité chauvine de deux ou trois écrivaillons populistes qui rêvent d'une Roumanie mythique, « ethniquement pure » et repliée sur elle-même !

Peu avant son départ pour la France, Dan Haulica, qui vient d'être nommé délégué permanent de la Roumanie auprès de l'UNESCO, nous reçoit, au milieu de ses collaborateurs, dans la grande salle lambrissée de sa rédaction, il y a dix mois encore truffée de micros : *« Nombreux sont ceux qui se demandent*, dit-il, *si, avec la fin du millénaire, notre revue pourra survivre. Pourtant la recherche rigoureuse d'un chemin vers les vraies valeurs se trouve confortée par la maturité et l'enthousiasme d'une population enfin libre à la suite d'un acte révolutionnaire que certains contestent aujourd'hui. Tout ce qui s'ensuit, le bien-être et la victoire du livre, n'est plus qu'une question d'intelligence et de bonne gestion. Je suis confiant. »*

Edgar Reichmann

(1) *Ethique de Robinson*, à paraître en novembre à L'Herne, coll. « Méandres ».
(2) Voir *le Monde* du 12 mars 1988.

□ **Une ligue de coopération culturelle franco-roumaine.** – Fondée à Bucarest le 24 janvier 1990, la Ligue de coopération France-Roumanie se propose de restaurer et développer des relations culturelles depuis longtemps relâchées. Parmi ses objectifs : lancement d'un périodique bilingue, *le Monde de demain*, dont la deuxième livraison vient de paraître ; réouverture de l'Institut culturel et création d'un théâtre français à Bucarest ; ouverture d'un Institut roumain à Paris ; rencontres entre les créateurs roumains et français ; diffusion réciproque d'ouvrages dans le domaine littéraire et artistique ; promotion de l'enseignement du français en Roumanie et du roumain en France. *(Ligue de coopération culturelle France-Roumanie, 2, rue Pilâtre-de-Rozier, 92290 Châtenay-Malabry.)*

Salon de Bordeaux : une confirmation

Près de 80 000 visiteurs se sont rendus au quatrième Salon du livre de Bordeaux qui s'est déroulé, du 11 au 14 octobre, sur le site du Port-de-la-Lune (*le Monde* du 12 octobre). Bien que cette première estimation fasse apparaître une baisse de fréquentation par rapport à 1989 (98 000 entrées), elle témoigne du réel intérêt du public girondin pour un Salon qui, derrière Paris, a su s'imposer comme le second en importance sur le plan national.

« Bien sûr, cette baisse s'explique en partie par les diverses manifestations suscitées par la « Fureur de lire » durant tout le week-end », souligne Danièle Martinez, organisatrice du Salon du livre. *« Mais la diminution des entrées porte essentiellement sur les deux premiers jours, jeudi et vendredi. Ce sont des journées en majorité fréquentées par les scolaires. Or cette année, le budget du Salon a été réduit d'un million de francs et n'a pas permis de mener aussi bien qu'en 1989 le travail d'information et les actions auprès des écoles. »*

Quoi qu'il en soit, les multiples manifestations que proposaient deux cent quarante exposants – libraires, éditeurs et organismes culturels – ont remporté un réel succès. Une enquête, publiée dans l'édition dominicale du quotidien *Sud-Ouest*, laissait entendre que *« les grands éditeurs parisiens »* n'avaient aucun intérêt à participer au Salon. Or les trois maisons citées – Gallimard, le Seuil et Grasset – ont toujours activement soutenu le rendez-vous bordelais et leurs auteurs, bien que largement sollicités par les manifestations parisiennes de la « Fureur de lire », s'y sont, cette année encore, rendus en grand nombre.

Hormis les traditionnelles séances de signatures et les débats, l'Association pour la communauté culturelle européenne, présidée par Gilles Martinet, proposait des rencontres autour des écrivains de huit pays de l'Est, invités d'honneur de ce Salon 1990. On peut regretter que, parmi les trente auteurs conviés, seules les « grandes figures », tel l'Albanais Ismaïl Kadaré, aient suscité une véritable attention.

Danièle Martinez, qui a déjà des idées précises pour la cinquième édition, souligne qu'une manifestation d'une telle ampleur nécessite désormais le soutien cohérent de tous les pouvoirs publics et culturels de la Ville et de la Région.

Valérie Cadet

□ **Les prix du Salon.** – Quatre prix ont été décernés lors du Salon du livre de Bordeaux. Le prix de littérature étrangère Ecureuil a récompensé l'écrivain bulgare Victor Baskov et sa traductrice, Marie Vrinat, pour *la Ballade pour Georg Henig* (Ed. de l'Aube) tandis que l'éditeur Jacques Damase recevait le prix Odilon-Redon pour l'ensemble de son travail et, plus particulièrement, pour l'ouvrage intitulé *les Ballets suédois* ; le prix de littérature Air Inter, décerné par un jury de lycéens, a été attribué à Bernard Comment pour *l'Ombre de mémoire* (Christian Bourgois) ; enfin, le Grand Prix de littérature de la Ville de Bordeaux a été décerné à Henri Guillemin pour l'ensemble de son œuvre.

□ **Le Musée d'art contemporain de Bordeaux** (capc) a présenté au Salon le livre qu'il vient de publier, *Azerty le robot, « un livre d'initiation à la lecture courante et une introduction à l'art contemporain »* pour les jeunes enfants, conçu par deux jeunes artistes, François Boisrond et Hervé Di Rosa, avec les textes de Maurice Obadia et Alain Rausch (album distribué par Hazan, 61p., 120 F.).

Les 24 Heures du livre du Mans : opération sympathie

Les treizièmes 24 Heures du livre du Mans ont accueilli, les 13 et 14 octobre, plus de 30 000 visiteurs payants. Ce chiffre donne la mesure de la popularité de la manifestation organisée par l'association Lire et vivre et la municipalité du Mans, qui se situait avec bonheur, cette année, dans le cadre de « la Fureur de lire ».

Les 24 Heures paraissent avoir trouvé leur formule de croisière. Elles s'articulent autour de quatre axes : le contact des lecteurs avec les écrivains et avec la production littéraire, notamment celle, très riche, des éditeurs petits et moyens : la francophonie, objet de plusieurs débats et rencontres et représentée par une solide brochette d'écrivains africains, québécois, antillais et belges ; le livre de jeunesse, avec son espace de 1 000 mètres carrés, sa librairie et ses ateliers d'animations : enfin le roman policier : l'association « 813 », clé de voûte de la vie du « polar » en France, a, en effet, abandonné Grenoble et son festival pour fêter au Mans son dixième anniversaire et remettre ses trophées, cependant que le prix du roman policier des Galeries Lafayette était remis à Hervé Jaouen.

Au centre de ce dispositif, un « Forum littéraire » au cours duquel écrivains et public (nombreux et attentif) ont discuté aussi bien de l'écriture des jeunes que de la défense de la langue française, des rapports du roman policier avec l'histoire et la société contemporaine, du rôle de la francophonie dans le combat pour la démocratie ou de « Frères et sœurs dans la littérature ». 24 Heures très joyeuses en même temps que très denses : une manière de montrer que le livre n'est pas un objet sacré et lointain mais un compagnon toujours disponible.

P.L.

EN BREF

□ **Le prix Chardonne à Denis Tillinac.** – Le cinquième prix Chardonne, doté de 50 000 francs par le conseil général de la Charente, a été attribué à Denis Tillinac pour le livre qu'il vient de publier chez Laffont : *la Corrèze et le Zambèze*. L'ancien localier, à Tulle, de *la Dépêche du Midi*, l'auteur du *Bonheur à Souillac* et de *l'Eté anglais* raconte, dans cet essai au ton primesautier, ses bonheurs et ses déconvenues de néo-hussard, une famille nombreuse et diverse dans laquelle il a été enrôlé dès ses premiers romans.

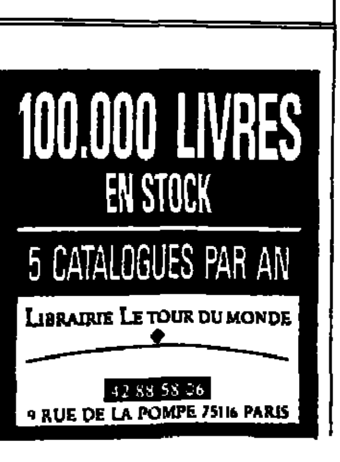
L'annonce de cette distinction, décernée par un jury présidé par François Nourissier et où figurent notamment Michel Déon, Jacques Laurent, Bernard Frank, Eric Neuhoff et Jean Duché, a été faite, comme il se doit, en mairie de Cognac, au cœur du pays charentais, qui est aussi le pays chardonnien par excellence.

□ **Le prix Planeta attribué à Antonio Gala.** – Le 39e prix Planeta, considéré comme le Goncourt espagnol et doté d'une bourse de 20 millions de pesetas (1 060 000 francs), a été attribué au dramaturge espagnol Antonio Gala Velasco. Gala est célèbre pour son œuvre théâtrale, mais aussi pour ses prises de position polémiques, notamment contre la présence de l'Espagne dans l'OTAN.

□ **Collège international de philosophie.** – « Lectures de la différence sexuelle » : tel est le thème du colloque qui se tiendra, du 18 au 20 octobre, au Collège international de philosophie (1, rue Descartes, 75005 Paris). Le Collège est également à l'origine de la rencontre autour de et avec Edmond Jabès, organisée par D. Cahen et F. Jarrauta, qui se déroulera à Madrid du 22 au 24 octobre.

□ **L'Ecole des loisirs continue.**– A la fin du mois d'août, à Gonesse, en région parisienne, un incendie détruisait les entrepôts de l'École des loisirs, éditeur spécialiste de l'enfance : trois millions de volumes partaient alors en fumée. Pourtant, l'Ecole des loisirs fait aujourd'hui savoir qu'en seulement un mois et demi 80 % du fonds a déjà pu être reconstitué. En outre, toutes les nouveautés de l'automne sont, bien sûr, disponibles.

□ **Précision.** – A propos de l'article d'Hector Bianciotti sur le roman de Jean-Louis Bourdon, *Que le jour aille au diable* (« le Monde des livres » du 5 octobre), M. Jacques Toubon, député de Paris, maire du treizième arrondissement, nous demande de préciser que *Jock* a été créé à Paris, au Théâtre 13, le 8 novembre 1988, par Marcel Maréchal et le Théâtre de la Criée.



Après la biographie due à Louis-Jean Calvet

François Wahl s'explique sur l'héritage littéraire de Roland Barthes

Dans son compte rendu du** Roland Barthes **par Louis-Jean Calvet (voir « le Monde des livres » du 14 septembre), Michel Contat appelait François Wahl, qui fut l'éditeur de Barthes au Seuil, à expliquer les principes sur lesquels il fonde sa gestion de l'héritage littéraire de cet auteur. Voici les réponses de François Wahl.

« Roland Barthes m'avait demandé de veiller sur le destin public de son œuvre et m'avait donné pour ce faire des instructions précises. Dès la mort de Roland, son frère, Michel Salzedo, m'a confié – par écrit – une délégation pour la gestion de l'héritage intellectuel. Nous sommes convenus que nous discuterions ensemble les décisions essentielles, celles, en fait, de publication. En dix ans, nous n'avons pas eu un seul désaccord.

– ***Quelles étaient les instructions de Roland Barthes ?***

– Il avait une idée très ferme de ce qui était son œuvre, dont il avait soigneusement construit l'image, et de ce qui ne l'était pas. Il a exclu la publication de tout ce qu'il n'a pas lui-même mis au point pour l'édition. Cette règle a été scrupuleusement suivie. Au demeurant, comme il publiait ses textes dès qu'il les tenait pour accomplis, la situation est simple : il n'y a aucun inédit. Là-dessus, on m'objecte la tradition qui s'est établie d'exécuteurs testamentaires se dérobant aux instructions reçues, livrant « pour l'Histoire » correspondances, cours et notes. Je répondrai seulement que Roland me connaissait assez, en s'adressant à moi, pour être sûr que je n'en laisserais rien faire : ni son frère ni moi ne trichons avec ce qu'il a voulu.

– ***Plus de parutions à attendre, donc, après** incidents, **dont la volonté de publication par Barthes n'était peut-être pas aussi claire que vous l'écrivez dans votre présentation du volume ?***

– Nous avons le projet d'œuvres complètes et qui comprendraient évidemment tous ceux des textes publiés qui n'ont pas encore été recueillis.

» Par exemple, ceux sur le théâtre, que Jean-Loup Rivière avait rassemblés, et qu'après avoir relus, Roland avait renoncé à laisser paraître en un volume à part.

– ***Il vous est reproché de ne pas faire paraître les cours, pourtant rédigés et enregistrés, du Collège de France (1).***

– Roland, contrairement à ce qu'on dit, n'en rédigeait que des passages et jamais complètement ; pour le reste, il avait des notes. Il n'y a rien là qui permette une édition pure et simple. De toute façon, je le répète, il avait écarté explicitement leur publication. Restent les cassettes, mais il n'en faisait pas faire lui-même et – s'agirait-il seulement d'en diffuser. – je n'en connais pas qui soient complètement utilisables.

– ***Pourquoi avoir refusé d'aider Louis-Jean Calvet ?***

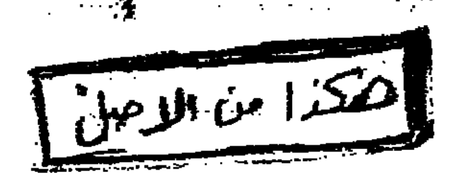
– Vous-même avez parfaitement dit pourquoi Roland Barthes était hostile à ce genre d'entreprise et ne voulait voir retenus que « quelques biographèmes » significatifs. Faut-il rappeler qu'il avait, précisément pour cette raison, tenu à écrire lui-même le *Barthes* des « Ecrivains de toujours » ? Outre les erreurs de fait – qui, malheureusement, resteront – et les interprétations à contresens, cette biographie pose un problème de principe : Roland Barthes était un personnage public, soit, mais qui avait tenu à conserver strictement privée la vie de sa mère et de son frère, hors leur image en lui ; de quel droit, quelqu'un écrit-il, au long de trois cents pages, « Henriette » ou « Michel », livrant sans plus de détours ces personnes au public comme sa chose ? Roland en aurait été ulcéré.

– ***Cette délégation ne vous donne-t-elle pas une responsabilité trop lourde ?***

– La préparation des recueils posthumes a été faite dans la recherche tourmentée de ce que Roland aurait choisi, et la crainte d'y manquer. Certains ont l'air de croire qu'il s'agit d'une question de pouvoir ; je ne connais là que l'attachement à une conduite dont Roland ne se départissait jamais : la fidélité. »

Propos recueillis par **Michel Contat**

(1) Voir notamment l'article de Laurent Dispot dans la revue *la Règle du jeu*, n° 2, septembre 1990.



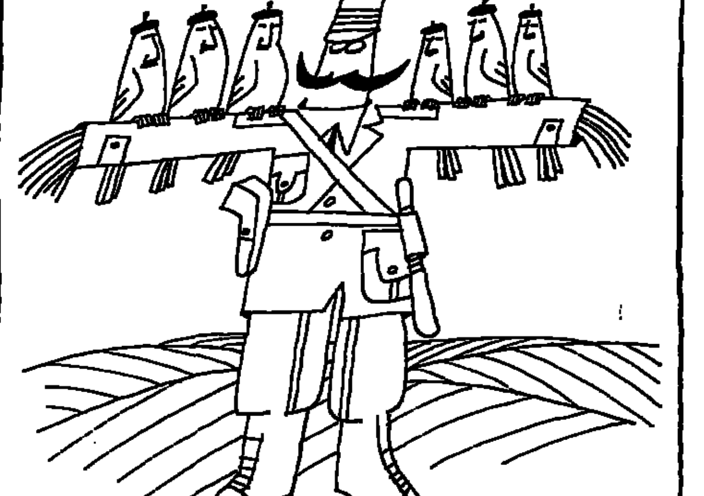
L'ÉTAT ET LES CONFLITS
sous la direction de Jacques Julliard. vol. III de l'Histoire de France *sous la direction d'André Burguière et Jacques Revel. Le Seuil, 672 p., 320 F.*

LES GENDARMES
de Pierre Miquel. Olivier Orban. 419 p., 129 F.

LA POLICE DE L'OMBRE Indicateurs et provocateurs dans la France contemporaine,
de Jean-Paul Brunet. Le Seuil, 351 p., 130 F.

RÉPRESSION ET PRISON POLITIQUE EN FRANCE ET EN EUROPE AU XIXe SIÈCLE
Colloque de la Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du dix-neuvième siècle. Créaphis (distribution Distique), 329 p., 190 F.

L'HISTOIRE
par Jean-Pierre Rioux



Ordre et désordre à la française

ORDRE et désordre hantent toutes les nations vivantes. Mais la France, dans cette empoignade sans fin, a une particularité, une forme de génie, qui émerveillait naguère Marx et que Jacques Julliard résume ainsi : *« La France est ce pays où tout conflit, dès qu'il sort du domaine strictement privé, met en jeu et en mouvement les institutions politiques les plus hautes, tout à la fois pour les contester et réclamer leur arbitrage. Inversement, l'Etat lui-même a construit son pouvoir sur sa capacité à « évoquer » les conflits et à donner aux parties en présence la garantie de son impartialité. »* Ne nous y trompons pas : chez les enfants d'Astérix, le prurit de la division, l'acharnement à se draper dans les principes du droit et de la morale les plus stricts pour mieux envenimer périodiquement le choc des intérêts contradictoires sont les formes indigènes d'une aspiration à être gouvernés solidement. Et celle-ci est l'aveu d'impuissance d'une société qui s'en remet au pouvoir pour vider des querelles qu'elle ne sait pas gérer seule. Que la tribu gauloise ne déteste pas nécessairement César, ces quatre livres nous en convainquent sans peine.

A première preuve, l'image assez débonnaire du gendarme, qui, en deux siècles, a triomphé dans l'esprit des Français. Pierre Miquel, dans un livre truculent et sûr, puisé dans des archives trop peu utilisées encore (on sait que, dans leur style inénarrable, les rapports de gendarmerie disent tout sur tout), nous prend gentiment par la main et nous explique, avec force anecdotes parlantes, que Pandore, avec son baudrier jaune et son aiguillette blanche, a bien mérité de la double inscription gravée sur le métal de ses boutons et de son ceinturon d'uniforme : « Force à la loi » et « Respect aux personnes et aux propriétés ».

Héritière de la maréchaussée d'Ancien Régime, née en 1791, la gendarmerie nationale, inviolable et sûre comme la loi qu'elle incarne, est d'abord la gardienne tutélaire d'un corps social dissipé, la poigne qui calme les enfants querelleurs, l'image assez débonnaire d'un pouvoir qui a su pactiser sans transiger. La « blanche » a régné sur la France rurale depuis la Révolution, a su gérer la formidable mutation contemporaine qui l'urbanise sans faire perdre le contrôle des grands chemins et de leurs bandits. La gendarmerie mobile, plus répressive, a rarement démérité depuis sa création, en 1921. Et – révélation du livre – les gendarmes des colonies furent très souvent à la hauteur d'une aventure qui finit si mal. D'une histoire aussi accomplie, on tirera la conclusion que, si la peur du gendarme fit, cahin-caha, merveille en France, c'est peut-être parce que les vertus de l'homme au bicorne et à la rude moustache ont été à la mesure d'un formidable et constant besoin social de protection rapprochée.

ET la police, dira-t-on ? Avec ses « indics » et ses provocateurs, ses mouches et ses « ripoux », si prompts à gratter les purulences et à exciter les rivalités, ne seraitelle pas toujours un peu l'envers, ou le brouillon, péniblement gérés par le ministère de l'intérieur, de la vertu toute militaire du gendarme ? Jean-Paul Brunet, dans le premier livre sérieusement documenté et parfaitement scrupuleux sur un sujet si difficile à cerner et qui porte tant aux ragots et aux fantasmes, montre fort bien l'écart qui sépare le rôle de provocation et de mouchardage constants que l'opinion prête à l'institution policière et la réalité plus humble comme le rendement très inégal des efforts de la « police de l'ombre ».

De l'affaire Blanqui aux manifestations étudiantes de 1968 ou de 1986 (souvenez-vous de « l'homme à l'écharpe jaune » sur TF 1) en passant par la bombe de Vaillant à la Chambre et l'affaire Gitton, Brunet explique que l'indicateur n'est pas nécessairement un pantin manipulé et que le pouvoir souvent est correctement renseigné (ainsi, dit-il, par le rapport Vaujour, à la veille de l'insurrection de la Toussaint 1954 en Algérie). Il ne nie pas la profondeur sociale de la propension à dénoncer son voisin de palier ou son copain de bureau : gardiens et concierges d'immeubles ne sortent pas très nets de cette affaire depuis deux siècles. Et que penser des trois cent quatre-vingt mille lettres de dénonciation reçues au long des trois semaines qui suivent la Commune de 1871 ou des millions de missives de l'Occupation que les nazis eux-mêmes ne lisaient plus guère ? Mais, au bout du compte, si indicateurs et provocateurs ont tant fait fantasmer et tant accumulé de haine populaire, c'est sans doute parce qu'ils ne pouvaient pas, ô combien, incarner la seule forme de protection interne contre le désordre à laquelle la France aspirait : la tutelle légale au grand jour, celle qui exprime au plus juste la nation armée contre ses propres travers, celle du gendarme.

ON se gardera, naturellement, de tout angélisme en la matière. Il y eut, affrontés, des militants qui aspiraient à propager la guerre sociale et des massacreurs qui répliquaient au nom de l'ordre établi. Au dix-neuvième siècle notamment, quand les rêves d'émancipation collective furent contrés par des techniques policières, militaires et judiciaires de surveillance et de répression qui atteignirent un degré de sophistication technique très redoutable. On le sent bien à lire le nouveau volume édité (superbement) par Créaphis, qui reprend des textes suscités par la vieille et toujours jeune Société de la révolution de 1848 et complète celui sur *Maintien de l'ordre et polices* déjà publié par ses soins en 1987.

Comment ne pas être ému par le martyrologe ? Mais comment ne pas penser aussi, même si la réponse des historiens est encore floue, que les autorités si manifestement déployées pour la répression apprenaient déjà à gérer une victoire de l'ordre à moindre coût, en variant l'échelle des peines, en veillant à la réinsertion ou à la réhabilitation des victimes châtiées ? Sur ce thème si neuf, qui dissipe l'odeur de la poudre des flingueurs et les légendes héroïques du militantisme, ce livre apporte beaucoup, et fort bien.

Ses études partielles corroborent la conclusion de l'enquête collective et synthétique que Jacques Julliard a orchestrée dans l'esprit d'une série qui veut construire une histoire de l'« objet France » *(voir « le Monde des livres » du 17 novembre 1989).* Elle détaille sagement l'indispensable typologie : la révolte d'Ancien Régime, le *dissent* religieux, le conflit politique, les heurts sociaux, puis les luttes régionales ou régionalistes, tout en singularisant à juste titre la période-reine où tous les affrontements se combinèrent, la Révolution de 1789. Chaque chapitre est en lui-même une riche monographie, précise et bien au fait du dernier état de la recherche.

MAIS tous les auteurs s'épaulent pour aboutir au constat qui donne force à l'entreprise : au cœur de toute « guerre franco-française », c'est bien la puissance publique qui, de près ou de loin, adopte l'ordre de bataille et régule, fût-ce par défaut, les stratégies antagonistes. *« L'ordre, c'est-à-dire l'Etat, définit le désordre »,* observe Christian Jouhaud pour l'âge monarchique, où la contestation du fisc devient peu à peu la forme suprême de conflit. Puis la Révolution et la République, en laïcisant tous les enjeux, firent apprendre rageusement au pays une règle du jeu tacite, si lisible dans l'évolution de la grève ouvrière ou des revendications régionalistes, et que Jacques Julliard résume ainsi : *« Décompter ses forces pour ne pas avoir à s'en servir. »* Tant et si bien qu'aujourd'hui toutes les formes traditionnelles de conflit semblent en voie d'épuisement. Ce qui, bien entendu, ne veut pas dire que nous soyons entrés, loin de là, dans une société apaisée par le consensus mou.

A ce bilan assez euphorisant dont on savourera tous détails utiles dans ce beau livre, les auteurs ajoutent une description patiente du point aveugle, de l'exception qui n'a pas confirmé la règle : le conflit religieux, permanent, impitoyable, radical et que nous n'avons peut-être pas éradiqué à l'heure où l'islam devient la seconde grande religion pratiquée en France. Nous ne vivons plus, certes, de « question religieuse » posée en termes anciens. Mais, de là à dire que notre laïcité s'est assez renouvelée pour nous prémunir d'un retour du conflit le plus obstiné que nous ayons connu, il y a un pas que le livre, prudemment, hésite à franchir.

HISTOIRE

Jeanne la Délurée

Vaucouleurs, c'est la Pucelle, mais aussi la du Barry. Fille de rien, elle devint la maîtresse de Louis XV

UNE TRAINÉE DE POUDRE
de Dominique Muller.
J.-C. Lattès, 468 p., 140 F.

« Encore un instant, monsieur le Bourreau ! » Celle qui murmure ce mot célèbre et qui supplie sur l'échafaud, un jour de décembre 1793, qui est-elle vraiment ? Une fille publique, une coquette, une intrigante ou simplement une femme qui valait mieux que sa réputation et dont la légende a altéré la personnalité ? Car Jeanne du Barry est bien un personnage de légende. Sa vie a beau être bien connue et bien racontée, la comtesse ne cesse de séduire et d'exciter la curiosité des biographes. Après les frères Goncourt, le duc de Castries et bien d'autres, il fallait sans doute l'œil et la sensibilité d'une femme, Dominique Muller, pour jeter un éclairage complémentaire sur le destin de cette fille de rien devenue la favorite d'un roi.


ND-VIOLLET

Jeanne du Barey : « un morceau de roi »

Vaucouleurs 1743. Là où avait commencé le destin de Jeanne la Pucelle, naît, quelques siècles plus tard, Jeanne la Délurée : Jeanne Bécu, fille d'une couturière célibataire au joli minois et aux mœurs légères (déjà !) et (peut-être ?) d'un moine de la Congrégation des Frères de Picpus. C'est du moins ce que voudrait la tradition car, comme le souligne Dominique Muller, *« comment retrouver trace d'une fornication si inavouable » ?*

Regard bleu limpide, boucles blondes à la Boucher, l'enfant possède pour toute richesse une beauté dont elle ne va pas tarder à se servir. « Montée » à Paris avec sa mère à l'âge de sept ans, elle entre au couvent et en sort, huit ans plus tard, *« prête à découvrir les curiosités du monde »*. Coiffeuse, vendeuse, demoiselle de compagnie, marchande de mode, Jeanne se familiarise avec le luxe, la frivolité et le plaisir. Jean-Baptiste Dubarry, entremetteur et proxénète, usurpateur de particule, pourvoyeur de marchandise de dernière main, mais de premier choix, ne s'y trompe pas : Jeanne est *« un morceau de roi »*. Or le roi, justement, est *« vieux, seul et lassé de tout »*. Pauvre Louis XV ! Sa chère Pompadour est morte, la reine Marie, confite en dévotion, a fini par mourir, elle aussi. Gouverner l'ennuie, et lui, naguère si friand d'aventures, trouve désormais la chair bien triste. En cette année 1768, il a cinquante-huit ans, elle en a vingt-cinq.

« Résister à tous les mépris »

On connaît la suite. Mariée à Guillaume, frère de Jean-Baptiste, et anoblie en hâte, Jeanne-Cendrillon-Bécu-du Barry est installée à Versailles et présentée à la cour. Horreur ! On glousse, on raille, on pamphlétise... et puis l'on s'adapte car la parvenue a mis un pied dans les affaires de la France.

Pour donner à son livre le parfum dix-huitième qui convient, Dominique Muller a glissé çà et là ce qu'il faut (et même un peu plus) de vie quotidienne (mode, mobilier, pratiques médicales, spectacles, jeux...), de saluts aux artistes du temps (Fragonard, Nattier, Oudry...) et de références obligées à la pensée des Lumières (dont Jeanne reste d'ailleurs fort éloignée). Mais l'intérêt de son livre est surtout dans sa sollicitude envers son personnage. Elle dépeint une femme qui fut assez intelligente pour *« forcer les portes d'un monde interdit »*, assez opiniâtre pour *« courir toute sa vie après la respectabilité »*, assez courageuse pour *« résister à tous les mépris »*, et assez honnête pour accepter d'être la favorite en titre. Et comme l'auteur ne manque ni de verve ni d'humour, les pages galopent, toutes haletantes des ébats de l'héroïne-gourgandine. Cela donne une biographie à grand spectacle, mais où l'on ne s'ennuie pas.

Florence Noiville

Les « couvents » de la mort lente

Le Second Empire et la IIIe République envoyèrent au bagne deux mille femmes. Odile Krakovitch rappelle leur tragédie.

LES FEMMES BAGNARDES
d'Odile Krakovitch.
Orban. 305 p., 150 F.

Sur un peu plus de cent mille bagnards, deux mille furent, de 1859 à 1907, des femmes. Qu'elles aient été des *« transportées »*, condamnées le plus souvent pour infanticide aux travaux forcés, des *« déportées »*, coupables de crimes politiques, des *« reléguées »*, récidivistes de toutes les misères, les bagnardes, plus encore que leurs compagnons d'infortune, touchèrent le fond de la détresse humaine à Cayenne, Saint-Laurent-du-Maroni, Bourail et à la presqu'île Ducos, près de Nouméa.

Odile Krakovitch dénonce, avec une sorte de rage froide, le crime légal que commirent, selon elle, le Second Empire et la Troisième République en nourrissant de chair humaine les bagnes de Guyane et de Nouvelle-Calédonie. Déjà, à la fin du dix-huitième siècle, des délinquantes et des femmes de « mauvaise vie » avaient été envoyées au Canada pour aider au peuplement et, en 1848, après l'échec de la Révolution, la déportation des rebelles avait été envisagée.

« La pauvreté ne sera plus séditieuse, lorsque l'opulence ne sera plus oppressive », avait écrit Charles-Louis-Napoléon Bonaparte dans *l'Extinction du paupérisme*. Devenu prince président, il envisagea la question sociale sous un autre angle et institua le bagne en 1850. Si *« l'expiation du crime, l'amendement du coupable, la préservation de la société »* étaient les objectifs poursuivis par la loi, le futur Napoléon III y voyait aussi un moyen pour *« rendre la peine des travaux forcés plus efficace, moins dispendieuse, et en même temps plus humaine, en l'utilisant au progrès de la colonisation française »*.

La déportation des femmes n'étant pas explicitement prévue par la loi, on enquêta dans les prisons, dès 1852, pour trouver des volontaires au départ parmi les condamnées. On leur proposait, en somme, de refaire leur vie aux colonies et d'y fonder une famille. Un premier convoi de trente-six femmes *« transportées »* partit de Brest sur le *Loire* le 28 décembre 1858. Le 24 janvier suivant, elles découvrirent l'enfer qui serait désormais le leur.

La révolte en Martinique en septembre 1870 et la répression de la Commune de Paris fournirent un nouveau contingent de victimes à la *« guillotine sèche »*. Malgré les témoignages sur le bagne des anciens communards libérés après l'amnistie de 1880, la Chambre des députés vota le 27 mai 1885, à une écrasante majorité, la loi sur les récidivistes. Odile Krakovitch souligne l'ignominie de cette loi dont l'unique but fut *« l'élimination physique des indésirables »*.

La République bourgeoise, obsédée par le souvenir de la Commune de Paris, déclare la guerre aux *« incorrigibles »* et autres *« incurables du vice »* que Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, qualifie d'*« aristocratie de la paresse »*. La misère étant considérée comme un outrage à la pudeur, les condamnations pleuvent pour vagabondage, mendicité ou *« soustraction frauduleuse de cinq harengs saurs »*. Même les femmes *« inutilisables »* – l'expression est d'un rapporteur – seront déportées en cas de récidive.

Jusqu'au début de ce siècle, les religieuses eurent en charge la garde des bagnardes. Elles se révélèrent de parfaites gardes-chiourmes – le travail, le jeûne, l'abstinence et la punition étant les bases de la pénitence. Elles furent, elles aussi, victimes des épidémies de tuberculose, fièvre jaune, typhoïde, etc. qui décimaient, année après année, les condamnées. La faim achevait souvent le travail de sape des maladies. C'est à cette présence des religieuses que les pénitenciers de femmes durent leur surnom de « couvents ». Des couvents de la mort lente...

Le livre d'Odile Krakovitch en dit autant, sinon plus, sur la société française de la fin du siècle dernier que sur le bagne lui-même. Et c'est bien là sa principale qualité. En revanche, l'auteur se réfère un peu trop aux personnages de Jean Valjean et de Gervaise lorsque, à court de qualificatifs, elle entend décrire un destin misérable. Son texte souffre aussi d'être encombré de considérations juridiques et du rappel de dispositions législatives qui auraient été plus à leur place en notes, à la fin de l'ouvrage.

Pierre Drachline

Les chartistes face à leur passé

ACTUALITÉ DE L'HISTOIRE A L'ECOLE DES CHARTES
Bibliothèque de l'Ecole des chartes.
Librairie Droz
(11, rue Massot, Genève)
674 p., 450 F.

Ils n'étaient guère qu'une cinquantaine en 1839, les élèves sortis de l'aujourd'hui vénérable Ecole des chartes, fondée en 1821. Les plus âgés avaient quarante ans. En réaction contre la méfiance que leur témoignait l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ils lançaient leur revue d'érudition, cette *Bibliothèque de l'Ecole des chartes, « consacrée à l'étude de l'histoire et de la littérature d'après* [c'est sa spécificité affirmée] *les documents originaux »*. Appel avait été lancé *« à la bonne volonté de tous les hommes studieux »* et à la contribution financière du public. Avec une remarquable continuité, la revue a rempli sa mission depuis cent cinquante ans.

Ce n'est pas un bilan que propose cette livraison jubilaire, mais comme un miroir du premier numéro de la revue. Les grands maîtres issus de l'école se sont effacés pour laisser la parole à vingt et un chartistes âgés, comme les pères fondateurs, de moins de quarante ans. Erudition parfaite et culture littéraire et historique sont au rendez-vous.

Une première section est consacrée aux sources et aux techniques de l'histoire médiévale, spécialités incontestées de l'Ecole des chartes, où l'on peut lire des études exemplaires sur les chartes épiscopales et les diplômes royaux, les sceaux, les monnaies et même les tablettes de cire.

Mais les chartistes entendent bien être historiens à part entière comme le montrent les sections suivantes consacrées au Moyen Age, domaine de prédilection de l'école, mais aussi aux périodes moderne et contemporaine. On y étudie, entre autres, l'origine de l'expression *« République des lettres »* aux XVIe et XVIIe siècles, qui devait perdurer jusqu'à ce qu'elle cède le pas au concept d'intellectuel au temps de l'affaire Dreyfus. On y enjambe avec bonheur toute l'histoire de France pour suivre les heurs et malheurs du baptême de Clovis, un des mythes fondateurs de la France contemporaine, dans l'affrontement historiographique entre nos aïeux les Francs et nos ancêtres les Gaulois au cours du XIXe siècle. Et c'est une stimulante étude sur l'affaire Dreyfus, une affaire qui ne pouvait que mobiliser les spécialistes de la critique du document. De fait, trois des éminents professeurs, Meyer, Molinier et Giry, se distinguèrent par leur rigueur, mais l'impitoyable approche statistique révèle que la majorité des chartistes ne montra pas une perspicacité plus grande que le reste des Français et se laissa entraîner par les mêmes passions.

Jusque dans cet humble respect des faits établis par l'érudition, ce volume se recommande à notre attention.

Michel Sot

VOYAGES

Peter Fleming, gentleman aventurier

Un sympathique globe-trotter au Mato-Grosso

UN AVENTURIER AU BRÉSIL
de Peter Fleming.
Traduit de l'anglais par Isabelle Chapman.
Préface de Michel Le Bris.
Phébus, 347 p., 138 F.

Le goût de l'inconnu est un vice comme un autre, mais celui-là se montre particulièrement tenace quand le mystère s'épuise. Telle est en tout cas la devise de Peter Fleming, le compagnon d'Ella Maillart en Tartarie (1). Avec, dans le sang, la passion du risque et des missions impossibles, c'est à l'occasion de sa course folle en plein cœur de Brésil, cinq ans avant *Courrier de Tartarie,* qu'il fait ses premiers pas comme écrivain de l'aventure. Et ce sympathique globe-trotter, journaliste au *Times,* ne voyage jamais sans avoir pris soin d'emporter dans sa besace, en plus de son fusil de chasse et d'une réserve de tabac anglais, l'intelligence de l'ironie, la malice cabotine et l'insouciance des cataclysmes. *« Je n'avais pas nourri d'autre ambition que celle de tenter l'aventure vaille que vaille, même si l'échec était plus probable que le succès* (...). *Cet objectif avait tourné à l'obsession* (...). *Je ressemblais à un singe absorbé dans la recherche méthodique d'une puce et qu'aucune épidémie, aucune guerre, aucun tremblement de terre, aucun décret rayant le jardin zoologique de la carte, bref aucune force au monde n'eût pu forcer à interrompre son activité. »*

Aucune raison ne le poussait à gagner la jungle brésilienne. Aucune, si ce pas précisément qu'il n'y avait pas de raison. Il faut avouer que la petite annonce du *Times* promettait des choses distrayantes : *« Expédition exploratrice et sportive. Guide expérimenté. Départ juin. Expl. rivières intérieures Brésil et si possible retrouver colonel Fawcett. Gibier petit et gros abondant. Pêche exceptionnelle. Place encore pour deux fusils. Références très sérieuses souhaitées. Ecrire boîte X, au* Times. » Et Peter Fleming de commenter : *« Voilà exactement le genre d'annonce qui me plaît. Tout ce qu'il y a de plus improbable. »*

Un seul mot : ticanto

Quoi de plus aguichant en effet : une guerre civile (nous sommes au début des années 30) qui laisse présager les plus aimables catastrophes et une mission donnée d'avance pour impossible – cet alibi mythique qu'est la recherche du colonel Fawcett, disparu quelque part du côté du Mato-Grosso plusieurs années auparavant, le tout sur fond de paysage conradien. Voilà qui promettait de ne pas manquer de sel. Et Fleming, une fois l'expédition bien engagée, se contente de conclure : *« Il devenait à présent nécessaire de prendre toute cette affaire au sérieux ; ce que je trouvais difficile. »*

Comme indifférent à tous les prétextes et faux prétextes de cette expédition fantaisiste, presque insensible au périple lui-même, Fleming garde la face. La touffeur des tropiques, les péripéties rebondissantes, le jeu des rencontres et des imprévus, il les appréhende avec une retenue de gentleman et un humour tout en litotes déconcertantes, ce fameux flegme digne du plus parfait citoyen britannique.

Sur les fleuves de l'intérieur brésilien, grouillant de crocodiles et autres amusements, l'expédition passe vaillamment de l'ennui à l'excitation, de l'excitation à l'angoisse et de l'angoisse à la déprime, des journées interminables à guetter le bon vouloir des corps administratifs aux courses folles pour rattraper le temps perdu, des plâtrées invariables de farine cuite aux délires sur les bons vieux steaks londoniens, de l'observation amoureuse des oiseaux à la chasse aux moustiques et aux piranhas. Sans compter l'énergie dépensée à décliner sur tous les modes les rares onomatopées retenues de l'indien ou du portugais, en prenant soin de ménager les orgueils respectifs et l'entrain général : *« Nous ne disposions en tout et pour tout que d'un seul mot :* ticanto. *Quelle que fût sa signification (je n'ai jamais été fichu de la découvrir) ce mot nous servait en quelque sorte de talisman. Il suffisait de le prononcer pour créer un climat d'amitié. (...) Si chaque pays du monde mettait ainsi à la disposition des étrangers un mot de passe qui ouvrît la porte de leur cœur, alors les relations internationales s'en trouveraient facilitées, les voyages en deviendraient plus agréables, et Berlitz ferait faillite. »*

Et qu'on ne s'imagine pas que se perdre sur une pirogue au fond perméable, dans une jungle dont on n'est pas sûr que le bout existe, ayant trop froid, trop chaud, trop soif, et pour seul point de mire les dents patientes des crocodiles, qu'on ne s'imagine pas que cela ait suffi à notre homme pour se trouver repu. Il y avait encore plus drôle à faire, car rien de tel qu'une bonne bêtise pour porter la joie à son comble : désobéir à son chef, déserter l'expédition et tout faire pour arriver le premier, avant le chef, pour le bonheur du pied de nez. Et le pied de nez d'un gentleman aventurier, n'en doutez pas, cela vaut son pesant de sueurs froides et de jubilation. *Ticanto.*

Marion Van Renterghem

(1) *Courrier de Tartarie,* de Peter Fleming, Phébus, 1989. *Oasis interdites,* d'Ella Maillart, Payot, 1989.


ELLA MAILLART/MUSÉE DE L'ÉLYSÉE

En Chine, 1935

L'inventeur du « travel writing »

De retour du Mato-Grosso, je dis à un ami : *« Il y a là-bas un type qui est chasseur d'ocelots. Il part relever ses pièges à vélo ! Un jour, au tout début de son nouveau métier, il se trouve nez à nez avec un jaguar. Dans sa précipitation, il oublie d'abaisser le cran d'arrêt de la carabine... le coup ne part pas. Le jaguar se rapproche et se ramasse sur lui-même, prêt à sauter. L'homme, alors, utilise sa dernière chance : en tremblant un peu, il presse sur le poucier de la sonnette. Le timbre émet un timide « ding ! ding ! ». Terrorisé, le jaguar détale comme un lapin ! »* Mon auditeur sourit et, l'œil en dessous, demande : *« Tu es bien sûr ne pas avoir emprunté ce souvenir à Peter Fleming ? »*

Et c'est vrai que Peter Fleming, le premier, dans les années 30, s'est fait une spécialité de prendre à contre-pied l'exotisme flamboyant des aventuriers professionnels. Rien ne lui plaît tant que de montrer le côté carton-pâte de la jungle et il aime à dégonfler les poncifs de l'exploration.

Plutôt que de bluffer, de « rouler des mécaniques », Fleming raconte ses voyages sur le mode drolatique. Il décrie volontiers les baroudeurs, chasseurs de casquettes et dresseurs de piranhas. Il met à mal leurs exploits contrefaits, se moque de leur virilisme d'opérette, de leur panoplie coloniale, et, surtout, dénonce leurs mille et une vantardises stéréotypées. Sous sa plume, partir « au cœur » du Mato-Grosso, *« à-la-recherche-d'une-expédition-perdue »,* devient un jeu de rôles doublé d'un jeu de dupes. Il n'y croira jamais. Au terme de cinq mois d'errance, de mésaventures et de tribulations, las de courir après un rêve périmé et convaincu (dès le départ) qu'il ne sera jamais le Stanley du colonel Fawcett, il note : *« Un génie burlesque avait été notre dieu tutélaire. Nous avions vécu une parodie d'aventure... »*

Peter Fleming est l'homme du dépit aventureux. Lecteur de Rider Haggard, du *Wide World Magazine* et de Joseph Conrad, à peine âgé de vingt-quatre ans, il ne voit d'abord dans le Mato-Grosso qu'un hinterland léthargique et un pays profond étrangement désœuvré. Il peste contre la manie des gens de tout remettre au lendemain, ce qui veut dire là-bas « à plus tard ». Le délabrement des tribus indiennes l'inquiète. Les crocodiles aussi le déçoivent. Il a le sentiment que son entreprise est frappée d'anachronisme et d'irréalité.

C'est pourquoi, d'instinct, il renverse les valeurs. *Un aventurier au Brésil* ridiculise l'aventure. Pire que l'humidité ou les parasites, la rouille, les piranhas, les anophèles, les anacondas, la verve satirique de l'auteur corrode le récit. Le choc exotique n'a pas eu lieu : Fleming invente donc un nouveau genre littéraire.

Bien sûr, je schématise. Ce texte contient encore quelques grands passages lyriques à l'ancienne. Une brousse en feu, vue du haut d'un arbre, en compagnie d'un charognard ou d'un milan, nous vaut peut-être les plus belles lignes jamais écrites sur le bout du monde. Plein de détails burlesques et de scènes de genre, exotique à rebours, héroïque par antiphrase, intelligent et pince-sans-rire souvent, *Un aventurier au Brésil* contient un récit initiatique qui ne veut pas se dire. Malgré leur impréparation (ils ne parlent pas le portugais et ont oublié de se munir d'hameçons !), les quatre jeunes Oxfordiens, recrutés par petites annonces, réussiront la jonction fluviale de Leopoldina à Belem, et se permettront même, au passage, une petite première : la remontée du rio Tapirapé.

Porte-plume de l'expédition, Peter Fleming a choisi d'insister sur les déboires et de confesser un simulacre d'exploit. Il brise les convenances. Ce serait trop dire qu'il est un réfractaire, un objecteur, même s'il refuse – au propre comme au figuré – de porter le casque colonial. Plus simplement, avec la désinvolture du talent, sans se couper totalement de la tradition, il donne au récit de voyage une conscience critique.

Jacques Meunier

ARTS

Fantômes de peintres

Où la biographie de trois peintres célèbres est revue et augmentée d'épisodes allégoriques

MAITRES ET SERVITEURS
de Pierre Michon.
Editions Verdier, 134 p., 80 F.

Ce ne sont pas des contes, ce ne sont pas des nouvelles, encore moins des biographies, quoique les personnages qui meurent dans ce livre aient leurs noms dans les musées, les panthéons et les dictionnaires. S'il fallait définir *Maîtres et serviteurs* par un genre littéraire, ce serait celui de la fantaisie romantique à la manière de Nodier ou de la variation rêvée sur un motif tiré de l'Histoire. Dans chacune des trois constructions qui le composent, le procédé change. Un chœur de femmes mortes se moquent, du haut d'on ne sait quel paradis, des débuts et de l'ambition du petit, gros et maladroit Francisco Goya. Un brave homme, curé de Nogent, narre l'agonie d'Antoine Watteau et comment il brûla, pour lui obéir, ses œuvres licencieuses. Un romancier qui ne se nomme pas raconte les mésaventures de Lorentino, médiocre disciple de Piero della Francesca, qui échange une image de saint Martin contre un petit cochon pour nourrir ses enfants.

Ce sont, toutes trois, des histoires douloureuses, fables d'échecs et de déceptions. Goya, mal né, mal élevé, mal habillé, aspire à la gloire, veut gagner un rang d'aristocrate. Il prend moins au sérieux la peinture que les avantages et les bénéfices qu'il en attend, jusqu'au jour où il se rend à l'Escurial pour y copier la collection royale, Titien, Rubens et Velasquez. Il en est foudroyé. Watteau meurt de consomption et du chagrin de n'être, au fond, qu'un portraitiste de marquises, et non le démiurge séducteur dont il rêve. Et Lorentino n'est qu'un raté émouvant qui n'obtient pas de commande et dont le seul chef-d'œuvre est détruit par l'eau et le gel. Aucun d'eux ne se satisfait de son art, qu'il juge impuissant, ou médiocre, ou trop pauvrement expressif. Ils essaient, ils s'entêtent, ils peinent.

Plus que le savoir de celui qui excelle à passer entre les dates de l'Histoire et ironise sur Vasari, plus même que le talent avec lequel il ressuscite peintures et peintres, la force de mélancolie de Pierre Michon est remarquable. Il atteint à un tragique dépouillé, efficace parce qu'il refuse les gros effets, éloquent parce qu'il s'interdit la rhétorique. Les « vrais » biographes de Watteau et de Piero peuvent s'obstiner à chercher le détail vérifié, le romancier les éclipse. Les pages où Watteau agonise, un été, à Nogent, et celles où Lorentino rend visite à Piero, devenu aveugle, tiennent du chef-d'œuvre et, pour une fois, le mot n'est pas employé par commodité.

Philippe Dagen

LETTRES ANGLAISES

Les accents incantatoires de Swinburne

POÈMES CHOISIS
d'Algernon Charles Swinburne.
Traduit et présenté
par Pascal Aquien,
bilingue, éd. José Corti.
« Collection romantique »,
n° 27, 202 p., 95 F.

Certaines œuvres du passé semblent demander au temps une décantation qui laissera retomber ce qui doit l'être et subsister la meilleure part. L'œuvre poétique d'Algernon Charles Swinburne peut sans doute être rangée dans cette catégorie.

Doué d'une puissante faculté créatrice, d'une imagination fertile, le poète anglais a trouvé son inspiration et sa matière poétique dans l'art et les idées de la seconde moitié du dix-neuvième siècle. De Baudelaire à Hugo, *« devant lequel,* selon Charles du Bos, *il vivait agenouillé à l'excès »*, des préraphaélites aux adeptes de l'art pour l'art, il a emprunté ce qui pouvait le mieux correspondre à ses propres tendances et goûts. Swinburne a vingt-neuf ans lorsqu'il publie, en 1866, la première série de ses *Poèmes et ballades*.

Un parfum de soufre

Dans l'Angleterre victorienne, il fait figure d'auteur à scandale ; on le traite de *« démon impur et infernal »*, de *« chantre libidineux d'un troupeau de satyres »*.

Ce parfum de soufre et de perversité l'accompagnera longtemps. Dans une page de leur *Journal*, en février 1875, les Goncourt citent ce portrait que Maupassant fit de Swinburne : *« ... Figurez-vous un petit homme au bas de la figure fourchu, au front hydrocéphale, à la poitrine complètement comprimée, agité d'un tremblement qui faisait danser la danse de Saint-Guy à son verre, et parlant toujours avec l'air d'un fou. »* L'écrivain conclut son récit en détaillant, les exagérant sans doute, les pratiques sadiques et pédérastiques de Swinburne, qui mourut à l'abri de ses démons, en 1909, dans un triste faubourg de Londres.

Au-delà des fioritures du décadentisme, des excès néo-romantiques, et de l'exploitation de son propre fond morbide et névrotique, la poésie de Swinburne résonne de magnifiques accents : *« Les formes de tous les visages, / Les travaux de toutes mains / En des lieux inexplorables, / Sur des terres accablées par le temps, / Toute mort, toute vie, tout règne, toute ruine / passent à travers moi tels des grains de sable. »* On se reportera aussi aux belles analyses de Bachelard, à la fin de *l'Eau et les Rêves*, sur l'élément marin dans ce qu'il nomme *« le complexe de Swinburne »*.

Le choix de poèmes présentés et traduits par Pascal Aquien dans la « Collection romantique », chez Corti, donne à entendre la richesse thématique et l'ample voix musicale et incantatoire du poète anglais.

P. K.

Lawrence l'anti-pornographe

Après Shakespeare, Jésus et Napoléon, Anthony Burgess dévore le créateur de lady Chatterley. Et profite de l'occasion pour réhabiliter un prince du style.

D.H. LAWRENCE OU LE FEU AU CŒUR
d'Antony Burgess.
Traduit de l'anglais
par Pascale Leibler.
Grasset, 292 p., 120 F.
LA BELLE DAME ET AUTRES CONTES MORTIFÈRES
de D.H. Lawrence.
Traduit de l'anglais
par Patrick Reumaux,
Hatier, coll. « Terre étrangère »,
314 p., 128 F.

BERENICE CLEEVE

Anthony Burgess est un biographe encombrant. L'auteur de *Orange Mécanique* et des *Puissances des ténèbres* n'est pas écrivain à passer sous la table dès lors qu'il entreprend de rendre hommage à certains de ses illustres confrères. Si Shakespeare ne l'a pas intimidé en 1964, on se doute bien que David Herbert Lawrence n'inspirera aucun complexe à un créateur qui n'a pas hésité à nous proposer sa propre version de l'Evangile – *l'Homme de Nazareth* – et de l'épopée bonapartienne – *la Symphonie Napoléon*.

Dès son titre, le premier chapitre de *D.H. Lawrence ou le feu au cœur* suscite les plus vives craintes : « La jeunesse de Lawrence et la mienne ». Mais, en fin de compte, la provocation ne fait pas long feu. Comme souvent, Burgess roule des mécaniques, truffe son propos de pétards et de bombes fumigènes artistement colorées, il fait quelques tours de cracheur de flammes sur le devant de la scène, se plaît à ce qu'on l'imagine écrivant en débraillé et le verre de whisky posé en équilibre instable au bord de l'écritoire ; mais lorsque ces quelques salves à la gloire de sa forte personnalité littéraire sont tirées, il sait s'écarter suffisamment de sa toile pour nous laisser voir le portrait qu'il a entrepris de peindre.

Sa biographie de Lawrence est certes une œuvre éminemment burgessienne, houleuse, spectaculaire, artiste, jouant sur tous les tons de la comédie et du tragique, de l'émotion et du sarcasme et s'adonnant avec volupté à tous les jeux de l'intelligence. Mais c'est aussi un remarquable travail biographique.

Non pas que Burgess nous apprenne quoi que ce soit de neuf concernant les faits qui, mis bout à bout, sont censés dessiner la vie de Lawrence. Le portraitiste ne dispose ni de lettres inédites ni de témoignages nouveaux. Il ne se soucie pas de cet aspect des choses. Ce qui lui importe – et à nous, donc – c'est d'essayer de comprendre comment ce fils de prolétaire, né dans une petite ville de mineurs au nord de Nottingham, dans une société edwardienne crispée sur son puritanisme et le respect de ses hiérarchies sociales, est devenu, non seulement une sorte de prophète sulfureux de la libération sexuelle, mais aussi – ce qui compte davantage pour Burgess – un magnifique artiste de la langue.

Une forte légende

Burgess s'attaque là à une forte légende, colportée aussi bien par les adversaires de Lawrence que par ses partisans les plus fiévreux. Légende qui, faisant de *l'Amant de lady Chatterley* le centre de gravité de l'œuvre de David Herbert, voudrait présenter l'écrivain comme une sorte de bûcheron lyrique, cognant à la volée et de tous ses gros muscles littéraires contre les préjugés et les hypocrisies. A l'*« homme naturel »* chanté par Lawrence répondrait une sorte d'écrivain naturel, d'un style fruste et efficace, d'une écriture quasi spermatique et spontanée, opposant sa rudesse et sa fraîcheur, son énergie primitive aux raffinements intellectuels de la littérature savante, celle des décadents académiques, mais aussi celle des modernes comme Joyce ou Eliot.

La légende tient d'autant mieux lieu de vérité que Lawrence, lorsqu'il s'est installé dans son rôle de prophète du pansexualisme, a donné son aval à cette caricature faunesque. Il s'était fait tant d'ennemis par ses idées qu'il devait craindre de décevoir l'aveuglement de ses admirateurs. Burgess montre, au contraire, comment l'enfant pauvre, le petit instituteur tuberculeux et chétif, s'est lentement dégagé des influences pour inventer sa voix. Osons une banalité : rien n'est moins simple que la fameuse simplicité de Lawrence ; rien n'est moins naturel que cette écriture, moins primitif que cette écriture vériste dont l'efficacité tient à la force et à la couleur des images, à l'organisation savante de petits détails qui viennent donner au discours l'illusion de la vérité, de la saisie presque physique de la réalité.

Et si *l'Amant de lady Chatterley* a pu faire un tel scandale, ce n'est pas vraiment, quoi qu'on en ait dit, parce que Lawrence y décrivait les amours d'une grande dame et de son garde-chasse – bien d'autres l'avait fait avant lui, – ni même parce que certaines de ses descriptions choquaient la morale sexuelle de l'époque, mais uniquement parce que l'écriture unique de Lawrence, ce mélange inimitable de naturalisme et de puissance lyrique, cette manière de transmettre aux moins sensibles, aux moins sensuels, aux moins imaginatifs, par le seul agencement des mots, la force et le mystère de l'agencement des corps faisaient réellement de ce livre un attentat public à la pudeur. C'est-à-dire l'exact opposé de la pornographie qui est un exercice intellectuel.

Le paradoxe du style renvoie au paradoxe de l'homme. Si Lawrence n'est simple qu'à force de raffinements, il n'est aussi provocateur, prophète, prédicateur dogmatique d'une religion nouvelle qu'à force de trouble, de déchirements, de doutes. Burgess invite finement à comprendre que le chantre de la grande copulation cosmique fut un puritain dévoré par ses passions. De même, l'exilé d'Angleterre, le contempteur de l'hypocrisie morale et politique britannique, celui qui écrivait, dès 1912, *« Maudits soient ces fichus porcs aux os ramollis, ces invertébrés visqueux au ventre flageolant, ces maudits salauds, ces foutus imbéciles, ces mollassons paralytiques, timorés, baveux, morveux qui font l'Angleterre d'aujourd'hui. Ils ont du blanc d'œuf dans les veines et leur semence est si claire que c'est merveille qu'ils puissent se reproduire »*, est un écrivain qui, où qu'il se trouvât dans le monde, *« considérait comme son devoir d'affirmer son anglicité et de persuader les Anglais d'être anglais dans le sens où il l'entendait »*.

Mais le grand paradoxe, le grand écart douloureux que vit l'homme Lawrence et que cherche à élucider, sinon à réduire, Lawrence l'écrivain, c'est son rapport aux femmes. Lawrence a vécu dans la haine affirmée de son père, l'ouvrier, l'homme sensuel, la brute. Il a, au contraire, comme on le voit dans *Amants et fils*, longtemps vécu sous la coupe affective, sensible, intelligente de sa mère, puis sous celle, tout aussi vampirique et autoritaire, de Frieda, sa maîtresse, son initiatrice, son inspiratrice. Il célèbre les femmes, mais il se sent aspiré, vidé par elles de sa substance et de sa vie ; et c'est bien le modèle du père, de la force virile et primitive qui s'impose dans les figures positives de garde-chasse ou de laquais qui bousculent la classe éreintée et historiquement agonisante des maîtres.

L'amante mante religieuse

Le thème de la femme-vampire, de la mère abusive, de l'amante mante religieuse, on le retrouve dans *la Belle Dame*, l'une des nouvelles du recueil que vient, sous ce titre, de retraduire Patrick Reumaux. Une nouvelle traduction était, en effet, indispensable si l'on en juge par le petit florilège de sottises que Reumaux a extrait des traductions précédentes. On comprend mal, par exemple, que les responsables de l'excellente collection « L'imaginaire » chez Gallimard aient republié en 1977 – et non en 1986 comme l'indique Reumaux, – tel qu'il avait été édité à la NRF en 1934, *L'homme qui était mort*, dans une incohérente traduction de Jacqueline Dalsace et avec une préface de Drieu La Rochelle de la plus pure inspiration national-socialiste.

Drieu, au meilleur de sa forme, et sans qu'on songe à le commenter, trente ans et quelques massacres plus tard, y écrit que *« l'œuvre de Lawrence vient souligner le côté profond et fécond dans les actuelles ébauches du fascisme et du communisme : la ressaisie de l'homme comme animal et comme primitif. Ce qui est admirable à Rome et à Moscou, c'est la grande danse rythmée de tout le peuple qui s'y reconstitue à tâtons »*.

Lawrence ayant eu la bonne idée de mourir, à quarante-cinq ans, en 1930, il lui fut épargné de connaître ce genre de commentaire, tout comme les récupérations scoutes ou écololâtres de ses œuvres. Maintenant que le visionnaire et le gourou ont fini de délivrer leur message bien lourd et bien simpliste, il nous reste le meilleur : l'écrivain, le styliste, le poète, le créateur inquiet, le solitaire.

Pierre Lepape

□ Les éditions de La Différence viennent de publier dans leur collection « Orphée » une très belle traduction de poèmes de Lawrence, due à Lorand Gaspar et à Sarah Clair : *Sous l'étoile du chien*. On y trouve également une préface de Lawrence, inédite en France. Lawrence y milite pour *« une poésie du présent immédiat »*. (128 p., 29 F.)

Autres parutions

● *Seul dans la splendeur*, de John Keats.

Bienvenue à la joie, bienvenue au chagrin,

A l'herbe du Léthé, à la plume d'Hermès ;

Bienvenue aujourd'hui et bienvenue demain,

Je vous aime tous deux d'une égale tendresse !

La poésie de John Keats, romantique anglais du début du dix-neuvième siècle, allie une sensibilité frémissante, une imagination vive, et une parfaite maîtrise des mots et des sons. Robert Davreu, poète lui-même, a présenté et traduit Keats dans ce nouveau volume de la collection « Orphée ». (La Différence, bilingue, 127 p., 29 F.)

● *L'Art et la Manière*, de Michael Frayn. – Dans une série de lettres, R. D., professeur de littérature et spécialiste de la romancière contemporaine J. L., raconte à un ami australien sa rencontre avec l'unique objet de son enseignement. Cette confrontation entre l'univers de la Critique (représenté par R. D.) et celui de l'Ecriture (incarné par J. L.) constitue la trame de ce roman. Après s'être exclusivement consacré au théâtre pendant seize ans, M. Frayn, l'auteur de *Sweet Dreams*, renoue avec le genre romanesque. (Traduit par François Dupuigrenet Desroussilles, éd. Salvy, 205 p., 100 F.)

● *Vices privés, vertus publiques*, de Robin Cook. – *Vices privés, vertus publiques*, paru en Angleterre en 1967, est dominé par la figure mystérieuse et fascinante d'une jeune femme, Lydia, personnage à deux visages, à la fois tragique et souriante, égoïste et généreuse, perverse et innocente. Qui est-elle réellement ? C'est la question qui guide toute la lecture. R. Cook, à travers ce portrait, dresse un tableau poignant de la société anglaise des années 60. (Traduit par Jean-Paul Gratias, éd. du Terrain vague, 239 p., 98 F.)

● *Leçons d'amour*, de Joan Windham. – Le journal intime de la jeune Anglaise, Joan Windham, de 1939 à 1941. Elevée de façon très stricte, la jeune fille découvre avec stupeur et ravissement l'univers très libre des artistes de Chelsea. Un tableau à la fois satirique, plein d'humour et de tendresse, de toute une génération, avec en arrière-plan la seconde guerre mondiale. La suite du journal de Joan sera prochainement publiée chez le même éditeur. (Traduit par Elisabeth Peellaert, éd. Quai Voltaire, 316 p., 140 F.)



LETTRES ANGLAISES

L'étoffe des mots

Avec les Feux du Bengale, l'écrivain indien Amitav Gosh tisse un roman luxuriant où les histoires s'enchevêtrent comme ces rouleaux de tissu qu'on dévide

LES FEUX DU BENGALE
d'Amitav Gosh.
Traduit de l'anglais
par Christiane Besse.
Seuil, 413 p., 130 F.

Ouvrir le livre d'Amitav Gosh, c'est entreprendre une aventure peu commune, un voyage au long cours dans le merveilleux, se laisser assaillir de couleurs, de sons et d'odeurs, bref, procéder, avec l'auteur, à une mise en liberté radicale de l'esprit.

Il y a dix ans éclatait une bombe sur la scène jusqu'alors bien morne des lettres anglaises ou, plus exactement, anglo-indiennes : Salman Rushdie, avec *les Enfants de minuit* (1), rendait vie au roman ; une ère de possibilités nouvelles s'ouvraient : *« Le paysage ne sera plus le même »*, titraient les pages littéraires des meilleurs journaux britanniques.



BASAK/GAMMA

Amitav Gosh : le « réalisme magique ».

Bien qu'il ne se réclame ni de Salman Rushdie, ni de Gabriel Garcia Marquez ni de Günter Grass, auxquels on rattache souvent le nom de cet écrivain, Amitav Gosh, qui cite parmi ses influences Cervantès et Melville, s'inscrit dans cette tradition marquée par ce qu'on a appelé « le réalisme magique » et dont Rushdie est l'un des fleurons. Ce premier roman d'un écrivain indien de trente-quatre ans a d'ailleurs été remarqué par la critique. Anthony Burgess en particulier, qui, dans le *New York Times Review of Books*, met l'accent sur l'exubérance et la sûreté de sa langue. Dans *la Honte* (2), Rushdie juxtaposait des idées venues des champs d'investigation les plus divers : Gosh, ici, fait principalement appel à la science et à l'anthropologie, ce qui n'est pas étonnant puisque, après avoir passé des diplômes à l'université de New-Delhi, Gosh obtint, en 1978, une bourse pour Oxford où il étudia l'anthropologie sociale avant d'écrire et de soutenir une thèse de doctorat.

Rien, pourtant, de moins pesant, rien de moins laborieux que ce roman : la vitalité, l'humour, l'esprit de liberté le caractérisent. Sans doute *la Vie de Pasteur* est le livre auquel il est fait constamment référence, livre-fétiche qui fournit leur modèle et leur inspiration aux héros successifs, Balaram, Dentu et Alu, mais c'est à la manière d'un rêve inaccessible, source de mésaventures multiples, de tours et de détours extravagants, comiques ou meurtriers, qui mèneront les personnages, tel Don Quichotte dans sa quête, de batailles en rebuffades et de découvertes en échecs, jusqu'à ce que mort s'ensuive, sans que pourtant ils perdent jamais de vue leur rêve.

« Une tête énorme

De Balaram le phrénologue qui, à partir des bosses de la boîte crânienne, étudiait le caractère de ses voisins et au moyen de cette science unissant l'esprit et le corps espérait pouvoir enfin apporter l'ordre au monde, à Jeevanbhai qui, dans sa petite arrière-boutique, *« tissait sa toile, enrobant mers et continents »*, un monde se déploie, composé d'excentriques et de rêveurs invétérés. Chacun poursuit sa chimère, plus vaste et plus réelle que la réalité, tel inondant avec persévérance le village de phénol pour le désinfecter et telle autre s'appliquant à coudre des blouses sans boutons.

L'absurde n'est jamais loin. Lorsque Jeevanbhai voudra détruire son ennemi l'émir, c'est à sa plantation de palmiers qu'il s'attaquera : *« Les palmiers devaient servir de mots, des mots qui diraient à l'émir que les rêves s'écroulent de l'intérieur, d'eux-mêmes... »*.

Alu est au centre de ce livre fourmillant de personnages. Comme le héros de Rushdie, Saleem, dont le nez a une taille et une puissance remarquables, ou comme celui du *Tambour*, de Grass, Alu se distingue par une bizarrerie physique, *« une tête énorme, dix fois trop grosse pour un gamin de huit ans, et curieusement grumelée, pleine de bosses et de nodosités »*. Mais, en dépit de cette monstruosité, il demeure curieusement transparent, en quelque sorte extérieur à l'action ; son métier l'absorbe tout entier – ce métier à tisser ou *« dictionnaire-cueillette-de-connaissances-encyclopédiques »* qui, en fabriquant l'étoffe, fabrique aussi les mots, métaphore centrale du roman.

Les événements qu'il traverse en spectateur ou en victime le conduisent de Lalpukur, petit village auprès de Calcutta, à la ville mythique d'Al-Ghazira, dans le golfe Persique, puis aux confins du Sahara, à El-Oued, au milieu des dunes, avant de le ramener chez lui, voyage circulaire et initiatique où le saint Graal est étrangement devenu une machine à coudre : Alu apprend au terme de ses aventures que, chez lui, *« on les fabrique mieux maintenant »*.

Comme les rouleaux d'étoffe qu'on dévide, les histoires se déroulent au mètre, les digressions s'enchaînant suivant la technique narrative des *Mille et Une Nuits*. Le lecteur partage le bonheur de ceux qui s'assemblent chez Zindi-la-Pomme, la prostituée qui *« pouvait prendre de l'air et lui donner un corps simplement en parlant »* ; on écoute ces récits empreints de la magie par lesquels la vie se trouve soudain transformée et infiniment rehaussée.

La rencontre des « rationalistes » armés de seaux de phénol et des politiciens véreux, la vision de la filature où des hommes minuscules sont en proie aux géants ou celle, drôlatique, de Cul-de-Bique, le résident anglais qui manqua de peu être transformé en beignet par le malik, sont autant d'épisodes mémorables.

A ce matériau proliférant, Gosh a donné une forme, celle du raga de la musique indienne, le roman étant divisé en trois parties, intitulées « Satwa » (Raison), « Raja » (Passion) et « Tamas » (Mort), sans que cette division, qui marque une différence dans le ton et le rythme du récit, affecte la fluidité de l'ensemble. Restent dans la mémoire ces personnages qui, pour être grotesques, n'en produisent pas moins une très forte impression de vérité et de vie, et un fourmillement de couleurs et d'images qui stimulent l'imagination.

Christine Jordis

(1) Stock, 1983.
(2) Stock, 1984.

Les troubles délices de Miss Christie

La « reine du crime » aurait eu cent ans cette année

Elle était née en 1890. De son vivant, elle rencontra un immense succès international et son œuvre – avec celle de George Simenon et la *Bible* – atteint les plus grands tirages. Aujourd'hui encore, elle est lue à des millions d'exemplaires à travers le monde. Agatha Christie aurait cent ans. Patrick Raynal, qui tient au *Monde* la rubrique des romans policiers, se souvient encore du jour où il l'a rencontrée. Littérairement parlant...

Je m'en souviens parfaitement. J'avais épuisé les joies de la « Bibliothèque verte » et de la collection « Rouge et or » et j'hésitais, dans la bibliothèque maternelle, entre deux nouvelles jaquettes. L'une, toute noire, austère, portait, tout en bas, le sigle déjà intimidant de la NRF. L'autre, d'un jaune pimpant, arborait l'image alléchante d'un masque noir dont l'œil droit, transpercé d'une plume, semblait cligner à l'infini sur d'insondables mystères.

Ma sœur fut plus rapide que moi et s'empara de l'unique « Masque ». Débarrassé des affres du choix, je plongeai donc dans l'univers de la « Noire » – la chance voulut que ce fût un Chandler – et j'en devins vite un mordu, au point d'oublier jusqu'à l'existence de la collection masquée. Mieux, à l'âge où l'on théorise tout et où les tenants des Rolling Stones étaient prêts à en découdre avec ceux des Beatles, être vu avec un « Masque » équivalait, pour un fana de la « Série noire », à risquer la relégation « à perpète ».

Une totale cruauté

C'est donc muni d'un robuste *a priori* que j'ai lu mon premier « Masque ». C'était, bien sûr, un roman d'Agatha Christie. Quitte à s'informer autant commencer par le Mythe. A l'époque, ses détracteurs lui reprochaient, entre autres, d'écrire ses romans *« à l'envers »*. Je n'ai toujours pas compris en quoi la méthode de fabrication d'un livre pouvait être reprochée à son auteur ni, à vrai dire, où était l'envers et l'endroit d'un livre, mais je me souviens, en revanche, du plaisir que je pris à cette lecture et du sentiment trouble qu'elle me laissa.

Il y avait là quelque chose de choquant, à la limite de la répulsion. Il me fallut longtemps et pas mal de romans pour comprendre que l'univers de cette dame si distinguée était d'une totale, d'une parfaite cruauté. Rien de commun avec l'ambiance criminelle des protagonistes de la « Série noire » où l'on tue comme dans Shakespeare ou dans le théâtre romantique : poussé vers le gouffre.

Habitué à la violence passionnée de ceux pour qui le monde n'est qu'un perpétuel champ de bataille, une jungle urbaine où le meurtre a le visage changeant de l'humanité, je découvrais un genre littéraire qui traitait du crime sans se préoccuper de l'homme.

Sans remords

Les victimes n'ont, chez Agatha, pas d'autre épaisseur que celle nécessaire aux indices qui mettront le limier sur la piste de leurs meurtriers. Personne ne les pleure, elles n'ont jamais vécu. Quant au criminel, chercher en lui la moindre trace de remords serait aussi vain que de traquer un furoncle sur le visage lisse d'une candidate à un concours de beauté.

Etrange vieille dame que cette Agatha, morte en 1976.



IMAPRESS

Elle fut un mythe...

Elle accède à l'immortalité avec une œuvre cruelle et amorale qui fit les délices de ceux qui n'auraient pas touché un bouquin de Goodis ou de Burnett avec des pincettes. Sans doute avait-elle compris que ce qui rend le crime insupportable n'est pas l'acte lui-même mais les conditions qui l'entourent. Le problème théorique reste posé. En tant que victime potentielle, je préfère toujours mourir en « Série noire ».

Patrick Raynal

► A l'occasion du centenaire, les éditions du Masque rééditent l'œuvre d'Agatha Christie dans une nouvelle traduction, enrichie de notes et préfaces de Jacques Baudou, de documents inédits et d'une filmographie de Jacques Schléret. Deux volumes sont à paraître en octobre (les années 1920-1925 ; les années 1926-1930) ; un volume à paraître en novembre 1990 (les années 1930-1933). Chaque volume : 125 F.

Le salut par l'humour

Barbara Pym excelle à observer les manies de la petite-bourgeoisie anglaise

DES FEMMES REMARQUABLES
de Barbara Pym.
Traduit de l'anglais
par Sabine Porte,
Julliard, 272 p., 120 F.

UNE QUESTION PUREMENT ACADÉMIQUE
de Barbara Pym.
Traduit de l'anglais
par Anouk Neuhoff,
Julliard, 174 p., 90 F.

La paroisse, la société savante d'anthropologie, le village du Devon ou de l'Oxfordshire (au choix) et l'Université : voilà en quatre décors résumé l'univers pymien. Ils constituent tous l'arrière-fond des deux nouveaux romans parus en français et publiés en Angleterre, l'un en 1952 et l'autre en 1986, six ans après la mort de Barbara Pym. Il reste encore deux titres à traduire et, si l'on pousse le fanatisme jusqu'à la passion, on dénichera les lettres (1), dont la lecture est tout aussi ravigotante que celle de ses romans, ces classiques de l'humour anglais. Avec *Des femmes remarquables* et *Une question purement académique*, nous touchons presque à la fin de la traduction de cette œuvre révélée il y a trois ans en France.

Le premier passe, en Angleterre, pour l'un des meilleurs crus, et à juste titre. Mildred Lathbury, qui s'épuise elle-même par son excès de vertu et contemple avec consternation les reflets gris et ternes que lui renvoient les miroirs du presbytère trop assidûment fréquenté, est l'un des personnages paradoxalement les plus réussis de Barbara Pym. Son drame ? Etre une chic fille qui sait prêter aux autres une oreille trop aisément compatissante et qui a toujours une bouilloire sur le feu pour le thé quand on sonne à sa porte.

Un jour, émue par la soudaine effervescence du printemps, troublée par une irrésistible sensualité qui gagne le paysage désolé du Londres d'après-guerre, Mildred achète deux branches de mimosa. Faiblesse dont elle se repent dès le lendemain en découvrant les boules racornies : *« Je devais m'interdire toute émotion et me contenter d'en observer les effets sur les autres. »* Reléguée dans son rôle d'observatrice (comme la romancière elle-même, bien entendu), l'anti-héroïne n'accepte pas de bonne grâce cette position de retrait. William, fonctionnaire d'un *« ministère quelconque »*, frère d'une ancienne camarade d'études, la semonce tristement : *« Vous et moi, ma chère Mildred, sommes les spectateurs de l'existence. Laissons les autres se marier si bon leur semble, plus on est de fous, plus on rit. »* Car, cela va de soi, tout tourne autour du mariage.

Des rêveurs frustrés

Caro, la narratrice d'*Une question purement académique*, est déjà mariée. Le fervent lecteur de Pym est désorienté : il sent que la romancière s'est trahie. En effet, ce roman posthume avait été écrit dans un moment de découragement. Excédée par les refus qu'elle ne cessait d'essuyer depuis 1963, Pym s'était mis en tête d'imiter Margaret Drabble. Renonçant au climat où elle excellait mais qui n'avait plus l'heur de plaire aux éditeurs, elle avait imaginé de situer sa nouvelle intrigue en milieu universitaire et d'aborder des questions plus croustillantes : adultère, avortement, vol de manuscrit (avec un soupçon de trame policière), abandon des vieillards à l'asile, éducation des enfants, conflit de générations.

Elle n'est pas à l'aise dans ces thèmes. Certes, elle reprend vite la légèreté mélancolique de ses autres romans, mais il demeure un style artificiel qu'accentue encore la structure bancale du livre tel qu'il a été publié par son héritière : deux versions ont été collationnées, ce qui rend la toute première scène incohérente. (La narratrice commente une action dont elle ne peut pas avoir été témoin.)

La confrontation d'un bon roman et d'une moindre réussite de Pym permet de s'interroger sur l'art de cet écrivain. Le nom de Jane Austen que l'on a souvent avancé pour définir l'ascendance de l'humour pymien ne suffit pas. Pym est à la petite-bourgeoisie religieuse et intellectuelle ce qu'Austen fut à l'aristocratie décadente.

Mais il y a quelque chose de plus, qui est le goût pour le quotidien, l'idée que nous nous révélons par nos gestes, nos manies, nos tics de langage, notre vie matérielle plus que par nos abîmes psychologiques. Est-ce dire que les personnages de Pym n'ont aucune vie intérieure ? Bien au contraire. Ils sont tous imprégnés de nostalgie. Ce sont des rêveurs frustrés, mais qui reculent constamment devant la réalité. Aspirant au confort qu'assure la routine, ils se savent menacés par la médiocrité, ils l'analysent, la décortiquent, s'y installent et se sauvent par l'humour.

Mildred nous séduit plus que Caro. Elle n'a pourtant rien pour plaire : vieille fille à vie, sclérosée dans ses habitudes célibataires, elle réduit son horizon à l'entraide sociale, aux services religieux, aux kermesses, à l'amitié bienveillante pour les couples qui se font et se défont. Mais elle puise sa vitalité dans la conscience ironique de son rôle et dans le pouvoir que confère l'esprit d'observation. Caro est un personnage romanesque plus ordinaire : certes, l'auteur ne peut s'empêcher de lui concéder un peu de sa science de la dérision. Mais en la plaçant d'emblée dans la situation pénible d'une épouse oisive et trompée, elle lui ôte le dynamisme qui nous ravit dans les autres romans.

R. de C.

(1) *A Very Private Eye* (Panther, 1985).



2e ANNEE

Informations financières, rapports annuels, assemblée générale des actionnaires, publicité financière, le monde change.

La communication financière occupe une place prépondérante dans l'activité des entreprises à vocation internationale.

Aussi, LE MONDE a créé les ECUS OR de l'Image Financière Internationale pour récompenser les entreprises qui se sont particulièrement distinguées dans ce domaine.

En 1989, pour la première année, le prix a été attribué à SAINT-GOBAIN.

En 1990, un prix sera attribué pour chacun des secteurs d'activités suivants :

- banques, assurances, établissements financiers
- grandes entreprises, industries et autres services
- petites et moyennes entreprises, industries et autres services.

Le grand prix récompensera la meilleure communication internationale.

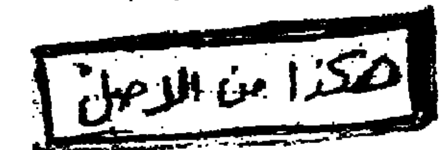
Si vous avez communiqué en 1990 vers les places boursières et les investisseurs étrangers vous pouvez concourir, quelle que soit la taille de votre entreprise.

Pour recevoir un dossier de participation, appelez Valérie CHRISTIN au 40 93 98 40



Quand les chiffres prennent la parole.





Le Monde

CFCE

info

BILLET

Mésentente... et accords préalables

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a allégé les réserves que les banques étaient obligées de constituer sans bénéfice à la Banque de France. En échange, il leur a demandé de baisser leur taux de base bancaire, à savoir le taux que les banques consentent à leurs meilleurs clients.

Le contrat était clair. Mais une mésentente est née à la dernière minute. Le ministre, soucieux de relancer l'investissement, espérait une baisse d'au moins 0,25 % du taux de base. Les banques, avec un belle simultanéité, n'ont fait que 0,15 %. Le Crédit lyonnais expliquait, mercredi 17 octobre, à qui voulait l'entendre que ce taux répercutait intégralement l'allégement de charges que les autorités monétaires leur avait concédé. Le Crédit agricole a annoncé, le 18 octobre, une diminution de 0,20 %. Mais seuls la BNP et le CIC ont abaissé leur taux de 0,25 %. On peut présumer que les pressions ministérielles sur ces deux établissements nationalisés ont été fortes.

La surprise dans ce micro-conflit ne vient pas du désaccord entre les banques et le ministre de l'économie mais au contraire du fait que des accords préalables aient pu être passés. Depuis cinq ans, les différentes équipes ministérielles qui se succèdent travaillent à faire de Paris une véritable place financière. A la place des vieilles « tuyauteries » commandées directement depuis la direction du Trésor, ils souhaitent que se mettent en place de véritables mécanismes de marché.

Mais, ignorant le marché, politiques et financiers continuent de s'entendre. Et quand ils n'y réussissent pas, les banques s'entendent entre elles pour résister au ministre. Qui peut croire qu'une baisse quasi unanime de 0,15 % obéit à un mécanisme de marché ? Mieux vaut prier pour que Sir Leon Brittan, grand pourfendeur des ententes à la Commission européenne de Bruxelles, ait trop de chats à fouetter en ce moment pour s'intéresser aux banques commerciales de l'Hexagone.

Y. M.

Nouvelles propositions allemandes

Le chancelier Kohl se prononce pour la mise en œuvre de la deuxième étape de l'UEM au 1er janvier 1994

Invité, mercredi 17 octobre, de l'émission « La marche du siècle » sur FR 3, le chancelier Helmut Kohl s'est prononcé pour que la mise en œuvre de la deuxième phase de l'Union économique et monétaire européenne débute le 1er janvier 1994. Il a estimé que la proposition espagnole qui va dans ce sens constitue un « compromis acceptable ».

BONN

de notre correspondant

Il n'est pas courant que le chancelier donne la primeur de ses décisions à des medias étrangers. Mais, en la matière, il a jugé qu'il convenait d'intervenir auprès d'une opinion publique française qui se pose des questions sur l'orientation de l'Allemagne réunifiée dans le contexte européen. *« Je veux que nous maintenions le cap de l'Union économique et monétaire et de l'Union politique lors de la conférence intergouvernementale de Rome au mois de décembre. Ma vision des choses, c'est que la période qui s'est ouverte avec la révolution pacifique en RDA en novembre 1989 et qui s'achèvera avec les élections européennes de 1994 sera décisive pour le destin de l'Europe (...). Il faut qu'en 1994 nous ayions mis en route un processus irréversible. Si tous les pays de la CEE ne veulent pas y participer, je suis favorable à ce que les pays qui veulent aller plus loin le fassent. Le tempo ne doit pas être donné par les plus lents... »*

En s'exprimant ainsi, le chancelier Kohl, fort de l'unité allemande réalisée sous son égide, et de ses tout récents succès électoraux, veut maintenant imprimer son rythme à la politique d'unification européenne. Ce rythme est plus rapide que celui souhaité par MM. Théo Waigel et Karl Otto Poehl, respectivement ministre des finances et gouverneur de la Bundesbank, mais plus lent que celui souhaité par M. Jacques Delors et le ministre allemand des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, qui souhaitent, eux, la mise en œuvre de la deuxième phase de l'Union économique et monétaire dès le 1er janvier 1993, au cours de laquelle un système européen de banque centrale doit être créé.

Ces dernières semaines, le président de la Bundesbank et les responsables du patronat allemand avaient multiplié les prises de position réservées sur cette fameuse union monétaire. Si monnaie commune il doit y avoir *« celle-ci doit être aussi stable que la plus stable des monnaies actuellement existantes »*, avait prévenu Karl Otto Poehl, avant de déclarer, devant l'Union des industriels allemands : *« Je ne peux m'imaginer que le gouvernement approuve un compromis qui n'aurait pas l'aval de la Bundesbank. »* Un membre du conseil d'administration de la Bundesbank, M. Karl Thomas, avait été encore plus brutal en déclarant : *« Primo, nous devons poursuivre la ligne qui a placé le deutschemark en position de monnaie d'ancrage et secondo amener les autres banques centrales européennes sur cette ligne, pour autant qu'elles ne l'ont pas déjà fait. »*

« Nationalisme du deutschemark »

Ces prises de position ont été saluées par les milieux économiques et financiers et une partie de la classe politique en proie à ce *« nationalisme du deutschemark »* que dénonçait récemment l'hebdomadaire libéral *Die Zeit*.

Le compromis évoqué mercredi par le chancelier est-il de nature à satisfaire le sourcilleux président de la Bundesbank ? M. Helmut Kohl a pris des précautions : *« Je ne donnerai mon accord au développement d'une banque centrale européenne*, a-t-il rappelé, *que si celle-ci se consacre exclusivement au maintien de la stabilité monétaire et n'est pas soumise aux directives de quelque gouvernement que ce soit. »* Ces exigences, qui feraient de la future *« Eurofed »* une Bundesbank élargie à l'Europe – on tient beaucoup d'ailleurs à Bonn à ce que le siège de la banque centrale européenne soit attribué à Francfort – ne peuvent que satisfaire M. Poehl. Le président de la Bundesbank a d'ailleurs annoncé qu'il présenterait à la mi-novembre un projet de statut de banque centrale européenne en sa qualité de président en exercice du Conseil des gouverneurs des banques centrales.

Cette *« relance européenne »* ne peut, de l'avis du chancelier Kohl, être réalisée que si *« la France et l'Allemagne en sont les moteurs, comme cela s'est avéré dans le passé »*. Conscient que l'Allemagne a aujourd'hui besoin de l'Europe pour l'aider à surmonter la phase délicate d'intégration de la RDA, le chancelier se trouve en position favorable pour briser les résistances à la construction européenne au sein de son propre camp. Cela est d'autant plus nécessaire que les nouveaux citoyens allemands de l'ex-RDA n'ont qu'une vague idée de l'Europe communautaire et seraient plutôt enclins à défendre une ligne nationale.

LUC ROSENZWEIG

Conséquence de la grève des convoyeurs de fonds

Les commerçants privés de monnaie

Alors que les convoyeurs de fonds de la région parisienne ont entamé, mardi 16 octobre, leur seconde semaine de grève, les conséquences de ce mouvement commencent sérieusement à se faire sentir. La course à la monnaie se fait de plus en plus âpre dans certains quartiers, tant chez les petits commerçants que dans les grandes surfaces en banlieue. *« Nous avons dû changer d'agence bancaire pour faire face à la pénurie de monnaie »*, indique le responsable du supermarché Casino de Clichy (Hauts-de-Seine).

Certaines agences bancaires ont dû limiter de près de 50 % les retraits de leurs clients. Au Crédit lyonnais, on utilise des billets usagés, *« les moins abîmés possible »*, pour alimenter les billetteries. Un circuit parallèle a, en outre, été mis en place pour livrer chéquiers et Cartes bleues en souffrance.

En ce qui concerne la grève elle-même, les convoyeurs de fonds parisiens se heurtent essentiellement au refus de leurs directions respectives de discuter de la prime de risque de 1 700 francs qu'ils réclament (*le Monde* du 17 octobre). En revanche, des négociations devraient s'ouvrir, la semaine prochaine, entre les représentants syndicaux et patronaux pour discuter de la convention collective. Une table ronde sur la sécurité devrait parallèlement s'ouvrir avec des représentants des ministères de l'intérieur et des transports.

V. D.

Alors que le trafic routier reprend à la frontière franco-espagnole

L'Italie ferme sa frontière aux camions autrichiens

Le trafic routier reprend en Espagne et à la frontière franco-espagnole, où plusieurs centaines de poids lourds étaient bloqués depuis le 14 octobre en raison des barrages installés par les routiers espagnols en grève. Un accord est intervenu entre le ministre espagnol des transports et les organisations représentatives des routiers. Ce retour progressif à la normale n'empêchera pas une mise en chômage de 22 000 salariés des usines françaises de Renault. D'autre part, M. Karel Van Miert, commissaire européen aux tranports, s'efforce d'arrêter la reprise de la « guerre des camions » italo-autrichienne qui menace avec la décision de Rome de fermer sa frontière aux camions en provenance d'Autriche.

VIENNE

de notre correspondante

La trêve qui avait été établie, à la fin du mois d'août, entre l'Italie et l'Autriche, dans la « guerre des camions », n'a pas tenu. Depuis lundi après-midi, des centaines de poids lourds sont bloqués des deux côtés de la frontière austro-italienne. M. Carlo Bernini, ministre italien des transports, a décidé de fermer la frontière italo-autrichienne à tous les camions pour obtenir une augmentation du contingent des permis de transit pour les transporteurs italiens. Vienne n'a pas accepté de déliver la deuxième tranche de permis de transit pour le mois en cours, avant la date prévue du 20 octobre.

La querelle qui oppose l'Italie à l'Autriche ne date pas d'hier. Les deux pays avaient signé, le 12 mai 1960, un accord selon lequel chaque camion passant d'un pays à l'autre devait être muni d'un permis de transit. Leur nombre fait l'objet de négociations bilatérales annuelles. L'Autriche avait ainsi accordé à l'Italie 222 000 permis pour l'année 1990.

Chaque année, les autorités italiennes intervenaient auprès du ministère autrichien des transports pour demander une augmentation du contingent après avoir épuisé, avant terme, celui de l'année. Après la « guerre des camions » de l'été dernier, déclenchée par les restrictions à la circulation imposées par l'Autriche à la suite de l'effondrement d'un pont sur l'axe principal Nord-Sud, le climat était resté tendu entre Vienne et Rome en dépit de l'accord conclu fin août sous l'égide du commissaire européen aux transports, M. Van Miert.

L'Autriche reproche à l'Italie, non seulement de ne pas respecter le contingent de permis accordé – selon M. Streicher, son ministre des transports, les autorités italiennes tolèrent un commerce florissant des permis de transit au marché noir – mais surtout de refuser obstinément l'utilisation des capacités ferroviaires afin de favoriser le recours au transport combiné (train plus camion).

Pollution et bruit

Selon les statistiques du ministère des transports à Vienne, 0,4 % seulement des capacités ferroviaires sur l'axe Munich-Vérone sont utilisées par les transporteurs italiens et 5,4 % sur l'axe Brenner-Ingolstadt. Ainsi, quelque 19 000 places prévues pour des camions sur des wagons ne seront pas utilisées cette année. Ce chiffre correspond à peu près au nombre de permis de transit supplémentaires demandé par Rome.

Dans les négociations en cours sur un nouvel accord, Vienne envisage une nette diminution des contingents afin d'assurer une meilleure protection de la population riveraine et de l'environnement contre la pollution et le bruit. Selon le ministère des transports, il serait souhaitable de parvenir à une réduction du trafic de 10 % environ et de revenir à un contingent annuel de 200 000 permis de transit.

Appuyé par les autorités des régions concernées, parmi lesquelles le Tyrol traversé par plus de dix mille poids lourds par jour, M. Streicher a l'intention de camper sur ses positions. L'Autriche craint notamment que, en cédant à l'Italie, elle n'incite d'autres pays à demander une augmentation de leur contingent. Depuis le 1er décembre, les camions de plus de 7,5 tonnes – à l'exception de véhicules silencieux et des camions transportant des denrées périssables – sont interdits de nuit sur les six principales autoroutes de transit.

L'Autriche autorise cependant des poids lourds de 38 tonnes, contrairement à la Suisse qui ne tolère que 28 tonnes et qui a interdit tout trafic poids lourds la nuit. Ces mesures draconiennes ont permis de réduire à 15 % du trafic le transit de marchandises par la route. En Autriche, 70 % du transit de marchandises – quelque 6 millions de tonnes par an – est effectué par la route.

WALTRAUD BARYLI

22 000 salariés de Renault en chômage technique

La fermeture des frontières espagnoles par les mouvements de routiers oblige Renault à mettre au chômage technique les 22 000 personnes des usines de Douai, Flins et Billancourt. Les établissements de Belgique et d'Espagne sont également touchés. Les usines seront fermées jeudi 18 et vendredi 19 octobre et leur personnel mis au chômage *« économique »*, explique Renault, les transporteurs espagnols *« bloquant les approvisionnements en provenance de l'Espagne nécessaires à la poursuite de la production »*. Ces journées, a précisé Renault, seront rémunérées *« dans les conditions habituelles de chômage économique »*.

Renault fabrique en Espagne dans ses propres usines des moteurs et des boîtes de vitesse et y achète à des fournisseurs extérieurs des radiateurs et divers composants comme des câbles.

Chez Peugeot, l'usine espagnole située à Villaverde, qui fabrique quotidiennement 650 voitures 205 et 309, a été fermée lundi 15 octobre. Elle devrait le demeurer au moins jusqu'à vendredi, ne recevant plus de France les pièces dont elle a besoin. Au moins quarante-huit heures seront nécessaires, après la fin du mouvement, pour pouvoir réapprovisionner les stocks et remettre cette usine en marche.

De nombreuses personnalités rendent hommage à Renaud de La Genière

L'annonce du décès de Renaud de La Genière, président de la Compagnie financière de Suez, mercredi 17 octobre, a suscité de nombreuses réactions. Pour M. François Mitterrand disparaît *« un grand serviteur de l'intérêt général, et son dévouement à l'exercice de toutes les fonctions qu'il a remplies mérite le respect de notre pays »*. Selon M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, *« animé par une grande foi européenne, Renaud de La Genière a grandement contribué au progrès de cette cause et, notamment, au succès du système monétaire européen »*.

Le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, s'est incliné *« respectueusement devant la mémoire de Renaud de La Genière, dont la carrière exemplaire s'inscrit dans l'histoire économique et financière de notre époque »*. Pous l'ancien président de la République M. Valéry Giscard d'Estaing, *« dans toutes les fonctions qu'il a exercées au ministère des finances puis à la Banque de France, Renaud de La Genière s'est affirmé comme un serviteur modèle de l'Etat »*. De Benedetti, président de la CIR (Companie industriali riunite), qui s'était opposé à Suez dans une bataille pour la prise de contrôle de la Société générale de Belgique *(lire page 37)*, a salué *« un grand monsieur dont j'ai apprécié, indépendamment de tel ou tel aléa de la vie qui a pu un instant nous opposer, l'ambition pour Suez, la droiture morale et le courage »*.

Croissance zéro dans les travaux publics

Taux de croissance des travaux réalisés en rythme annuel francs constants CVS.

« Depuis la mi-90, et pour la première fois depuis cinq ans, la croissance est stoppée dans notre secteur », a déclaré mardi 16 octobre M. Philippe Levaux, président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP). Le retard qui avait été enregistré, notamment dans les travaux routiers prévus aux contrats de plan Etat-régions en 1989, n'a pas été rattrapé en 1990. Dans le projet de budget 1991, les crédits d'investissement pour les routes augmentent, en francs courants, de 6,3 %, mais les crédits d'entretien baissent de 3,3 %.

Parmi les secteurs que la fédération voudrait voir se développer figurent les investissements liés à l'eau. Les réseaux et stations d'épuration ne traitent en France que 30 % des eaux usées et pluviales au lieu de 80 % en Allemagne. M. Levaux propose la mise en place de « plans communaux d'épargne eau » et le relèvement du prix moyen de l'eau de 8 F actuellement à 12 F le mètre cube.



OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ DE CRÉDIT
Soyez notre CORRESPONDANT dans votre région.
ENV. CV et lettre d'intérêt à SMO, 219, r. St-Honoré, 75001 Paris

SOCIÉTÉ RECHERCHE REPRÉSENTANT OUTILLAGE SOUDAGE ET ROBINETTERIE INDUSTRIELLE
Paris, banlieue. Expérience souhaitée. T. : 48-05-49-46.

AGENCE DE VOYAGES INCENTIVE PARIS
cherche commercial expérimenté(e) pour vente produits de stimulation et tourisme d'affaires
CV + photo : AIRCOM 93, rue de Monceau Paris-8e

Ecole de LANGUES rech. PROFESSEUR D'ANGLAIS
pour cours tous niveaux et tous âges, adresser C.V., photo + lettre manuscrite à U.S AVIS, 32, allée de la Tour, 93250 Villemomble ou tél. :
48-48-23-56

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune diplômée, 24 ans, Bac + 5 DESS PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL, recherche poste Ressources Humaines, rég. parisienne. Écr. V. BORDAS 76, r. de l'Ouest, 7514 Paris Tél. : 43-21-85-76

J.F. trilingue, diplômée de l'ENC, BTS de commerce international, DEUG de langues étrangères appliquées au commerce, deux diplômes d'études européennes, cherche emploi Paris ou région parisienne. Disponible immédiatement. Tél. : 60-20-16-28

J.F. 23 ans, cherche place standardiste ou hôtesse d'accueil. 3 ans exp. Niveau BEP. Libre de suite. Tél. : 43-32-14-12

J.F. 27 ans, BTS secrétariat bureautique, 2 ans exp., cherche poste assistante dans société importante. Maîtrise TTX (World 4, Textor). Disponible immédiatement. Ouverte à toutes propositions sérieuses. Tél. : 47-36-56-33

L'AGENDA

Animaux

VENDS JOLIS CHIOTS
SHAR-PEI
MALES ET FEMELLES nés le 18 août 1990
A RETENIR
(16) 86-88-49-10
(après 20 heures)

Canapés

L'ENTREPOT DU CANAPÉ
Les 19 et 20 OCTOBRE vente exceptionnelle de canapés et fauteuils. Nombrx modèles en cuir et tissu. Par exemple : canapé 3 places entièrement déhoussable : 2 490 F. Canapé 3 places cuir pleine fleur aniline : 9 900 F au lieu de 17 450 F. Venez vite pour avoir le choix, tous les modèles sont disponibles.
Entrepôt du Canapé, 26, rue des 7-Arpents Le Pré-Saint-Gervais Tél. : 48-44-83-81 Ouvert de 10 h à 19 h.

Cours

COURS D'ARABE
JOURNÉE, SOIR, SAMEDI AFAC 42-72-20-88

Garde d'enfants

Paris-15e. Quart. Beaugrenelle Rech. (à part. début novembre) J.F. sér., non fumeuse, pr garder à domicile - après l'école - de 16 h 30 à 19 h - mon fils âgé de 5 ans (goûter, jeux, lecture, bain). Ts les lundis/mardis, si vac. scolaires. Tél. 45-79-19-15 (le soir).

Vidéo

V.O. ONLY
Spécialiste du vidéo disc en v.o. en Europe (Pal NTSC). Plus de 1 200 titres disponibles immédiatement. Ouvert 7 jours sur 7. 25, bd de la Somme, 75017. Mo Porte-de-Champerret Tél. : 42-67-76-17 ou 42-67-76-27

Le Monde L'IMMOBILIER

bureaux

Locations

CHAUSSÉE-D'ANTIN
430 m². Bel immeuble. Cession + loyer 1 100 F/m²/AN. MICHEL BERNARD 45-02-13-43

PARIS-17e EXT.
500 m² BURX + 10 PKGS. 1 600 F/m²/AN MICHEL BERNARD 45-02-13-43

AXE ROUGE LUXUEUX BURX
40 m² 4 000 F/mois/HT/HC
64 m² 5 800 F/mois/HT/HC
80 m² 7 300 F/mois/HT/HC
108 m² 8 500 F/mois/HT/HC
Autres surfaces possibles. Multiservice. Gard. Accueil.
BUROMASTER PORTE DE PANTIN 48-44-46-45

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES propose : BUREAUX ÉQUIPÉS et salles de réunions, minibar, services complets, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiates de ttes ENTREPRISES. Fax, permanence, tél., secrét., TTX, assurance, imprimerie, financements... et tous services personnalisés.
ETOILE 16e 47-23-61-61
GRENELLE 15e 47-23-61-58
ST-LAZARE 8e 42-93-50-54
LA FAYETTE 9e 47-23-61-61
BOULOGNE 92 46-20-22-25
+ 25 centres en France.
Prix compét., délais rapides. Depuis 1978 à votre service.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de Sociétés et ts services. 43-55-17-50

DOMICILIATION BUREAUX, TÉLÉCOPIE, TÉLEX.
AGECO 42-94-95-28

hôtels particuliers

NOGENT BOIS
TRIPLE RÉCEPT. 3 CHBRES. JARD. 250 m². GAR. 200 m². 4,9 MILLIONS. MICHEL BERNARD 45-02-13-43

maisons individuelles

140 KM SUD PARIS. Unique 5 P., cuis., bains, wc, grenier. 1 200 m². Px 300 000 F. 86-74-08-12

pavillons

BRIE-COMTE-ROBERT 77
Pavillon F5 de 101 m². Jardin clos 260 m² mitoyen 1 côté dans lotissement de 19 pavillons. Séj. dble 38 m². Cuis. chêne, toilette r.-de-chaus., au 1er étage, 3 grandes chambres, s. de bns, wc, dble vitrage, alarme, tout électriq. Garage, terrasse. Année 84, parfait état. Libre de suite. Prix 810 000 F. Tél. (h.b.) 16-64-44-72-93

propriétés

140 KM SUD. UNIQUE ppté 5 P., cuis., bns, wc, grenier, gdes dép. Gardien. 2 500 m². 380 000 F. T. 86-91-88-54

terrains

ANTONY 5 000 m²
IMM. NEUF BURX 900 m² PERMIS 3 300 m² 80 PKGS. 45-02-13-43

TOURNAN-EN-BRIE (77)
Particulier vend terrain à construire (rez-de-ch. + 3 niveaux) 10,39 X 15,10, clos sur 2 côtés, possibilités mitoyenneté sur 2 côtés, viabilisé : eau, téléphone, tout-à-l'égout, électricité COS 0,60. A 200 m. des commerces, écoles, clinique, gare. Terrain plat et propre. 700 000 F TTC, frais notaire réduits à 3 % environ. Tél. : 64-03-15-18.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-48-07, même soir.

VOUS DÉSIREZ VENDRE
un immeuble, un appartement ou un local cciel. Adressez-vous à un spécialiste. Immo Marcadet 42-52-01-82 88, rue Marcadet. 75018 Paris

locations non meublées demandes

Paris

MASTER GROUP
recherche appts vides ou meublés de standing POUR CADRES ET DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉ 47, rue Vaneau Paris-7e 42-22-14-61 – 42-22-24-66

Collaborateur permanent journal Recherche 2/3 p. Paris, proche banlieue Ouest. Revenus annuels 180 KF, aval possible. Tél. h.b. 45-53-31-70 Mlle CHENU

locations meublées demandes

Paris

BARBARA FRELING
24, 16, 6 PLACE VENDOME
40-20-96-00
recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés – URGENT PARIS RÉSIDENTIEL

appartements ventes

2e arrdt

BLD SEBASTOPOL Bel appt bourgeois 120 m² + service, travaux. 2 950 000 F. 43-29-85-06

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
Imm. pierre de t., 17e. Séj. + chbre, tt cft, gd stand. Vue s/Seine sud. 3 900 000. OBI 46-34-73-13

ILE-SAINT-LOUIS
6 P., belle récept. avec vue except. s/Seine, soleil. Foncière ODÉON 43-29-85-06 43-54-84-30 (week-end)

5e arrdt

SAINT-MICHEL 3 P.
85 m², ancien, 2e étage, 2 chb, séj. 40 m², ravissant. 3 300 000 F. Poss. prof. libérale - 45-87-11-42

6e arrdt

BEAUX-ARTS
Studio, balcon, soleil, tt cft, charme. 850 000 F O.B.I. Tél. 46-34-73-13

8e arrdt

SAINT-AUGUSTIN
MALESHERBES
240 m² + STUDIO.
LUXUEUX IMPECC. PPTAIRE 45-02-13-43

9e arrdt

Mo CADET
Rue Bleue, beau 2 P., tt cft 42 m², 790 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82

17e arrdt

BAYEN-NIEL 7 P. Beau 3 P. Refait nf, wc, bains. 1 890 000 F. Beau 4 P. Impeccable, wc, bains. 1 900 000 F. Poss. réunir. 42-80-10-06

18e arrdt

RUE DE CLIGNANCOURT
48 m² - 800 000 F
2 pces, tt cft, asc., calme, clair.
PIED BUTTE MONTMARTRE 3 pces, tt cft, soleil, 1 365 000 F Immo Marcadet 42-52-01-82

PROX. AV. JUNOT
SURFACE ORIGINALE – Séj., 2 chbres en duplex, 70 m², ét. nf, calme, soleil. IDÉAL PIED-A-TERRE – Studio en duplex 26 m², tout confort, charme. O.B.I. Tél. 46-34-73-13

20e arrdt

Particulier vend dans imm. pierre de taille, appart. F 3. Premier étage, tout confort. Proximité métro Pelleport, tous commerces. Prix : 1 100 000 francs. Tél. : 43-60-82-44 apr. 19 h. (Agences s'abstenir.)

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-BOIS LUXUEUX 70 m²
+ jardin. 45-02-13-43

93 Seine-Saint-Denis

Part. vend 10 mn métro, Saint-Denis-Basilique, appt, séjour, 2 chambres, grande cuis. équipée, entrée, loggia, 70 m². Ascenseur, cave, parking couvert. 700 000 F. T. 48-29-32-94 (après 19 heures)

AGENDA IMMOBILIER

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Polémique sur fond de crise économique

L'opposition algérienne dénonce l'idée d'un recours au FMI

L'Algérie est-elle en train de négocier avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale de nouveaux crédits pour financer son passage à l'économie de marché ? Le premier ministre, M. Mouloud Hamrouche, et son ministre de l'économie, M. Ghazi Hidouci, assurent avec fermeté qu'il n'en est rien. Mais des fuites répétées dans la presse algérienne ont relancé le débat, qui prend maintenant des allures de petit scandale politique.

ALGER

de notre correspondant

A l'origine de cet émoi, il y a l'information parue dans un récent numéro de *Jeune Afrique* selon laquelle la Banque mondiale et le FMI auraient accepté d'accorder leur soutien financier sous réserve qu'Alger licencie plusieurs dizaines de milliers de fonctionnaires, ferme ou privatise des centaines d'entreprises, relève ses taux d'intérêt à 45 %, augmente les tarifs publics et laisse plonger le dinar par rapport au dollar. Conditions draconiennes, mais, affirmait *Jeune Afrique*, que le gouvernement de M. Hamrouche aurait secrètement acceptées. Quelques jours plus tard, un périodique algérien, *le Nouvel Hebdo*, reprenait les mêmes informations en faisant état d'une lettre où M. Hidouci appelait à l'aide le président de la Banque mondiale. Enfin, le secrétaire général du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), M. Saïd Saadi, convoquait la presse pour lui distribuer une partie de cette fameuse lettre et faire savoir tout le mal qu'il pensait de ces tractations secrètes.

Pris à partie, le ministre de l'économie a aussitôt démenti l'existence de cette missive, affirmant qu'il s'agissait d'un *« faux fabriqué de toutes pièces »*. Interpellé sur l'existence d'un accord secret entre l'Algérie et le FMI lors d'une réunion avec les cadres du secteur public, le premier ministre avait, pour sa part, affirmé que *« jamais »* il ne traiterait avec le Fonds monétaire, dont la renommée est ici aussi sulfureuse que celle de Belzébuth.

La réalité, cependant, est plus subtile et, comme nous l'a confirmé un responsable de la Banque mondiale contacté à Washington, M. Hidouci a bien écrit le 21 août 1990 au président de la Banque mondiale, M. Barber B. Conable. Dix jours plus tard, ce dernier accusait réception de la lettre en assurant que ses services étaient *« d'ores et déjà en train d'étudier la meilleure façon de contribuer à vos efforts. »*

Un mauvais pas

Rien de ce qu'écrit M. Hidouci dans cette « fausse » lettre si authentique n'est, au demeurant, bien nouveau. En treize feuillets dactylographiés, le ministre de l'économie brosse les grandes lignes d'un plan d'une parfaite orthodoxie libérale, susceptible, selon lui, de redresser la situation d'une Algérie enfoncée dans le marasme. Ce faisant, il ne fait que répéter ce qu'à maintes reprises il a déjà eu l'occasion d'exposer publiquement. Mais quelques petites phrases embarrasseront plus particulièrement le gouvernement algérien, figoté par le dogme officiel qui veut que le pays ne traite pas avec le FMI.

« Nous désirons aujourd'hui que le programme que nous vous soumettons jouisse du soutien de votre institution, de celui du Fonds monétaire international et de la CEE, dont nous comptons aussi solliciter l'appui financier », écrit notamment M. Hidouci, qui estime à *« 2 milliards de dollars au cours des prochains mois »* les financements que l'Algérie compte solliciter auprès des *« institutions multilatérales »*. Selon une doctrine intangible, l'Algérie refuse de rééchelonner sa dette, mais son ministre de l'économie se dit disposé à *« négocier avec nos créanciers un refinancement volontaire des échéances les plus rapprochées de notre dette commerciale »*.

« Nous espérons que les financements de la Banque mondiale et du Fonds monétaire pourront être mis en place au cours du dernier trimestre 1990 », écrit encore M. Hidouci, avant de conclure : *« Nous sommes disposés à étudier avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international toute mesure complémentaire ou additionnelle au programme que nous vous soumettons et pour lequel nous requérons votre soutien et votre appui. »*

Bref, ce que l'on dit n'est pas toujours ce que l'on fait et, pour avoir trop précipitamment démenti l'évidence, MM. Hidouci et Hamrouche se sont mis dans un mauvais pas face à des adversaires trop contents d'avoir pris l'équipe au pouvoir en flagrant délit de double langage. L'affaire ne pouvait pas plus mal tomber alors que la politique économique du gouvernement, avec ses conséquences sociales souvent dramatiques, fait l'objet de vives critiques, y compris dans les rangs du FLN.

GEORGES MARION

TRANSPORTS

Réunis à Lisbonne

Quatre pays signent un accord de coopération pour la protection de l'environnement dans l'Atlantique du Nord-Est

Les ministres du Portugal, d'Espagne, du Maroc et de la France – ainsi que le commissaire de la CEE responsable de l'environnement – ont signé, le 17 octobre à Lisbonne, un accord de coopération qui organise la protection des côtes de ces pays contre les pollutions que peuvent occasionner les transports maritimes de matières dangereuses. L'accord couvre les eaux de l'Atlantique du Nord-Est et complète des accords intéressant la Manche, la mer du Nord et la Méditerranée.

LISBONNE

de notre envoyé spécial

C'est à la suite des accidents de pétroliers survenus l'hiver dernier au large des côtes marocaines et ibériques et de la grave marée noire qui a pollué l'île portugaise de Porto-Santo, dans l'archipel de Madère, que le gouvernement de Lisbonne a lancé une offensive diplomatique qui a abouti à l'accord du 17 octobre.

Echange d'informations

Les pays signataires s'engagent à échanger le plus rapidement possible les informations dont ils disposent sur la manière de traiter les matières nocives répandues en mer, les produits dispersants disponibles, les zones du littoral particulièrement vulnérables, les stocks de barrages flottants, et, sur le plan financier, les modalités de remboursement des frais dans le cas où l'un des quatre pays est conduit à aider un de ses partenaires.

Dans le cas du périple du pétrolier iranien *Kharg-5*, qu'aucun port ne voulait accueillir, et de la marée noire de Madère, la France a été amenée à prêter son concours au Maroc et au Portugal, notamment par le biais du CEDRE (Centre de documentation d'expérimentation et de recherche sur les pollutions des eaux, installé à Brest, et qui à partir de 1994 prendra une dimension européenne.

Le ministre français de la mer, M. Jacques Mellick, a indiqué que, pour mieux suivre les navires et connaître la nature des cargaisons, il avait saisi l'Organisation maritime internationale, dont le siège est à Londres, d'une proposition consistant à obliger les commandants à signaler leur présence et l'identité de leur bâtiment lorsqu'ils abordent des zones particulièrement difficiles et fréquentées.

En outre, il a répondu favorablement au Maroc, qui souhaite être associé à la conférence internationale prévue pour mars 1991 à Paris sur la sécurité des transports maritimes, à laquelle la France a convié quatorze pays européens.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Air France dans le « rouge »

La compagnie Air France a annoncé, le 17 octobre, à l'occasion de la publication de ses premiers comptes consolidés depuis le rachat de la compagnie UTA et la prise de contrôle d'Air Inter que le groupe avait réalisé au cours du premier semestre 1990 une perte nette de 262,8 millions de francs.

La direction d'Air France explique cette dégradation inquiétante par la dépréciation de plusieurs monnaies comme le yen et le dollar, par la chute du trafic en Afrique du Nord et aux Antilles ainsi que par les perturbations dues aux mouvements sociaux.

Air France, qui commence à mettre en place un plan d'austérité (*le Monde* du 21 septembre), n'espère pas redresser ses résultats d'ici la fin de l'année, car la crise du Golfe et la hausse des prix du kérosène maintiendront ses comptes dans le « rouge », seule Air Inter conservant une marge bénéficiaire réduite. En 1989, Air France avait réalisé 685 millions de francs de bénéfices.

SOCIAL

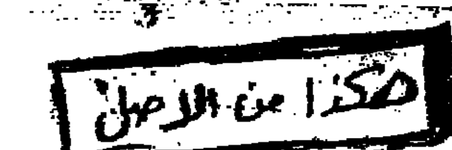
La reprise du trafic des bus parisiens se confirme

La grève des conducteurs de bus de la RATP, qui durait depuis le 14 octobre, pour protester contre l'insécurité régnant sur le réseau de banlieue prend fin peu à peu et la direction fait état d'un trafic assuré, le 18 octobre, à 90 %. Le dépôt de Flandres, à Pantin, qui avait lancé le mouvement après une agression commise sur un machiniste, a voté la reprise du travail. Seuls fonctionnent au ralenti les dépôts des Lilas et de Gonesse.

Les réunions tenues dans les préfectures des départements d'Ile-de-France ont permis de faire dialoguer la police et la RATP et de sensibiliser les responsables de l'ordre public aux difficultés rencontrées par les conducteurs. Des mesures locales immédiates ont été décidées.

Enfin, une réunion interministérielle s'est tenue, le 17 octobre, à Matignon, pour déterminer la conduite à tenir pour assurer la sécurité sur les réseaux de banlieue. Trois ou quatre compagnies républicaines de sécurité vont être affectées, à partir du 19 octobre, à la protection des transports en commun. D'autre part, trois hauts fonctionnaires des transports, de l'intérieur et de la justice vont être désignés pour proposer, avant le 15 novembre, des mesures nécessaires pour stopper la dégradation de la situation.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde SANS VISA



هكذا من الأصل

Avec les syndicats professionnels du travail temporaire

Un plan social a été élaboré pour les 1 065 intérimaires de Citroën-Rennes

La démarche est nouvelle. Pour aider au reclassement des 1065 intérimaires qui ont perdu leur emploi à l'usine Citroën de Rennes, il a fallu élaborer l'équivalent d'un plan social, comme les entreprises en présentent lors de réductions massives d'effectifs.

Quand, le 27 juillet dernier, la direction Citroën de Rennes décide de supprimer 1 200 contrats de travail temporaire, dont 1 065 intérimaires à la rentrée de septembre, une crise sociale est ouverte. Certes, le statut de ces salariés autorise une rupture aussi brutale. Mais la longévité de leur collaboration, parfois vieille de deux ans, pose problème. Et il n'est pas certain que le marché local ou régional de l'emploi puisse permettre d'absorber un tel surplus de demandeurs. D'ordinaire, Citroën faisait en sorte que les vagues de départs soient plus faibles et il faut remonter à 1974-1975 pour retrouver des dégraissages d'une aussi grande ampleur.

Avec la succession de lois réglementant le travail temporaire, avec l'attention portée par les pouvoirs publics sur ces formes d'emploi, les comportements se sont modifiés. Il fallait trouver des solutions et apporter des réponses sociales concrètes à une situation jugée dangereuse. Dès l'été, à l'inspiration de M. Bernard Bacquet, vice-président délégué du PROMATT (syndicat des professionnels du travail temporaire), une procédure nouvelle se mettait en place qui recoupait les préoccupations du directeur départemental du travail.

Cette démarche a débouché sur la création d'un dispositif de traitement qui associe les deux syndicats professionnels de l'intérim, le PROMATT et l'UNETT, les six sociétés d'intérim concernées et leur confrères locaux, les agences locales de l'ANPE, la Région et, du côté de l'administration, le service public de l'emploi, dont le FNE (Fonds national de l'emploi). Ensemble, ils ont imaginé l'équivalent d'un plan d'accompagnement social, un peu à la manière de ce que font les entreprises lors de réductions massives d'effectifs.

Expérience pilote

Dans un premier temps, une enquête sera menée auprès des intérimaires qui n'ont pas encore retrouvé un emploi, soit 900, afin de connaître leurs souhaits et faciliter leur orientation. Parallèlement, les agences d'intérim vont coordonner leurs actions avec les agences locales de l'emploi pour favoriser leur reclassement et permettre une meilleure observation des offres non pourvues dans le bassin d'emploi.

Dans le domaine de la formation, toutes les ressources seront mobilisées. Des actions seront financées par la Région, le FNE et, plus original, le Fonds d'assurance-formation du travail temporaire, le FAF-TT, y participera également. Mieux, cet organisme se dotera *« d'un bras séculier »* pour orienter les salariés de l'intérim et assurer ainsi leur reconversion.

Pour la première fois, la place prise par le travail intérimaire amène donc tous les responsables, publics ou privés, à imaginer une sorte de cellule de crise afin de faire face à un événement qui prend toutes les allures d'un licenciement économique collectif. On est entré dans une nouvelle phase, celle où il convient de traiter les conséquences sociales d'un mode de gestion du personnel en situation précaire.

ALAIN LEBAUBE

Une variable d'ajustement

Le recours au travail temporaire, dans l'automobile, est devenu une tradition qui pèse lourdement sur la gestion du personnel. Ainsi que le dit un ancien responsable de l'usine Citroën à Rennes, *« avoir 10 % d'intérimaires ou de contrats à durée déterminée n'est pas aberrant »* et certains parlent même d'aller jusqu'à 15 % ou 20 %.

Plusieurs facteurs se conjuguent pour justifier ces choix, selon les spécialistes. Du lancement d'un nouveau modèle au régime de croisière, la production connaît des phases différentes. Il faut d'abord fabriquer beaucoup, constituer des stocks et encore se roder aux temps de fabrication. Progressivement, la cadence devient normale et les contrats de temporaires ne sont pas renouvelés, sauf en cas de succès du modèle, de l'enrichissement de la gamme ou de séries personnalisées.

Dans le même temps, les unités de production se modernisent. Là encore, un temps d'adaptation est nécessaire et on maintient en double le fonctionnement des anciens ateliers. D'où l'appel à des intérimaires. Enfin, circonstance particulière, les industriels de l'automobile ont été surpris par la reprise de l'activité et ont tardé à croire au retour de la croissance. Plutôt que d'embaucher, ils ont préféré utiliser des salariés temporaires.

Clairement, les intérimaires ont une fonction de variable d'ajustement, permettent la flexibilité et servent à ce qu'on appelle, pour les produits, à la gestion des flux tendus. C'est ainsi qu'à Rennes, il ne reste plus que 300 intérimaires qui ne seront pas prolongés à la fin de l'année. Peugeot-Sochaux a repris 2 500 intérimaires sur les 20 000 salariés mais a résilié 240 contrats. Citroën-Aulnay n'emploie plus que 150 intérimaires, contre 350 avant l'été et 2 000 il y a un an. Chez Renault, l'usine de Flins utilise 600 à 800 intérimaires sur 5 800 salariés, celle de Douai en a conservé 500 après en avoir eu 2 000, Sandouville en fait travailler 800.

A. Le.

COMMUNICATION

La prise de contrôle de la Cinq

Hachette contre TF 1

Le CSA devrait décider, la semaine prochaine, du sort de la Cinq. Les « sages » s'apprêtent à voter pour Hachette, mais surtout contre TF 1.

M. Jean-Luc Lagardère subira, lundi 22 octobre, son examen de passage devant le Conseil supérieur de l'audiovisuel. Le patron d'Hachette devrait, ce jour-là, se venger de son échec devant la CNCL lors de la privatisation de TF 1 en 1987 et obtenir le contrôle de la Cinq. L'Elysée et Matignon le souhaitent. Les syndicats de l'audiovisuel, les lobbies de la publicité et de la production le réclament. Et, au sein du CSA, une majorité de membres militent avec vigueur pour le succès d'Hachette.

Impressionnante cohorte de supporters pour une cause pour le moins discutable. S'ils respectaient la lettre – sinon l'esprit – de la loi, les « sages » du CSA auraient dû lancer un nouvel appel d'offres public. Car, en quelques mois, la Cinq a connu le retrait de MM. Jérôme Seydoux et Jean-Marc Vernes, le désengagement de M. Robert Hersant, suivi probablement de celui de M. Berlusconi, l'arrivée d'un groupe extérieur au tour de table d'origine qui, avec l'aide de trois banques, tourne les seuils fixés par le législateur et veut s'assurer de la majorité du capital. S'il ne s'agit pas là d'une *« modification substantielle »* entraînant le retrait de l'autorisation, les mots n'ont plus grand sens.

Le CSA n'a accordé aucune attention aux propos des deux ministres chargés de la communication. Mᵐᵉ Tasca et M. Lang, soutenus – une fois n'est pas coutume – par l'ensemble des chaînes, plaident pour un réaménagement du paysage, une transformation de la Cinq qui, soulageant la concurrence sur le marché publicitaire, permettrait à tous les acteurs de retrouver leur équilibre financier et de produire mieux et davantage. *M. Lang a même suggéré* de donner les fréquences de la Cinq à la Sept ou Euromusique diffusées sur le satellite de télévision. Une proposition à laquelle les déboires en série de TDF 1 risquent de donner un caractère d'urgence.

Acharnement thérapeutique

L'autorité indépendante n'a sans doute aucune envie de s'aligner sur les desiderata des ministres de tutelle. On peut le comprendre, mais cela l'empêche-t-elle d'ignorer les questions que suggère le simple bon sens économique ? Les promesses de M. Lagardère ne devraient-elles pas susciter quelque scepticisme ? Comment le patron d'Hachette pourra-t-il améliorer les programmes de la Cinq sans creuser un peu plus son déficit ? Comment pourra-t-il accroître les recettes publicitaires, alors que la part de la chaîne est déjà surévaluée par rapport à son audience, que la majorité de son chiffre d'affaires est aux mains des centrales d'achat qui lui imposent des rabais considérables et que les investissements des annonceurs sont en baisse très sensible du fait de la crise du Golfe ? Peut-on ignorer que le groupe doit faire face, comme toute la presse, à une diminution des rentrées publicitaires, qu'il connaît de sérieuses difficultés dans sa diversification aux Etats-Unis et en Espagne et compte néanmoins se lancer dans la périlleuse aventure d'une télévision payante en Italie ? *(Lire ci-dessous l'article d'Yves-Marie Labé.)*

Mais aucun de ces arguments n'ébranle les partisans d'Hachette. Le CSA est prêt à se montrer indulgent si la nouvelle Cinq connaît, la première année, quelques difficultés à tenir ses engagements. Le gouvernement étudie même un assouplissement des règles pour améliorer la rentabilité des chaînes privées. Cet acharnement thérapeutique ne s'explique pas par une soudaine passion pour M. Jean-Luc Lagardère. Le CSA, l'Elysée et Matignon voteront moins pour Hachette que pour M. Robert Hersant et contre TF 1.

La vente de la Cinq à Hachette est la seule façon de sauver la mise du patron du *Figaro*. Une suppression de l'autorisation priverait définitivement M. Hersant des 600 millions de francs qu'il a investis dans l'audiovisuel. Comme à de nombreuses reprises, un réseau complexe d'amitiés, de reconnaissance et de calculs politiques joue, par-delà les clivages politiques traditionnels, en faveur du propriétaire de la Socpresse.

L'offensive contre TF 1 est beaucoup moins discrète. Au sommet de l'Etat comme au CSA, on s'exaspère de la *« position dominante »* de la chaîne du groupe Bouygues. On juge ses dirigeants *« arrogants »* et son information *« dangereusement incontrôlable »*. Le Conseil ne perd pas une occasion de partir en guerre contre la Une, des dérapages du parrainage à ceux de Christophe Dechavanne, et instruit, incident après incident, le procès de la chaîne. En face, M. Le Lay aggrave son cas en multipliant les attaques contre le gouvernement ou le CSA, en menaçant les uns et les autres de recours juridiques.

Mettre M. Lagardère aux commandes de la Cinq semble donc à beaucoup la meilleure façon de combattre l'influence de TF 1. Le pari est risqué : rien ne prouve, en effet, que durcir la concurrence réduise l'agressivité commerciale de la Une et que quatre télévisions en difficulté puissent venir à bout d'une chaîne en pleine santé.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

M. Berlusconi vend son réseau de télévision payante en Italie

Plusieurs groupes sont candidats au rachat de « Tele + »

Le 23 octobre, Silvio Berlusconi devra s'être séparé d'une partie de son empire télévisuel afin de se mettre en conformité avec la nouvelle loi italienne sur la concentration dans l'audiovisuel et pouvoir bénéficier de la diffusion en direct. Les pourparlers concernant la vente de son réseau de télévision payante « Tele + » vont donc s'accélérant.

M. Gianni Letta, président de Fininvest Communication, a indiqué que *« des négociations sont en cours avec Hachette et, dans une moindre mesure, avec le groupe allemand Kirch »*. Mais Hachette reste muet à ce sujet, préférant sans doute ne pas s'étendre sur de possibles accords conclus en Italie avec M. Silvio Berlusconi, son partenaire dans la Cinq. On précise aussi à la Fininvest que la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT, qui contrôle notamment RTL) a manifesté son intérêt pour « Tele + ». Canal Plus s'intéressait aussi aux fréquences de M. Berlusconi, mais la Fininvest ne semble pas disposée à faire des affaires avec M. André Rousselet. Reste un outsider italien : l'entrepreneur Renato Della Valle, un self-made-man qui a bâti sa fortune dans l'immobilier. Il appartient au cercle des amis de *Sua Emittenza* et fait figure de favori, même si l'on évoque en Italie un *« refroidissement »* de ses relations avec le patron de la Fininvest.

Mais le groupe italien peut aussi créer la suprise en favorisant le rachat de « Tele + » par ses cadres, emmenés par l'un des bras droits de M. Berlusconi, M. Adriano Gallani. Cette solution permettrait à *Sua Emittenza* de garder un pied dans la télévision payante en Italie, en attendant des jours meilleurs. L'identité du repreneur sera *révélée* le 22 octobre au plus tard.

La direction de la Fininvest se refuse à préciser le prix de vente ou à indiquer ses préférences, tout en confiant que *« le réseau sera vendu à des amis »*. Depuis son lancement en août, « Tele + » diffusait discrètement (et sans cryptage) des films portant son logo sur les seules fréquences *« résiduelles »* de Canale 5, une des chaînes nationales de Silvio Berlusconi. Mais, depuis le 16 octobre, la chaîne payante a étendu sa diffusion en utilisant d'autres fréquences régionales appartenant à la Fininvest.

YVES-MARIE LABÉ

Concentrations dans la presse helvétique

Ringier et Edipresse s'associent pour lancer un nouveau quotidien

BERNE

de notre correspondant

Deux des principaux groupes de presse helvétiques, Edipresse de Lausanne et Ringier de Zofingue, en Suisse alémanique, ont annoncé, lundi 15 octobre, le prochain lancement d'un nouveau *« quotidien romand de qualité »*. *Selon ses promoteurs, ce projet*, qui devrait voir le jour au début de 1991, nécessitera un investissement initial de quelque 30 millions de francs suisses (120 millions de francs). Au terme de l'accord conclu, Edipresse, qui contrôle déjà les quotidiens *24 heures* et *Le Matin* de Lausanne, sera actionnaire majoritaire du nouveau journal, tandis que sa rédaction en chef sera assurée par M. Jacques Pilet, actuel rédacteur en chef du magazine francophone *l'Hebdo*, édité par Ringier.

Cette collaboration constitue une première dans la presse helvétique. Il est vrai que, dans un pays qui compte à peine 1,2 million de francophones et déjà six grands quotidiens de langue française, le marché n'est pas extensible. L'ambition des promoteurs est non seulement de créer un journal d'un niveau élevé, mais aussi à vocation romande, en dépassant les particularismes cantonaux ou locaux. L'objectif des responsables est de porter les ventes à vingt-cinq mille exemplaires en cinq ans. Etablie à Lausanne, la rédaction comprendra une trentaine de journalistes et le quotidien sera imprimé sur les machines d'Edipresse.

Bien que ses promoteurs s'en défendent, le nouveau quotidien sera un concurrent sérieux pour le *Journal de Genève*, qui s'efforce de maintenir une audience internationale avec un tirage d'environ vingt mille exemplaires. Contrairement à ce dernier, qui se situe dans la mouvance du Parti libéral, les responsables du nouveau venu affirment qu'il sera *« indépendant de toutes tendances »*.

Le lancement de ce *« journal de qualité »*, estiment ses responsables, devrait répondre à l'attente d'une partie des lecteurs d'obtenir des éléments de réflexion et d'informations supplémentaires par rapport à la télévision. Ainsi, en Suisse alémanique, l'austère *Neue Zürcher Zeitung* a été, ces dernières années, l'un des rares quotidiens à augmenter régulièrement ses tirages pour avoisiner les cent quarante mille exemplaires.

En février dernier, le *Tages-Anzeiger* de Zurich, deuxième quotidien du pays par son tirage, après *Blick* du groupe Ringier, a acquis 49 % des actions de la *Berner Zeitung*, quatrième journal de la Confédération. Nouveau pas dans leur rapprochement, les deux groupes viennent d'annoncer le lancement d'un cahier publicitaire commun s'adressant à huit cent cinquante mille lecteurs potentiels, soit le plus grand support publicitaire de la presse écrite en Suisse. Enfin, dans ce mouvement de concentration, les deux plus importants groupes d'édition de Suisse alémanique Ringier et Tages-Anzeiger ont confirmé l'existence de contacts en vue d'une possible collaboration sur les marchés suisses et européens dans le secteur de l'impression, où la concurrence est de plus en plus acharnée.

JEAN-CLAUDE BUHRER

Légère progression des aides directes à la presse

Les aides directes à la presse s'élèveront au total à 278 millions de francs en 1991, soit 1,6 % de plus qu'en 1990 (273,6 millions de francs). Mais, depuis 1988, ces aides directes ont augmenté de 36 %, ce qui représente, selon Mᵐᵉ Catherine Tasca, ministre délégué chargé de la communication, qui présentait ces chiffres le 16 octobre à la commission des finances de l'Assemblée nationale, *« une progression sans précédent »*.

Le fonds d'aide à l'expansion de la presse à l'étranger augmentera d'environ 27 %. Le fonds d'aide aux quotidiens à faibles ressources publicitaires se verra, quant à lui, attribuer 19 millions de francs, dont 13,4 millions pour les quotidiens nationaux. Cette année, seuls *l'Humanité* et *la Croix* en bénéficieront, le quotidien d'extrême droite *Présent* n'ayant pas satisfait à certaines conditions de transparence, notamment fiscales. 5,6 millions de francs sont dévolus à des quotidiens régionaux (*l'Echo du Centre, la Marseillaise, la Liberté de l'Est*, etc.). Enfin les crédits de l'AFP sont augmentés de 2,5 %.

Y.-M. L.

□ **Erato-Costallat augmente son capital.** – Daniel Toscan du Plantier, PDG du groupe Erato-Costallat, a annoncé le 16 octobre l'augmentation du capital de sa société pour un montant de 15 millions de francs. A cette occasion trois nouveaux groupes sont rentrés dans son capital à hauteur de 26 %. Il s'agit de l'Union d'études et d'investissement (13 %), de la Savoisienne (11,5 %) et de la Holding Saint-Honoré (1,5 %). Le groupe Erato-Costallat possède trois filiales, Erato disques, Erato films et Erato production. Il a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 65 millions de francs (dont 45 millions pour Erato disques) et espère atteindre pour 1990 les 100 millions de francs.

□ **La SFP vend son laboratoire de films à la société VDM.** – La Société française de production (SFP) vend son laboratoire de films à la société Vidéo-Duplication-Maintenance (VDM). Cette cession, qui assure le maintien de l'exploitation du laboratoire sur le site de Bry-sur-Marne, constitue une nouvelle étape du plan de redressement présenté en juin dernier par le PDG de la SFP, M. Jean-Pierre Hoss (*le Monde* du 15 juin). Les pertes de l'activité laboratoire de la société publique ont atteint, selon la direction, 16,2 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 20,2 millions l'an dernier.

Le Monde

AFFAIRES

Le nouvel âge de Suez

Désigné à l'unanimité du conseil d'administration vendredi 12 octobre, le nouveau président de la Compagnie financière de Suez, M. Gérard Worms, se retrouve à la tête d'un groupe bien différent de celui qui accueillait, en juillet 1986, M. Renaud de La Genière.

En l'espace de quatre ans, et sous l'active présidence de l'ancien gouverneur de la Banque de France, qui vient de décéder, l'entreprise s'est trouvée complètement métamorphosée. Elle a changé de statut, de taille et de nature. De statut tout d'abord. Nationalisée en 1982, elle a été privatisée en 1987. *« Reflechissez »* murmurait alors Catherine Deneuve dans les spots publicitaires en faveur de la privatisation de la compagnie de la rue d'Astorg. Malgré le krach d'octobre 1987, cette privatisation a eu lieu, sur l'insistance du gouverneur. Aujourd'hui, Suez est une compagnie privée : l'Etat n'a pas eu son mot à dire dans le choix du successeur du président.

De taille ensuite. A la suite d'une série d'opérations spectaculaires (la bataille en 1988 sur la Générale de Belgique, puis en 1989 celle sur la société d'assurances Victoire), le groupe Suez a grossi. Il a pratiquement vu son poids tripler en l'espace de quatre ans à peine.

***Cette croissance accélérée a aussi contribué à changer la nature du groupe.* Très financier à l'arrivée de M. Renaud de La Genière, il s'est « industrialisé » depuis. La Compagnie a-t-elle crû trop vite? Il lui faut en tout cas maintenant digérer ses acquisitions récentes. La nouvelle équipe connaît la maison. M. Gérard Worms était déjà directeur général de Suez avant d'accéder à la présidence. Il sera secondé d'un vice-président, M. Antoine Jeancourt-Calignani, l'actuel président d'Indosuez et d'un seul directeur général, M. Patrick Ponsolle.**

La lourde tutelle des assureurs

Rue d'Astorg cet automne, comme chez Paribas au printemps, les grands de l'assurance ont joué un rôle-clé dans la désignation des présidents

EN moins de six mois, les deux grandes compagnies financières françaises, Paribas et Suez, ont donc changé de tête : M. André Lévy-Lang a remplacé M. Michel François-Poncet à la présidence de la première, M. Gérard Worms succède à Renaud de La Genière à la direction de la seconde. Qui les a fait rois? Comme dans d'autres affaires récentes (le problème des fonds propres de la BNP, la réorganisation du réseau du CIC...), les assureurs ont joué un rôle-clé. MM. Jean Peyrelevade (UAP), Claude Bebear (Axa), Michel Albert (AGF) et consorts sont-ils devenus les maîtres de la finance française?

Au printemps dernier, MM. Claude Bebear, patron d'Axa, et Jean Peyrelevade, président de l'UAP, ont tranquillement réorganisé le management de Paribas et favorisé l'installation aux commandes de M. Lévy-Lang. C'est encore M. Peyrelevade qui a fait échec à M. Gérard Eskenazy quand ce dernier projetait un rapprochement entre Pargesa et Paribas. C'est par crainte de l'influence de ce même Peyrelevade qu'une bonne partie du management de Suez a milité contre la cession à l'UAP de la minorité de blocage dans le groupe d'assurances Victoire. Qui, hormis un autre assureur, – en l'occurrence les AGF, jugées moins « dangereuses » – pouvait prétendre concurrencer l'UAP en mettant sur la table en vingt-quatre heures un chèque de 14 milliards de francs? N'est-ce pas l'UAP qui a empêché l'élection de M. Antoine Jeancourt-Galignani à la tête de ce même Suez ? Bref, qui fait la loi aujourd'hui sur le marché financier, sinon les assureurs?

Publics ou privés, les assureurs sont en fait devenus les grands mécaniciens de la finance. Leur « influence » est cependant paradoxale dans la mesure où elle se situe à contre-courant du marché. En France, ce sont les banques qui ont taillé des croupières aux assureurs dans le secteur le plus rentable, à savoir celui de l'assurance-vie. Au point aujourd'hui de dominer largement le marché. Le Crédit agricole a ainsi effectué une percée remarquable il y a quelques années en transformant ses bons de capitalisation en produits vie. Sa filiale Predica est aujourd'hui l'un des leaders français sur le marché. La Cardif, filiale de la Compagnie bancaire, a obtenu elle aussi d'excellents résultats. Toutes les autres banques ont ensuite suivi, créant des filiales *ad hoc* pour accaparer en quelques années des parts de marché appréciables. Et, sur le terrain de l'assurances-dommages, les banques arrivent, et là encore commencent à prendre des parts de marché aux assureurs. Le Crédit lyonnais a mis au point des produits standardisés qu'il diffuse à travers ses réseaux. Les Caisses d'épargne viennent d'en faire autant. Nul doute que, tôt ou tard, tous les établissements financiers à réseaux s'engouffrent dans la brèche.

Le réveil des investisseurs institutionnels

D'ou vient alors l'influence et le pouvoir « industriel » des assureurs? Deux raisons à cela : la première est que ce sont eux qui ont l'argent. Alors que les banques se débattent dans d'inextricables difficultés de fonds propres et de rentabilité, les assureurs français se situent au plan des profits et du bilan dans le haut de la fourchette. Leurs ratios fonds propres-primes ou fonds propres-provisions techniques sont parmi les plus élevés d'Europe. Certes, ce ne sont pas les différents métiers de l'assurance qui rapportent autant, mais les plus-values financières. Chaque année, les primes versées par les assurés représentent environ 130 milliards de francs, qui viennent s'investir sur les marchés. Sans parler des stocks déjà constitués, qui forment un matelas global de plusieurs centaines de milliards.

Alors que les banques bataillent pour conquérir des dépôts, les assureurs se contentent d'encaisser les primes, en profitant d'un marché toujours en plein boom. Et même si les hauts et les bas de la Bourse menacent les placements financiers des assureurs, ceux-ci conservent une marge de manœuvre dont les banques sont littéralement privées.

Quand l'UAP se plaint d'avoir vu fondre ses fonds propres mobilisables depuis la crise du Golfe, cela signifie qu'il lui reste encore 4 ou 5 milliards de francs à investir dans une opération de croissance externe au lieu de 14 ou 15 milliards auparavant. C'est grâce à ces fonds propres patiemment accumulés au fil des années que Victoire, filiale de Suez, a pu tout à la fois assurer seul son développement international (rachat de Colonia, position-clé dans Baltica, prise de contrôle de Nieuw Rotterdam...) et conserver une autonomie importante vis-à-vis de son actionnaire, la Compagnie financière de Suez. C'est aussi grâce à leurs fonds propres que les compagnies d'assurances peuvent recapitaliser des banques (les AGF ont par exemple pris le contrôle de la Banque française pour le commerce extérieur et du Crédit chimique) et influencer considérablement par leurs participations la stratégie des entreprises. Investisseurs solides mais sommeillants hier, ils sont devenus aujourd'hui singulièrement actifs.

La deuxième raison est plus politique. En 1990, sous le second septennat de M. François Mitterrand, le dispositif des « noyaux durs » mis en place entre 1986 et 1988 par M. Edouard Balladur, ancien ministre de l'économie, fonctionne mieux que jamais : les compagnies d'assurances en général et l'UAP en particulier, qui avaient été désignées pour devenir les pivots du capitalisme financier en France, remplissent à merveille cette fonction. Leur portefeuille de participations, leur représentation dans les conseils d'administration les mettent en position d'arbitrer toutes les crises qui affectent les secteurs où elles sont implantées. A condition que les présidents de ces sociétés le souhaitent, bien entendu.

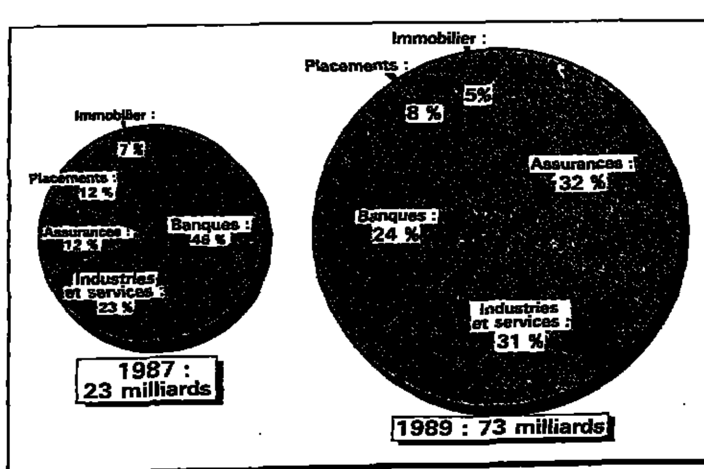
C'est là que la personnalité des présidents entre en jeu. M. Jean Peyrelevade a enfilé la redingote d'un Monsieur Loyal de la finance avec une aisance que certains pourraient lui envier. Quant aux AGF, discrètement mais sûrement, elles ont pris des participations significatives dans Rhône-Poulenc, Pechiney et la Compagnie française des pétroles (CFP). En prenant le contrôle de la BFCE, puis en favorisant un rapprochement entre la Société française d'assurance-crédit et la Coface (compagnie d'assurances du commerce extérieur), les AGF s'apprêtent ainsi également à mettre en place un puissant instrument d'influence sur le comportement des entreprises. Ces puissants groupes publics, que les entreprises invitaient autrefois dans leur capital comme élément calme et stabilisateur, ont aujourd'hui la bride sur le cou.

De simple pivot du capitalisme en France, ne sont-ils pas en train de devenir des agents de réorganisation, des agents d'autant plus puissants qu'ils agissent librement, sans consignes gouvernementales? En préparant d'ores et déjà leurs zones d'influence, ces groupes publics d'assurances ne sont-ils pas en train de préparer l'après-nationalisation?

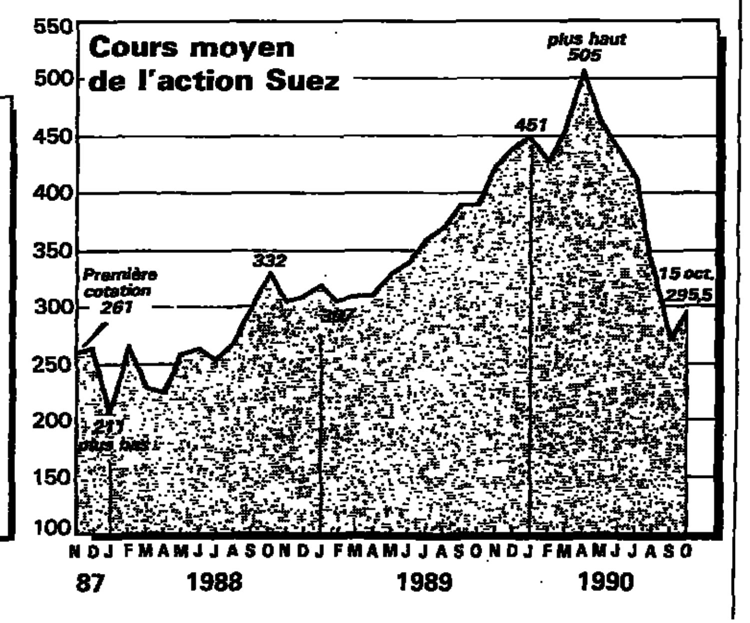
YVES MAMOU

Répartition des actifs bruts (*)

(par secteurs d'activités en 1987 et 1989)



(*) *Il faut tenir compte de l'intégration de la Générale de la Belgique et de Victoire-Colonia.*



L'humeur « cyclique » de la Générale de Belgique

Après l'euphorie de 1989, le groupe dans lequel Suez a la majorité traverse une période difficile

BRUXELLES

de notre correspondant

« M. *DAVIGNON, ne craignez-vous pas une nouvelle OPA sur la Générale?* » Interrogé il y a quelques jours, à Bruxelles, à l'occasion de la présentation à la presse des résultats peu brillants de la Société générale de Belgique pour le premier semestre de l'année – un net consolidé de 7,5 milliards de francs belges (1) au 30 juin, contre 20,1 milliards pour les douze mois de 1989, – M. Etienne Davignon, président du groupe, eut le panache de ne pas s'offusquer de la question et d'y répondre par une pirouette, mais l'échange était révélateur d'un certain climat. Fini le triomphalisme de la fin 1989, avec des résultats exceptionnels un an seulement après la prise de contrôle du holding par Suez. La décote de « la vieille dame » belge, un moment rajeunie par le lifting français, va bien au-delà du mouvement général de baisse de la Bourse. Après l'euphorie favorisée par la remontée des matières premières, le secteur des non-ferreux pèse de nouveau très lourd, et la traduction des résultats à partir d'un dollar dévalué n'arrange rien.

Le départ, au début du mois, de M. François Quarré, un des trois « mousquetaires » engagés par M. Hervé de Carmoy lors de son arrivée au poste d'administrateur délégué, n'a fait qu'amplifier la rumeur selon laquelle une partie de l'encadrement – sinon de l'actionnariat – belge digérait très mal les méthodes des « grosses têtes » françaises et n'était pas mécontente de les voir « se planter ». La presse prêtait même à M. Davignon le désir de voir la participation de Suez revenir au-dessous de 50 %.

En nous recevant, vendredi 12 octobre – quelques heures avant l'annonce du remplacement de Renaud de la Genière par M. Gérard Worms à la tête de Suez, une décision qu'il laissait pressentir, pour dire qu'il s'en félicitait, – M. Davignon s'est employé à *« remettre les choses en place »*. *« L'humeur à l'intérieur du groupe est moins bonne qu'il y a un an, c'est vrai »*, mais c'est à cause de résultats économiques *« cycliques »*, par essence, et non pas en raison de querelles de personnes ou de débats sur la répartition du capital.

Retranché derrière un assortiment de pipes très plébéiennes, dans un bureau au décor savamment modeste pour montrer que le vrai pouvoir n'a que faire de l'apparat, le vicomte n'en démord pas : *« La bataille de 1988* [c'est-à-dire l'OPA lancé par M. De Benedetti et gagné par Suez] *a montré qu'il n'était pas possible de dégager dans le capitalisme belge les sommes nécessaires* [pour un actionnariat majoritairement national]. *Ça n'a pas changé aujourd'hui.* » Donc, il ne voit aucune raison de modifier quoi que ce soit dans le « partenariat » institué entre Suez et la partie belge minoritaire.

Reste quand même le problème posé par M. Carlo De Benedetti, l'instigateur malheureux de l'OPA de 1988. Le patron de Cerus a cédé, avec l'aide de M. Davignon, 1 % de ses titres de la Générale au groupe de la Deutsche Bank et il en a échangé 4,5 % avec Suez (*le Monde* du 27 septembre). Les quelque 10 % qui lui restent lui brûlent manifestement les doigts. Sans le confirmer, M. Davignon ne dément pas que l'Italien ait voulu céder ses titres à un Koweïtien avant que les événements du Golfe ne fassent échouer l'opération.

Le sombre avenir de la Fabrique nationale

Pour l'heure, le vrai souci de M. Davignon a trait à l'avenir de la Fabrique nationale (FN), dans laquelle la Générale a une participation directe de plus de 70 %. La seule erreur importante que les observateurs attribuent à la direction du holding après 1988 est d'avoir sous-estimé les handicaps de la fabrique d'armement, ancien fleuron de l'industrie wallone, devenu un gouffre à milliards avec ses déficits chroniques et ses centaines de préretraités, du fait notamment de la concurrence brésilienne et argentine. Peut-être par conviction, peut-être par esprit social, la Générale a tenté de requinquer le canard boiteux. Parce qu'elle était auréolée par Suez, des banques françaises ont accepté de l'aider dans l'entreprise et elles s'en montrent fort amères, aujourd'hui que l'échec est patent.

M. Davignon l'admet, la diversification et la restructuration n'y feront rien, il n'y a pas de place pour une entreprise nationale d'armement alors que le débouché intérieur reste limité à 5 % de la production. Il faut donc un *« repreneur à la dimension européenne »*. Actuellement la Générale *« en est au mieux de cette discussion »* avec des étrangers que M. Davignon ne veut pas nommer. On parle à Bruxelles du consortium français, le GIAT. En principe, on sera fixé sur le sort de la FN d'ici à la fin du mois : ou la cession ou la liquidation pure et simple, avec un coût social que la Générale est de toute façon décidée à payer.

« En dix ans, la FN nous aura coûté 17 milliards [de francs belges], dit M. Davignon. *Personne ne peut nous faire de reproche. Quant à la cession à un groupe étranger, il faut être cohérent. On ne peut pas parler toujours de l'Europe et refuser les conséquences du marché intérieur.* » Certes, mais, dans une Belgique toujours obsédée par l'« invasion » du capital français, il n'est pas sans conséquence qu'une Générale contrôlée par Suez soit appelée à faire le sale travail des reconversions en s'amputant d'une société réputée appartenir à la grande tradition du savoir-faire industriel de toute une région. Cette perspective ne contribue pas peu à l'accès de morosité de la « vieille dame ».

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

(1) Un franc belge vaut 17 centimes.

AFFAIRES

CONVICTIONS

Les commerçants sont favorables à une concertation pour une réduction des délais de paiement

explique M. Jacques Dermagne, président du Conseil national du commerce

FACE à la colère de certains chefs d'entreprise, victimes des longs délais de paiement que leur imposent des clients, le ministre de l'industrie envisage d'engager la lutte contre le crédit interentreprises. *« Le commerce souhaite vivement que soient réduits les délais moyens de paiement »*, explique, dans un entretien au *Monde*, M. Jacques Dermagne, président du Conseil national du commerce, mais *« il refuse que l'on légifère »*. *« Revenir au contrôle des prix par le biais du contrôle des délais de règlement serait une régression »*, explique-t-il.

« Le contentieux sur les délais de paiement et le crédit interentreprises continue à nourrir une bataille entre les industriels et les commerçants. N'est-il pas temps d'agir ?

– Ne nous trompons pas de problème. La question des délais de paiement et du crédit interentreprises ne concerne pas seulement ni prioritairement les relations entre les industriels et les commerçants. Celles-ci ne représentent que 15 % du crédit interentreprises en France. Cela signifie que 85 % de la masse des crédits interentreprises sont des crédits entre industriels. C'est entre eux que les oppositions entre les plus forts et les plus faibles sont les plus vives. Ne demandons donc pas au commerce de résoudre seul un problème dans lequel il occupe une si modeste part. Cela dit, le commerce souhaite vivement que soient réduits les délais moyens de paiement et le crédit interentreprises en France, mais il refuse que l'on légifère. Il y a aujourd'hui à ce sujet un consensus dans nos professions.

– Les grands de la distribution, que vous représentez également, sont-ils réellement intéressés à réduire leurs délais de paiement, alors qu'ils sont l'une de leurs sources de bénéfice ?

– J'en suis convaincu. Les grands sont assez puissants pour accepter cette réduction, et les petits ont viscéralement le sentiment qu'ils sont victimes.

– Le seul moyen pour parvenir à une réduction du crédit interentreprises ne serait-il pas que les pouvoirs publics définissent des délais légaux de règlement, comme l'envisage le ministre de l'Industrie ?

– Ce serait la pire des choses. D'après les déclarations de certains membres du gouvernement, il serait effectivement envisagé d'obliger à réduire les délais de paiement, de définir des délais légaux de règlement à 45 jours. Si le projet des pouvoirs publics était de réduire les délais de paiement sans les assortir d'escompte, il faut savoir que ce coût supplémentaire ne pourrait en aucun cas être pris sur les marges du commerce. Celles-ci, en effet, sont déjà en France sensiblement plus basses que dans tous les autres pays occidentaux. Aller plus loin équivaudrait à rendre « opéables » nos entreprises commerciales. Autre hypothèse, une répercussion sur les prix. Peut-on raisonnablement accepter de telles attitudes inflationnistes ?

» N'oublions pas que le délai de paiement est un élément constitutif du prix. Revenir au contrôle des prix par le biais du contrôle des délais de règlement serait une régression évidente sur ce qui fait le succès de nos activités productives depuis cinq ans.

Que l'Etat donne l'exemple !

» Plutôt que de chercher à légiférer, l'Etat ferait d'ailleurs mieux, en ce domaine, de donner l'exemple. Dois-je rappeler que le secteur public est le plus mauvais payeur de tous et que certaines collectivités publiques n'hésitent pas à attendre 365 jours pour solder leurs fournisseurs. A ce sujet, il est intéressant de relever que la Communauté européenne s'inquiète de cette question et souhaite trouver les moyens pour inciter les collectivités publiques à régler plus rapidement. La Communauté envisage même de réglementer pour que les Etats membres prennent l'engagement de payer leurs fournisseurs à 45 jours.

– Autre acteur de ce jeu, les banques. Elles ont aussi, selon vous, leur part de responsabilité dans le gonflement du crédit interentreprises ?

– Je ne veux pas accuser les banques, mais évoquer plus généralement notre culture. Traditionnellement, en France comme dans les autres pays latins, notre culture veut que l'on fasse davantage confiance à l'industriel, celui qui transforme la matière, qu'au commerçant, celui qui est chargé de l'intermédiation, au fournisseur qu'au client. Conséquence, le crédit acheteur n'est pas dans la culture de nos banques. Il faut un changement de mentalité. Le crédit fournisseur n'a aucune raison d'être privilégié.

– Qu'est-ce qui peut conduire à ce changement d'attitude des banquiers ?

– Un front commun de l'industrie et du commerce. On ne réduira pas les délais de paiement sans changer la mentalité de la communauté bancaire française. Il faut lui donner le temps de se persuader que les garanties de l'aval n'ont aucune raison d'être moins fiables que celles de l'amont et qu'une vitrine de magasins se revend mieux qu'une cheminée d'usine. Il faut aussi que la banque accepte de réduire un peu le privilège que lui apporte la « traite » par la double garantie de la double signature du client d'une part, du fournisseur d'autre part. Ces deux attitudes ont toujours pesé lourd dans la longueur des délais de règlement en France.

– Vous souhaitez qu'une concertation soit engagée sur le crédit interentreprises autour d'une personnalité qualifiée. Une manière d'enterrer le dossier ?

– Nous comprenons les préoccupations actuelles des pouvoirs publics. Mais nous ne pouvons laisser dire et faire n'importe quoi. C'est pourquoi nous demandons au gouvernement qu'il accepte une véritable concertation et que l'on crée un groupe de sages autour d'une personnalité dont la neutralité ne puisse être contestée. Nous devrions regrouper les secteurs de façon plus moderne que celle que nous pratiquons et qui pourrait distinguer plus simplement l'industrie d'équipement, l'industrie de biens de grande consommation, les services financiers, les services marchands, le commerce de gros et le commerce de détail.

» Si les responsables socioprofessionnels se refusent à aller au fond des choses, s'ils veulent s'écarter des principes fondamentaux du marché au prétexte de suivre les colères au lieu d'avoir le courage de les éclairer, nous irons vers de mauvaises solutions. La plus mauvaise de toutes, la plus contraire aux efforts de nos chefs d'entreprise serait d'accepter que l'on réglemente. »

Propos recueillis par
ERIK IZRAELEWICZ

Le traiteur des paumés

La table de Cana, entreprise d'insertion, donne du travail à des exclus et joue la concurrence

DANS les salons et les réceptions bien parisiennes, leur présence dépare à peine. Ils ont beau être gauches, parfois, porter un catogan poivre et sel, ou présenter une balafre boursouflée à deux doigts de la carotide, ils n'en accomplissent pas moins leur tâche en professionnels. Serveurs stylés et discrets, maîtres d'hôtel efficaces ou livreurs zélés, il ne viendrait à l'idée de personne de voir en eux ce qu'ils sont vraiment. Des anciens détenus, des vagabonds sans domicile fixe, des toxicos et des chômeurs de longue durée, tous broyés par la vie et pourtant capables de tenir leur rôle, le temps d'une soirée, d'un cocktail ou d'une cérémonie de mariage.

Clin d'œil sans équivoque, La table de Cana, traiteur de son état, est une entreprise d'insertion qui donne du travail aux exclus et joue pourtant le jeu de la concurrence, sans guère d'autres avantages que de faibles subventions (440 000 francs en 1989) de la DDASS, de l'action sociale et du FAS. Une misère, c'est le mot, en comparaison des 5 millions de chiffre d'affaires, en progression de 40 % en un an, et des 90 000 repas servis auprès de 900 clients, entreprises, collectivités et particuliers confondus. Dirigée comme il se doit par un jésuite, ancien ingénieur en informatique chez Total, Franck Chaigneau, elle fournit dans l'année près de 25 000 heures de salaire payées 57 francs à quelque 270 paumés.

Lieu de passage

Créée en mai 1985, l'association loi de 1901 s'est dotée d'une SARL en 1987 qu'elle détient à 51 % *« pour que l'objectif social ne soit jamais assujetti à la vocation commerciale »*. Ce qui ne l'empêche pas d'être techniquement irréprochable. Installée à Montrouge dans des locaux parfaitement adaptés, locataire du groupe Bayard-Presse, elle a investi 1,5 million dans un laboratoire de cuisine moderne et peut supporter la comparaison avec ses confrères. *« C'est vrai que nous visons la clientèle catho*, reconnaît le patron, *« mais seulement à coût identique et à qualité équivalente. »*

Comparée à d'autres tentatives du même ordre, La table de Cana présente plusieurs originalités. D'abord, elle s'appuie sur un secteur d'activité en expansion, qui offre par ailleurs la possibilité d'établir des contrats à durée déterminée d'une heure pour les extras. *« Une facilité qui colle bien avec notre public »*, dit Franck Chaigneau. Ensuite, et pourvu que le candidat soit présenté par des travailleurs sociaux, elle admet que l'on fasse appel à elle sans pour autant réclamer une progression dans la réinsertion, ou sanctionner les échecs. *« Fatalement, il y a des rechutes, des besoins différents que nous n'avons pas à juger*, souligne le président de l'association. *Ils peuvent venir, disparaître puis réapparaître. »*

Enfin, l'entreprise se conçoit comme un lieu de passage, l'idéal étant que, le pied mis à l'étrier, ayant retrouvé confiance, l'extra trouve un autre emploi. *« Les anciens taulards cherchent seulement des fiches de paie et se réintègrent vite. Mais il faut bien admettre que, à part pour une trentaine de personnes par an qui trouvent un emploi à l'année, la sortie reste délicate. »* Rares sont par exemple les drogués qui ne connaissent pas une régression, quand ils ne succombent pas à une overdose.

Par rapport à un traiteur « normal », ces conditions de fonctionnement entraînent ce que Franck Chaigneau appelle un *« surcoût social »*. Avec cinquante bulletins de salaires par mois et une forte rotation des équipes, toujours à reconstituer, il faut compter huit permanents, chargés de l'encadrement, *« y compris en dehors des heures de travail »*. Le turn-over, de principe, afin que le retour à la stabilité des uns libère des places pour de plus démunis, devient un handicap. Tout comme la nécessité de continuellement former des nouveaux.

Mais il y a aussi des satisfactions. Quels que soient leur âge et leur situation, les arrivants ne savent le plus souvent rien faire, ni tenir un horaire ni accepter un ordre. *« Quatre heures de travail sont au-dessus de leurs forces. Il faut y aller lentement. Mais, après, ils sont fiers de ce qu'ils ont fait. Heureusement, la préparation d'un plat ou de canapés est rapidement valorisante. »* Ils font preuve de goût, redécouvrent l'hygiène et la propreté. Quelques-uns, trop rares, passent le CAP ou obtiennent une qualification.

D'autres, comme M. Petit, âgé de cinquante-huit ans, qui dort chaque nuit dans un wagon à la gare Montparnasse, osent enfin avouer aux responsables une ambition. Il voudrait être l'homme du nettoyage à La table de Cana. Qu'on lui promette d'en tenir compte le submerge de contentement. Il s'est enfin trouvé un rôle.

ALAIN LEBAUBE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA MUTUELLE DU MANS ASSURANCES VIE



les mutuelles du mans assurances

Iceberg Bozell

TAUX DE REVALORISATION 1991 : + 9,54 % NET

Le Conseil d'Administration de la Mutuelle du Mans Assurances Vie, dans sa séance du 27 septembre 1990, a pris connaissance des résultats de la Société à la fin du mois d'août 1990 et des résultats prévisionnels pour la fin de l'exercice civil.

Le chiffre d'affaires de la Mutuelle du Mans Assurances Vie s'est élevé en 1989 à 4.106,2 millions de francs, ce qui représente près du double du chiffre d'affaires de l'année 1986 (2.111,7 millions de francs).

Depuis plus de 50 ans, la Mutuelle du Mans Assurances Vie annonce, un an à l'avance, grâce à un système de prévisions dont la fiabilité n'a jamais été démentie, les taux de revalorisation des contrats qu'elle gère.

Ce système permet d'offrir aux sociétaires une véritable garantie de nature à renforcer la confiance qu'ils accordent à la Mutuelle du Mans Assurances Vie, tout en leur assurant une croissance de leur épargne parmi les plus performantes du marché.

En fonction des résultats prévisionnels 1990, le Conseil a décidé, pour 1991, l'attribution de 834,4 millions de francs en faveur des sociétaires. Ainsi, pour les contrats suivants : Renom, Plan M.G.F. Retraite, M.G.F. Epargne, M.G.F. Retraite 90, Securimans, l'épargne constituée sera revalorisée de 9,54 % net en 1991.

La crédibilité de ce mode de distribution d'excédents repose à la fois :
- sur une expérience confirmée de plusieurs décennies,
- sur la solidité financière de la Mutuelle du Mans Assurances Vie.

Ainsi, de 1985 à 1989, les montants des capitaux qu'elle gère et de ses fonds propres ont évolué de la façon suivante :

En millions de francs	1985	1986	1987	1988	1989
Épargne Croissance	6.315,3 + 19,7 %	7.914,8 + 25,3 %	10.520,9 + 32,9 %	13.765,3 + 30,8 %	17.212,14 + 25,0 %
Fonds propres Croissance	929,8 + 22,2 %	1.125,9 + 21,4 %	1.426,8 + 26,7 %	1.741,5 + 22,1 %	2.230,6 + 28,1 %

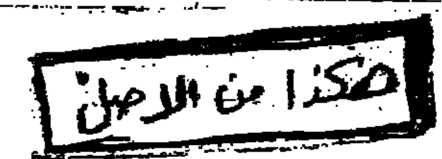
En conséquence, au 31 décembre 1989, les fonds propres représentaient 12,9 % des provisions techniques, ce qui est supérieur aux obligations réglementaires et conforte la confiance que ses sociétaires accordent à la Mutuelle du Mans Assurances Vie.

LA MUTUELLE DU MANS ASSURANCES VIE, 20, rue St-Bertrand, 72000 LE MANS - Tél. : (16) 43.41.78.43
Contact pour information économique ou financière : Monsieur Gérard ANDRÉ.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10



AFFAIRES

Le « Made in Germany » passe à l'Est

Obtenir ce label est, pour les entreprises est-allemandes, un défi qui doit les inciter à améliorer rapidement la qualité de leurs produits

FRANCFORT
Correspondance

SIGNE d'une indiscutable qualité, le label « Made in Germany » – fabriqué en Allemagne fédérale – fait rêver de nombreux producteurs. Du jour au lendemain, l'économie est-allemande, absorbée par sa sœur de l'Ouest, s'est vue autorisée à utiliser ce signe pour ses produits. Un heureux événement. Ne risque-t-il pas de détériorer l'image du « Made in Germany » des produits de RFA ?

En autorisant les entreprises de l'ex-RDA à imprimer le label sur leurs productions dès les premiers jours de la réunification, la Fédération des chambres de commerce et d'industrie ouest-allemande (DIHT) veut, en fait, mettre immédiatement la pression sur les producteurs orientaux. Pour le président du DIHT, M. Hans Peter Stihl, aucune ambiguïté n'est possible quant aux exigences de productivité : *« Ce label ne peut à lui tout seul garantir que l'on va vendre à l'étranger. Il faut aussi être capable d'offrir des produits de très bonne qualité »*, dit-il.

L'origine du label, « Made in Germany » qui est vieux d'un siècle est plutôt paradoxale. Instauré en Angleterre en 1887, il devait protéger les industries locales de la compétition naissante sur le continent. En exigeant que tous les produits étrangers autorisés à pénétrer en Angleterre soient frappés d'une estampille indiquant leur origine géographique, le Parlement espérait ainsi dissuader les sujets britanniques d'acheter des produits n'ayant pas été fabriqués aux normes anglaises. Une forme de boycottage subtil en quelque sorte, à nouveau utilisé par les Etats-Unis un siècle plus tard pour discriminer les produits « Made in Germany » de ceux fabriqués dans la « zone d'occupation soviétique » !

Mais très vite, cet instrument de discrimination s'est transformé en argument de vente, une garantie de qualité « Made in Germany » est ainsi devenue le symbole de l'ardeur au travail des Allemands, de leur ponctualité dans les livraisons, ainsi que du soin apporté à la production industrielle ou artisanale de leurs produits grâce à l'emploi de techniques de pointe et d'un service après-vente impeccable : les quatre fondements de la supériorité allemande.

Motivations à la tâche et travail bien fait

Autant de qualités, selon M. Stihl, qui ont survécu jusqu'à aujourd'hui, du moins à l'Ouest, en raison d'un travail acharné qui a permis à la RFA de s'arroger la première place des pays exportateurs dans le monde. Le secret de ce succès ? L'existence, à l'Est comme à l'Ouest, d'une main-d'œuvre de qualité qui constitue le plus grand atout des cinq nouveaux Länder allemands par rapport à la concurrence internationale.

L'incarnation de cette estampille « Made in Germany », toujours selon M. Stihl, c'est l'ouvrier spécialisé allemand. Après la seconde guerre mondiale, la RFA a ainsi pu reconstruire son économie en un temps record, malgré les destructions et les démontages d'usines, grâce à l'exploitation de son potentiel humain. Avec des programmes de formation calqués sur ceux de l'Ouest, il n'y a donc aucune raison pour que la partie orientale de l'Allemagne ne puisse à son tour atteindre les mêmes standards de productivité que ceux de l'Occident. *« Pour le reste, notamment en ce qui concerne les motivations à la tâche ou la joie du travail bien fait, je ne doute pas une seconde qu'elles existent »*, précise-t-il.

Une analyse qui est largement partagée à l'Ouest, même si pour l'instant la proposition de M. Stihl d'apposer le label « Made in Germany » sur les produits fabriqués à l'Est provoquent assez peu de réactions. Sans doute parce qu'elle n'a pas force de loi ! Quelle que soit la prudence observée, un consensus semble toutefois se dégager sur la nécessité de parvenir le plus rapidement possible au démantèlement et à la privatisation des anciens « combinats » est-allemands. Le but : permettre des prises de participation dans le capital des nouvelles sociétés ainsi créées, comme cela s'est déjà produit par exemple dans le secteur bancaire. Sans ces investissements matériels, et surtout le transfert du savoir-faire ouest-allemand, il est peu probable en effet que les produits de l'ex-RDA puissent entrer – avant longtemps – en concurrence avec ceux de l'Ouest, particulièrement au vu des écarts de productivité entre les deux parties de l'Allemagne. Certes, il existait depuis longtemps des accords de production entre des groupes ouest-allemands et des « combinats » est-allemands, et ils n'ont fait que s'intensifier au cours des derniers mois avec l'autorisation de créer des joint-ventures. Les exemples le plus souvent cités pour ce type de coopération sont les chaussures Salamander, ou, plus récemment, Volkswagen pour la production des Polo à l'Est.

Au sein du COMECON, l'ex-RDA était même le premier exportateur de biens d'équipement pour l'Occident, et elle occupait le huitième rang mondial pour les machines-outils : mais, à l'exception des biens d'équipement simples tels que réfrigérateurs ou machines à écrire pour lesquels la demande mondiale n'a jamais fléchi, les produits est-allemands n'ont cessé de perdre des parts de marché.

M. Raimund Horth, expert du commerce avec l'Est, et l'Association des constructeurs de machines-outils (VDME) restent toutefois optimistes. *« Une fois résolus les problèmes d'adaptation à l'économie de marché, la production à l'Est va fortement augmenter »* disent-ils. Résultat : le commerce extérieur de l'Allemagne réunifiée ne pourra que bénéficier des relations économiques de l'ex-RDA avec les pays du COMECON. Même son de cloche au ZVEI, l'association centrale des industries électriques et électroniques, où l'on a toutes les raisons de se réjouir au vu des besoins énormes en équipement des nouveaux Länder.

Selon M. Klaus Krone, président de l'Association pour les techniques de communication et d'information du ZVEI, rien que pour la poste, les investissements à l'Est vont s'élever à 55 milliards de deutschemarks en sept ans. Reste maintenant à convaincre les Allemands de l'Est eux-mêmes que les chips et les ordinateurs qui vont sortir des chaînes de l'ancien combinat Robotron de Dresde valent ceux de l'Ouest.

Selon une récente enquête réalisée à Berlin-Est, l'image des produits fabriqués à l'Est a pris un sérieux coup. La flambée des prix sur la plupart des biens de consommation courants (bière, salaisons, agrumes, etc.) après la levée des subventions en juillet – date de l'entrée en vigueur de l'Union économique et monétaire – n'est sans doute pas étrangère à ce mouvement de mauvaise humeur. En ce qui concerne les automobiles, il s'explique surtout par la fascination des Allemands de l'Est pour les grosses cylindrées ouest-allemandes, symbole à leurs yeux de la puissance et de la réussite à l'occidentale. A l'image des yoghourts est-allemands – sans doute le pire produit qui existe à l'Est, – ces véhicules en étaient venus à symboliser le paradis socialiste des travailleurs, mais ils ne brillaient ni par leur bon goût ni par leur emballage.

C'est donc tout à fait à propos que l'hebdomadaire des milieux économiques *Wirtschaftswoche* a choisi de représenter sur sa couverture du 3 octobre, date de la réunification, une minuscule Trabant placée dans le coffre d'une grosse Mercedes avec comme titre : « La nouvelle Allemagne ».

CHRISTINE HOLZBAUER-MADISON

PORTRAIT

Kazutoshi Kanaïwa, l'ambassadeur japonais d'IBM France

Si IBM ne rate pas une occasion de jeter l'anathème sur ses rivaux, les constructeurs d'ordinateurs japonais, elle n'en dédaigne pas pour autant la clientèle des firmes nippones. Bien au contraire. La preuve ? Depuis un an et demi, un Japonais, Kazutoshi Kanaïwa, a installé son bureau au vingt-cinquième étage de la tour Descartes à la Défense. Avec une double mission : être l'interlocuteur privilégié des sociétés japonaises installées en France, clients actuels ou potentiels du constructeur américain, et servir d'intermédiaire entre IBM France et IBM Japon. Il est actuellement l'un des neuf Japonais employés par IBM dans les différents pays d'Europe pour tenir ce rôle d'ambassadeur. Inversement, deux Américains travaillent au Japon pour établir le dialogue avec leurs compatriotes.



Pas facile pour ce natif de Nagoya d'être salarié d'une firme qui affiche sa nippophobie et dans un pays qui ne l'est pas moins. Cette contradiction ne semble pourtant guère affecter Kazutoshi Kanaïwa. Tout au moins, sa double culture, japonaise et « IBMienne » (cela fera cette année vingt et un ans qu'il travaille pour Big Blue) lui permet-elle d'éluder la question. Tout sourire. Ses deux décennies passées au Japon au service d'une firme américaine ont dû lui servir de terrain d'apprentissage : travailler pour une firme étrangère est aussi plutôt mal vu dans la péninsule. Après ses études universitaires en économétrie et macroéconomie, Kazutoshi Kanaïwa choisit d'entrer chez IBM *« parce que c'était alors le numéro un dans son secteur »*. Il dirigea l'agence IBM de sa ville natale, en 1986, avant de participer à la direction marketing du groupe pour les pays de la zone Asie-Pacifique.

Traducteur (anglais-japonais) quand des problèmes de langue se posent, Kazutoshi Kanaïwa est aussi et surtout un interprète des comportements. *« Les différences de nos systèmes éducatifs et de notre histoire font que nous pensons différemment ; que notre sens des valeurs et donc notre comportement sont différents »*, explique-t-il. *« Quand un Japonais et un Français se parlent en anglais, si le Japonais dit « oui »,* ajoute-t-il, *le Français comprend que le Japonais est d'accord avec sa proposition ; ce qui peut se révéler faux ; le Japonais voulait tout simplement dire qu'il avait compris. »* Résultat : le Français va pousser son interlocuteur à signer le contrat, ce qui peut faire échouer toute la négociation. La notion du temps est aussi très différente dans les deux cultures. *« Lorsqu'un client japonais demande au vendeur de lui remettre une proposition dans les huit jours, le Français comprend qu'il doit effectivement remettre son offre une semaine plus tard. Or le Japonais l'attend le plus vite possible. Le lendemain. »*

Outre les relations qu'il établit individuellement entre IBM et les 250 entreprises japonaises installées en France, Kazutoshi Kanaïwa organise des séminaires de trois jours durant lesquels les présidents de ces sociétés rencontrent les dirigeants d'IBM. Loin de parler de technique pure, on y discute du rôle stratégique des systèmes d'information, du marché unique européen, du style de management, d'IBM ... et on y tisse des liens d'affaires.

Dans trois ans, Kazutoshi Kanaïwa retournera au Japon. Il aura, d'ici là, appris quelques mots de français, perfectionné son anglais et celui de ses enfants, qu'il a choisi d'inscrire à l'Ecole internationale de Paris et non au lycée japonais. Pour qu'ils n'aient plus besoin d'ambassadeur.

ANNIE KAHN

MARCHÉS FINANCIERS

En signant un contrat pluriannuel de cinq ans

L'Etat accorde à Thomson une aide de 3 milliards dans la télévision haute définition

Promesse tenue : l'Etat français, qui avait apporté au printemps dernier sa caution au plan de recherche lancé dans la télévision haute définition (TVHD) par le groupe Thomson, en étroite collaboration avec la firme néerlandaise Philips (*le Monde* du 17 mai) a finalisé son engagement. MM. Pierre Bérégovoy, Michel Charasse, Hubert Curien et Roger Fauroux, respectivement ministres de l'économie et des finances, du budget, de la recherche et de l'industrie, ont signé le premier contrat quinquennal aux termes duquel l'actionnaire du groupe français met à sa disposition une enveloppe de 3 milliards de francs pour relever le défi japonais.

Cette somme correspond au tiers de l'effort financier consenti par Thomson dans le cadre du programme intensif de recherche mis au point avec Philips (20 milliards de francs, dont 11 milliards pris en charge par la firme d'Eindhoven).

Pour obtenir cette enveloppe, le groupe de M. Alain Gomez a dû cependant prendre des engagements précis, tant sur les délais à tenir que sur l'attribution des budgets. En premier lieu, il devra être capable de couvrir, avec les équipements adéquats, les Jeux olympiques d'Albertville en février 1992, de lancer, en 1993, des matériels professionnels haute définition, et, en 1995, des matériels grand public.

La ventilation des sommes consacrées à la recherche et développement se fera en gros de la façon suivante : environ la moitié (48 %), soit 4,3 milliards de francs, servira à mettre au point de nouvelles technologies (circuits intégrés, écrans plats à cristaux liquides, capteurs...). Les 4,7 milliards restant seront affectés à hauteur de 9 % pour les études et systèmes de haute définition, de 7 % pour le développement des matériels grand public, de 13 % pour étudier les technologies de fabrication, de 13 % encore pour développer les équipements professionnels, de 11 % enfin pour promouvoir et expérimenter la TVHD.

Pour le gouvernement, ce contrat conclu avec Thomson est *« une priorité industrielle »*. M. Roger Fauroux a souligné qu'*« il ne reste aux Européens que quatre ou cinq ans pour aboutir à la vraie TVHD et rattraper les Japonais »*.

A. D.

Un dossier en voie de règlement

Les salariés de Framatome renoncent à leur action contre la privatisation de leur entreprise

Un pas de plus a été franchi vers un règlement du dossier Framatome : le comité central d'entreprise a accepté, mercredi 17 octobre, de retirer l'action qu'il avait engagée auprès du tribunal de commerce de Paris pour contester la sortie du constructeur de chaudières nucléaires du secteur public. Pour aboutir à cette décision, le comité central d'entreprise a dû se réunir deux fois, une première rencontre ayant échoué vendredi 12 octobre.

De plusieurs sources, on considère comme *« imminent »* le règlement du dossier, mais cette opinion n'est pas partagée par la Compagnie générale d'électricité (CGE), acteur principal dans cette affaire. S'il semble acquis que la transaction se fera autour d'une évaluation de 8 milliards de francs pour Framatome, une difficulté n'est toujours pas réglée : celle du maintien ou non d'EDF dans le tour de table.

Le dernier schéma évoqué prévoit une réduction à 44 % de la participation de la CGE (52 % actuellement), celle des salariés montant de 3 à 5 % (éventuellement après une augmentation de capital qui leur sera réservée). La part des actionnaires publics (51 %) comprend notamment le Crédit lyonnais (5 %, part qui pourrait monter à 7 % provisoirement en fonction du règlement choisi pour la participation des salariés). Le reste (46 %) sera-t-il détenu par une seule main, comme le souhaite l'Elysée, ou deux (CEA, 36 %, EDF, 10 %) comme le voudraient le ministère de l'économie et la direction de Framatome ? Cette question est importante à un double titre : si EDF se maintient, la CGE (privatisée) demeure l'actionnaire le plus important ; de la réponse apportée dépendrait l'application ou non à Framatome de la loi de démocratisation du secteur public.

F. V.

Axa-Midi fusionne avec le Midi

Phase finale de la gigantesque opération de restructuration du groupe Axa engagée par M Claude Bebear : les deux compagnies Axa-Midi et le Midi vont fusionner. L'opération a commencé mercredi 17 octobre, par une suspension de la cotation des titres des deux compagnies. Elle prendra la forme d'une OPE (offre publique d'échange) lancée par le Midi sur les titres Axa-Midi.

La parité retenue sera de quatre actions Axa pour une action Midi. Offre avantageuse dans la mesure où l'action Axa-Midi s'échangeait légèrement en-dessous de 200 francs alors que le titre Midi voguait aux environs de 890 francs. Au terme de l'échange, la holding Midi changera de nom et prendra celui d'Axa. Pour encourager l'échange, le Midi offrira un dividende de 21 francs, qui atteindra 31,50 francs compte tenu de l'avoir fiscal. Au printemps une action gratuite sera également donnée aux porteurs.

Cette opération a pour but d'améliorer la visibilité des actionnaires, grands et petits, sur la compagnie d'assurances. Depuis la prise de contrôle du Midi par Axa, au début de 1989, les mouvements – cessions d'activités non stratégiques, réorganisations – avaient été multipliés sans que l'actionnaire s'y retrouve toujours.

Y. M.

Highland Distilleries prend une participation dans Rémy-Cointreau

Le groupe britannique de whisky Highland Distilleries va prendre une participation de 30 % dans Orpar, la société holding qui contrôle le producteur français de spiritueux Rémy-Cointreau. Selon les termes de l'accord, annoncé mercredi 17 octobre par les deux groupes, le coût total de l'acquisition sera de 755 millions de francs (75,9 millions de livres).

Highland prendra 20 % du capital d'Orpar (588 millions de francs) sous forme d'obligations convertibles, en échange de quoi le groupe français recevra les 12,7 % détenus par Highland dans le capital du producteur de whisky Macallan Glenlivet (dont Orpar possède déjà 14 % du capital).

La différence sera payée comptant. Une participation de 10 % supplémentaire dans Orpar sera reçue par une filiale détenue par Highland Distilleries et son partenaire Robertson et Baxter.

Enfin, la famille Heriard Dubreuil qui contrôle Orpar (Rémy Martin-Cointreau, les champagnes Pieper Heidsieck et Krug) pourrait par la suite acquérir jusqu'à 10 % du capital de Highland.

□ **Le Crédit national sauve de la faillite la société de Bourse lyonnaise Girardet.** – Le Crédit national a décidé mercredi 17 octobre, d'une part, de porter sa participation dans la société de Bourse lyonnaise Girardet de 34 à 96 % pour lui éviter de déposer son bilan et, d'autre part, *« de mettre en place immédiatement une nouvelle équipe de direction »*. Les pertes de cette firme sont estimées à environ 200 millions de francs et proviennent pour près de 150 millions *« de graves anomalies »* de gestion constatées dans L. Finance, une des filiales de la société de Bourse. De plus, une trentaine de millions de déficit sont imputables à un contentieux avec le Crédit agricole de l'Ain *(nos éditions « Rhone-Alpes » du 11 septembre).* Les services d'inspection de la Société des Bourses françaises ont découvert ces anomalies en fin de semaine dernière et averti la COB, qui a étudié le dossier au cours de son collège du 16 octobre. Une nouvelle faillite, préjudiciable à la clientèle et à la Bourse, a pu être évitée grâce à la décision rapide du Crédit national d'assumer à plein son rôle d'actionnaire.

NEW-YORK, 17 octobre ↑

Timide reprise

La Bourse de New-York s'est modestement ressaisie mercredi, à l'issue d'une séance marquée par des premiers échanges indécis et les inquiétudes des investisseurs sur l'état de santé de l'économie américaine. En hausse de plus de 25 points en début d'après-midi, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 2 387,87, soit un gain de 6,68 points (+0,28 %).

Quelque 162 millions d'actions ont changé de mains. Le nombre des valeurs en baisse a dépassé celui des titres en hausse dans un rapport d'environ 4 à 3 : 832 contre 655 ; 474 titres sont restés inchangés.

Les investisseurs tentent toujours d'apprécier la gravité de l'état de santé de l'économie américaine, estiment les experts. Avec une perte d'environ 20 % depuis le niveau record atteint le 16 juillet dernier (2 999,75 points), Wall Street semble avoir anticipé les effets d'un bref passage à vide de l'activité économique aux Etats-Unis, soulignent les analystes. Mais la plupart des observateurs doutent que le marché soit préparé à une récession plus longue et plus sévère. Sur le marché obligataire, les taux sur les bons du Trésor américain à trente ans, principale valeur de référence, ont continué à reculer légèrement

VALEURS	Cours du 16 octobre	Cours du 17 octobre
Alcoa	51 7/8	52 5/8
ATT	31 5/8	30 7/8
Boeing	45 3/8	46
Chase Manhattan Bank	12 5/8	12 1/2
Du Pont de Nemours	31 1/2	31 1/2
Eastman Kodak	36 3/4	37 1/4
Exxon	48 3/4	48 1/2
Ford	31	30 5/8
General Electric	51 3/8	52 5/8
General Motors	36	36 1/2
Goodyear	15 1/8	16 1/8
IBM	99 3/8	100 3/4
ITT	41	41 1/8
Mobil Oil	56 5/8	57 1/8
Pfizer	72 3/8	74 1/8
Schlumberger	54 1/2	55 1/4
Texaco	58	58 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	89 1/2	89 3/4
Union Carbide	14 1/2	14 5/8
USX	31	30 3/4
Westinghouse	27 1/2	26 1/2
Xerox Corp.	30 3/8	30 3/4

LONDRES, 17 octobre ↓

Baisse

Les cours des valeurs ont terminé en baisse mercredi au London Stock Exchange, dans le sillage de l'ouverture faible de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a cédé 15,6 points, à 2 068,0, soit un repli de 0,7 % par rapport à la clôture de mardi. Le marché s'est montré plus actif qu'à l'accoutumée avec 544,4 millions d'actions échangées contre 377,5 millions mardi.

Les craintes d'une récession en Grande-Bretagne après l'annonce mardi d'une baisse de 0,5 % de la production industrielle en août ont contribué au recul des cours. Le net repli de la compagnie maritime P and O et la baisse de la banque commerciale Kleinwort Benson ont ajouté à la déprime du marché. Kleinwort Benson s'est repliée après avoir perdu environ 30 millions de livres (298 millions de francs) lors de la cession de ses 29 % de participation dans le groupe pétrolier Premier Consolidated Oil Field. Premier s'est également déprécié. En revanche Highland Distilleries a bondi après l'annonce de son intention d'investir 75,9 millions de livres (755 millions de francs) dans la compagnie française Rémy Cointreau

PARIS, 18 octobre ↑

La hausse continue

Pour la cinquième journée consécutive, jeudi 18 octobre, la hausse a été au rendez-vous Rue Vivienne. Mais comme au cours des trois précédentes séances, le marché parisien a monté sur la pointe des pieds comme s'il s'interrogeait sur le bien-fondé de sa démarche.

En progrès relativement modeste à l'ouverture matinale (+ 0,25 %), l'indice CAC 40 forçait ensuite l'allure (+ 0,7 %), pour la ralentir très sensiblement peu avant midi (+ 0,10 %) avant d'accélérer un peu le mouvement. En début d'après-midi, son avance atteignait 0,58 %. Plus tard dans la soirée, elle avoisinait 0,80 %.

A deux séances de la liquidation générale, qui aura lieu lundi prochain 22 octobre, la méfiance grandit. Grâce au bond fait par la Bourse depuis vendredi dernier, cette échéance boursière se retrouve gagnante (actuellement de 5,54 %), ce qui ne s'était pas produit depuis le mois d'avril dernier. La tentation est grande de prendre son bénéfice et, dans les circonstances actuelles, par prudence, bien des investisseurs n'y résistent pas.

L'éventualité d'une solution armée à la crise du Golfe est loin d'être écartée. Beaucoup s'interrogent, et la proposition du président irakien Saddam Hussein de vendre son pétrole à 21 dollars le baril sur le marché libre ajoute encore à la confusion qui règne dans les esprits. Seul constat positif : la baisse des prix du baril de brut a repris. Mais ici, comme sur les autres places, l'attentisme reste de toute façon la règle, tant que les plus importantes statistiques économiques américaines (prix de détail pour septembre et balance commerciale pour août) n'ont pas été publiées.

Sur le parquet, les derniers spécialistes que la réforme boursière n'a pas encore chassés du palais s'attendaient dans l'après-midi à un communiqué d'AXA-Midi annonçant la fusion de ses filiales d'assurances.

TOKYO, 18 octobre ↑

La hausse se poursuit

La Bourse de Tokyo a poursuivi sa hausse jeudi, l'indice Nikkei gagnant 507,72 points (2,1 %) à 24 367,08 points en clôture dans un marché très actif. Le Topix a terminé en hausse de 30,19 points à 1 783,53 points. Le volume des affaires s'est fortement étoffé avec 700 millions de titres échangés contre 590,31 millions mercredi, ce qui n'était pas arrivé depuis plus de cinq mois. Après avoir ouvert en légère hausse, les titres ont poursuivi leur progression, entraînés par la fermeté du yen face au dollar. Le fléchissement des prix du pétrole et la hausse du marché obligataire ont également influencé le marché, estimaient les courtiers.

Parmi les valeurs en hausse, on notait celles de la construction, de la sidérurgie et des chantiers navals.

VALEURS	Cours du 17 octobre	Cours du 18 octobre
Akai	560	545
Bridgestone	1 140	1 150
Canon	1 400	1 380
Fuji Bank	1 890	1 990
Honda Motors	1 430	1 420
Matsushita Electric	1 870	1 790
Mitsubishi Heavy	749	763
Sony Corp.	6 680	6 450
Toyota Motors	1 910	1 870

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Contrat mexicain de 2,6 milliards de francs pour GEC-Alsthom.** – Le groupe franco-britannique GEC-Alsthom a signé un contrat de 2,6 milliards de francs avec la Commission fédérale de l'électricité (CFE) mexicaine pour la fourniture clés en main d'une centrale thermique au fioul au Mexique, à Tuxpan (Etat de Veracruz). Cette centrale sera composée de deux unités de 350 mégawatts chacune. L'industrie mexicaine participera à hauteur de 40 % à la réalisation de l'ouvrage, dont la première tranche sera mise en service en 1993.

□ **Léger tassement du résultat semestriel de Cap Gemini-Sogeti.** – Cap Gemini-Sogeti, première société française et européenne de services informatiques, a annoncé un léger tassement de son résultat courant avant impôts (à 360 millions contre 384 millions). Estimant ce chiffre peu significatif, elle maintient néanmoins ses objectifs pour l'année entière : un chiffre d'affaires d'environ 9 milliards (+ 28 % sur l'an dernier) et le résultat net d'un pourcentage comparable à celui des exercices précédents (de l'ordre de 7 %).

□ **SCOA : lourdes pertes et vastes restructurations.** – La SCOA, société française de négoce, affiche pour le premier semestre 1990 une perte de 137,9 millions de francs. M. Jacques Marcelin, le président-directeur général de cet ancien comptoir africain, a estimé la perte probable de son groupe sur l'ensemble de l'année à 270 millions de francs. En 1989, la SCOA avait enregistré une perte record de 620 millions de francs. Les dirigeants de la SCOA, dont l'actionnaire principal n'est autre que Paribas (à hauteur de 30 % du capital), vont engager de nouvelles restructurations. Les cinq branches qui composaient le groupe (commerce, équipement, pharmacie, haute technologie et Nigéria) seront remplacées par dix-sept filiales aux territoire et champ d'activité plus définis, ont-ils précisé.

□ **Le groupe DRF rachète les cravates britanniques Christies.** – Le groupe textile français DRF (ex-Finabel) a annoncé qu'il venait d'acquérir 83,3 % de la société britannique Christies Limited, spécialisée dans la fabrication et la distribution de cravates et d'écharpes en soie. Christies a enregistré en 1989 un chiffre d'affaires de 15 millions de francs, réalisé pour 40 % à l'exportation. DRF qui exploite notamment les chemises Laroche, Arrow (pour la France et la Suisse), Armorial et Lord, a dégagé en 1989 un bénéfice de 5,3 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 314 millions.

□ **Groupelec acquiert Facom.** – Groupelec distribution, spécialisée dans la distribution électrique, a annoncé qu'elle avait racheté 100 % du groupe Facon (150 millions de francs de chiffre d'affaires), qui emploie 103 personnes réparties dans six points de vente. Groupelec, qui prévoit un chiffre d'affaires de 2,1 milliards de francs en 1990, s'implante ainsi dans le Nord et la Belgique où il réalise désormais un chiffre d'affaires de 530 millions.

□ **Sumitomo Rubber crée un holding européen.** – La firme japonaise, acquéreur de Dunlop en 1985, décide de créer, fin 1990 aux Pays-Bas, un holding européen, qui aura pour vocation d'intégrer et d'animer l'ensemble des activités de Sumitomo Rubber en Europe. Cet holding appartiendra en totalité à sa maison mère. Il aura un capital équivalant à 440 millions de francs. Dunlop France et ses équivalents en Allemagne et en Grande-Bretagne conserveront néanmoins une autonomie de décision. Cette création permettra de mieux satisfaire les exigences techniques et commerciales des constructeurs automobiles européens.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	400	399	Idianova	133	132
Asystel	105	....	I.M.S.	944	943
BAC	191	190	IN2	280	....
B.I.C.M.	845	854	I.P.B.M.	115	114
Boiron (Ly)	390	400	Loca Investis.	322	313
Boisset (Lyon)	205	210	Locamic	90	89
Cibles de Lyon	3150	3138	Marie Comm.	130	130
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1069	1065	Molex	180	....
Calberson	399 80	395 30	Olivetti Logabax	590	599
Cardif	428	427	Presbourg	90	90
C.E.G.E.P.	197 70	199	Publ.Filipacchi	390	392
C.F.P.I.	250	252	Razel	820	805
Ciments d'Origny	499	490	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	295 30	301
C.N.I.M.	891	900	St-H. Matignon	205	202
Codetour	272	282 90	Select Invest (Ly)	90	90
Comareg	280	282 50	Serbo	420	420
Conforama	795	781	S.M.T. Goupil	186 50	180
Creeks	310	322 30	Sopra	179 90	....
Dauphin	395 10	399	Supra	140	139
Delmas	590	590	Thermador H. (Ly)	242	236
Demachy Worms Cie	542	541	Unilog	149	148
Desquenne et Giral	240	246	Union Fin. de Fr.	385	378
Devanlay	780	780	Vial et Cie	116 70	112 10
Deville	490	485 60	Y. St-Laurent Groupe	816	823
Dollsos	185	184 50			
Editions Belfond	220	222 50			
Europ. Propulsion	420	410			
Finacor	125	....			
GFF (group.fon.f.)	339	349 10			
Grand Livre	426	427			
Gravograph	182 80	189 30			
Guintoli	810	810			
ICC	236 80	235 80			
IDIA	310	309 10			

Marché des options négociables le 17 oct. 1990

Nombre de contrats : 21 186

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	–	–	–	–	–
CGE	600	12	–	55	–
Elf-Aquitaine	680	12	28	63	–
Eurotunnel SA-PLC	40	5,80	8	2,50	3,50
Euro Disneyland SC	90	–	–	6,10	7,10
Havas	487	45	–	–	–
Lafarge-Coppée	320	24,20	–	13	–
Michelin	70	9,20	12,50	3,60	8
Midi	880	74	–	29	–
Paribas	440	44	–	12	–
Pernod-Ricard	1 000	68	–	–	–
Peugeot SA	520	35	–	38	41
Rhône-Poulenc CI	260	8	–	–	–
Saint-Gobain	380	30	–	16	–
Source Perrier	960	–	–	15,50	–
Société générale	380	25	–	–	–
Suez Financière	280	40	45	6	10
Thomson-CSF	100	7,30	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 oct. 1990

Nombre de contrats : 80 423

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	97,98	97,92	97,78
Précédent	97,76	97,66	97,66

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
98	0,98	1,73	1,01	1,71

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,0615 F

Sur un marché calme, le dollar a évolué jeudi 18 octobre autour de ses – faibles – niveaux de la veille. Il cotait en début d'après-midi à Paris 5,0615 francs, 1,5106 deutschemarks, et 124,25 yens. Le mark, pour sa part, s'est échangé à 3,3508 francs français.

FRANCFORT	17 oct.	18 oct.
Dollar (en DM)	1,5070	1,5106
TOKYO	**17 oct.**	**18 oct.**
Dollar (en yens)	125,80	124,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (18 octobre) ...... 9 5/8 - 9 3/4 %
New-York (17 octobre) ...... 7 7/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	16 oct.	17 oct.
Valeurs françaises	75,30	75,60
Valeurs étrangères	77,50	77,10
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	432,64	431,10
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 601,92	1 616

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	16 oct.	17 oct.
Industrielles	2 381,19	2 387,87

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	16 oct.	17 oct.
Industrielles	1 613,30	1 600,80
Mines d'or	163,20	163,90
Fonds d'Etat	79,51	79,76

TOKYO

	17 oct.	18 oct.
Nikkei Dow Jones	23 859,36	24 367,08
Indice général	1 743,23	1 783,53

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,0600	5,0620	+ 67	+ 77	+ 143	+ 163	+ 440	+ 500
$ can.	4,3677	4,3732	– 126	– 84	– 214	– 164	– 503	– 403
Yen (100)	4,0232	4,0278	+ 63	+ 84	+ 123	+ 155	+ 324	+ 398
DM	3,3494	3,3523	+ 33	+ 51	+ 79	+ 103	+ 189	+ 251
Florin	2,9721	2,9750	+ 36	+ 45	+ 73	+ 92	+ 176	+ 225
FB (100)	16,2596	16,2765	+ 72	+ 195	+ 211	+ 382	+ 705	+ 1186
FS	3,9736	3,9783	+ 59	+ 76	+ 122	+ 150	+ 333	+ 406
L (1 000)	4,4680	4,4737	– 79	– 25	– 120	– 63	– 326	– 207
£	9,9480	9,9570	– 375	– 330	– 693	– 619	– 1641	– 1475

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 15/16	8 3/16	8	8 1/8	8	8 1/8	8 1/8	8 1/4
Yen	7 9/16	7 13/16	7 13/16	7 15/16	7 7/8	8	8 3/16	8 5/16
DM	8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 11/16	8 13/16
Florin	7 13/16	8 1/16	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 5/8	8 3/4
FB (100)	8 13/16	9 1/16	8 13/16	9 1/16	8 13/16	9 1/16	9	9 1/4
FS	7 5/8	7 7/8	7 11/16	7 13/16	7 3/4	7 7/8	8 1/16	8 3/16
L (1 000)	10 1/2	11 1/2	10 7/8	11 3/8	10 7/8	11 3/8	11 1/8	11 5/8
£	13 7/8	14 1/8	13 7/8	14	13 7/8	14	13 1/2	13 5/8
Franç.	9 9/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16	10	10 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الاصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 18 OCTOBRE

Cours relevés à 14 h 28

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3740	C.N.E 3%	3785	3785	3785	....
980	B.N.P. T.P.	960	951	950	....
1130	C.C.F. T.P.	1135	1140	1135	....
1080	Cr.Lyon. T.P.	1080	1080	1080	....
1580	Renault T.P.	1443	1400	1415	- 1 94
1650	Rhone Poul. T.P.	1470	1500	1455	- 1 02
1083	Saint Gobain T.P.	1108	1101	1101	- 0 63
1135	Thomson T.P.	946	941	960	+ 1 48
665	ACCOR	760	760	763	+ 0 39
610	Air Liquide	656	658	659	+ 0 46
1340	Als.Superm.	1550	1540	1545	- 0 32
380	A L S P I	353 80	354 50	364	+ 2 88
1670	Arjom. Prioux	1830	1840	1864	+ 1 86
960	AGF Sté Centrale	870	871	875	+ 0 57
820	Ass. Entrepr.	835	814	823	- 1 44
240	Avenir H. Média	250	253	270	+ 8 00
163	Axa Midi Ass.	198	....	....	....
247	Bafip	229 80	226	229	- 0 35
190	Bail-Equipem.	171	170	170	- 0 58
755	Bail Investiss.	762	765	760	- 0 26
380	Bancaire	412	414 90	427	+ 3 64
585	Bazar H.-V.	601	600	605	+ 0 67
795	Béghin-Say	726	727	724	- 0 28
1120	Berger (M)	1100	1110	1109	+ 0 82
540	Bic	557	564	532	- 4 49
740	B.I.P.	880	888	880	....
316	BIS	335	340	345	+ 2 99
310	B N P (CI)	259	258	261	+ 0 77
910	Bolloré Tech.	801	795	812	+ 1 37
2830	Bongrain	2310	2310	2319	+ 0 39
645	Bon-Marché	641	645	649	+ 1 25
425	Bouygues	431 10	435	431	- 0 02
113	BP France	106	109 40	105	- 0 94
735	B S N	775	774	772	- 0 39
880	Canal Plus	955	950	948	- 0 73
385	Cap Gem.S.	369	366	372	+ 0 81
3220	Carrefour	3495	3498	3504	+ 0 26
123	Casino	127 90	128	128 20	+ 0 23
98	Casino ADP	99	99 50	97 50	- 1 52
940	Castorama D.I.	925	927	928	+ 0 32
160	C.C.F.	148 80	150 90	151	+ 1 41
65	CCMC Ly.	59	58 10	58 10	- 1 53
335	C.D.M.E.	348	348	347 50	- 0 14
425	C.E.G.I.D.	465	465	475	+ 2 15
230	Centrest (Ny)	240	240	239	- 0 42
475	C.E.P. Comm.	519	525	530	+ 2 12
181	Cerus	166 50	166 90	165 80	- 0 42
340	Cetelem	433	433	430	- 0 69
380	C F A O	393	399	394	+ 0 25
380	CF Inc.	374	380	375 20	+ 0 32
490	C G E	551	555	555	+ 0 73
260	CGI Info.	335	335	332 10	- 0 87
925	C G I P	880	877	886	+ 0 68
500	CGP	493	500	499	+ 1 22
780	Chargeurs S A	685	690	709	+ 3 50
585	C I C A (M)	560	570	581	+ 3 75
1140	Ciments franç.	1035	1040	1040	+ 0 48
405	Club Méditer.	408 50	405	424 50	+ 3 92
120	CMB Packa.	113 90	113	119	+ 4 48
104	Codetel	96	95	95 80	- 0 21
475	Colas	483	456	480	- 0 65

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
250	Cpt. Entrep.	249	241	256	+ 2 81
995	Compt Mod.	1120	1108	1125	+ 0 45
147	Concept S.A.	130	130 10	130 10	+ 0 08
370	CPR (Paris Rée.)	302 50	306	304 40	+ 0 63
960	Créd. Foncier	852	855	855	+ 0 35
630	Cr Lyon.(CI)	568	570	575	+ 1 23
1080	Credit Nat.	944	937	897	- 4 98
215	CSEE	207	205	209 50	+ 1 21
2260	Damart	2090	2130	2150	+ 2 87
485	Dassault Aviation	460	465	460	....
270	Dassault Electr.	246	221 40	211 40	- 14 0
1400	De Dietrich	1116	1180	1222	+ 9 50
200	Dév.P.d.C.(I)	200	198	198	- 1 00
255	Dév.R.Sud-Est	280	280	283	+ 1 07
380	D M C	351	355	360	+ 2 56
3110	Docks France	3540	3550	3599	+ 1 67
600	Dumez	605	606	625	+ 3 31
2070	Eaux (Gle)	2225	2249	2267	+ 1 89
320	Ecco	305	309	320	+ 4 92
895	Elf Aquitaine	627	629	628	+ 0 16
490	- (Certific.)	480	480	467	- 2 71
895	Epeda B.-F.	1004	990	990	- 1 39
365	Essilor	280 40	280	275 50	- 1 75
190	Essil.Int.(DP)	178 20	179	176 80	- 0 79
730	Esso	665	658	652	- 1 95
1400	Eurafrance	1420	1370	1419	- 0 07
1510	Eurocom	1645	1660	1645	....
81	Eurodisneyland	89 80	89 55	91	+ 1 34
3020	Euromarché	2980	2980	3030	+ 1 68
930	Europe 1	1015	1030	1035	+ 1 97
40	Eurotunnel	42 70	43	44 70	+ 4 68
1360	Exor	1362	1370	1395	+ 2 42
1220	Facom	1239	1240	1240	+ 0 08
135	Finextel	133	131 50	140	+ 5 26
225	Fives Lille	226	228	232	+ 2 65
1820	Fromager. Bel	1690	1690	1690	....
1750	Gal.Lafayette	1740	1750	1750	+ 0 57
1780	G.A.N.	1810	1780	1790	- 1 10
320	Gascogne (B)	360	360	362	+ 0 56
1220	Gaz et Eaux	1120	1121	1121	+ 0 09
1410	Géophysique	1086	1086	1010	- 7 00
400	Gerland Ly.	397	397 50	395	- 0 50
695	Groupe Cité	650	648	645	- 0 77
1340	GTM-Entrep.	360 20	360	359 50	- 0 19
920	Guyenne-Gas.	1003	1000	1020	+ 1 69
188	Hachette	172	170	174 80	+ 1 63
495	Havas	523	524	525	+ 0 38
490	Hénin (La)	538	522	538	....
710	Hutchinson	919	930	930	+ 1 20
230	Imétal	225	220	225 50	+ 0 22
90	Immob. Phénix	106 90	106	105	- 1 78
94	Ingénico	77 85	76	77 90	+ 0 06
2910	Inst. Mérieux	3000	3000	2980	- 0 67
370	Interbail	395	391	394 90	- 0 03
1000	Intertechnique	1040	1040	1060	+ 1 92
655	J. Lefebvre	662	631	645	- 2 57
765	Labinal	775	781	788	+ 1 68
2280	Lab. Bellon	2830	....	....	....

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
345	Lafarge	332 10	332 50	333	+ 0 27
1041	Lebon	340	345	345	+ 1 47
3300	Legrand	3380	3380	3380	....
1810	Legrand (DP)	1870	1858	1880	+ 0 53
525	Legris Industries	529	535	535	+ 1 13
700	Locabail Imm.	745	745	750	+ 0 67
405	Locafrance	414 10	410 20	410 80	- 0 80
620	Locindus	629	630	635	+ 0 95
380	Luchaire	349	347	347	- 0 57
3320	L.V.M.H.	3640	3680	3743	+ 2 83
470	Lyonn. Eaux	456	457 70	470	+ 3 07
220	Majorette Ly.	215	215	210 10	- 2 28
310	Mar. Wendel	297 60	295 50	300	+ 0 81
230	Matra	220	223	224	+ 1 82
490	Merlin-Gerin	460	469	472	+ 2 61
92	Metaleurop	89 40	89	88 80	- 0 67
120	Métrologie In.	114 90	115	114 90	....
65	Michelin	74 80	76	71 80	- 4 01
850	Midi (Cie)	913	877	879	- 3 72
95	Midl. Bk Sa *	90 50	90 10	90 50	....
340	Min. Salsig (Ny)	347	345	350	+ 0 86
102	MMB	94 40	94 40	92 50	- 2 01
80	Moulinex	78 90	78 20	79 40	+ 0 63
1390	Navig. Mixte	1330	1330	1321	- 0 68
132	Nord-Est	127	127 50	127 50	+ 0 39
460	Nordon (Ny)	475	489	460	- 3 16
590	Nouv Galeries	565	561	561	- 0 71
545	Occid. (Gle)	590	585	590	....
1330	Omn. F. Paris	1365	1389	1420	+ 4 03
310	Olipar	305 10	307	305 10	....
480	Oréal	504	506	506	+ 0 40
465	Paribas	477	475	478	- 0 21
1390	Pechelbronn	1300	1330	1310	+ 0 77
107	Pechiney Int.	129	128	132	+ 2 33
250	Pechiney (CIP)	275	273	276 50	+ 0 55
450	Penhoet	460	460	460	....
1020	Pernod Ricard	1010	998	1005	- 0 50
530	Peugeot	510	516	526	+ 3 14
430	Pinault	331	336	337	+ 1 81
270	Plastic-Omn.	270	273 50	271 40	+ 0 52
390	Poliet	473	470 50	476	+ 0 63
865	Prétabail-Sic.	954	955	955	+ 0 10
800	Primagaz	625	624	610	- 2 40
420	Printemps	490	485	486	- 0 82
1850	Promodès	1875	1900	1900	+ 1 33
410	Radiotechn.	357	358	357	....
300	Raff. D.Total	300	300	300	....
2300	Redoute (La)	2735	2747	2750	+ 0 55
245	Rémy et Associés	256	264	275 20	+ 7 50
215	R. Poulenc CIP	246 50	248	249 30	+ 1 14
325	Robur Financ.	337	336	338	+ 0 30
47	Rochette (La)	53 10	53	52 80	- 0 56
1870	Roussel Uclaf	1730	1730	1734	+ 0 23
2850	R. Impér.Ly *	3050	2965	2990	- 1 97
183	Sade (Ny)	182	181	180	- 1 10
1450	Sagem	1450	1405	1410	- 2 76
385	Saint Gobain	391 90	399	403	+ 2 83
1130	Saint Louis	1360	1349	1346	- 0 30

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1250	Salomon Ly.	1105	1100	1110	+ 0 45
410	Salvepar (Ny)	400	405	400	....
715	Sanofi	770	770	757	- 1 69
1720	S A T	1661	1660	1650	- 0 66
245	Saul. Chât.	250	251	250	....
1080	Saupiquet (Ny)	1270	1269	1265	- 0 39
755	Schneider	635	635	648	+ 2 05
15	SCOA	16 85	16 40	16 85	....
1000	S.E.B.	1180	1141	1178	- 0 17
430	Sefimeg	444	445	440	- 0 90
625	Sextant A.	600	598	614	+ 2 33
1100	S F I M	1075	1085	1095	+ 1 86
172	S.G.E.	176 50	177	176	- 0 28
550	Simco	561	575	565	+ 0 71
920	Sk. Rossignol	894	898	895	+ 0 11
900	Sligos	826	835	835	+ 1 09
435	Société Génér.	382	385	394	+ 3 14
115	Sodecco (B)	122 10	122 10	122 10	....
150	Sodero (Ns)	150 90	151	151	+ 0 07
395	Sodexho	509	508	503	- 1 18
86	Sogenal (Ny)	80 50	80 50	80 50	....
410	Sogerap	398	400	402	+ 1 01
1120	Sommer-Allib.	1349	1335	1321	- 2 08
1190	Source Perrier	1123	1124	1163	+ 3 56
470	Sovac	532	525	559	+ 5 08
430	SPEP	463	444	455	- 1 73
465	Spie-Batignol.	468	454 50	470	+ 0 43
980	Strafor	947	945	960	+ 1 37
300	Suez	312	311	317	+ 1 60
490	Synthélabo	593	593	632	+ 6 58
90	Thomson	100 90	100 10	100	- 0 89
690	Total	668	669	678	+ 1 50
120	- (certif.)	116 60	117	116 90	+ 0 26
270	[illegible] Fin.	229 30	229 90	227	- 1 00
490	U.A.P.	503	508	506	+ 0 60
210	U F B Locab.	211	213	222	+ 5 21
900	U I C	880	899	877	- 0 34
575	U I F.	555	559	559	+ 0 72
745	U I S.	764	763	768	+ 0 52
730	Unibail	740	743	740	....
156	U.C.B.	163	163	160	- 1 84
305	Valéo	350	349 10	353 50	+ 1 00
285	Vallourec	274 80	275	274	- 0 29
385	Via Banque	369	368	363	- 1 63
945	Zodiac	938	938	950	+ 1 28
1890	Elf Gabon	1640	1639	1606	- 2 07
136	Amax	93	97	97	+ 4 30
119	Amer. Express	92 50	89	89	- 3 78
160	A.T.T.	160	156	156	- 2 50
124	Anglo Amer.C.	117 70	120 50	120 50	+ 2 38
415	Angold	373	392	392	+ 5 09
200	Banco Santander	209 50	223	227	+ 8 35
710	B.A.S.F.	678	686	686	+ 1 48
725	Bayer	710	729	729	+ 2 68
77	Buffelsfont.	70 50	71 80	71 80	+ 1 84
74	Chase Manh.	65	63	63	- 3 08
93	De Beers	84 50	84	84	- 0 59
2080	Deutsche Bank	2045	2084	2084	+ 1 91

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1290	Dresdner Bank	1255	1268	1270	+ 1 20
61	Driefontein	54	54 50	54 50	+ 0 93
183	Du Pont-Nem.	161	160 50	160 50	- 0 31
220	Eastman Kodak	187 50	187	187	- 0 27
21	East Rand	21 10	22 05	22	+ 4 27
65	Echo Bay	55	55	55	....
150	Electrolux	138 50	133	133	- 3 97
590	Ericsson	187	189	188 50	+ 0 80
270	Exxon Corp.	247	247 50	246 80	- 0 08
181	Ford Motor	155	154 80	154 80	- 0 13
48	Freegold	44 80	45 40	45 50	+ 1 56
11	Gencor	10 80	11 10	11 10	+ 2 78
295	Gén. Elect.	264 90	267 40	269	+ 1 55
194	Gén. Motors	181	179	179	- 1 10
365	Gén. Belgique	317	315	316	- 0 32
54	Gd. Métropol.	55 30	55 60	56	+ 1 27
68	Guinness	70 90	70	70	- 1 27
18	Hanson PLC	18 60	18 50	18 50	- 0 54
42	Harmony Gold	40 70	40 45	40 30	- 0 98
174	Hewlett Packard	139	140	140	+ 0 72
45	Hitachi	49 45	47 30	47 30	- 4 35
710	Hoechst	658	663	663	+ 0 76
105	Homestake	87	87 90	87 90	+ 1 03
82	Imp. Chemical	80 90	79 80	79 80	- 1 36
570	I.B.M.	509	509	508	- 0 20
265	I.T.T.	207	207	207	....
118	Ito Yokado	139 90	144 20	144 20	+ 3 07
61	Matsushita	74	72	72	- 2 70
15 50	Maxwell	14 60	14 80	14 80	+ 1 37
136	Mc Donald's	138	135 20	135 20	- 2 03
405	Merck	394	395 90	395 90	+ 0 48
415	Minnesota M.	380	381	381	+ 0 26
350	Mobil corp.	281 50	287	287	+ 1 95
173	Morgan J.P.	176 50	176 50	176 50	....
29200	Nestlé	29950	30100	30100	+ 0 50
890	Nodarl	900	945	945	+ 5 00
210	Norsk Hydro	178	178 20	179 50	+ 0 84
113	OFSB	105	105 50	105 50	+ 0 48
1690	Pétrofina	1689	1665	1685	- 0 24
240	Philip Morris	228 60	226 60	226 60	- 0 83
69	Philips	61 80	61 70	62	+ 0 32
89	Placer Dome	76 50	77 25	77 25	+ 0 98
260	Quilmès	245	247	247	+ 0 82
24	Randfontein	23 95	24	24 10	+ 0 63
430	Royal Dutch	397	395 20	395 20	- 0 45
40	R T Z	42	41	41	- 2 38
3 60	Saat.& Saatchi	3 40	3 49	3 60	+ 5 88
49	St Helena	43 20	43 70	43 70	+ 1 16
355	Schlumberger	280 50	279 90	279 90	- 0 21
48	Shell transp.	45 10	45 50	45 50	+ 0 89
1850	Siemens	1892	1943	1943	+ 2 70
250	Sony	266	260 10	260 10	- 2 22
65	Sumitomo Bank	66	67	67	+ 1 52
190	T.D.K.	211	201	201	- 4 74
44	Telefonica	40 65	41 50	41 70	+ 2 58
32	Toshiba	32 30	31 50	31 50	- 2 48
416	Unilever	424	425	425	+ 0 24
250	Unit.Techn.	233	235	235	+ 0 86
375	Vaal Reefs	341	348	348	+ 2 05
280	Volvo	256 50	252	252	- 1 75
175	West. Deep.	163	162 50	162 50	- 0 31
205	Xerox Corp.	153 20	157	157	+ 2 48
97	Yamanouchi	113 50	112	112	- 1 32
1 77	Zambia Cop.	1 85	1 79	1 79	- 3 24

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	118 50	3 58
Emp.Etat 9,8%78	99 30	2 63
10,80% 79/94	100 80	1 30
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp.Etat 14,6% 83	101 30	9 56
Emp.Etat 13,4%83	108 48	11 05
Emp.Etat 12,2% 84	103 64	0 33
Emp.Etat 11% 85	104 15	7 20
10,26% mars 86	99 98	6 18
OAT 10% 5/2000	98 40	3 94
OAT 9,9% 12/1997	99 38	8 38
OAT 9,8% 1/1996	98 52	7
PTT 11,2% 85	....	9 03
CFF 10,30% 86	95 70	6 88
CNB Bques 5000F	100 30	2 89
CNB Paribas 5000F	102 25	2 89
CNB Suez 5000F	100 25	2 89
CNE 11,5% 85	101 31	3 88
CNI 1/82 5000F	100 30	2 89
CNT 9 % 86	90 40	4 30
CRH 10,90% déc.85	100 80	7 84
CHARB FCE 3% 100	141	....
CNCA	1035	....
Cons	1940	....
CGE 6 janv. 89/98	557	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	888	892
Applications Hydr.	1334	....
Arbel	836	810
Astorg	269 50	270 50
Bains C.Monaco	963	850
B.Hypoth.Europ.	351 20	362 70
B.N.P. Intercont.	260	247
Béghin-Say (C I)	596	....
Bénédictine	3650	....
Blanzy Ouest	2800	2912
B T P	76	76
Cambodge	689	689
Carbone Lorraine	785	792
Case Poclain	15 10	15
C.E.G.F (Frigor.)	385	390
Centenaire Blanzy	496	498
Cerabati	104	100
Champex Ny	135	138
CIC (CIP)	169 80	164 80
C.I.M.	801	815
C.I.T.R.A.M. (B)	2200	2400
Clause	406	438
Cofimeg	256	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel	1131	....
Cogifi	397	396
Comiphos	509	500
Cie Industrielle	4200	....
Cpt Lyon Alemand	416 90	418
Concorde	700	701
Constr.Mét.Prov.	29	31 60d
Crédit Gén.Ind.	380	....
Cr Universel (Cie)	588	....
Créditel	117 50	120
Darblay	670	....
Degremont	1390	1395
Delalande	1800	1800
Delmas Vieljeux	3589	3690
Didot Bottin	1030	1031
Eaux Bassin Vichy	2039	2060
Eaux Vittel	922	951
Ecia	188 50	190
Electro-Financ.	774	....
Electro-Banque	315	320
E.L.M. Leblanc	740	730
Eneli Bretagne	528	....
Ent.Mag. Paris	4015	4015
Etex (ex. Eternit)	1660	1650
Europ Soutres Ind.	54	26
Finalens	248	....
F.I.P.P.	168 20	168 50
F.N.A.C.	1988	1929
Foncière (Cie)	670	675
Fonc.Lyonnaise	725	720
Foncina	490	498
Fougerolle	730	735
France I.A.R.D.	790	....
France SA (La)	1360	1361
From. Paul-Renard	2520	....
Gaumont	960	969
Genefim	255 30	255 10
Gévelot	489	....
G.F.C.	381	381
G.F.I.I.	289	289
Gds Moulins Paris	1490	....
Groupe Victoire	1380	1380
G.T.I (Transport)	494	490
Immofinel	348	339 50
Immobanque	670	670
Im.Marseillaise	5940	5940
Imm. Plaine-Monceau	412	421
Immofice	430	430
Invest.(Ste Cle.)	3050	3050
Jaeger	68	....
Lambert Frères	280	278 50d
Lille Bonnières	1680	....
Loca-Expansion	292	284
Locafinancière	465	469
Locatel	289	....
Louis Vuitton	555	560
Louvre	3600	3641
Lucia	1750	1770
Machines Bull	43	42
Mag.Uniprix	149	149
Magnant	728	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	500	500
Mors	148	143 60
Navigation (Nle)	230	228
Optorg	335	344 90
Oréal (CI)	220	220
Origny-Desvroise	1245	....
Palais Nouveauté	945	973
Paluel Marmont	849	849
Parfinance	200	199 50
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	205 90	214 10
Paris Orléans	241	241
Parthena Invest	301 50	304
Pathé Cinéma	1014	....
Piper Heidsieck	2090	2050
P.L.M.	300	300 10
Porcher	633	651
Promodès (CI)	1045	1076
Publicis	715	714
Rochefortaise	118 30	120
Rosario	240 20	240 20
Rougier	411	....
S.A.C.E.R.	365	391
S.A.F.A.A.	452	420 80o
S.A.F.I.C Alcan	280	280
SAFT	1240	1239
Saga	245	252
Saint Dominique (F.)	....	....
Salins du Midi	800	800
Satam	92 50	92 50
Savoisienne M.	159 50	....
S.C.A.C.	770	770
Senelle Maubeuge	425	413
S.Etud.Part. (M)	148	147
Silic	620	615
Sinvim	292	303
S.I.P.H.	304 40	....
Sofal	635	610
Sofio	550	534
Sofical	1100	1099
Soficomi	540	540
S O F I P (M)	435	445
Sofragi	1442	1445
Sophia-Bail	394	391
Sopagri	171	170
Soudure Autogène	880	850
Sovabail	380	385
Stemi	725	....
Suez (CIP)	244 20	254
Taittinger	3580	3605
Télémécanique Elect.	4280	4200
Testut-Aequitas	827	825
Tour Eiffel	252	280
Ufiner	1050	1080
U.T.A.	2650	2467 o
Vicat	378	383
Viniprix	1902	1900
Virax	149 50	151
Maroc Sté Brasserie	250	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	761	798
Akzo Nv Sim.	232	....
Alcan Aluminium	91	....
American Brands	365	350
Arbed	488	472
Asturienne Mines	161	....
Banco Popular Espa.	425	470
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	26000	27600
Can.Pacifique	76 75	79 80
Chrysler Corp.	51 50	53 10
C I R	13 05	13
Commerzbank	735	798
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	199	201 10
GBL (Brux Lamb.)	519	520
Gevaert	1130	....
Glaxo Holdings Ltd	71 60	....
Goodyear Tire	81	85
Grace and Co (WR)	94	94 50
GTE Corp.	142 10	....
Honeywell Inc.	368	....
Johannesburg	1445	....
Kubota	26	....
Latonia	310	310
Midland Bank	19	....
Noranda Mines	68 10	68
Olivetti priv.	11 70	....
pakhoed hold	550	550
Pfizer Inc.	365 10	....
Procter Gamble	380 10	395 90
Ricoh	28 50	....
Robeco	253	263 40
Rodamco NV	161 30	160 40
Rolinco	238 40	239 10
Saipem	6 80	7 30d
Sema Group	52 70	52 70
SKF Aktiebolaget	80	....
Tenneco Inc.	217 50	....
Thorn Electrical	60 90	60 50
Toray Ind.	23 10	23 50
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1330	....
West Rand Cons.	12	12 75

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	280	....
Buitoni	815	....
Calciphos	155	162
C G H Cogenhor	83	84
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	711	715
Drouot Assurances	203 20	....
Elf Antargaz	1910	....
Europ. Accum.	88	....
Gachot S.A.	83 90	83 90
Groupe Extension	200	....
Guy Degrenne	401	408
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	340	....
Merlin Imm.	240	....
Nicolas	980	....
Paternelle RD	848	....
Particip. Percier	395	398
Rorento N.V.	177	177 90
St-Gobain-Emballage	1985	2155 6
Sema Marn.	256	....
S.E.P.R.	1580	....
S.P.R. act. B	323	....
Ufimer	360	....
Waterman	1500	1500
Whitman Corp.*	86	89
Wonder	966	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 048	5 061	....	....
Ecu	6 928	6 928	....	....
Allemagne (100 dm)	335 080	335 090	....	....
Belgique (100 F)	16 276	16 273	....	....
Pays-Bas (100 fl)	297 330	297 270	....	....
Italie (1000 lires)	4 475	4 472	....	....
Danemark (100 krd)	87 870	87 840	....	....
Gde-Bretagne (1 L)	9 956	9 910	4 050	4 050
Grèce (100 drachmes)	3 328	3 324	....	....
Suisse (100 f)	398 450	398 390	....	....
Suède (100 krs)	90 320	90 290	....	....
Norvège (100 k)	86 300	86 200	....	....
Autriche (100 sch)	47 628	47 634	....	....
Espagne (100 pes)	5 348	5 343	....	....
Portugal (100 esc)	3 799	3 789	....	....
Canada (1 $ can)	4 344	4 320	....	....
Japon (100 yens)	4 034	4 051	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/10
Or fin (kilo en barre)	60000	60400
Or fin (en lingot)	59900	60900
Napoléon (20f)	395	393
Pièce Fr (10 f)	436	440
Pièce Suisse (20 f)	433	432
Pièce Latine (20 f)	355	348
Souverain	455	460
Pièce 20 dollars	2160	2200
Pièce 10 dollars	1200	1160
Pièce 5 dollars	870	850
Pièce 50 pesos	2315	2330
Pièce 10 florins	387	385

SICAV (sélection) 17/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	962 97	939 48
Actilion	194 33	189 13
Agepargne	715 15	694 35
Agplacement	7002 04	7002 04
Agepremière	108 82	106 50
AGF Actions ex CP	989 37	965 24
A.G.F. 5000	579 23	565 10
AGF ECU	1011 42	1001 41
AGF Foncier	109 74	107 06
AGF Invest Sicav	102 26	99 77
AGF Interfonds	406 76	396 84
AGF Oblig.	1073 66	1068 31
AGF Sécurité Sicav	10973 66	10973 66
A.G.F.I.M.O.	601 92	587 24
AMERI-GAN	5447 81	5238 28
Amplitude	576 29	556 53
Arbitrages Court.T	6198 83	6186 44
Associc.	1127 59	1127 59
Atout Futur	335 38	327 20
Aurecic	1076 69	1045 23
Avenir Alizes	1542 48	1512 24
Avenir CIC	100 76	97 82
Axa Capital	141 47	136 38
Axa Europa	116 75	111 72
Axa Investissements	107 13	102 52
Axa NPI	97 23	93 04
Axa Valeurs PER	113 32	108 44
Capimonétaire	5479 37	5473 90
Capioblig	5589 93	5507 32
Capitacic	1114 77	1098 30
Capital-Monde	343 80	335 41◆
Cardan Pierre	28 87	28 17
Coreis	1136 86	1108 13
Compavalor	6069 56	6050 48
Convertimmo	361 55	347 84
Crediser	449 51	436 42
Crédit Mutuel Capital	1106 46	1086 73
C.T.A. Plus	5011 60	5011 60◆
Diese	1123 44	1096 04
Drouot France	754 82	722 32
Drouot Investiss.	882 54	844 54
Drouot Sécurité	229 84	219 94
Drouot Sélection	136 57	130 69
Ecocic	1052 42	1036 87◆
Ecuper	119 76	114 60
Ecureuil Capitalisation	2184 99	2163 36
Ecureuil Invest	362 65	352 28
Ecureuil Monepremière	57614 13	57614 13
Ecureuil Monétaire	33956 65	33956 65
Ecureuil Trésorerie	2106 47	2106 47
Ecureuil Trimestr.	1966 66	1947 19
Elicash	397545 25	397545 25
Energia	260 56	248 74
Eparcic	3097 97	3087 97
Eparcourt-Sicav	4320 37	4309 60
Epargne Associat.	26077 53	25039 97
Epargne Capital	9000 77	8911 65
Epargne Court Terme	594 76	594 76
Epargne Croissance	1458 17	1419 14
Epargne Industrie	94 83	92 58
Epargne J.	60295 19	60295 19
Epargne Long Terme	184 41	179 47
Epargne Monde	1095 07	1065 76
Epargne Obligat.	185 38	180 43
Epargne Première	12548 72	12465 31
Epargne Quatre	1061 95	1052 99
Epargne-Unie	1197 24	1168 04
Epargne Valeurs	405 57	395 68
Epalion	1148 64	1135 29
Eufimant	591 53	574 30◆
Eurocic Leaders	941 55	914 13
Eurodyn	1072 05	1045 90
Euro Gan	6458 18	6209 79
Euromid	28 61	28 22
Fonsicav	12351 41	12351 41
FRANCE-GAN	8681 03	8347 14
France Garantie	251 92	251 40
France Index Sicav	95 11	93 30
France Investiss.	439 69	428 97◆
France Oblig.	455 11	450 60
Francic	402 49	390 77
Francic Pierre	104 41	101 37
Francic-Régions	1163 79	1129 88

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	30 79	30 79
Fructi-Capi	35 32	34 80
Fructi Court	122538 77	122538 77
Fructidor	231 37	227 95
Fructi-Ecu	550	541 87◆
Fructi-Epargne	28 74	28 04
Fructifrance	778 17	759 19
Fructimmo	27 94	27 26
Fructi-Première	10338 85	10186 08
Fructivar	4702 08	4690 35
Futuroblig	1209 26	1179 77
Gestilion	12609 54	12578 09
Gest. Associations	148 04	144 78
Gest. F. Sécur.	10712 98	10202 84
Horizon	1089 96	1058 21
Interpar	100337 01	97414 57
Interoblig	11859 87	11403 53
Intersélection Fce	494 11	479 72
Japacic	148 22	143 90
Jeunepargne	248 32	244 65
Laffitte Amérique	175 21	168 07
Laffitte Europe	238 83	229 09
Laffitte Expan.	236 16	226 53
Laffitte France	300 77	288 51
Laffitte Immobil.	229 26	219 91
Laffitte Japon	394 89	378 79
Laffitte Oblig.	135 24	129 73
Laffitte Rendement	177 38	170 15
Laffitte Tokyo	341 51	327 59
Latitude	5856 76	5847 89
Leumi C.T.	10916 94	10916 94
Leumi L.T.	5921 02	5748 56
Lion Association	11425 16	11425 15
Lion Institution	24948 65	24886 43
Lionplus	833 20	816 86
Lion Trésor	2108 88	2088
Lion 20 000	22844 43	22844 43
Livret Bourse Inv.	488 20	473 98
Livret Portefeuil	625 90	607 67
Méditerranée	168 75	159 57
Mensuel CIC	10086 92	9985 06
Mondial Investissem.	391 57	384 27
Monecic	5433 28	5433 28
Monedan	58286 47	58286 47
Mone.J.	82914 82	82914 82
Monévalor	70760 51	70760 51
Mutualité dépôts	11665 32	11642 04
Mutuelle Unie Sél.	139 55	133 54
Natio Court Terme	244484 00	244484
Natio-Epargne	15106 16	14956 59
Natio-Ep. Ret.	113 41	110 37
Natio Eparg.Trésor	6686 20	6672 85
Natio-Imm.	1137 57	1107 12
Natio-Inter	1161 56	1130 47
Natio-Monétaire	22030 50	22030 50
Natio Obligations	503 43	489 96
Natio-Patrimoine	1343 55	1307 59
Natio-Placements	65894 60	65894 60
Natio-Revenus	996 98	987 11
Natio Sécurité	12236 15	12236 15
Natio-Valeurs	760 25	739 90
Nippon-Gan	5760 16	5538 62
Nord Sud Dévelop.	1284 53	1261 97
Obli-Associations	125 07	123 83
Oblicic-Mondial	2304 70	2270 64
Oblicic-Régions	1009 56	994 84
Oblig. tres caté.	153 54	151 27
Obilion	1132 81	1121 59
Oblisécurité	11100 84	11100 84
Optimet	31767 69	30842 41
Oraction	966 07	932 75
Orvalor	5304 90	5113 16
Paribas Capitalisation	1215 56	1197 60
Paribas Epargne	17911 56	17875 91
Paribas Opportunités	111 04	106 51
Paribas Patrimoine	506 57	485 92
Paribas Revenus	89 61	88 72
Patrimoine Retraite	190 78	187 04
Parvalor	612 71	594 86
Phénix Placement	286 61	278 26
Pierre Investissements	706 32	689 09◆
Placement A.	1193 48	1170 06
Placements C.T.	7738 14	7720 70

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J.	6234 19	6221 75
Placement Premier	5674 11	5662 78
Plénitude	116 16	113 05
Poste Gestion	58497 36	58497 36
Première Oblig.	10851 12	10840 28
Prév. Ecureuil	107 24	106 18
Prévassociation	25411 23	25411 23
Proficics	1058 76	1032 94
Quarz	116 27	113 43
Réalvalor	824 66	800 64
Rentacic	158 33	155 99
Revenus Trimestr.	5270 70	5218 51
Revenu-Vert	1139 21	1122 37
St Honoré Bio-Alim.	841 67	803 50
St Honoré Global	233 47	222 88
St Honoré Mat Pac.	194 50	185 68
St Honoré Pacifique	545 75	521
St Honoré PME	479 94	458 18
St Honoré Réel	12953 54	12901 93
St Honoré Services	465 30	447 40
St Honoré Techno.	695 76	664 21
Sécuricic	1518 27	1518 27
Sécuri-Gan	13176 41	12918 05
Sécuri-Taux	1207 12	1207 12
Sicavalm	691 86	681 64
Sicav Associations	1605 27	1602 87
S.F.I. fr. et etr.	603 99	586 40
Sicav 5.000	382 72	372 48
S.I. Est.	1292 15	1236 51
Silvafrance	620 70	604 09
Silvam	386 28	375 94
Silvarente	204 91	200 89
Silvinter	393 01	382 48
S.N.I.	1054 45	1023 74
Sogéparge	305 83	294 78
Sogéroc	53210 50	51880 88
Sogevar	971 29	927 25
Sogister	1161 28	1108 62
Soleil Investissements	489 62	469 93
Solstice	2081 24	2076 05
Stratégie Actions	805 75	774 76
Stratégie Rendements	1210 71	1172 60
Technocic	955 25	927 43
Techno-Gan	5528 73	5316 09
Thésora	580 38	554 81
Transplus	132 18	128 49
Trésor Avenir	105 01	103 97
Trésor Plus	1102 85	1091 94
Trésor Réel	12403 08	12403 08
Trésocic	111350 88	111350 88
Trilion	5046 63	4998 66
U.A.P. Investiss.	409 12	394 33
U.A.P. Act. F.	531 07	511 87
U.A.P. Act. Sél.	577 57	556 69
U.A.P. Actif	595 06	573 54
U.A.P. Altafi	199 73	192 51
U.A.P. Alto	163 59	157 68
UAP Moyen Terme	118 74	114 46
Uni-Associations	118 12	118 12
Uni-Foncier	1283 27	1251 97
Unifrance	527 77	514 90
Uni-Garantie	1321 39	1298 03
Uni Régions	1387 76	1353 91
Univers	2430 32	2371 04
Univer	207 17	207 17
Univers Actions	1163 06	1134 69
Univers-Obligation	1616 35	1576 93
Valorem	491 14	479 16
Valrea	1799 24	1797 44
Valreal	46106 87	46083 83
Vauban	25031 77	25006 74

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

A la mairie de Paris

M. Chirac ordonne une enquête sur les écoutes sauvages

Réunions, communiqués, mises au point : la journée de mercredi a été dominée à la mairie de Paris par « l'affaire » des écoutes téléphoniques. Selon *le Canard enchaîné* publié le 17 octobre, l'inspection générale de la Ville de Paris se serait livrée à des écoutes téléphoniques sauvages pour surveiller des fonctionnaires municipaux chargés de gérer des budgets *(le Monde du 18 octobre)*. Prévenu mardi soir de la publication de l'article le lendemain, M. Jacques Chirac, qui s'apprêtait à partir pour un voyage de dix jours en Corée et au Japon, a exigé que toute la lumière soit faite sur cette affaire.

Etant la première mise en cause, l'inspection générale de la Ville de Paris ne peut être chargée de l'enquête. C'est à M. Rémy Chardon, préfet hors cadre, ancien conseiller technique de M. Chirac à Matignon et qui venait de rejoindre l'équipe du maire de Paris, qu'a été confiée la mission de vérifier les faits et d'établir les responsabilités. M. Jean Tibéri, premier adjoint, a déclaré, mercredi 17 octobre, avoir demandé *« instamment »* à M. Chardon de mener son enquête *« le plus rapidement possible »*. Les conclusions, a-t-il précisé, *« en seront rendues publiques »*, et, si les faits sont avérés, *« leurs auteurs seront sévèrement punis »*.

Le premier adjoint insiste sur la transparence voulue par la municipalité parisienne. *« Nous n'avons rien à cacher »*, répète-t-il. Il estime qu'en tout état de cause, il ne pourrait s'agir que *« d'écoutes sauvages émanant d'initiatives individuelles »*.

C'est aussi l'explication avancée par d'autres membres de l'entourage de M. Chirac. *Le Canard enchaîné* ayant raconté comment ses journalistes ont acquis la certitude que le chef de la section exploitation des restaurants de la Ville de Paris est *« le fonctionnaire le plus écouté du moment »*, les proches du maire de Paris rétorquent qu'ils voient mal l'ancien premier ministre, *« si chatouilleux sur le respect de la légalité et les atteintes aux libertés »*, prendre *« des risques énormes pour savoir si l'achat des navets et des carottes est bien régulier »*.

L'affaire de la SEMAVIP

Cette hypothèse de l'initiative *« individuelle et subalterne »* ne suffit pas à rassurer les élus socialistes. Le président du groupe PS au Conseil de Paris, M. Georges Sarre, et MM. Daniel Vaillant et Jean-Yves Autexier, tous deux députés socialistes de Paris, ont été reçus par M. Jean Tibéri pour exprimer leur *« stupéfaction et leur inquiétude »*. Ils estiment que, si des écoutes ont eu lieu et étaient connues des responsables, l'affaire est grave, mais *« qu'elle l'est tout autant si c'était à l'insu de la hiérarchie »*. Ils regrettent que l'enquête ouverte à la demande du maire soit diligentée par une voie interne et que la justice ne soit pas saisie.

Sans anticiper ses conclusions, il est inévitable que des interrogations naissent. Faut-il subodorer un lien entre cette nouvelle affaire et l'inculpation, le 11 septembre, pour écoutes téléphoniques illégales, de M. Marc Dalachaux, PDG de la société Century (*le Monde* du 13 septembre). Cette même société Century à laquelle fait appel la mairie de Paris quand elle a besoin d'un service d'ordre efficace. Mais est-on comptable de la moralité de ses prestataires de services ?

Plus « naturelle » peut apparaître l'influence d'un événement survenu pendant l'été : un ancien directeur de l'administration de la ville devenu directeur général de la Société d'économie mixte d'aménagement de la ville de Paris (SEMAVIP), M. Georges Quémar, a été incarcéré, après avoir été inculpé, avec son beau-père, d'extorsion de fonds et escroqueries (*le Monde* du 31 août). Alarmée par un tel dérapage, l'inspection générale a-t-elle voulu vérifier s'il était ou non isolé, cédant pour cela à la tentation facile – et illégale – de placer sous surveillance téléphonique des cadres municipaux particulièrement exposés dans leurs fonctions ?

CHARLES VIAL

SUR LE VIF CLAUDE SARRAUTE

La question Walesa

JE suis tombée les bras en croix en lisant ce matin dans *le Figaro* une déclaration de Lech Walesa au *Los Angeles Times* sur la question juive. Où ça ? En URSS, en France, aux Etats-Unis, en Argentine, au Canada ? Non, vous n'y êtes pas : en Pologne. C'est qu'ils ont beau avoir été massacrés en masse, les juifs, il en reste encore des tas, là-bas. Beaucoup trop. Quelques milliers. Sur une population de 30 millions d'habitants.

Et, bon, mettez-vous à la place des Polonais, vu leur seuil de tolérance, ça pose un problème. Le problème juif. Pas à Walesa, hein, attention. Lui, il est intervenu auprès du ministre de la culture pour pas qu'on démolisse les sites historiques juifs apparemment menacés. Et il a même participé – je vois pas très bien à quel titre – à l'attribution du prix Nobel de la paix à Elie Wiesel, alors, voyez.

Non, ce qu'il constate, c'est qu'une partie de l'élite politique, qu'elle soit polonaise ou juive – vous apprécierez la distinction, – refuse d'aborder la question sous prétexte que « le simple fait d'y faire référence est déjà faire preuve d'antisémitisme ». Ça, c'est bien les intellos, avec leur manie de couper les cheveux en quatre.

Le peuple, lui, il se gêne pas pour la poser, la question : Qu'est-ce que ces gens-là viennent foutre dans notre pays ? C'est pas parce qu'ils y sont nés, leurs parents, leurs grands-parents et leurs arrière-arrière- grand-parents aussi, qu'ils doivent y rester. Allez, raus ! Et comme il est proche du peuple, Walesa, il est bien obligé de répondre à ses plaintes et à ses craintes.

Un exemple ? Au cours d'un de ses derniers meetings, quelqu'un lui a fait passer par écrit une accusation en règle contre différents responsables et conseillers juifs que son attaché de presse a essayé de sucrer. Grâce à Dieu, Walesa s'est rendu compte de la manœuvre, et il s'y est opposé avec la plus grande fermeté : Tu vas me lire ça, à voix haute, et me passer le micro pour que je puisse m'expliquer sur ce point extrêmement délicat.

Il a raison. Si ses concitoyens sont antisémites, la faute à qui ? Pas à lui, toujours ! Lui, ce qu'il veut, c'est faire président, et c'est pas pour trois ou quatre malheureux milliers de voix isolées qu'il va ignorer le formidable phénomène de rejet dont elles sont l'objet.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 18 octobre 1990 a été tiré à 527 587 exemplaires.

Formation militaire ou unité-gadget ?

La brigade des compromis franco-allemands

MM. Jean-Pierre Chevènement et Gerhard Stoltenberg, ministres français et allemand de la défense, ont présidé, mercredi 17 octobre, à Malmsheim, près de Stuttgart, à la prise d'armes marquant la mise sur pied de la brigade franco-allemande dont on ne sait, dans le nouveau contexte européen, si elle tient d'une formation à vocation militaire concrète ou d'une unité-gadget conjointe.

MALMSHEIM

de notre envoyé spécial

Au signal, les quatre mille deux cents hommes de la brigade franco-allemande, au garde-à-vous devant leurs véhicules, ont revêtu leur nouveau béret. Double concession réciproque : le béret est bleu marine, à la française, mais il se casse sur l'oreille droite, à l'allemande, tandis que l'insigne – les deux drapeaux nationaux accolés – s'accroche sur la tranche gauche relevée du béret, à la française, mais il est bien visible, en avant, sur le front, à l'allemande.

Ce compromis est à l'image même de cette brigade franco-allemande. Il aura fallu presque trois ans de préparation après l'accord, en novembre 1987, entre MM. François Mitterrand et Helmut Kohl pour en arriver là. *« Nous avons tenu les délais »*, observe son « patron », le général Jean-Pierre Sengeisen. Et voilà cette formation *« unique en son genre »*, comme le dit le ministre français de la défense, officiellement mise sur pied dans son intégralité, mercredi 17 octobre, et défilant, sur la piste d'un terrain d'aéro-club à Malmsheim, près de Stuttgart, devant M. Jean-Pierre Chevènement et son homologue allemand, M. Gerhard Stoltenberg.

Entre-temps, on a dû surmonter bien des obstacles. D'abord, la langue : tous les hommes ne manient pas bien les deux langues et, parfois, c'est l'anglais qui leur échappe. Ensuite, les horaires de travail, différents dans les deux armées : on commence plut tôt, dans l'armée allemande, mais les Français apprécient de finir, aussi, plus tôt dans l'après-midi. La façon de commander, encore : on donne des ordres chez les Français et des *« instructions »* chez les Allemands, qui ont, de surcroît, conservé leur système du « médiateur » consulté sur la discipline, les promotions, voire l'organisation du travail. Sans parler, enfin, de la solde supérieure du soldat allemand ou de la cuisine, que tous s'accordent à trouver meilleure chez les Français.

Malgré tout, comme l'observe l'adjoint du général Sengeisen, le colonel Günter Wassenberg, *« nous n'avons pas assez d'unités mixtes dans la brigade, car il y a beaucoup de volontaires parmi les jeunes Allemands, qui viennent de loin et qui parlent le français »*. Des dix formations qui composent la brigade, seuls sont mixtes l'état-major, la compagnie d'état-major et le bataillon de soutien. Les régiments français ou les bataillons allemands restent nationaux.

Un chapitre de l'histoire européenne

Depuis que l'idée de cette création militaire est venue, le 17 juin 1987, au chancelier Kohl, l'environnement géopolitique de la brigade en Europe a beaucoup changé. A l'Est, le danger immédiat n'est plus ce qu'il a été ou ce que l'on a cru qu'il était. L'Allemagne est unifiée et elle est souveraine sur son territoire. Les forces alliées stationnées depuis 1945 commencent à se retirer, avec, entre autres, le départ de 20 000 soldats français (la moitié du corps d'armée) en 1991 et 1992. Dès lors, la brigade franco-allemande paraît aujourd'hui posée en l'air, comme un oiseau resté seul sur sa branche, sans mission bien précise ni structures de soutien.

« Un chapitre de l'histoire de l'Europe se tourne, un autre est à écrire. La première page de ce nouveau chapitre, nous l'écrivons avec la brigade franco-allemande », explique M. Chevènement, qui reconnaît, d'une part, qu'*« il est important de matérialiser l'amitié franco-allemande »* et que, d'autre part, *« la brigade pose un problème de doctrine, de concept stratégique »*. *« Il faut que les concepts évoluent*, ajoute-t-il, *et le concept qui doit s'appliquer à l'Europe est un concept de dissuasion. »*

« Cette brigade a une valeur politique, une valeur symbolique et une mission militaire concrète », rétorque M. Stoltenberg, qui imagine d'autres formules de coopération entre les deux pays, comme la création d'une école d'instruction au pilotage des hélicoptères. Mais le ministre allemand de la défense ne cache pas sa préférence pour des unités multinationales. *« Un développement des structures multinationales me semble raisonnable en complément de mesures de désarmement »*, confie-t-il avant de préciser que l'Allemagne discute avec la Grande-Bretagne, la Belgique et les Pays-Bas de l'opportunité d'organiser des corps d'armée multinationaux.

En attendant, le général Sengeisen a du pain sur la planche pour rendre son unité complètement opérationnelle. Avec le départ du corps d'armée français d'Allemagne, il est possible que la brigade, dont il conservera le commandement jusqu'en octobre 1991, ait besoin de se redéployer outre-Rhin autrement qu'elle n'est aujourd'hui implantée dans ses cinq villes de garnison. On en profitera sans doute pour mixer davantage, c'est-à-dire réunir en un même site une unité de chacune des deux armées. De même, il faudra probablement incorporer un plus grand nombre de volontaires français pour un service long (des appelés acceptant de faire jusqu'à douze mois supplémentaires) pour mieux harmoniser en 1992 des services militaires de durées différentes dans les deux armées.

Sur la piste de Malmsheim, par trois fois, les quatre mille deux cents hommes de la brigade ont été invités par leurs supérieurs à scander : *« B. F. A. hourra ! »* Tout un programme que ce cri de ralliement. Pour les Français, B.F.A. voulait dire : brigade franco-allemande. Pour les Allemands, le sigle recouvre la dénomination de l'Office allemand chargé des retraites de la sécurité sociale...

JACQUES ISNARD

A l'Assemblée nationale

M. Jospin : il faut préserver les écoles des « convulsions du monde extérieur »

A l'occasion des questions orales à l'Assemblée nationale, mercredi 17 octobre, le ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, a évoqué les événements survenus dans plusieurs lycées de la région parisienne. *« Nous souhaitons que les écoles demeurent à l'abri, qu'elles soient des lieux d'éducation et de savoir, où les jeunes soient le plus possible préservés des convulsions du monde extérieur »*, a déclaré M. Jospin. Il a souligné que le recteur et l'inspecteur d'académie de Créteil s'étaient rendus dans les établissements concernés et que les responsables du ministère avaient examiné, avec le cabinet du ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, *« les mesures propres à assurer la sécurité aux abords des établissements »*.

A propos du renforcement des moyens d'encadrement et de surveillance dans les lycées, M. Jospin a rappelé que 500 postes de surveillants ont été créés depuis deux ans. *« Etes-vous prêts à des efforts supplémentaires pour mieux encadrer les établissements* ? a demandé le ministre de l'éducation nationale. *Si l'on peut faire plus, ce n'est pas moi qui m'en plaindrai. Nous travaillons en relation avec la délégation interministérielle à la ville (DIV). Nous avons augmenté le nombre des personnels ATOS, qui exercent des tâches d'encadrement, alors qu'ils avaient fait l'objet de supressions massives avant 1988. »*

« Au total, a conclu le ministre, *il ne faut ni sous-estimer les problèmes de violence ni les généraliser. Il existe en France quelque 10 000 établissements scolaires, où règne un excellent climat. »*

RUGBY

Les All Blacks battus par une sélection de la Côte d'Azur

Les All Blacks, équipe nationale de rugby de Nouvelle-Zélande, ont mal engagé la dixième tournée qu'ils effectuent en France, en étant battus (19-15), mercredi 17 octobre à Toulon, par une excellente sélection de la Côte d'Azur. Les champions du monde de rugby, dont la série de cinquante matches sans défaite s'était interrompue en Australie en août, ont été ainsi dominés pour la deuxième fois consécutive. La sélection provençale disposait, il est vrai, de huit internationaux français actuels ou récents.

Les coups de pied de Jérôme Bianchi – trois pénalités – et de Patrick Barthélémy – deux drops – mais surtout un essai en contre de David Jaubert, à l'heure de jeu, ont permis à cette équipe régionale de signer un exploit de taille, quatre ans après la victoire du XV de France sur les All Blacks à Nantes en 1986.

Les Néo-Zélandais n'ont entretenu l'illusion que sur un essai de Joe Stanley en milieu de première mi-temps, avant de sombrer. Trois pénalités de l'ouvreur néo-zélandais Simon Mannix ont complété le total d'une équipe visiteuse visiblement en rodage et n'ayant, peut-être, pas tout à fait surmonté la fatigue du décalage horaire.

M. Chevènement : « Il faut réfléchir à une dissuasion moderne »

Interrogé à sa sortie du conseil des ministres, mercredi 17 octobre, sur le débat en cours au sein du gouvernement et des états-majors, à propos de l'avenir de la force nucléaire stratégique de la France (*le Monde* du 17 octobre), le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a déclaré : *« Il s'agit d'une réflexion qui est engagée depuis longtemps. Les deux composantes sol-sol et aéroportée seront en fin de vie à la fin de la décennie. Il faut réfléchir à une dissuasion moderne et crédible à l'horizon du prochain siècle »*. M. Chevènement a estimé qu'il était cependant trop tôt pour dire : *« Albion, c'est fini »*.

La panoplie stratégique française comprend, outre les sous-marins nucléaires de la marine, deux « composantes » qui relèvent de l'armée de l'air : dix-huit missiles sol-sol enterrés dans le plateau d'Albion, en Haute-Provence, et dix-huit bombardiers Mirage-IV armés d'un missile aéroporté.

Selon des estimations du ministère de la défense, les deux « composantes » de l'armée de l'air seraient dépassées à la fin du siècle. Leur remplacement, au sujet duquel le chef de l'Etat a dit qu'il s'exprimerait cette semaine, pourrait faire appel à trois formules : ou un nouveau missile sol-sol, ou bien un nouveau missile aéroporté qui équiperait l'avion Rafale, ou encore les deux à la fois. *A priori*, le gouvernement semble rejeter la troisième éventualité pour lui préférer un nouvel armement nucléaire destiné au Rafale, étant entendu que le plateau d'Albion, à son terme, ne recevrait pas de successeur.

Orages dans le Var et les Alpes-Maritimes

TOULON

de notre correspondant

Des pluies diluviennes sont tombées mercredi 17 octobre en fin d'après-midi sur l'est du Var et sur les Alpes-Maritimes. Une véritable trombe d'eau (plus de 150 millimètres au mètre carré par endroits) s'est abattue sur la région, bloquant la circulation sur la RN 7 durant deux heures, interrompant le trafic ferroviaire et causant une panique à Puget-sur-Argens, à Fréjus, et surtout dans la région de Cagnes où le Malvan, une petite rivière, a rapidement débordé, gagnant la chaussée où l'eau a atteint un mètre de hauteur.

Les sapeurs-pompiers devaient extraire les conducteurs et passagers de leurs véhicules. Vers 21 heures ils dégageaient d'une de ces voitures le corps d'une conductrice de soixante ans, Mme Geneviève Glasner.

J. L